REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIII[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1893

LES

NÉGOCIATIONS ET LA PAIX

(1656-1659) (1)

I. — NÉGOCIATION DE MADRID, 1656. — HUGUES DE LIONNE.

Au mois de juin 1656, un voyageur, monté sur un mulet, traversait les Pyrénées par une des passes les moins fréquentées, et rejoignait sur la grande route un carrosse venant de Bayonne, dans lequel se trouvaient deux ou trois gentilshommes francs-comtois : ainsi disait le passeport présenté à la frontière. Aux portes de Madrid, les voitures du premier ministre, don Luis de Haro, attendaient le mystérieux voyageur et le conduisirent au palais du Buen-Retiro (14 juillet). Le nom du personnage, entouré de telles précautions, n'était révélé qu'au premier ministre. Il apportait un pouvoir illimité du roi de France pour traiter de la paix entre les deux couronnes et en fixer les conditions; le secret, un secret absolu, lui était prescrit. L'objet de la mission fut assez vite pénétré; le nom du négociateur, quelque temps ignoré, puis deviné, finit par être connu de tous ceux qui avaient intérêt à le savoir.

Hugues de Lionne! l'épicurien, l'ami, la plume de Mazarin (2). Son souvenir reste attaché aux plus brillans succès diplomatiques du règne de Louis XIV. Jamais la politique traditionnelle de la

(1) *Histoire des princes de Condé*, liv. VI, chap. XI. — Ce chapitre est consacré aux négociations qui aboutirent au retour de Condé dans sa patrie. L'extrait que nous publions suit le récit de quelques tentatives restées sans résultat.

(2) La plume de Mazarin, au moins au figuré; si le style de ses dépêches est toujours ferme, clair, souvent pittoresque, l'écriture, serrée et menue, est presque indéchiffrable. Quant à l'ami, il fut un moment délaissé, pris en aversion, traité de « lâche coquin ». C'était l'œuvre de l'abbé Foucquet, et cela dura quelques mois (1651).

France ne trouva d'interprète plus intelligent et plus ferme. En mainte occasion (1), il posa et fit prévaloir des principes dont l'application constante eût épargné à la France et au monde de cruelles calamités.

Les longues et belles dépêches où de Lionne a retracé les conférences secrètes de Madrid nous le montrent profond dans les affaires et déjà consommé dans l'art de les traiter (2). A travers chaque récit, on reconnaît sa manière, sa promptitude à prendre avantage du moindre aveu échappé à son interlocuteur, sa ténacité à ne jamais céder un pouce du terrain qu'on lui a souvent abandonné par surprise, son habileté à jouer l'emportement pour provoquer l'adversaire et le faire sortir du sang-froid que lui-même sait conserver. Ce visage pâle, plus fin que distingué, fatigué avant l'âge par les veilles, le travail et les plaisirs, demeure impénétrable, à peine animé par le sourire railleur qui soulève une lèvre épaisse et sensuelle (3). De tout temps adversaire de Condé et de ses amis, c'est lui qui précipita la ruine de d'Avaux, qui prépara l'arrestation des Princes, que Condé chassa avec les autres sous-ministres en 1651. Disciple de Richelieu, dur, rancunier, il ne comprend pas l'indulgence envers ceux qui ont troublé l'État, dont il est le serviteur passionné et résolu. Aussi peut-on être sûr qu'en ce qui regarde M. le Prince, il se tiendra à la lettre étroite de ses instructions, instructions qu'il pouvait bien avoir rédigées lui-même.

La France entendait se faire céder les deux provinces qu'elle avait conquises; l'Artois et le Roussillon. L'Espagne réclamait le rétablissement intégral du prince de Condé en ses charges, biens et dignités. La négociation relative aux conquêtes a été très clairement racontée ailleurs (4); elle suivit une marche assez régulière. Il n'en fut pas de même des affaires du prince de Condé, qui étaient moins graves peut-être, mais plus épineuses; elles tiennent une grande place dans les conférences qui, pendant tout le mois de juillet, se succédèrent entre don Luis de Haro et le plénipotentiaire français.

Le ministre espagnol, assez facilement désarçonné par un lutteur exercé, s'était laissé arracher une sorte d'adhésion à des propositions présentées avec art, à peu près celles qui étaient formu-

(1) Notamment à la diète de Francfort, en 1658, lorsqu'il fonda la ligue du Rhin et rallia la moitié des princes de l'Empire contre la maison d'Autriche.

(2) Il avait en 1656 quarante-cinq ans. Neveu de Servien, il était depuis l'âge de vingt ans mêlé aux affaires étrangères.

(3) Voir le portrait gravé par Nanteuil, et celui que nous devons à la plume de Saint-Evremond.

(4) J. Valfrey : *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne.* Paris, 1881.

lées dans les instructions données à Paris (1). En fait, M. le Prince, rétabli en ses biens, honneurs et dignités, aurait dû renoncer au gouvernement de Guyenne et à la charge de grand-maître ; aucune garantie ne lui était accordée. Grand fut l'émoi du comte de Fiesque (2). Éclairé par lui, don Luis veut rouvrir la discussion. De Lionne essaie de lui fermer la bouche. L'autre tient bon. On reprend certains articles ; la discussion recommence, s'égare, et en somme n'aboutit pas (3).

Il fallait sortir de ce chaos. Les ministres espagnols voulurent consulter le prince de Condé, et de Lionne demanda de nouvelles instructions à Mazarin. Les conférences furent suspendues pendant un mois. La réponse de Mazarin partit de La Fère le 15 août (4). Il ne veut entendre parler d'aucune concession et gourmande de Lionne : « Quoi ! vous aviez demandé vos chevaux, — et vous aviez bien fait, — quand on vous fit difficulté sur Arras, et vous cessez de les demander quand on vous prie d'envoyer un courrier pour savoir la volonté du Roy sur ces points indécis, et qu'on veut apprendre les intentions de M. le Prince sur ce qui le regarde !... Si la paix ne peut se conclure, il sera à propos de rompre sur la question du prince de Condé. »

Le cardinal avait bien compris que la paix ne se conclurait pas. Ses nouvelles instructions sont réglées sur cette prévision. Avant de rompre, il faut que son représentant ait le temps de reprendre ou de mettre à néant toutes les concessions qu'il peut avoir déjà plus ou moins consenties, afin que le terrain se trouve complètement déblayé lorsqu'on entamera une nouvelle négociation. De Lionne entre à pleines voiles dans le jeu du ministre.

M. le Prince ne semblait pas plus confiant dans le résultat des nouvelles conférences. Il se contenta de présenter, sous la forme d'un « mémoire à consulter », le relevé de tous les emplois dont il réclamait la restitution pour lui et ses amis, le compte de ses diverses créances sur le roi et la reine-mère, avec des demandes d'indemnités pour les dommages causés, le tout grossi, amplifié, et accompagné d'une clause qui semblait mettre un terme à toute idée d'accord : « Il faut aussy que dans le traitté il y ayt un article qui dise que l'on ne pourra m'obliger d'aller à la cour pour quelque prétexte que ce soit, et que, si on me le commandoit, je pourroy ne le pas faire sans qu'on me le puisse imputer à désobéissance (5). »

(1) 1er juin 1656. A. E. (*Affaires Etrangères*).
(2) Représentant du prince de Condé à Madrid.
(3) De Lionne à Mazarin, 6, 9, 10, 11, 14, 17 juillet 1656. A. E.
(4) A. E.
(5) Mémoire de M. le Prince, 27 août 1656. A. E.

En affichant cette prétention arrogante, Condé voulait répondre à une communication reçue par les ministres espagnols. De Lionne avait mis sous leurs yeux la « forme » de la lettre que M. le Prince devait adresser au roi pour implorer son pardon, et cette forme était des plus humbles. Notons encore que M. le Prince écrivait ces lignes presque au lendemain du secours de Valenciennes. Le retour de ses espérances ranimées par la victoire explique ce redoublement de hauteur et de méfiance envers la cour.

Si M. le Prince n'usait guère de ménagemens dans son discours, ni même la plume à la main, il était drapé de la belle façon dans les dépêches françaises. Avec un véritable luxe de détails et de redondances, de Lionne reproduit tout le mal qu'il a dit de M. le Prince, parfois (selon lui) avec l'assentiment plus ou moins tacite de son interlocuteur. Il sait que ces portraits outrés, ces jugemens plus que sévères rendront agréable la lecture des longs mémoires qu'il expédie. Le ton des dépêches, même les plus graves, les plus exactes, est souvent adapté au goût de qui doit les lire; on fait ainsi passer bien des choses. Pour mettre toutes les pièces sous les yeux du lecteur, nous reproduisons un de ces crayons; à côté de quelques traits d'une certaine ressemblance, quoique forcée, — la mobilité, la violence, — les insinuations calomnieuses ne manquent pas : tout ce qui est dit sur les rapports de M. le Prince avec ses amis est un tissu de contre-vérités : « Son Éminence, dis-je à don Louis, n'a nulle aigreur contre M. le Prince, et seroit autant ayse que jamais de le servir; mais M. le Prince, par son humeur, se forme un grand obstacle à luy mesme; il n'y a pas un de tous ceux qui le cognoissent, voire de ses plus particuliers amys qui sont aujourd'huy près de luy, qui ne sache (et qui ne l'ait esprouvé) qu'on ne peut jamais faire un fondement certain sur l'amitié du Prince; il est bien vray de dire qu'au mesme temps qu'il la promet, il a une véritable intention de tenir sa parole et se croit mesme incapable d'y jamais manquer; mais, quand sur l'establissement de cette amitié on luy auroit rendu cent services tout de suite et de la dernière importance, s'il arrive qu'on luy refuse une simple bagatelle de celles que son ambition luy suggère tous les jours (sa coustume et son naturel estant, dès qu'il a obtenu une grâce de la cour, de ne la compter plus pour rien et de prétendre d'abord à une autre plus grande), alors il n'est plus maistre luy mesme de ses mouvemens ny de ses actions, ne se souvient ny soucie plus de toutes les paroles données, et traite ses amys comme ses plus grands ennemys, ce qui a réduit ceux qui l'ont suivy au petit nombre qui luy en reste, n'ayant mesme pu, dans l'estat où il est et ayant besoin de tout le monde,

se contraindre au point de ne s'emporter pas dès qu'on ne fait pas absolument et aveuglément tout ce qu'il veut (1)... »

Cependant les plénipotentiaires s'étaient de nouveau réunis le 4 septembre avec la même prétention au mystère. La discussion se rouvre; nous la suivons jusqu'au 21 septembre. Conférence tous les jours. On passe en revue l'histoire depuis plus d'un siècle; c'est un défilé de personnages illustres : François Ier et le connétable de Bourbon, Henri IV et Antonio Perez, Richelieu et le duc de Rohan. De Lionne a les honneurs de la lutte, au moins d'après ses dépêches, et il est fort probable que ses dépêches disent vrai. Don Luis se tient sur le terrain de l'honneur et se répète sans se lasser ; mais son argumentation est à bout de voie, et il fait intervenir son « secrétaire pour les langues », don Christoval (2), qui, connaissant mieux le détail des affaires et plus au courant des « intérêts de M. le Prince », semble plus difficile à démonter. Le début ne fut pas heureux.

Don Christoval avait préparé un coup de théâtre. Il fait apparaître Condé sous un jour nouveau, tout prêt à dispenser le roi catholique de ses engagemens : par ordre de leur mandant, « le comte de Fiesque et Mazerolles sont tous les jours chez Son Excellence (don Luis de Haro) pour la supplier que l'on ne rompe point pour les intérêts dudit sieur Prince » (3). Le « secrétaire pour les langues » pensait sans doute que de Lionne se montrerait touché de la générosité et de la grandeur d'âme de Condé; mais le vétéran de la diplomatie française était à l'épreuve de ces sortes de surprises. Nullement sentimental, il vit aussitôt le côté pratique : « Quoi! reprit-il, le principal intéressé abandonne le traité dont vous arguez toujours, et c'est vous qui vous y tenez pour refuser la paix à la Chrétienté! » Et afin de montrer qu'il n'a pas de pouvoir secret et qu'il ne tient pas en réserve quelque concession nouvelle, de Lionne « sort de sa pochette » les instructions du cardinal. On l'arrête au milieu de la lecture : « Ah! si le roi a donné à M. le prince de Conti les charges et gouvernemens que nous redemandons pour son frère, c'est que S. M. se réserve de les rendre. — Détrompez-vous. Si l'on s'est empressé d'en pourvoir M. le prince de Conti, c'est pour bien établir qu'on ne veut pas l'en dépouiller. Ne me parlez pas davantage d'un rapprochement entre Son Eminence et M. le Prince. Je ne suis pas ici pour traiter d'accommodemens particuliers, mais de la paix entre les deux couronnes. Rompons ou concluons. — A demain donc pour en finir », réplique don Christoval.

(1) Dépêche de de Lionne, 18 septembre 1656. A. E.
(2) Don Christoval Angelato y Cracempach.
(3) Mémoire de de Lionne, 21 septembre 1656. A. E.

24 septembre, c'est la rupture, et sur le fait de Condé, comme de Lionne le désirait. Don Luis de Haro ayant définitivement déclaré « que jamais le Roy son maître ne feroit la paix, — quoy qu'il hazardast ou perdist du sien —, que M. le Prince ne fust pleinement restably, en quoy il ne s'agissoit ny de l'honneur ny de la seureté de S. M. très chrestienne »..... « Si dès le commencement de la négociation, repartit de Lionne, vous m'eussiez fait une déclaration pareille, je vous aurois épargné bien de l'incommodité et ne serois pas seulement entré en aucune matière. Dieu l'a peut-estre permis pour chastier un sujet du Roy du crime de sa rébellion par la punition la plus sensible qui peut arriver à tout homme raisonnable de se voir et considérer pour la seule cause de la durée de la guerre et par conséquent l'objet de la hayne de la Chrestienté (1). »

En annonçant le lendemain son départ au cardinal et en lui transmettant la série des mémoires où il rend compte des conférences tenues du 4 au 24 septembre, de Lionne fait ressortir que « la négociation de la paix avoit esté heureusement conduite vers sa dernière conclusion, si le point des charges et gouvernemens de M. le Prince, qui a tout accroché et tout rompu, ne fust venu s'opposer à la perfection de ce grand ouvrage. J'appréhendois extrêmement cette rupture sur une autre circonstance de cette mesme affaire : l'intention qu'avoit le Roy de retenir Chantilly et de prescrire au dit prince son séjour hors du royaume de France » (2).

En effet, de Lionne ne pouvait que s'applaudir d'avoir été dispensé de produire au grand jour ces deux clauses, qui révélaient l'animosité de Mazarin et les véritables intentions de la cour.

Ainsi, en offrant de restituer à Condé le rang de premier prince du sang de France et de le rétablir en ses biens, honneurs et dignités, Mazarin ne se bornait pas à lui refuser la charge de grand-maître et le gouvernement de Guyenne; il se réservait de lui prendre Chantilly et de l'envoyer en exil pour un temps illimité.

(1) Mémoire de de Lionne, 24 septembre 1656. A. E.

(2) Mazarin, feignant de considérer Chantilly comme un don royal, — sachant le contraire, — avait donné à de Lionne les instructions suivantes : le Roi prétend retenir Chantilly et révoquer le don qu'en a fait la Régente, « les donations étant, par les lois, révoquées par l'ingratitude. Néanmoins, S. M. ne voulant révoquer aucune des grâces de cette nature qu'elle a departies au dit s[r] Prince ou à sa maison, on en donnera une juste récompense, suivant l'estimation de ce que la terre vaut de revenu. Bien que les bois aient esté dégradés par le père du dit s[r] Prince, le Roy accordera jusqu'à trois ou quatre cent mille escus, payables en trois ou quatre années ». — Voici ce qu'il disait dans la même dépêche, sur le séjour imposé à Condé hors de France : « Quand on parle du séjour de M. le Prince, l'intention de S. M. n'est pas de le reléguer en un lieu, mais seulement qu'il soit pendant quelque temps dans quelque royaume ou quelque estat où il puisse, par sa bonne conduite, mériter l'entière liberté d'aller et venir où bon luy semblera. » (La Fère, 15 août 1656. A. E. Espagne, vol. 35, n° 70.)

II. — NÉGOCIATION SECRÈTE CONDUITE PAR Mme DE LONGUEVILLE. — URANIE ET NESTOR. — ALCANDRE ET MÉCÉNAS. — 1657.

.....Le maréchal de Gramont n'était pas seul à soupirer après le retour de Condé, un retour volontaire, réglé librement entre Français, directement obtenu du roi et non imposé par l'étranger. C'était le rêve de Mme de Longueville. Soumise au plus sévère des examens, sa conscience lui reproche l'égarement de ce frère chéri; elle a plus que personne contribué à l'écarter de la voie droite; c'est une des erreurs coupables dont elle fait pénitence et qu'elle veut réparer. A peine sortie de Bordeaux, elle s'attachait à cette idée; dès qu'elle eut reconquis sa place auprès de son mari, dans le monde, à la cour, elle en poursuivit l'application.

Les premières tentatives furent conduites avec précaution. On se sentait surveillé; il ne fallait causer d'ombrage nulle part. Il fallait aussi ménager l'orgueil de Condé, ne rien proposer qui pût effaroucher sa superbe, réveiller sa violence. Il parut prudent de faire parler d'abord M. de Longueville, qui, n'ayant pas pris part aux derniers troubles, ne pouvait être soupçonné d'obéir à aucun autre mobile que l'amitié.

Un gentilhomme, envoyé à Bruxelles pour une affaire qui intéressait le comte de Saint-Paul (1), remit à Condé un message de son beau-frère : M. le Prince était-il « d'humeur à traiter sans les Espagnols »? Consentirait-il à confier le duc d'Anguien à M. de Longueville, qui serait heureux de recueillir ce jeune prince et le garderait chez lui, en France (2)?

Plus tard(3), un écuyer de Madame la Princesse, nommé Chapizeau, voyageant en Normandie, vit à Rouen le gouverneur de la province, M. de Longueville, et revint à Bruxelles avec une nouvelle proposition, qui, sans effaroucher les Espagnols, permettait de donner un témoignage de dispositions conciliantes. Il s'agissait cette fois d'envoyer Madame la Princesse, dont la grossesse était déclarée, faire ses couches à Rouen. Des lettres furent échangées (4). Mme de Longueville avait pris la plume, insistait auprès de son frère pour faire agréer les offres de son mari; le moment est favorable : « La moindre caresse de M. le Prince me feroit tout oublier, a dit le cardinal du fond du cœur. » Mme de Longueville avait

(1) Fils de M. de Longueville.
(2) M. le Prince au comte de Fiesque, 22 janvier 1656. A. C. (*Archives de Condé.*)
(3) Le même au même, 2 mars. A. C.
(4) « C'est à vos deux lettres du 13 et du 20 may que je responds », écrivait Mme de Longueville le 2 juin 1656. (Lettres inédites de Mme de Longueville, du prince de Conti et de Lenet au prince de Condé, publiées dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, 1888.)

soin d'affirmer sa parfaite union avec Mme de Châtillon, passeport nécessaire pour toute proposition soumise à Condé.

M. le Prince avait prêté l'oreille. Mais au travers de ces préliminaires survint la mission du père Vanegas, puis la négociation Fuensaldaña, puis encore le voyage de Lionne en Espagne. Condé dut s'expliquer avec le cabinet de Madrid par l'intermédiaire de son représentant, le comte de Fiesque : « M. don Louis (1) sait que je ne seray jamais capable de rien faire au préjudice de mon honneur, ni contre la parole que j'ay donnée à S. M. Cath. Quant à la seconde proposition de M. de Longueville qui regarde mon fils, véritablement si sad. Majesté et M. don Louis y voulussent consentir, je l'accepterois très volontiers, car j'y vois des avantages pour moi extrêmement considérables. Nonobstant cela, je n'y songeray en façon quelconque si S. M. et M. don Louis ne le trouvent pas à propos (2). » Les ministres du roi, fut-il répondu, ne peuvent admettre que M. le Duc aille en France ni se sépare de son père, et s'étonnent que M. le Prince « ait confiance dans un homme qui lui conseille de traiter sans en faire part à S. M. catholique » (3). Il ne fut plus question des couches de Madame la Princesse ; l'affaire en resta là. Mais la glace était rompue ; il y avait eu échange d'idées, quelques jets de lumière projetés. Mme de Longueville tient dans ses mains un fil qu'elle ne peut pas toujours tendre, mais qu'elle ne permettra pas de couper.

Tant que durent les opérations actives, surtout si le sort favorise les armes d'Espagne, il est difficile de serrer les nœuds : pendant la campagne de 1656, le silence fut complet. Avec les premiers mois de 1657 commence une négociation occulte, très serrée, dont les phases se déroulent dans une correspondance qui est en partie sous nos yeux. Nous en marquerons le caractère, les traits principaux, la trame et l'action.

Le secret était l'essence même du succès, et cette allure mystérieuse donnait à l'affaire comme un parfum de conspiration. On conspirait, en effet, non pour agiter ou affaiblir la France, mais pour détacher Condé de l'Espagne et le rendre à sa patrie. Il importait que ni à Madrid, ni au palais de Bruxelles, on pût rien savoir avant que tout ne fût réglé. Et d'autre part, en traitant avec Mazarin, il fallait lui dérober bien des détails, prendre soin de ne laisser entre ses mains aucune pièce, aucun embryon d'engagement, aucune arme enfin dont il pût se servir pour perdre Condé auprès des Espagnols en lui fermant plus solidement que jamais les portes de la France : à plusieurs reprises, en effet, il le tenta. Là

(1) Don Luis de Haro, premier ministre.
(2) M. le Prince au comte de Fiesque, 2 mars 1656. A. C.
(3) Le comte de Fiesque à M. le Prince, 28 mars, 5 avril 1656. A. C.

était l'écueil, le péril, toujours présent aux yeux de Condé, ce qui explique les violences et les variations de son langage.

Le premier point à résoudre fut le choix d'un intermédiaire discret, dévoué, capable de recevoir, traduire, rédiger, expédier les lettres chiffrées, les messages en clair, échangés entre Rouen, Paris et Bruxelles, en travaillant sous l'inspiration, sous les yeux de M[me] de Longueville; assez homme du monde et assez libre d'engagement pour être au besoin envoyé ou à Mazarin ou à Condé. Que de noms à écarter, ceux-ci trop en vue, ceux-là trop mêlés à la lutte! Par ses antécédents, Vineuil semblait tout désigné; mais il était excommunié par Condé. C'est de l'autre côté que l'exclusion était donnée à Marigny, très intelligent, plume inappréciable, trop compromis par ses attaches avec Retz, ce qui lui avait attiré la haine de Mazarin; il pouvait être agent de M. le Prince partout, excepté en France.

Le choix tomba sur le digne gentilhomme qui avait quelque temps dirigé l'éducation du duc d'Anguien, M. d'Auteuil. Gouverneur insuffisant, terre à terre, sans éclat, les négociations compliquées ne devaient pas être son fort, mais il était très sûr, consciencieux et tout fait pour être le plus exact des correspondans. Erudit de goût et de métier, il aurait désiré qu'on le laissât à ses études (1), et n'accepta que par dévouement.

Les lettres de M. le Prince arrivaient à d'Auteuil sous le couvert ou plutôt sous le nom de M. de La Forest à Rouen (2). Ici comme dans la correspondance confidentielle de Mazarin, les personnages mis en scène, *dramatis personae,* sont désignés soit par des chiffres, soit par des noms de convention, choisis, à la mode du temps, dans l'antiquité, et qui donnent lieu parfois à des rapprochemens assez piquans.

Le plus illustre des rois d'Israël, David, ne peut être que le roi de France. Mazarin n'est pas mal traité : c'est Mécénas, le ministre bien connu d'Auguste, le généreux patron d'Horace. Le nom respectable de Nestor, type de la vieillesse éclairée, appartient à M. de Longueville. Sa femme est Uranie, la muse, la Vénus céleste, fille du Ciel et de la Lumière. M. le Prince porte

(1) Il travaillait alors à un long mémoire en réponse à un pesant volume de Chifflet, qui soutenait la prétendue supériorité de la maison de Habsbourg sur celle de France. Ce mémoire avait été soumis à M. le Prince, qui, assez curieux lui-même de ces questions, et désireux surtout de tenir d'Auteuil en belle humeur, en donna son avis avec quelque détail. Le mémoire fut publié plus tard.

(2) Ces lettres sont presque toutes de la main de Servientis, un des secrétaires de Condé. Lorsque d'Auteuil était à Paris, les lettres lui étaient immédiatement renvoyées de Rouen, quelquefois par M[me] de Longueville elle-même. Plus tard, vers la fin de 1658, l'adresse change, et M. de La Forest est remplacé par M. de La Neuville à Paris.

le nom homérique jadis attribué au roi Henri par Malherbe et la princesse de Conti (1), Alcandre, l'homme fort et vaillant. C'est sans doute le hasard qui décerna au président Viole, conseil légal de Condé, on pourrait dire son chancelier, le nom de Dioclès, « excellent conducteur de chevaux », au dire d'Homère, préposé par Cérès à la célébration de ses mystères. Tout le monde aurait reconnu M[me] de Châtillon sous les traits de la perfide enchanteresse, Circé. C'est l'œil de Mazarin.

D'Auteuil avait fait connaître à Bruxelles les premières ouvertures faites au cardinal (janvier 1657), l'accueil qu'elles avaient reçu. Condé répond avec un mélange de satisfaction et d'anxiété; cependant c'est la méfiance qui domine : « Tenez-vous sur vos gardes; allez bride en main avec ces sortes de gens, qui assurément sont des mouchards... J'entends demeurer toujours maistre de ma conduite, surtout de celle que j'ay à tenir par deçà (2). » Cependant « l'affaire est mise en négociation »; cela ne plaît guère à M. le Prince : « Toutes choses me sont suspectes de la part du cardinal; s'il avoit les intentions bonnes, il parleroit nettement (3). » Le ton s'aigrit. M. le Prince n'aime pas les menaces : on lui annonce que la cour va disposer de tout son bien, que les Espagnols sont prêts à le sacrifier, etc.; il riposte par un coup droit : « Je veux bien qu'on le sache; je ne travaille à autre chose que tantôt surprendre une ville, tantôt en révolter une autre; je m'applique à cela jour et nuit; si je pouvois faire révolter toute la France, tant que je seray en l'estat où je suis, et attirer tout le monde dans mon party, je le ferois de tout mon cœur, et l'on auroit grand tort d'en douter. Si la cour est d'humeur de s'irriter de tout ce que je feray en ce genre, elle s'irritera souvent, et je ne m'en inquiète pas (4). » Après cette boutade, il se modère, et, dans un duplicata de sa dépêche, il finit par formuler les conditions de son retour; c'est la première fois. Il le prend encore de très haut; mais il demande à s'aboucher avec d'Auteuil et en indique le moyen avec précision. Un mois plus tard, il est plus explicite encore; sous l'enveloppe d'une rudesse affectée, il précise les conditions d'un rapprochement avec la cour, stipule pour ses amis (5). Mais la campagne va commencer; elle s'annonce bien; la négociation est suspendue.

Elle reprend au retour dans les quartiers d'hiver, et alors sur

(1) Voir les citations des poésies de Malherbe, dans notre tome II, pp. 261, 262, 314, 315 et 316, et les *Amours du Grand Alcandre*, roman historique de la princesse de Conti.

(2) M. le Prince à M. de La Forest (d'Auteuil), 24 janvier 1657. A. C.

(3) Le même au même. A. C.

(4) Le même au même, 29 février 1657. A. C.

(5) Le même au même, 14, 29 mars 1657. A. C.

une base nouvelle. Il s'agit d'un mariage que M. de Longueville s'était mis en tête d'arranger avec Mazarin, et que M. le Prince ne repoussait pas; seulement il se disait très pressé d'avoir une réponse (par caractère il n'aimait pas à languir), tout en répétant qu'il n'y tenait guère : « De passion pour le mariage, M. le Prince n'en a pas du tout (1). » Aucun nom n'est prononcé, bien qu'il soit facile de lire entre les lignes. Une lettre de Marigny (2), alors chargé des intérêts de M. le Prince à Francfort, tranche la question. C'est le duc d'Anguien que son oncle veut unir avec une des fameuses nièces, celle-là même peut-être qui allait embraser le cœur du jeune roi d'une flamme si vive. Mme de Longueville avait pris la direction et menait l'affaire avec ardeur et habileté. Les progrès étaient réels; M. le Prince semblait plus confiant; on s'occupait de sa prochaine entrevue avec Auteuil (3), lorsque celui-ci reçut ce billet de Caillet : « M. le Prince n'est pas en estat de voir vos lettres, ni Servientis (4) en pouvoir de faire autre chose que pleurer pour le péril où est S. A. J'ay escrit à Dioclès (Viole) de venir en dilligence (5). »

III. — MALADIE DE CONDÉ. — REPRISE ET RUPTURE DE LA NÉGOCIATION. 1658.

Au mois d'octobre (1657), Condé venait de s'arrêter à Bergues, aux avant-postes, très fatigué, encore plus affligé des résultats d'une campagne malheureuse, comprenant son impuissance à ralentir les progrès de Turenne. Le poison des marais de la Colme circulait dans ses veines. Le 8, il « se sentait un peu mal et se faisait saigner (6) ». Les accès de fièvre se succèdent, redoublent d'intensité. On lui conseille l'air de la mer; on l'envoie à Nieuport (30 octobre). La fièvre l'y suit, plus tenace, plus violente. Déjà il ne peut plus écrire; dicter devient impossible, car Caillet, lui aussi « en danger de la vie », ne peut tenir la plume. Le séjour de Nieuport, où le typhus sévit, ne convient pas mieux que celui de Bergues. M. le Prince est transporté à Gand (7). Pezières,

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil, 27 septembre, 11 octobre 1657. A. C.
(2) A M. le Prince, 21 octobre 1657. A. C.
(3) M. le Prince au comte d'Auteuil, 16, 23 novembre 1657. A. C.
(4) Le secrétaire qui tenait la plume pour toute cette correspondance.
(5) Caillet au comte d'Auteuil; Gand, 30 novembre 1657. A. C.
(6) M. le Prince à Lenet; Bergues, 8 octobre 1657. B. N. (*Bibliothèque Nationale*).
(7) Au monastère de Saint-Pierre. — Le 18 août 1679, don Augustin Vermeulen, prévôt de Saint-Pierre-lez-Gand, annonçait à M. le Prince la mort de l'abbé, « qui souventes fois prinst l'honneur de rendre visite à V. A., avecq moy lorsque nous l'avions, non sans nostre grand ressentiment, malade dans nostre monastère ». A. C.

« médecin fort estimé dans les Pays-Bas », est auprès de lui et ne peut maîtriser les progrès du mal.

Le 3 décembre, un courrier envoyé de Flandre avec passeport spécial arrivait à Paris. Il venait chercher Guénault. D'après le récit de ce messager, le voyage semblait inutile : M. le Prince était abandonné des médecins. L'émotion fut grande. Quoi! c'est sous les drapeaux de l'ennemi que la mort irait chercher ce héros si français! La fièvre l'enlèverait ainsi sans lui laisser le temps de se repentir et, comme disait Talon, de réparer sa faute par de nouveaux services! Le roi, la reine-mère, Mazarin lui-même s'associèrent au mouvement, échangèrent de sympathiques messages avec M[me] de Longueville et le prince de Conti. Celui-ci montrait une douleur touchante, dont l'écho parvint jusqu'à Gand (1). Anne-Geneviève, frappée au cœur au moment où elle espérait réconcilier un frère chéri avec la patrie, implorait la miséricorde de Dieu pour cette âme dont elle connaissait le trouble. Elle eut la consolation d'apprendre que Condé, éclairé par Guitaut sur la gravité de son état (2), et « se portant de lui-même au devoir d'un bon chrétien » (3), avait demandé et reçu avec respect les derniers sacremens. Sa femme, son fils, ses principaux officiers entouraient son lit; l'internonce lui porta la bénédiction du pape; don Juan d'Autriche était accouru auprès du mourant.

Guénault s'était fait accompagner par Dalencé, chirurgien ordinaire du prince (4). Lorsqu'ils arrivèrent à Gand (6 décembre), Condé était au plus mal. Contre toute attente, une crise favorable survint; secondée par les soins intelligens des deux médecins, elle aboutit à la convalescence.

Le retour de M. le Prince à la santé fut comme la résurrection des espérances de M[me] de Longueville. Les incidens qui venaient de se succéder semblaient avoir adouci les esprits; les sentimens qui s'étaient fait jour étaient d'un heureux augure; Condé se montrait moins hautain, plus confiant, le cardinal plus conciliant, plus sincère.

« Dans le mesme temps que je tourne mon esprit à croire que M. le Cardinal désire mon amitié, je luy engage insensiblement la mienne, et le fais avec une satisfaction qui rendra toutes choses

(1) Le duc de Longueville à M. le Prince; Paris, 4 décembre 1657. A. C.

(2) Guitaut au père Bergier, 15 août 1686. (*Archives* d'Epoisses.)

(3) Caillet à Marigny, 7 décembre 1657. A. C.

(4) « J'ay reçu les ordres de V. A. touchant M. Guénaut et Dalencé; je tascheray de les rendre satisfaits de la reconnaissance de V. A., comme elle a subjet de l'estre de leurs soins. » (Le président Perrault à M. le Prince; Paris, 1er février 1658. A. C.)

faciles... Je sens dans mon cœur toutes les dispositions nécessaires pour rendre ferme, solide, durable et très estroite l'amitié dont il tesmoigne désirer l'establissement entre nous (1). »

Il semble difficile d'aller plus loin; mais à Paris on voulait plus : une lettre, dont on envoie la minute, « pour faire voir à M. le Cardinal » (2); ce billet mettait celui qui l'aurait signé à la merci du ministre.

M. le Prince retire la main qu'il tendait; il ne saurait « hazarder de se perdre avec ces gens icy » (3). Là est le péril qui reparaît toujours dans ses préoccupations, le point d'honneur qui surtout le retient et dont ses amis, pressés de rentrer en France, voudraient le voir affranchi. « Si le cardinal Mazarin agit sincèrement, comme je le crois, écrit Caillet (4), comment ne presse-t-il pas la conclusion? M. le Prince se laissera surprendre par tous les tesmoignages que les gens de ce pays luy donnent de leur passion; ils ont esté extraordinaires, et depuis les plus grands jusques aux plus petits... Si M. le Prince quitte ces gens cy, le pays est perdu sans ressource; cela devroit décider Mazarin. »

Condé résume toute la négociation et précise les questions à résoudre dans une lettre remarquable (5) dont nous citerons quelques passages : « M. le Cardinal agit en habile négociateur, comme il est, à qui les paroles ne coustent rien, mais non pas en homme qui ayt bonne envie de s'accommoder... Il est certain que l'honneur du Roy ny celuy de son ministre ne peuvent estre blessés par une amnistie en forme ordinaire, dont l'effet naturel est de restablir en mesme estat qu'auparavant ceux à qui le Roy la donne; on n'a jamais refusé ces conditions à personne dans la plus grande misère des partis et dans le plus meschant estat des princes armés ou seulement retirés du royaume... Je ne doute nullement que M. le Cardinal ne veuille s'acquérir cet avantage de me voir, si je retournois en France, despendre de luy et luy faire la cour pour ravoir ce qui m'apartient, qu'il me donneroit pièce à pièce; mais quelque espérance qu'il veuille insinuer de cette restitution, et mesme quelque asseurance positive qu'il en donnast à Nestor, il seroit plus sûr pour l'un et pour l'autre de ne pas nous accommoder à ces conditions; car dans l'attente des choses promises, M. le Cardinal me feroit languir asseurément; son moindre mauvais procédé me jetteroit dans la desfiance et

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil; Gand, 21 décembre 1657. A. C.
(2) A. C.
(3) M. le Prince au comte d'Auteuil, 28 décembre 1657. A. C.
(4) Au comte d'Auteuil, 24 décembre 1657. A. C. — « M. Viole est résolu, ajoute Caillet, si cette affaire se rompt, de ne se mesler plus de rien et attendre avec patience la miséricorde de Dieu. »
(5) Au comte d'Auteuil, 18 janvier 1658. A. C.

nous rebrouilleroit plus fort et plus dangereusement que nous ne l'ayons encore esté; au lieu que, retournant comme je doibs, sans aucune despendance pour les choses qui m'appartiennent, j'attendray sans inquiétude que M. le Cardinal veuille m'employer, et respondray avec une amitié libre et sans intérest aux tesmoignages qu'il me donnera de la sienne; c'est le moyen d'en establir une entre nous... Pour mes amis, je serois le plus déshonoré homme du monde si je ne ramenois en France au mesme estat qu'ils estoient auparavant ceux qui en sont sortis à ma considération... » Et il conclut : « Je pense que Mécénas, Nestor, Uranie, † (1) ny vous ne croyez pas que je veuille sortir d'icy en me déshonorant, ny quitter les Espagnols que de bonne grâce. Et que Mécénas n'aille pas dire que je veux garder des mesures avec eux; ce n'est nullement ma manière. Quand je me raccommoderay, ce sera de bonne foy et avec les meilleures intentions du monde; et toutes les seuretés imaginables qu'on voudra prendre là-dessus, je les donneray; mais aussy comme je veux me bras-lier avec ceux à qui je m'attacheray et y vivre avec honneur, je veux me séparer de ceux-cy de mesme; et que la fidélité que je garderay à ceux cy soit une asseurance aux autres de celle qu'ils doivent attendre de moy. »

Le passeport longtemps attendu avait été envoyé par Mazarin (2), et, bien que rédigé en des termes qui ne satisfaisaient pas Condé, d'Auteuil allait en profiter, lorsqu'il tomba malade. Près de deux mois s'écoulent; d'Auteuil n'a pas encore fait son voyage; mais la négociation a sans doute marché, car, en prévision de la conclusion, M. le Prince a disposé ses troupes de façon à pouvoir les isoler et les séparer de celles d'Espagne. Il dut mettre alors Boutteville et Guitaut dans la confidence : « Si je vous envoye les complimens de M[lle] d'Ostrade (Hoogstraeten), c'est que je seray d'accord avec le cardinal; vous marcherez de Rocroy sur Charleville. Si je vous envoye les complimens de la princesse de Barbançon, c'est que tout est rompu; vous ménerez vos troupes au rendez-vous de l'armée. »

C'est la princesse de Barbançon qui fit saluer M. de Guitaut (3). Hocquincourt avait consommé sa défection; Hesdin était livré à M. le Prince.

A ce moment même, d'Auteuil, ayant enfin accompli son voyage de Rocroy, rentrait en France sans rien savoir et deman-

(1) Cette croix désigne M. de La Croisette, qui dans toute cette négociation était l'agent du duc de Longueville auprès de Mazarin. — Robert Le Blanc de La Croisette, gentilhomme de la maison du duc de Longueville, avait été installé comme gouverneur dans le château de Caen dès 1648.

(2) 10 janvier 1658. A. C.

(3) M. le Prince au comte de Guitaut, 28 mars 1658, et note explicative autographe de Guitaut (*Archives* d'Epoisses).

dait une audience à Mazarin (1). M. le Prince était fort inquiet de ce que son confident pourrait dire, et d'avance il niait hardiment : « Toutes ces rumeurs d'un prétendu accommodement de la cour avec moy sont des inventions, des bruits qui naissent à point nommé ; agissez de telle sorte que le cardinal ne puisse tirer aucun parti des bruits qu'il fait courir (2). » L'excellent homme ne comprenait pas à demi-mot ; comme il s'acharnait à suivre l'affaire, il fallut modérer son zèle. Du reste Mazarin avait pris les devans ; avec un mélange de raillerie, de regrets, de dépit, il défendit qu'on lui en parlât plus longtemps.

M. le Prince eut-il la pensée d'exploiter le désappointement de sa sœur et de son beau-frère pour les engager dans son parti militant? « Nous ne pouvons plus songer à rien tirer du cardinal que ce que nous luy arracherons par la force. Asseurez ma sœur qu'elle peut, sans aucun scrupule pour les intérêts de sa famille, s'abandonner à toute l'amitié qu'elle a pour moy et aller à pleines voiles dans la voye où la porte la passion qu'elle a tousjours eue de me servir utilement. Qu'elle ne feigne point d'asseurer à M. de Longueville que, dans la disposition générale des affaires, il pourroit donner un branle et une secousse à la fortune du cardinal, dont celuy-cy ne se relèvera jamais (3). »

M. de Longueville fut confondu de ce coup de théâtre ; c'était un renversement complet : « Je n'y comprends rien », écrivit-il aussitôt à d'Auteuil. Il venait d'envoyer à M. le Prince un plan d'accommodement, très complet, par lui signé et garanti au nom de Mazarin (4). Faut-il chercher dans ce message l'explication de la reprise soudaine du 4 mai? Vesta (Condé) donne à 69 (?) le pouvoir de traiter, « m'obligeant à ratiffier, dedans un mois après, tout ce qu'il aura accordé et promis pour moy, et de le faire sçavoir aussytost aux m. d'E. (ministres d'Espagne), pour qu'ils apprennent ce que l'on aura fait de ma part ».

D'un seul bond il semble qu'on touche au but. Mais, le 24, tout était rompu. M. le Prince se plaint « d'avoir été marchandé comme un cheval », défend qu'on lui reparle de propositions pareilles : « Voilà qui est finy pour jamais ». Il rudoye d'Auteuil sur ses maladresses et ses imprudences, et il se plaint que « M. et Mme de Longueville ont hasardé de me perdre sans ressource en

(1) 31 mars.
(2) M. le Prince à d'Auteuil, 27 mars 1658. A. C.
(3) Le même au même, 28 avril 1658. A. C.
(4) 22 avril. — Ce projet ne manque pas d'intérêt, car on y voit figurer les concessions que Mazarin feignit d'improviser à la fin des conférences de l'île des Faisans, tandis qu'elles étaient depuis longtemps arrêtées dans son esprit : le gouvernement de Bourgogne substitué à celui de Guyenne, la charge de grand-maître accordée à M. le Duc, etc.

signant la lettre que vous m'avez envoyée; c'estoit me mettre en péril de l'honneur et de la vie. Bruslez toutes les lettres que vous avez de moy, et escrivez moy que vous les avez bruslées, sur vostre parole et vostre honneur (1). »

C'était bien la clôture. La correspondance continue, s'égare. Condé rêve de soulèvemens qui seraient prêts à éclore, veut rechercher M. de Beaufort, décider le vieux et pacifique Longueville à se mettre à la tête du mouvement. Ce sont de ces chimères si souvent enfantées par le cerveau des proscrits. Aucune ville ne suivit l'exemple de Hesdin, aucun officier de marque n'imita Hocquincourt. Les agitations provoquées par la misère en Guyenne et autres provinces n'eurent aucune durée. Le silence se fait, un moment interrompu par un échange de courtoisies, lorsque Louis XIV faillit mourir à Calais après la bataille des Dunes, contre-partie des messages envoyés de la cour pendant la maladie de Condé (2).

M[me] de Longueville avait mis tout son cœur dans la négociation; elle resta inconsolable de l'échec, échec qu'elle attribuait à la violence et à la mobilité de son frère. Six mois plus tard, elle exprimait encore sa douleur à Viole (3). Il fallut renoncer au rêve de l'accommodement direct. Déjà la partie était liée sur un autre terrain, et la négociation de la paix générale allait prendre un tour tellement sérieux que les tentatives d'arrangemens personnels se trouvent rejetées dans l'ombre et dans l'oubli.

IV. — MISSION DE LENET EN ESPAGNE, SEPTEMBRE 1658. — DON LUIS DE HARO. — COMBAT DE GÉNÉROSITÉ.

Muni par Condé de longues instructions, Lenet quittait Francfort après l'élection de l'empereur, et, poursuivant sa route, s'arrêtait vers la fin de septembre (1658) sur les bords de la Guadiana, au fond de l'Estramadure, au milieu des ruines imposantes de la Rome espagnole. C'est à Mérida que le premier ministre du

(1) 24 mai 1658. A. C. — Auteuil ne brûla rien et rendit plus tard les lettres à M. le Prince, puisque nous les retrouvons dans ses papiers. Mais M. le Prince avait brûlé tout ce qu'il avait reçu du comte d'Auteuil, et il n'en est rien resté.

(2) Le Tellier à M. le Prince, 22 juillet. — M. le Prince à d'Auteuil, 25 juillet 1658. A. C., etc.

(3) Lettres des 9 octobre et 4 décembre 1658. A. C. — M[me] de Longueville se plaignait du traitement fait « au pauvre correspondant ». Selon elle, M. le Prince aurait voulu rendre d'Auteuil responsable de propositions inopportunes. Cependant tous les d'Auteuil furent constamment bien traités dans la maison de Condé. — Il faut croire que la conduite de d'Auteuil n'avait pas déplu au cardinal; car aussitôt l'affaire terminée et définitivement manquée, le roi accorda à d'Auteuil son rétablissement entier (Mazarin au duc de Longueville, 25 mai 1658. A. C.). M. le Prince avait approuvé les démarches de d'Auteuil et trouvait bon qu'il demeurât à Paris et à la cour (lettres du 24 mai et du 12 juin 1658. A. C.).

roi catholique avait établi son quartier-général : don Luis de Haro dirigeait en personne les opérations contre le Portugal. Il était, à ce moment, d'assez belle humeur, tout radieux même d'avoir repoussé l'agression insolente des ennemis, — on disait au camp les rebelles, — qui venaient de lever le siège de Badajoz (1) et quittaient le territoire espagnol.

L'envoyé de M. le Prince fut donc accueilli avec bienveillance, quoique avec quelque surprise, car sa visite n'était pas annoncée. L'entretien porta sur les intérêts financiers de Condé, sur sa situation politique et militaire aux Pays-Bas, et sur la continuation de la guerre, qui semblait probable. Don Luis professait une véritable admiration pour le glorieux allié de son roi : « Pourquoi, s'écria-t-il en frappant du pied, pourquoi Peñaranda s'est-il embarqué, passant par Inspruck, d'envoyer en Flandre le jeune archiduc! C'est à M. le Prince qu'il fallait donner le gouvernement des Pays-Bas. » Sans suivre le ministre sur ce terrain, Lenet se contenta de démolir la combinaison inventée par Peñaranda, insinuant qu'il fallait laisser faire la campagne prochaine à M. le Prince seul, assisté par Caracena; plus tard, on pourrait essayer de l'archiduc en le faisant doubler par Fuensaldaña, dont Lenet affecta de vanter le mérite. De négociations nouvelles, pas un mot; mais il fut fait allusion aux bruits répandus d'un accommodement direct de M. le Prince : Je ne saurais y croire, dit don Luis; c'est encore une manœuvre du cardinal. » La réponse fut assez habile : « M. le Prince ne peut pas repousser les marques d'amitié de ses amis de France. Il ne cesse de répéter qu'il n'est pas irréconciliable; mais il le sera toujours quand on ne parlera pas de réconcilier les deux couronnes. »

Ces explications étaient d'autant plus délicates qu'il fallait souvent parler devant un témoin incommode, fort au courant, que ses fonctions habituelles n'appelaient pas au quartier-général, et dont la présence semblait de mauvais augure pour le succès de notre ambassadeur : don Antonio Pimentel avait à maintes reprises traversé les desseins de Condé. Cette fois, il se montra conciliant, affectueux même, s'excusant du malentendu qui l'avait séparé de M. le Prince pendant le séjour de la reine Christine à Bruxelles, soutenant la candidature de Condé à tous les grands emplois, gouvernement de Flandre, généralat de l'Empire, etc. (2).

Que signifiaient cette rencontre et ce langage inattendu? De retour à Madrid, Lenet eut bientôt le mot de l'énigme. Un des ministres, don Fernando de Contreras, lui apprit, en grande confidence, que Pimentel, appelé à Mérida, y avait reçu instructions

(1) 28 septembre 1658.
(2) Lenet à M. le Prince; Mérida, 16 octobre 1658. A. C.

et pouvoirs pour une nouvelle et secrète mission en France (1). Il était chargé de rompre l'union projetée de Louis XIV avec la princesse Marguerite de Savoie, de négocier le mariage de l'infante et la suspension d'armes. Les pressentimens de Lenet ne l'avaient pas trompé sur le péril qui menaçait les intérêts de Condé.

Celui-ci prit la mouche à la première ouverture que lui fit don Juan; le nom de l'envoyé, le caractère de la mission, tout cet air de mystère ne lui présageait rien de bon. La suspension d'armes surtout lui paraissait inopportune, prématurée : « Ce seroit pour moy une chose mortelle et qui feroit quitter prise à tous ceux qui sont avec moi. En outre, n'estant plus utile à ces gens icy, ma considération diminueroit parmy eux, et je me trouverois entièrement deschu de toutes manières (2). »

On voit quel était à ce moment l'état d'esprit de M. le Prince, et quelle impulsion il devait donner à l'activité fébrile de Lenet. Les ministres espagnols accusaient le pauvre Fiesque, malade et affaibli, de ne pas les avoir suffisamment endoctrinés pendant la mission de Lionne; ce n'est pas le reproche que mérita son successeur (3), dont la faconde, la diffusion, les redites devaient fatiguer, étourdir quiconque avait affaire à lui. Le plus souvent on le renvoyait aux secrétaires, don Christoval ou don Fernando de Contreras. Il eut cependant audience du roi, et put, un peu plus tard, entretenir longuement le premier ministre, lorsque celui-ci rentra à Madrid après avoir couronné par sa défaite devant Elvas (16 janvier 1659) la désastreuse campagne qui décida de l'affranchissement du Portugal.

Les conseillers du roi catholique écoutent d'une oreille distraite les développemens de Lenet; ils en savent plus long qu'ils ne veulent l'avouer. Résolus à ne pas déserter les intérêts de M. le Prince, ils pressentent une opposition formidable, et, comme ils ont aussi hâte de conclure la paix, leur embarras est grand : « Que faire? (c'est don Luis qui parle) (4). On offre de rendre à M. le Prince tout son patrimoine sans charges, gouvernemens ny places, à condition de n'aller pas à la cour et de séjourner en une ou deux villes de France qu'on luy signaleroit. — M. le Prince est résolu à renoncer à tout plutôt que d'accepter de telles conditions ou d'être un obstacle à la conclusion de la paix; » Lenet l'affirme, et il a en main toute la correspondance de Condé (5). — « Eh

(1) Le même au même, 18 novembre 1658. A. C.
(2) M. le Prince à Lenet, 12 décembre 1658. B. N.
(3) Déjà hors de combat depuis longtemps, le comte de Fiesque mourut un mois après l'arrivée de Lenet en Espagne.
(4) Lenet à M. le Prince, 8, 12 mars 1659. A. C.
(5) 25 janvier, 8, 29 février, etc. — Chemin faisant, Lenet avait pris soin d'abimer le pauvre Barrière, qui, échoué à Madrid, cherchait à déterrer quelque affaire pour

bien! Prenez cette feuille de papier, escrivez ce que M. le Prince trouve de sa convenance des places et estats du Roy; le Roy le lui donnera, si celuy de France ne le satisfait pas. » — Ainsi pris à l'improviste, l'ambassadeur ne sut que répondre, et ne manqua pas l'occasion de se perdre dans les divagations. Le connétable de Bourbon fut remis en scène; on revint au cas du prince de Conti, aux bruits d'accommodement et de traité particulier. — « M. le Prince ne peut jamais trouver de sûreté que par un traité général avec les garanties qui ont coutume d'y entrer, » dit nettement don Luis, et il avait raison. Cependant il finit par discuter diverses éventualités dans des termes qui trahissaient son hésitation et ne s'accordaient plus avec la fermeté de son langage sur le fond.

L'entretien fut repris plusieurs jours de suite; don Luis tournait, retournait la question, l'examinait sous toutes ses faces : « Que pensez-vous de ceci? (1) N'ayant pu obtenir la restitution du gouvernement de Guyenne à M. le Prince, mon roi lui donne le gouvernement des Pays-bas avec les mêmes avantages qu'avait le cardinal-infant; ainsi muni, M. le Prince rentre dans son patrimoine en France et il attend que le roi très chrétien puisse lui offrir l'équivalent du gouvernement de Guyenne. — Pourquoi alors vous êtes-vous tant pressé de donner le gouvernement des Pays-bas à l'archiduc Sigismond? répond Lenet. Il y a autre chose à faire. » Et le voilà lancé dans des considérations à perte de vue sur la sécurité que donnerait à l'Europe la création d'un État intermédiaire placé entre le Hainaut, l'Artois, la Champagne. — Sa conversation avec le jeune prince de vingt ans sur la terrasse de Dijon lui revenait en mémoire (2).

Don Luis accepte l'idée. Quelques jours plus tard, il communiquait à Lenet, peut-être après correction, deux dépêches de Pimentel (3) : « Les conditions qu'on nous propose sont bonnes, si bonnes que Mazarin ne doit vouloir conclure ni la paix ni le mariage de l'infante : il veut rompre sur le fait de M. le Prince. Pour déjouer sa manœuvre, il suffit de le prendre au mot : accepter les conditions offertes, tant au nom de S. M. catholique qu'au nom de S. A., annoncer en même temps que le roi d'Espagne a donné à M. le Prince la compensation de ce que la France lui refuse, le gouvernement des Pays-Bas et une souveraineté entre

soulager sa misère. Comme il était accusé d'indiscrétion incurable, ordre formel fut donné de le tenir à l'écart de tout (25 janvier). M. le Prince, en renouvelant ces instructions à Lenet (13 mai), paraît se complaire à refaire la liste des vertus dont Barrière gratifiait Lenet dans une lettre déchiffrée par Servientis : « fourbe, sans honneur, sans probité, descrié à la cour, capable de se laisser corrompre, etc., etc. »

(1) Lenet à M. le Prince, 15, 16 mars 1659. A. C.

(2) Voir *Histoire des Princes de Condé*, t. III, pp. 477-479.

(3) Lenet à M. le Prince, 6, 9 avril 1659. A. C.

Sambre et Meuse. La paix n'étant pas conclue, le roi très chrétien ne peut empêcher M. le Prince d'accepter. »

Ce n'était pas l'avis de Condé : « Je vous advoue que je ne comprends pas bien comment il puisse se faire que le roy de France consente que, moy estant son sujet, j'en serve un autre que luy, et je n'entends pas comment cela se pourroit adjuster que je servisse les deux roys tout en mesme temps. »

Cette dépêche de M. le Prince (1) est essentielle. Dans un résumé parfois éloquent, l'homme se retrouve tout entier, avec le conflit d'idées, de passions qui agitent son esprit et son cœur, le sentiment de son devoir et sa fierté de prince du sang de France, la soif d'indépendance, l'ardent désir de s'affranchir de tout lien, peut-être aussi la secrète intention d'effrayer Mazarin par la chimère d'un projet grandiose qui eût rendu toute paix bien précaire : « ... A vous dire le vray, je ne vois rien qui puisse mieux me convenir que le comté de Bourgogne (la Franche-Comté) en souveraineté. Je vous advoue que pour cela je quitterois de bon cœur mon gouvernement et mes places, pourveu toutesfois que mes amis fussent restablis en France au mesme estat qu'ils estoient avant la guerre, pourveu encore qu'il me fust permis d'envoyer mon fils en France jouir de mon bien et de luy donner ma charge de grand maistre ; sans quoy je ne me veux relascher de rien, ny escouter aucune proposition à mon sujet ; ce sont choses d'honneur à quoy je ne veux point manquer, non pas pour la vie. Jamais je ne donneray ma démission que pour mon fils... Pour sortir de cette affaire icy, de trois partis il n'y en a qu'un à prendre : ou mon restablissement tout entier en France avec mes amis, — ou le retour de mon fils et de mes amis en la manière que je vous l'ay expliqué, avec le comté de Bourgogne pour moy, — ou estre abandonné tout à faict et demeurer en l'estat où l'on est. Car je suis résolu à ne prendre aucun de ces meschans petits establissemens qui ne me serviroient de rien et qui pourroient faire croire que j'ay esté dédommagé... Asseurés vous que je ne désadvoueray pas ce que vous avés advancé en disant que je me retirerois plustost dans un désert que de causer au roy (d'Espagne) le moindre dommage du monde. Je vous dis icy mon sentiment comme je l'ay dans le cœur. »

Nous assistons à un véritable combat de générosité. Cette déclaration qu'on vient de lire, M. le Prince la renouvelle plusieurs fois, et dans des termes plus formels encore (2). Il reste, comme il disait, prêt au sacrifice ; c'est lui qui à la fin rendra aux Espa-

(1) A Lenet, 14 avril 1659. B. N.

(2) Voir : Instructions à Caillet, 11 mai. — Lettres à Lenet, des 24, 31 mai, 7 juin, etc.

gnols leur parole pour obtenir d'eux, et à son détriment, les concessions qu'ils refusaient à Mazarin. D'autre part, malgré quelques défaillances, de faux mouvemens plutôt, la conduite du roi catholique et de son ministre vis-à-vis de Condé fut véritablement chevaleresque; ils poussèrent la loyauté jusqu'à l'abnégation.

V. — TRAITÉ PRÉLIMINAIRE DE PARIS, 4 JUIN 1659. — COMPENSATIONS OFFERTES A M. LE PRINCE.

On traversait un de ces pas difficiles où l'honneur d'une des deux parties frisait les écueils. D'abord on était loin de compte.

Le jour même (14 avril) où Condé adressait à Lenet la dépêche dont nous venons de citer quelques passages, don Luis de Haro prenait aussi la plume pour écrire au prince de Condé. Après avoir tracé à grands traits le tableau des magnifiques conditions obtenues par l'Espagne (don Luis était facile à contenter), il montrait le roi son maître tout prêt à rompre plutôt que de manquer à la parole donnée. Mais M. le Prince ne va-t-il pas acquérir, par sa générosité, une gloire immortelle! renoncer à tout, se sacrifier pour ne pas retarder la signature de la paix et le mariage de l'infante! En échange de son dévouement, il recevra le gouvernement des Pays-Bas avec la souveraineté de trois ou quatre bourgades.

La chute était grande, la compensation mince; les termes même ne sont pas encore arrêtés en conseil et ne seront annoncés qu'après la signature du traité (1), ce qui bouleversait tout l'équilibre de la combinaison.

Cependant Lenet en est encore à l'enthousiasme : les propositions lui plaisent; la lettre de M. le Prince l'a rempli d'admiration ; on ne pouvait mieux dire. — Il glisse sur la Franche-Comté (on n'en parlera plus), et déjà son imagination entrevoit M. le Prince établi en souverain entre Sambre et Meuse, avec le noble château de Marimont pour demeure, la forêt Mormal pour la chasse et « tout le bien de M. de Chimay qu'on lui achèterait », maître des forteresses de Maubeuge et d'Avesnes, « vivant en roy et donnant à son estat de si belles lois que chacun y voudroit estre » (2). Que M. le Prince se hâte d'accepter.

Entouré d'amis inquiets et de créanciers pressans, rongé par le regret de la patrie absente, partagé entre la fierté et l'honneur, M. le Prince est loin de s'associer aux illusions de son ambassadeur : « Le silence gardé dans les instructions à Pimentel sur les récompenses que je dois recevoir me sera très préjudiciable (3). »

(1) Don Luis de Haro à M. le Prince, 14 avril. — Lenet à M. le Prince, 14, 16 avril 1659. A. C.

(2) Lenet à M. le Prince, 4 mai. A. C.

(3) M. le Prince à Lenet, 10 mai. B. N.

Il repousse les propositions nouvelles et persévère dans les résolutions qu'il a si nettement exprimées. Comme il n'était pas complètement satisfait de l'attitude de son représentant, il expédie en Espagne un des Caillet, qui sera associé à Lenet pour les négociations (1). Des explications sont échangées, sans qu'on paraisse y prendre garde; l'attention est ailleurs. Les amis de M. le Prince ne peuvent se consoler de savoir Pimentel seul à Paris entre Mazarin et de Lionne.

A la nouvelle de la suspension d'armes, il y eut un éclat de joie, et M. le Prince se mit à l'unisson : « J'ay commandé, écrivait-il le 17 mai (2), de publier la suspension d'armes dans mes places et dans mon armée; l'allégresse est d'autant plus grande qu'on voit bien que la paix suivra infailliblement... Rien au monde ne pouvoit me donner plus de joie; j'en ay une tout à faict tranquille. Il me semble voir le port après un long orage, et y arriver assez glorieusement pour en estre satisfaict. »

Cette flambée de feux de joie fut promptement éteinte. Les rumeurs devenaient de plus en plus défavorables aux intérêts de Condé; on parlait de conditions très dures et déjà acceptées; les messages de don Luis de Haro donnaient à penser : en renouvelant ses déclarations habituelles, en protestant que jamais il n'abandonnerait les intérêts de S. A., le premier ministre ajournait tout « à l'entrevue sur la frontière; là il ne sera pas moins le plénipotentiaire de S. A. que celuy du Roy » (3).

Verba et voces! Le traité subsiste, déjà signé, ratifié; et quel traité! Il fallut bien en convenir.

Le 13 juin, le fatal papier fut mis dans les mains de Lenet, qui put le lire rapidement, prendre quelques notes avec l'aide de don Christoval et en faire passer l'analyse à M. le Prince.

L'acte signé à Paris le 4 juin 1659 par le cardinal Mazarin et don Antonio Pimentel, véritable traité de paix préliminaire conclu au nom et par l'autorité des deux souverains, reproduisait, avec aggravation, le dispositif que le cabinet de Madrid avait refusé d'accepter en 1656, y compris même les clauses que le plénipotentiaire français n'avait pas osé produire alors. « Tout ce qui regarde S. A. est contenu dans cinq ou six articles (4) fort longs. »

(1) Instructions du 11 mai (A. C.), et *Mémoires* de Lenet. — Il s'agit ici de Pierre Caillet, intendant de Rocroy, connu plus tard sous le nom de Caillet-Denonville, ou de Caillet de Theil. — Sur lui et sa famille, voir t. VI, p. 350.

(2) A M. de La Neuville (Auteuil). A. C.

(3) Lenet à M. le Prince, 24 mai. — Le roi d'Espagne et don Luis de Haro à M. le Prince, 25 mai. A. C.

(4) Dit Lenet. En fait il y en a dix. Ce traité n'a jamais été publié qu'en espagnol, au siècle dernier. L'original a été détruit; il n'en subsiste qu'une copie en espagnol, déposée aux Affaires Etrangères, et l'analyse envoyée par Lenet à Condé. A. C. —

Outre la remise des places, le licenciement des troupes et la renonciation aux « alliances, ligues et associations », conditions qui n'avaient jamais été contestées, le traité imposait à M. le Prince une série de déclarations conçues en termes humilians et qui devaient « servir de démission pour ses charges et gouvernement », retenus par le roi très chrétien. Nous y trouvons encore : la restitution du rang et des biens gravement amoindrie par la confiscation de Chantilly, « que le roy très chrétien retiendra moyennant indemnité » ; — la liberté de résidence limitée aux lieux et places « qui ne seront pas suspects au roy très chrétien », sorte d'exil à l'intérieur ; — les amis et serviteurs, rentrant aussi sans charges ni gouvernemens, étaient astreints à la résidence forcée. — Enfin les formules offensantes et comminatoires semblaient accumulées à plaisir pour donner au pardon le caractère d'un outrage.

Le conseil était réuni. Lenet achevait sa lecture. « Pimentel est un misérable, un infâme », s'écrie don Luis. — « Il a déshonoré le roi », répètent les membres du conseil. « On lui coupera le col. — Dieu sait, dit encore don Luis, avec combien de passion je souhaitai mourir le 16 janvier dernier; pourquoi faut-il que j'aie survécu au malheur qui m'arriva en ce jour (la défaite d'Elvas) pour assister à cette infamie! » — Les ministres voulaient faire partir Lenet tout de suite : « Qu'il aille prendre les ordres de M. le Prince; on fera ce que S. A. voudra »! Mais Lenet voit le piège, comprend qu'on cherche à éloigner un témoin incommode, et la tentative est déjouée. Les projets et les combinaisons se succèdent; c'est une véritable comédie; car le résultat ne fait point de doute et le parti est pris. On cherche à se persuader qu'il ne faut pas trop se préoccuper de la lettre du traité; l'important est d'amener Mazarin à la frontière. Une fois les deux premiers ministres en présence, on réglera sur de nouvelles bases ce qui regarde les alliés. — « Mais, reprend Lenet, comment pouvez-vous aller négocier à la frontière, avec le dessein avoué de contrevenir à ce que vous aurez ratifié? Vous serez blâmé de toute l'Europe. »

Vers la fin de cet orageux débat, Lenet se trouve remonté, et, bien qu'un peu ému de ce que Pimentel a recueilli de la bouche de Mazarin sur les relations de Condé avec le cardinal de Retz, il termine son long rapport (1) par des paroles de confiance : don Luis lui a exposé en détail le plan bien arrêté de sa discussion avec Mazarin, et il a bon espoir.

Il est certain que le refus de ratifier le traité Pimentel aurait

Voir *Documens et Pièces*, et Valfrey, *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne*, p. 268.

(1) Dix jours après l'avoir commencé, 24 juin.

eu de graves conséquences, non seulement pour la paix du monde, mais pour Condé et ses amis : les cinq années de la contumace se trouvant expirées au 22 mars, et les délais n'ayant été que conditionnellement prolongés, il fallait s'attendre, en cas de rupture, à des mesures rigoureuses, et quant aux biens, et même quant aux personnes. Mais, dans la première impression, un fait dominait tout : M. le Prince semblait abandonné des Espagnols; on l'affirmait à la cour de France. La nouvelle avait transpiré; tous ceux qui avaient à cœur les intérêts de Condé étaient fort affligés. M[me] de Longueville, le maréchal de Gramont, lui conseillaient de se jeter dans les bras de Mazarin. On reparle de marier le duc d'Anguien avec une nièce du cardinal (1). D'autres voient déjà Condé proscrit, exilé pour toujours : « S'il faut se résigner à ce que V. A. s'établisse hors de France, lui écrivait un de ses plus vieux conseillers (2), le climat du duché de Juliers lui vaudrait bien mieux que celui du royaume de Naples. »

Dans cet effarement des amis, des agens de M. le Prince, lui seul garde son sang-froid, dédaigne les récriminations. Il examine la situation avec calme, pèse les bonnes comme les mauvaises chances fait la part du feu, distingue ce qu'il faut subir de ce qu'on peut contester, circonscrit le terrain de la discussion et en fixe les limites. En somme, il laisse une grande liberté aux plénipotentiaires espagnols; malgré la vivacité du langage, ses prétentions restent en deçà des avantages que la loyauté ranimée du cabinet de Madrid réclamera, obtiendra pour cet allié un moment abandonné.

Les pages précédentes, les citations qu'elles renferment ont assez fait connaître le sentiment de M. le Prince sur la plupart des questions touchées et brutalement résolues dans le traité de Paris, charges et gouvernemens en France, souverainetés, domaines ou hautes fonctions en terre d'Espagne, etc. Sur tout ce qui touche à l'honneur, il reste inébranlable, repousse absolument les « projets de déclaration ou de démission injurieux » (3) qu'on lui présente, et défend ses amis avec non moins d'énergie. Pour le reste, il est résigné : « Le cardinal me paroist le maistre de l'affaire. Je voy bien qu'il me faut préparer de bonne heure à en passer par où il luy plaira. Je demande qu'on ne me tienne pas plus longtemps le bec en l'eau (4). » Et quand il réclamait avec insistance, pour se rendre aux conférences, un passeport qu'on persistait à lui refuser, « toutefois, ajoutait-il, je n'en voudrois user

(1) M. le Prince à Lenet, 24 mai. B. N. —, M. le Prince à Caillet 27 juillet, etc. A. C.
(2 Le président Ferrand à M. le Prince, 12 juillet 1659. A. C.
(3) M. le Prince à Lenet, 17 août 1659. B. N.
(4) Le même au même; 10 septembre 1659. B. N.

que si je puis arriver avant la conclusion. Je n'ay jamais hésité à vouloir servir de victime pour le sacrifice de la paix; mais ce seroit estre le jouet du monde que d'arriver là seulement pour y entendre prononcer ma sentence (1). »

La confiscation de Chantilly lui paraissait une persécution odieuse et mesquine. Mme de Châtillon fut la première à lui en parler : « Le Roy est à Chantilly, lui écrivait-elle de Mello le 27 juin (2); il s'y trouve fort bien et dit hautement qu'il se réservera cette maison par le traité. » Et la duchesse plaisante M. le Prince : « Toutefois, ajoute-t-elle, j'espère rester vostre voisine (3). »

M. le Prince ne goûte pas la plaisanterie : « Ce seroit un affront furieux. Il est faux que le Roy ayt une passion pour cette maison là. Il n'a jamais voulu s'y arrêter, et si on l'y a fait aller c'est une chose faite à plaisir. C'est la seule maison où je puisse me retirer pendant que je ne seray pas bien à la cour; et comme je ne voy pas que j'y puisse estre bien de longtemps, au moins dois-je avoir une maison de plaisance pour y attendre doucement le retour d'une meilleure fortune (4). »

VI. — CONFÉRENCES DES PREMIERS MINISTRES A LA FRONTIÈRE (AOUT-OCTOBRE 1659). LE PLAN DE MAZARIN.

Cependant Mazarin approchait de la frontière. Il arrivait malade, très souffrant de la goutte, cruellement soucieux surtout : c'est sa propre nièce qu'il doit éloigner du trône où le roi semble l'appeler. Comment concilier une certaine rigueur avec les ménagemens que commande la plus vulgaire prudence? Louis XIV consent encore à ne régner que de nom; mais d'un mot, d'un geste, il peut ressaisir la toute-puissance; jusqu'où l'amour irrité pourra-t-il le conduire?

Les nièces viennent d'être expédiées à Brouage; Anne d'Autriche a obtenu de son fils qu'il se retirât à Chantilly; mais il peut en sortir, rompre le mariage de l'infante, aller chercher sa belle au fond des marais de la Charente et la délivrer la lance au poing, comme un héros de roman. C'est le moment d'endormir la passion par quelques concessions apparentes, tout en cherchant à resserrer les liens qui retiennent le roi. Le cardinal autorise une entrevue suprême entre les deux amans, gagne du temps. Le 14 juillet, les ratifications du traité de Paris furent échangées à

(1) M. le Prince à Lenet, 20 septembre 1659. B. N.
(2) A. E.
(3) Mello est à trois lieues de Chantilly.
(4) M. le Prince à Lenet, 3 juillet 1659. B. N.

Libourne; un grand pas était franchi, et Mazarin pouvait poursuivre son œuvre.

Vers la fin de juillet, le cardinal s'établissait à Saint-Jean de Luz; don Luis de Haro descendait à Fontarabie, de Lionne à Hendaye. Le 13 août, première conférence dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa. Nous ne soulèverons les lourdes tapisseries qui enveloppent les deux ministres que pour écouter ce qui concerne « l'affaire du prince de Condé » : là était d'ailleurs le nœud de la négociation.

Mazarin savait où il voulait en venir quand, avec la connivence de Pimentel et le concours d'une plume impitoyable, il refusait tout à Condé dans le traité de Paris. La dureté des conditions infligées à M. le Prince, acceptées par Philippe IV, va fournir au cardinal l'arme qu'il saura manier pour faire subir à don Luis de Haro certaines prétentions habilement masquées d'abord. Son plan est bien arrêté; il n'improvise rien. Tout ce qu'il se propose d'accorder à M. le Prince en dehors des dix articles du 4 juin sera le prix de nouveaux avantages assurés à la France. Parfaitement fixé sur ce qu'il veut avoir et ce qu'il peut abandonner, Mazarin attendra l'heure; au moment de la conclusion, il aura encore de la marge devant lui, et pourra « réserver pour l'avenir les autres choses qu'on avait résolu de faire » (1).

Aujourd'hui il se montre inébranlable, bien décidé à ne pas démordre des dix articles. Il le dit à tout venant; que ce soit un secrétaire de M. le Prince (2) reçu à Bayonne au passage, ou un vieux courtisan comme Gramont, qui profite d'une visite à Bidache pour risquer une timide tentative (3), la réponse est la même; au premier mot, il arrête son interlocuteur : le traité du 4 juin! on n'en sortira pas; tout est réglé. C'est le refrain de ses conversations avec don Luis de Haro, et toujours il lui ferme la bouche. Enfin l'Espagnol perd patience : « Non, tout n'est pas réglé; car si vous ne voulez pas écouter nos justes réclamations contre une véritable surprise, il reste à déterminer les récompenses (compensations) que S. M. Catholique peut offrir à M. le Prince, et à connaître celles qui ne sont pas suspectes au roi de France : le gouvernement des Pays-Bas? — Dites-moi donc comment M. le Prince pourra concilier deux sermens à des souverains différens. — Des places près de la frontière? — Alors qu'il se fasse naturaliser Espagnol. D'ailleurs il a déclaré qu'il n'accepterait des places que pour les remettre au roi mon maître. — Un état indépendant entre Sambre et Meuse? — Y pensez-vous? Si M. le Comte (de

(1) Mazarin à Le Tellier, 14 septembre. B. N.
(2) Caillet l'intendant. — Mazarin à Turenne, 26 juillet. A. E.
(3) Gramont à Mazarin, 9 juillet. A. E.

Soissons) n'avait pas été tué à La Marfée, la possession de Sedan lui aurait permis de bouleverser le royaume. — La Sardaigne? — Non! jamais! jamais! Laissons tout cela. Le roi très chrétien donne l'exclusion à tout don de souverainetés, même de terres, hors de France. M. le Prince pourra acheter des terres en France avec l'argent qui lui sera donné d'Espagne; » et on passe en revue les grands domaines qui pourraient convenir : comté d'Eu, duché de Nevers, etc. (1).

Il y eut vingt-quatre conférences entre les deux premiers ministres. Dans l'intervalle, les secrétaires d'État sont aux prises; Pimentel, disgracié, ne paraît qu'à la fin; c'est un vieillard de soixante-quinze ans, Pedro de Coloma, qui doit lutter avec le terrible de Lionne, toujours incisif et railleur. Les grandes affaires, l'Artois, le Roussillon, avaient été vite réglées. Pour le reste, don Luis était mal à son aise; car il fallait reprendre pied à pied ce qu'on avait cédé à Paris; mais Lenet était là pour souffler le premier ministre.

Le 18 et le 20 août, les assauts furent terribles. Au milieu de la passe d'armes, le cardinal risque une manœuvre hardie. Soudain il offre de rendre à M. le Prince, à son fils, à ses amis, toutes leurs charges, places et gouvernemens, « pourvu qu'il plust à S. M. catholique de laisser le Portugal comme il étoit... Je savois bien, ajoute Mazarin, que je pouvois faire hardiment cette proposition sans appréhender d'estre pris au mot » (2). Mais il savait aussi ce qu'il avait laissé entrevoir : la possibilité d'un échange, l'issue pour sortir de l'impasse. Puis il replie ses voiles; pendant quelques jours, on ressasse ce qui a été dit vingt fois.

Voici la première lueur. Mazarin parle vaguement de certains avantages que le roi très chrétien pourrait accorder à M. le Prince en échange de places cédées par le roi catholique (3). Mais ce n'est pas de lui que la proposition doit venir; par une série d'évolutions, il amène son interlocuteur au point : parmi beaucoup de fatras, le nom d'Avesnes est prononcé (4); don Luis a parlé le premier. C'est sur Avesnes que se fera l'accord.

Avec nos moyens de communications rapides, et habitués que nous sommes dans notre siècle aux grandes et soudaines mutilations des empires, nous avons peine à comprendre l'importance que nos pères attachaient à la possession d'un canton restreint,

(1) Caillet et Lenet à M. le Prince, 20, 25 août. A. C. — Mazarin à Le Tellier, 21, 23 août, etc.

(2) Mazarin à Le Tellier, 19 août; au surintendant, 21. A. E.

(3) Mazarin à Le Tellier, 30 août. A. E.

(4) Le même au même, 4 septembre.

à l'occupation d'une petite place. Nous oublions que sur une frontière découpée, au milieu de territoires enchevêtrés et formant une véritable marqueterie, les petites places, bien choisies, devenaient des têtes de route, des serrures pour ouvrir ou fermer les chemins, des débouchés ou des refuges pour les armées, des bases d'opérations.

A peine don Luis a-t-il lâché le mot « Avesnes » qu'il veut le reprendre. Encore une fois il demande qu'on envoie un passeport à M. le Prince, qu'on le fasse venir; il offre de l'argent. Mazarin, un peu embarrassé, ne veut pas laisser deviner combien Avesnes le tente, se perd en divagations; mais « il est sûr de sortir de l'affaire avec réputation »; sa joie éclate dans sa lettre à Le Tellier; il prévoit la fin prochaine, et recommande au roi « de peser ses paroles en parlant de M. le Prince » (1).

« Enfin nous avons fondu la cloche. Tout est convenu. Don Luis a signé l'article de M. le Prince, et ce sur la demande formelle de M. le Prince, que M. don Luis a voulu avoir écrite et signée de Lenet et Caillet (2). » Le cardinal rend justice au procédé de Condé : c'est lui qui a dégagé la parole du roi d'Espagne, c'est à lui qu'on doit la paix. Le lendemain, Lenet et Caillet recueillent les mêmes déclarations de la bouche de Mazarin. Toutefois celui-ci refuse de les recevoir en la salle de la conférence comme il faisait pour les envoyés des ducs de Mantoue et de Savoie, afin d'éviter l'apparence de traiter leur maître en souverain. Il se contente de les recevoir en son logis, d'où il aurait eu d'ailleurs quelque peine à sortir; car en ce moment la goutte ne lui faisait pas trêve. L'entretien fut long et gracieux. Reprenant toute l'histoire de ses relations avec Condé, le cardinal s'étendit sur les articles du traité, et comme ses interlocuteurs présentaient quelques observations, parlaient des charges, des amis : « Mais laissez-moi donc quelque chose à faire quand M. le Prince sera rentré; je suis décidé à bien vivre avec lui, et je compte sur la réciproque (3). »

On discuta encore pendant plus d'un mois sur la rédaction, sur les détails, parfois en s'échauffant. Il y eut des simulacres de rupture : un jour Mazarin feignit de rappeler le maréchal de Gramont, qui avait pris la poste pour aller en ambassade extraordinaire demander la main de l'infante, et lui défendit de passer Irun; don Luis parlait de retourner à Madrid. Le lendemain, quand les secrétaires d'État revenaient consternés, le ciel était serein de nouveau; l'orage avait abouti à une petite victoire de

(1) 12 septembre. A. E.
(2) Mazarin à Le Tellier, 16 septembre, 3 octobre.
(3) Lenet et Caillet à M. le Prince, 6-14 octobre. A. C.

forme remportée par le ministre espagnol, et à un avantage plus sérieux au fond obtenu par le cardinal.

Le 7 novembre, tout était terminé, signé, scellé.

VII. — TRAITÉ DES PYRÉNÉES, 7 NOVEMBRE 1659. — L'ARTICLE DE M. LE PRINCE.

Le traité des Pyrénées est une œuvre accomplie et l'un des plus beaux monumens que nous ait laissés la diplomatie française ; moins vaste, plus concentré que le traité de Munster, il est aussi plus précis, complète la paix de Westphalie, confirme et développe l'établissement de la France en Alsace, lui assure la possession du Roussillon, avec Perpignan et la Cerdagne deçà les monts, d'Arras avec presque tout l'Artois, quelques positions dans le Hainaut et la Flandre maritime. Tout est précisé, réglé avec bon sens et mesure. Les alliés ne sont pas oubliés. Les grands voisins, Lorraine, Savoie, y figurent, habilement ramenés sous la protection de la France, quoique avec quelque dureté pour le premier. La forme est noble et grande.

Dix articles étaient consacrés à M. le Prince et formaient comme un traité séparé dont voici le préliminaire :

« Monsieur le Prince de Condé aiant fait dire à Monsieur le cardinal Mazarin, plénipotentiaire du Roy Très Chrestien, son souverain Seigneur, pour le faire sçavoir à Sa Majesté, qu'il a une extrême douleur d'avoir, depuis quelques années, tenu une conduite qui a esté désagréable à Sa Majesté, qu'il voudroit pouvoir racheter de la meilleure partie de son sang tout ce qu'il a commis d'hostilité dedans et hors de la France, à quoy il proteste que son seul malheur l'a engagé plustost qu'aucune mauvaise intention contre son service, et que si Sa Majesté a la générosité d'user envers luy de sa bonté royale, oubliant tout le passé et le retenant en l'honneur de ses bonnes grâces, il s'efforcera, tant qu'il aura de vie, de reconnoistre ce bienfait par une inviolable fidélité, et de réparer le passé par une entière obéyssance à tous ses commandemens; et que cependant, pour commancer et faire voir par les effets qui peuvent estre présentement en son pouvoir, avec combien de passion il souhaite de rentrer en l'honneur de la bienveillance de Sa Majesté, il ne prétend rien en la conclusion de cette paix, pour tous les intérests qu'il y peut avoir, que de la seule bonté et du propre mouvement dudit Seigneur Roy son souverain Seigneur, et désire mesmes qu'il plaise à Sa Majesté de disposer pleinement et selon son bon plaisir, en la manière qu'Elle voudra, de tous les dédommagemens que le Seigneur Roy Catholique voudra luy accorder et luy a desjà offerts, soit en estats et pays, soit en places

ou en argent, qu'il remet tout aux pieds de Sa Majesté... »

Il est impossible, d'une part de s'incliner avec plus de noblesse et de faire amende honorable en termes plus dignes, de l'autre de ménager plus délicatement l'honneur du prince repentant, tout en affirmant l'autorité de la couronne. Nous sommes bien loin du traité Pimentel. Dans les articles qui suivent, la disposition est si habile, les noms des deux rois et de M. le Prince sont groupés avec tant d'art, la contre-partie de chaque concession arrive si bien à point, qu'en sauvant les apparences et sans que le roi très chrétien paraisse jamais traiter directement avec son sujet, l'ensemble a le caractère d'un contrat qui engage les deux couronnes vis-à-vis de Condé.

Dans le délai de huit semaines, M. le Prince devra remettre à son roi les trois places où il tient garnison, licencier ses troupes, et accepter, par écrit, tout ce qui a été convenu entre les plénipotentiaires des deux couronnes. « Moyennant l'exécution de ce que dessus, S. M. rétablira le dit s^r Prince réellement et de fait en la libre possession et jouissance de tous ses biens, honneurs, dignités et privilèges de premier prince du sang de France. » — Le roi catholique, « au lieu de ce qu'il avoit intention de donner audit seigneur Prince comme dédommagement », devra remettre la ville et citadelle de Juliers au duc de Neubourg, et mettre entre les mains de S. M. Très Chrétienne la place d'Avesnes, « que la dite Majesté Catholique avoit l'intention de donner au dit s^r Prince. Moyennant ce que dessus, en compensation des dites remise et cession, le Roi Très Chrétien donnera au dit s^r Prince le gouvernement de Bourgogne et Bresse, du château de Dijon et de Saint-Jean de Losne, et à Monsieur son fils le duc d'Anguien la charge de grand-maître de France, avec survivance à M. le Prince ». Enfin M. le Prince était mis en possession du domaine de Bourbonnais, par échange avec le domaine d'Albret, « dont Sa Majesté a disposé autrement ». Ce dernier arrangement, qui convenait à Condé puisqu'il voyait ainsi le titre de duc de Bourbon rendu à sa branche, répondait au désir particulier de Turenne, qui s'était montré fort jaloux d'assurer le duché d'Albret à la maison de Bouillon et inquiet des intentions de M. le Prince (1).

Cette courte analyse suffit à faire comprendre quel avantage le traité du 7 novembre 1659 assurait à M. le Prince, à ses héritiers et descendans. Louis de Bourbon rentrait en possession d'une partie de ses charges et de tous ses biens, honneurs et dignités, non pas en vertu d'une amnistie, d'une simple déclaration royale, mais de par un traité de paix, un contrat synallagmatique,

(1) Turenne à Mazarin, 10 juillet 1659. A. C.

un accord entre deux souverains. Pour les biens notamment, cet instrument diplomatique devenait un titre de propriété qui primait tous les autres et devait éloigner toute contestation, toute revendication.

Les domaines du Clermontois (1), don récent de la couronne, étaient les seuls spécifiés dans l'article relatif à la restitution des biens. Il en eût été de même pour Chantilly, si Mazarin avait pu maintenir sa prétention, faire considérer ce château et cette terre comme récemment distraits par donation du domaine de la Couronne; mais il n'en fut rien, et la restitution de Chantilly se trouva implicitement comprise dans la clause générale.

Les lettres de Mazarin servent de commentaire aux articles, mais commentaire écrit pour les familiers, recueil de matériaux préparés pour répondre d'avance aux mécontens et aux envieux. Le cardinal énumère avec complaisance les concessions arrachées à don Luis, fait valoir la restitution de Juliers au duc de Neubourg, la cession d'Avesnes, Mariembourg, Philippeville à la France, et parle dédaigneusement de ce qu'il a lui-même concédé : M. le Prince frustré du gouvernement de Guyenne, réduit à celui de Bourgogne qui n'a guère d'importance; la charge de grand-maître, qui représente un faible revenu, un médiocre patronage, et ne donne « d'autorité que sur des cuisiniers et gens de cette volée »; encore est-elle accordée au fils pour lui refuser la Champagne; le père n'a que la survivance.

Ce n'est pas de ce point de vue étroit qu'il faut envisager le grand acte de 1659. Laissons les argumens mesquins de discussion, les satisfactions d'amour-propre que chacun veut s'octroyer; oublions aussi les fautes commises de part et d'autre, et contemplons le spectacle dans sa grandeur.

On a reproché à Mazarin de n'avoir pas tiré de la victoire des Dunes et de l'abattement militaire de l'Espagne tous les avantages que la France pouvait espérer. Sans doute le traité de 1659 n'est pas à l'abri de la critique; la verve satirique de Saint-Evremond s'est attachée à en faire ressortir les points faibles; mais en bravant l'exil pour accabler de sarcasmes la politique de Mazarin, l'auteur de la *Lettre sur la paix des Pyrénées* oubliait son jugement sur le « vaste » de Richelieu. L'application de la maxime : « il faut écraser l'ennemi vaincu, » n'a pas toujours réussi à ceux qui l'ont mise en pratique et poussée à outrance.

Oui, don Luis de Harò avait lutté vaillamment dans les conférences; il en sortait sans humiliation. L'Espagne, ménagée, forte

(1) Clermont-en-Argonne, Stenay, Dun, Jametz. — Voir t. V., p. 125.

encore, quittait la coalition pour se rapprocher de la France. Et la France victorieuse, respirant enfin après ces longues guerres, se retrouvait unie, délivrée de la lutte des partis par la réconciliation de Condé. Ce résultat est assez grandiose et suffit à immortaliser la mémoire de Mazarin.

M. le Prince se montre satisfait de ce qu'il vient d'obtenir, sans oublier Chantilly dans son tableau. Pour ses amis, il aurait voulu plus; mais s'ils sont exclus de leurs anciennes charges, ils rentrent dans leurs biens et honneurs; ils sont réhabilités et déclarés capables de toute espèce de charges; quant à celles qu'ils perdent, ils en peuvent être récompensés de l'Espagne et en recevoir la valeur, que don Luis promet de payer comptant. « Il me semble que je sors de tout cecy assez bien et glorieusement (1). »

Glorieusement, c'est beaucoup dire; la gloire mal acquise ne doit pas entrer en compte. *Quantum pœnituit!* (2) L'honneur était sauf. Condé acceptait le pardon sans bassesse, sans avoir trahi ses alliés, ni sacrifié ses amis. Il conservait son rang, recouvrait ses terres et restait dans le service; son nom se trouve attaché à la restitution de Rocroy, Linchamp, Le Catelet, à l'acquisition d'Avesnes, à la rectification de nos frontières du Nord et du Midi.

Il a souffert, traversé de cruelles épreuves; sa ruine financière paraît complète; mais il n'est pas abattu et porte la tête haute; les leçons du malheur ne sont pas perdues pour lui; c'est un homme nouveau qui va rentrer en France.

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil, 16 octobre 1659. A. C. — Le traité n'était pas encore conclu; mais les « articles de M. le Prince » étaient signés et lui avaient été communiqués.

(2) Tableau de Chantilly.

H. d'Orléans.

PAPA FÉLIX

I

Avec la prise de Jaffa, s'achevait pour Kléber ce rôle de couverture qu'il remplissait à l'avant de l'armée. Le 18 ventôse an VII, il abandonna donc la position qu'il tenait depuis la veille sur le Nar-el-Ouageh et s'éloigna dans la direction de Meski. La décision était propre à mécontenter ses soldats qui, tous, caressaient l'espérance d'entrer dans la ville et d'y faire leur part de butin. Ils avaient prêté une oreille intéressée au bruit des pièces de siège, occupées à battre les murs, et reconnu avec un plaisir particulier la grosse voix du 24 travaillant à la brèche; les fourriers, en revenant du quartier général, l'avaient décrite, cette brèche, pas très large, mais douce de pente, mais bien logeable. Toute la nuit, une rumeur confuse, inégale, s'était prolongée sur cette ville ébranlée par le canon, insultée par la mousqueterie, et qui répondait par des cris d'épouvante à toute cette mort déchaînée sur elle. Parfois, sans doute pour une porte trop résistante, qu'à défaut d'un levier on soulevait avec une charge de poudre, une lueur fumeuse et souillée d'escarbilles montait, se développait en volutes blanches sur lesquelles les contours des monumens apparaissaient noirs : on voyait alors distinctement, malgré la distance, les deux têtes françaises plantées depuis le matin sur deux piques, au sommet de la grosse tour. Puis, la fumée se diluait dans le ciel obscur et mêlait à la brise marine, à la senteur des aloès et des pins, une odeur de carnage et d'incendie. Par tous ces signes, le troupier augurait que la place était bonne en vivres, en bijoux, en étoffes, en femmes, en tout; bien sûr, le Petit Caporal allait

arrêter là son armée fatiguée par la traversée du désert, par les combats d'El Arych, par l'assaut de Gaza...

Mais la lune, mince et tardive, se leva; la générale battit dans le camp; il fallut jeter sur soi la giberne, le baudrier, le havresac, chausser les souliers racornis déjà par les pluies de Syrie, et, d'un pas maussade, l'arme accrochée au bras, la crosse traînant à terre, s'acheminer au rassemblement.

La première lieue se fit en silence, chacun se livrant à son ennui ou luttant contre le sommeil. Puis le chevet des monts, à l'Orient, blanchit, répandit par tout le ciel une clarté qui noya les étoiles. De ce côté, une grande nuée mate et régulière doublait l'horizon. Bientôt elle se frangea d'or, se rompit, se répandit vers l'ouest en une flotte de petits nuages; la campagne, à mesure, s'éclaircit, et l'on eut devant soi une vaste forêt aux perspectives complexes, tapie en masses bleuâtres sur tout le versant de la montagne. Il se produisit alors, dans les rangs de ces mécontens, cette détente d'avant l'aurore à laquelle les troupes n'échappent jamais, si lasses qu'elles soient. On alluma des pipes, qui mêlèrent à l'odeur du cuir ou de la sueur l'encens fin du tabac de Latakié; on déjeuna d'un peu de biscuit, arrosé avec l'eau des bidons. Dans un rang de grenadiers, au premier bataillon de la 25e demi-brigade, une conversation s'engagea.

— C'est malheureux tout de même, dit Félix Lefelle, que nous, *on* soit toujours détaché.

La plainte trouva immédiatement son écho chez Jaillot :

— Ça c'est vrai, qu'on est toujours à courir.

Et Labait, chez qui la grognerie prenait d'ordinaire une forme plaisante, ajouta :

— Moi, je demande à passer dans les dromadaires.

Lefelle reprit :

— C'est la faute au Petit Caporal.

— Pourquoi? objecta Labait, qui était Toulonnais et qui prenait en toute occasion la défense de Bonaparte.

— Pardi!... C'est-il la place d'un général d'être toujours fourré dans les savans?

La réponse était péremptoire. Labait lui-même ne pouvait comprendre, ne savait comment excuser le goût dépravé du général en chef pour ces ânes de l'Institut. Lefelle, non contredit, put suivre en paix les méandres de sa pensée maussade.

— Hein, est-ce que c'est juste?... Ceux qui étaient au Caire cet hiver, ils ont gagné de l'argent tout comme en France, en faisant des métiers; et nous, à Damiette, *on* crevait la misère...

C'était là le nouveau grief dont il était plein, sur lequel, de-

puis El Arych, il ne tarissait pas. A Damiette, en effet, hors les gibernes à ravauder et les bretelles de sac à recoudre, il n'avait pas trouvé l'emploi de ses talens de bourrelier. Dhersin, au contraire, — un camarade d'enfance, un pays, qui servait dans la batterie des obusiers, — Dhersin avait fait de gros profits au Caire en fabriquant des chaudrons pour un restaurateur français, en posant des alambics dans les laboratoires de l'Institut. M. Monge l'avait gratifié de deux cents livres métal, lesquelles, jointes à ses prises de bataille, lui faisaient une ceinture toute garnie d'or.

— Tous ces tas de mameluks de savans de malheur, conclut Lefelle, ils veulent la mort de la troupe, je te dis.

— Tape dessus, va, ne te gêne pas, répondit Labait, ils ont bon dos.

Et du doigt, il montra les ânes chargés d'outres et de couffins qui trottaient la tête basse, les oreilles ballantes, à la queue du bataillon.

Cette épithète de *savans* appliquée aux bourricots porteurs d'eau, c'était une plaisanterie qui courait l'armée depuis les premières étapes faites en terre d'Afrique : car on ne se lasse pas vite d'un mot drôle dans cette dure vie militaire, où les occasions de rire n'abondent pas.

— Peuh! reprit Lefelle, on pourrait bien les rentrer dans leur Institut. C'est fini, le désert. D'ici jusqu'à Constantinople, c'est tous pays où qu'il y a de l'eau.

— C'est pas la pluie qui manque, au moins, observa Jaillot. Et d'un mouvement de coudes, il haussa le havre-sac humide qui collait à son dos et tirait bas sa veste.

Les trois camarades regardèrent le ciel, supputant l'ondée possible. D'ordinaire, elles venaient du côté de la montagne, les nuées de l'orage, s'allongeaient par-dessus la plaine en grisaille menaçante, puis crevaient, pluie oblique et violente qui perçait, cinglait, éclaboussait. Les soirs, la brume s'élevait de la terre boueuse et refroidie; les nuages, vite reformés, remontaient vers ces montagnes magiques qu'ils ne pouvaient escalader : borne infranchissable qui fermait le ciel de Jérusalem et laissait languir la Ville Sainte en quelque région d'âpre soleil. Mais ce matin-là, on pouvait prédire l'accalmie, tant était fraîche, tant était gaie cette lueur matinale éparse sur toutes choses!

La colonne traversait une forêt d'arbres à fruits, percée de nombreuses clairières, parc naturel où les limoniers roses et les amandiers blancs alternaient en bosquets inégaux. La fleur des cédratiers était passée; elle se mourait dans l'herbe par jonchées violettes, tandis qu'aux branches un renflement visible à la base des pistils marquait déjà la place des fruits futurs. Et de tous ces

feuillages, de ces floraisons, émanait une printanière et délicate odeur que ces troupiers ne sentaient pas.

Entre deux masses verdoyantes, plus hautes et plus sombres, une échappée s'ouvrit, grandit; et tout à coup ce fut la plaine, blonde, ondulante, infinie. La route faisant là un coude, la tête de colonne piqua droit vers le soleil levant. Une rangée de saules marquait le cours du Nar-el-Ouageh; on s'en approcha, à travers des champs odorans, multicolores, de giroflées et de chardons. A deux lieues vers l'avant, une ville blanche exposait ses dômes et ses terrasses, que des palmiers empanachaient.

— Ça, c'est Ramleh, dit avec assurance Labait; nous y avons couché le 10.

Il ne négligeait pas une occasion de montrer l'exactitude de sa mémoire ou l'étendue de son savoir géographique. Son affirmation tomba dans le vide : que la ville se nommât d'un ou d'autre nom, la chose importait peu à Jaillot, gêné par son sac. Quant à Lefelle, il avait l'esprit ailleurs.

— On dirait que c'est aujourd'hui qu'on y va, observa-t-il.

— Où donc? reprit vivement Labait, qui le devinait.

— A Jérusalem.

Ce mot réveilla tout le monde dans les rangs voisins; un homme, qui marchait devant, fit volte-face; un autre, qui suivait, se rapprocha en allongeant le pas. Ils demandèrent :

— C'est-il vrai qu'on y va? Qui t'a dit qu'on y va?

— Personne... C'est moi qui me remémore : peut-être bien qu'on y va...

— Ce n'est pas tout d'y aller, dit Jaillot de sa voix lente, faut y entrer...

Il courait dans l'armée des récits fabuleux touchant les murailles de Jérusalem. D'après ces bruits, petit à petit, au long des étapes, Jaillot s'était fait de la ville une certaine image; il la voyait comme une forteresse hérissée de créneaux, de balcons, de mâchicoulis, sur les remparts de laquelle des Mameluks montaient une garde terrible, tandis qu'au dedans, devant des milliers de cierges, se célébrait une messe perpétuelle.

— Peuh! c'est une ville comme les autres. Avec une bonne pièce de 24, bien pointée...

S'aidant du geste pour achever d'exprimer son idée, Lefelle lança son poing comme un boulet de brèche dans l'estomac de Labait.

— Hein! ajouta-t-il, sur le pont de l'*Heureux*, c'est là qu'on la faisait la manœuvre d'artillerie!...

Durant la traversée de France en Égypte, on les avait occupés, en effet, les uns et les autres, au service des pièces de campagne.

De l'instruction reçue alors, et de quelques vagues renseignemens communiqués par Dhersin provenait le léger bagage balistique dont Lefelle faisait si volontiers montre, et dont il abusait pour raisonner avec tout venant sur les calibres, les munitions et le pointage.

Labait avait répondu d'un mouvement de tête et d'un clignement d'yeux... Oui, il se souvenait... Les 12 et les 8 amarrés au bastingage; les 16 et les 24 démontés, couchés sur des cales auprès des flasques de l'affût; et les roues, séparées du reste, suspendues aux vergues comme à la trésaille d'un chariot. Il y avait tant d'hommes et tant de choses, sur ce bateau : force était de démonter ce gros matériel et d'en loger une partie en l'air. Et la nuit, quand on se réveillait sur le pont, on voyait dans le ciel ces grandes cibles rondes et noires, autour desquelles les étoiles marquaient des milliers d'impacts constellés. La question de Lefelle lui remettant en mémoire toutes ces images, Labait se prit à réciter, d'un ton rapide et monotone, des fragmens de la théorie d'artillerie:

« Le premier servant de droite amène l'avant-train obliquement à droite, et tourne à gauche à quelques pas de la pièce. »

« Le canonnier de droite, le canonnier de gauche et le deuxième servant de droite donnent les leviers au deuxième servant de gauche, qui les place... »

— Dommage qu'il ait sauté, l'*Heureux!* dit Jaillot, pauvre de mémoire et que l'artillerie n'intéressait pas.

— Ce n'est pas l'*Heureux* qui a sauté, répliqua Lefelle; c'est le *Tonnant*...

On ne pouvait pas parler du désastre d'Aboukir, dans le rang, sans que des contestations s'élevassent au sujet des vaisseaux qui s'y étaient perdus. Chaque soldat niait la ruine du bateau sur lequel il avait navigué, le défendait contre la mort comme une chose très chère, et qui aurait eu un droit particulier de vivre, de par la grande place qu'elle tenait dans sa propre vie.

— C'est le *Tonnant*, capitaine du Petit-Thouars, un rude, un moustachu. Il avait les deux bras coupés par un boulet. « Ça ne fait rien, qu'il leur a dit, laissez-moi sur mon banc de quart. » Alors il a reçu un autre boulet qui lui a emporté les jambes. « Mettez-moi dans un tonneau de son, qu'il leur a dit, pour que mon sang ne coule pas trop fort. Je voudrais durer autant que mon bateau. » Pendant ce temps, l'*Heureux* s'est ensauvé; il est à Malte, l'*Heureux*...

Que l'*Heureux* fût à Malte, bien, Jaillot l'admettait. Mais il s'engagea dans un nouvel ordre d'idées : y avait-il, à La Valette, de quoi rapatrier tout le monde? Les pertes sur terre et sur mer

se compensaient-elles, en sorte que les débris de l'armée pussent retourner en France sur les débris de la flotte?

Cependant le narrateur s'était ému lui-même à raconter cette mort du capitaine du Petit-Thouars; il continua :

— L'amiral aussi a été coupé en deux. Comme ça, il ne s'est pas vu battu, il n'a pas vu son bateau tout brûlé. Mais c'est chagrinant pour madame l'Amirale...

Les tendres adieux de la citoyenne Brueys à son mari, devant Toulon, avaient eu pour témoin la flotte entière : la chaloupe qui portait au vaisseau-amiral cette belle jeune femme, puis qui la ramenait baignée de larmes, avait longé les flancs de l'*Heureux*. Lefelle avait été particulièrement attendri : non qu'il fût marié lui-même; mais, dans l'instant, il avait pensé à sa sœur Delphine, femme Tancoigne. Et, de nouveau, tandis que Jaillot continuait d'échafauder ses hypothèses et de combiner ses espérances, le frère se ressouvint de la sœur. Elle avait son enfant, à présent. Fille ou garçon? Un petit Félix? Une petite Félicie? Car c'était chose convenue que lui, l'oncle, serait parrain...

Il baissait la tête, perdu dans une mélancolie vague et qui ne trouvait pas d'expression, sentant pesantes sur lui l'absence des chères gens, la rigueur du métier, la tristesse de cette vie sauvage vécue si loin de la patrie. Jaillot, sa pipe éteinte au coin de la bouche, les yeux mi-clos, paraissait dormir. Labait, déluré, tête haute, son torse roulant sur ses hanches souples, vociférait ses commandemens :

« Pour mettre en batterie — embarrez! »

« La pièce — hors d'eau ! »

« Placez le chapiteau! »

Autour d'eux, des oliviers plantés en quinconce rampaient sur des vergers verts; leur toison grise s'interrompait de place en place par des prairies au fond desquelles fuyaient des troupeaux, chassés par des bergers à cheval. Le chemin, s'abîmant dans des ravines, s'effaçant dans des clairières rocailleuses, montrait assez qu'on approchait de la montagne. On parcourut quelque temps un sous-bois humide, jonché de feuilles pourries et molles, puis on attrapa un sentier qui se redressait au nord. Il fallut alors défiler entre des éboulis, escalader des contreforts, monter et descendre perpétuellement. Un allongement en résulta, qu'on dut regagner au pas de course dès que la voie se fut élargie. A peine était-on reformé qu'un nouvel à-coup se répercuta de la tête à la queue.

— Bon Dieu! On ne passera donc pas? grogna Labait.

— On va se battre, dit tranquillement Jaillot, qui devinait la bataille à la brusquerie de l'arrêt, et à la légère agitation qui se manifestait dans les premiers rangs.

En effet, des coups de feu et des commandemens s'entendirent vers l'avant.

On vit arriver au galop un officier d'état-major, figure rouge et colérique. Il criait de loin pour qu'on lui fît place.

« En colonne d'attaque, dit-il au colonel; votre demi-brigade à la droite, un de vos bataillons en flanc-garde, guide à gauche pour la marche. » Et il passa outre, laissant loin derrière lui son ordonnance qui s'efforçait de suivre et frappait avec une gaule son cheval boiteux.

La formation étant prise, la division marcha lentement de front et gagna encore quelques centaines de toises; arrivée au sommet d'une pente découverte, elle s'arrêta. L'armée eut alors devant elle, tout à la fois, l'objet et le champ du combat.

Des khans inégaux étaient groupés autour d'une villa très blanche, résidence de quelque riche propriétaire rural. Sur les terrasses, des Arabes grouillaient et brandissaient leurs armes; d'autres grappes humaines pendaient dans des palmiers d'où fusaient, par intervalles, des coups de feu. Devant les fermes, des partis de cavaliers se mouvaient, portant des étendards. L'aspect de toute cette foule était bigarré, changeant, hostile.

C'était trop, vingt fois, d'une division pour écraser ce peu de monde. A qui le tour? se demandait-on sur toute la ligne, et, sans plus se soucier de la réponse, les soldats s'asseyaient adossés aux arbres. Un escadron déboucha d'abord et chargea; il y eut un instant de mêlée; puis, l'élan français entraîna sur la pente adverse le noyau de la cavalerie ennemie qui, en lâchant pied, se désunit. Mais, reformée sans cesse par petits groupes, elle se relançait avec âpreté contre cette ligne qui la balayait, elle tentait de la rompre par de perçans chocs en retour. A la fin, décimée, elle disparut derrière des rideaux d'arbres, et l'écho répéta longuement le bruit fuyard de sa galopade.

Deux pièces, qu'on n'avait pas démasquées, tirèrent depuis la lisière du bois et défoncèrent un mur. Toutes les terrasses se vidèrent alors, et l'on vit s'assembler devant le village un peuple suppliant de femmes et de vieillards. En même temps, deux bataillons marchaient à l'assaut, sans tirer, l'arme au bras: car c'était la consigne et l'usage, dans la division Kléber, d'éviter le meurtre inutile. Quelques prisonniers, arrangés en une chaîne, furent jetés au milieu des rangs. Une section de sapeurs reconnut les bâtimens; puis, le commandement: *En avant!* s'entendit sur tout le front. La place était nettoyée, on reprenait la marche.

Par un acte d'initiative dont il fut blâmé ensuite, le colonel de la 25e s'avançait vers la position, jaloux d'y prendre pied le premier. C'était un homme très bon, aimant le soldat, et qui comp-

tait trouver là, pour sa troupe, des vivres et des boissons. Déjà, son régiment était répandu dans les jardins contigus aux habitations. Malgré les cris des officiers, les rangs se rompaient, quand tout à coup, de la grande villa blanche qui semblait désertée et morte partirent des coups de feu qui couchèrent plusieurs grenadiers autour de Lefelle.

En quel coin de la maison les mécréans s'étaient-ils cachés, c'est ce que personne ne put jamais comprendre. L'officier du génie qui avait fait la reconnaissance, mis ensuite aux arrêts par le général en chef, soutint qu'il avait laissé la maison vide, et que le défenseur avait dû rentrer par derrière, alors que le village était déjà occupé. Quoi qu'il en fût, son nombre était imposant et sa défense redoutable. Il fallut lutter de bas en haut dans un escalier étroit, obscur, dont les marches descellées et lancées comme des projectiles dégringolaient en avalanches. Quelques-uns, ayant gravi jusqu'à l'obstacle, eurent leurs baïonnettes happées par des mains forcenées; tirés dans le guêpier, ils y périrent, et, massacrés, retombèrent bientôt par les fenêtres. Lefelle, étant du cordon établi pour cerner la maison, tirait aux têtes qui se montraient par les ouvertures.

Le bruit de la lutte intérieure décroissait, et même, quelques-uns ressortaient déjà, l'arme en bandoulière, les mains pleines de butin, quand une forme blanche se montra encore sur la terrasse et, tournant le dos à Lefelle, vagua de droite et de gauche, inquiètement. Un coup de feu détona vers elle, venant de l'autre côté du bâtiment: et cette forme rétrograda, un bras levé au ciel. Qu'était-ce que ce paquet de linge? Un vieux cheik, sans doute, occupé à supplier Allah. Lefelle tira à son tour. Circonstance particulière, son fusil rata. Il se souvint dans la suite de cet incident; mais à cet instant, il se contenta de jurer contre les artificiers du parc et de souhaiter qu'ils eussent dans le ventre leurs damnées cartouches chargées à sable. Il épingla réglementairement, remit de la poudre, et fit feu de nouveau. Cette fois, le corps s'effondra, mais avec résistance et progressivement, comme cherchant à se reprendre et choisissant une manière de tomber.

— Drôle d'affaire, dit le grenadier. Ce n'est pas une femme, au moins?

Il avait une répugnance naturelle à tuer les femmes, et se souvenait encore avec dégoût d'une vieille qu'il avait éventrée par mégarde, à l'assaut de Gaza. Mais non, une femme serait sortie avant la bataille, une femme serait restée cachée jusqu'à la fin. Pourtant, il ne chargea plus. L'escalier étant déblayé, il monta le premier sur la maison.

Le corps gisait sur le tapis d'aloès largement imbu de son

sang; tombé en avant, et le visage à terre, il montrait, déployé dans un geste éperdu, un beau bras annelé d'or. Ni le costume splendide de cette femme, tout de soie blanche et de brocart, ni ses chaussures lamées d'argent n'attirèrent les yeux de Lefelle, car, à côté d'elle, un autre corps gisait, vivant celui-là; et c'était son nourrisson qu'elle avait posé à terre, tandis qu'en tombant, elle luttait pour ne pas tomber. Réveillé, souriant, sentant peser sur lui cette main familière, le petit être s'agitait, exerçait ses jambes nues, frappait rythmiquement ce bras qui s'étendait vers lui, et qui, jusque dans la mort, le protégeait. Lefelle regarda cette horrible scène de l'enfant qui jouait avec la mère expirée; puis, avec hébétude, il contempla son fusil d'où la balle, rétive à sortir, était à la fin sortie meurtrière.

— C'est malheureux tout de même, dit-il.

Et il se gratta la tête, et il se souvint encore de Delphine. Car, qu'aurait dit Tancoigne si un Mameluk était venu lui tuer sa femme, et l'avait laissé là tout seul avec un *petit* pas encore sevré? Il posa son arme à terre, s'approcha de l'enfant, et, dérangeant avec douceur la main de la morte, il le dégagea pour jamais de l'étreinte maternelle. Puis il l'assit sur son genou pour le mieux voir. C'était un garçon, de l'âge que pouvait avoir son filleul, justement, et gras, et rose. Ouvrant tout grands ses yeux confians, il souriait. S'il avait pleuré, Lefelle l'aurait sans doute jeté par-dessus bord, pour en finir: mais il souriait, et c'est pourquoi cet enfant vécut. Perplexe, le grenadier vint regarder par la fente du moucharaby et vit cette campagne où la colonne continuait à s'écouler, laissant le vide derrière elle; il entendit, du côté de la cour, le bruit finissant de la tuerie: et percevant la mort de toutes parts, il posa à haute voix cette question que les morts seuls entendirent :

— Alors, il va périr, l'enfant?

II

Le butin de Jaillot et celui de Labait étaient minces, car l'un ne rapportait qu'un poulet dont le cou tordu, la tête ballante pendaient sous la pattelette de son sac; l'autre un fromage incomplètement égoutté qu'il avait versé tout droit de l'éclisse dans son mouchoir. Aussi, leur joie fut-elle grande quand Lefelle rejoignit à son tour, portant sur son bras, avec précaution, un paquet enveloppé d'un burnous blanc.

Ils demandèrent :

— Est-ce un cabri?

— Est-ce un petit cochon?

— Non, répondit-il, ça ne se mange pas.

Il défit l'enveloppe avec précaution et leur montra l'enfant appuyé contre lui, endormi par la cadence de sa marche.

— L'éveille pas, Jaillot... Il pleurerait. J'y ai tué sa mère, à c'te petiot.

— Ah! fit simplement Jaillot, qui, sans désirer un compte rendu plus explicite, continuait à examiner curieusement le petit être comme il eût fait d'un animal rare, joli, inoffensif.

— Tu aurais bien dû le tuer tout de suite, lui aussi, dit Labait, après réflexion.

— Tu penses?... Eh bien! essaye donc de le tuer, toi, pour voir.

— Oh! moi, c'est différent.

— Pourquoi c'est-il différent?

— Parce que c'est pas moi qui y ai tué sa mère.

— Eh bien, alors, si c'est pas toi?

Par ce dialogue, incompréhensible quant aux mots, mais que leurs gestes élucidaient, l'un voulait dire : Tu es incompétent; tu n'as jamais vu ce tableau, d'une femme qu'on a tuée et d'un enfant qui joue à côté d'elle. Et l'autre : C'est à celui qui a commencé la tuerie de la finir. Mais Jaillot, très absorbé, ses deux mains sur ses genoux, s'était approché davantage; il toucha doucement la joue du nourrisson, puis, surpris par la mollesse de cette chair, il pressa un peu du doigt. Le marmot s'éveilla, sourit, s'étira, bâilla en ouvrant toute grande sa bouche où se voyaient déjà des dents. A la fin, il se frotta de la joue et des lèvres contre la veste de Lefelle.

— Regarde donc! regarde donc! dit Jaillot qui se pâmait d'aise. Il cherche le sein!

— C'est malheureux que je n'aie pas de quoi, dit Lefelle, un peu penaud.

Il posa son fardeau dans l'herbe avec brusquerie et se croisa les bras. Interrogeant ses camarades du regard il leur demandait : Que faire?

Labait ne répondit pas : il avait donné son avis, il ne voulait pas se répéter.

— Si je savais qu'on aurait le temps de faire du feu, opina Jaillot, je mettrais mon poulet à la broche.

— Et après? Quand il serait cuit? répliqua Labait, qui haussait les épaules.

— Après? Je ferais sucer une patte au petit.

— Une patte de poulet? A un petit de six mois?

— A un petit d'un an et demi, oui! Bien sûr qu'il a déjà mangé de la viande, celui-là, puisqu'il a des dents. C'est la viande qui fait pousser les dents.

Lefelle, jugeant leur discussion inutile, les ramena au fait.

— Tout cela ne prouve pas s'il faut l'emporter ou s'il faut le laisser périr, dit-il.

— Fais ce que tu veux. Mais si tu le laisses, moi je le prends, répondit Jaillot. Quoi? un asticot comme ça, ça pèse-t-il seize livres, seize livres et demie?...

Délibérant déjà s'il le porterait dans les bras ou s'il l'assoirait sur son sac, à côté de son poulet, le vieux l'avait saisi à deux mains et le soupesait en le balançant.

Dès qu'il l'eut reposé à terre, l'enfant se roula dans l'herbe, cherchant autour de lui; puis il commença à pleurer et à se débattre, en plein désespoir d'inconscience et d'animalité.

Ils l'entouraient, debout, appuyés sur leurs armes; Labait, goguenard, avec un air de dire : Vous voyez bien, rien à faire, finissons-en tout de suite; Lefelle, partagé entre son mécontentement propre et sa pitié pour l'orphelin; Jaillot, riant d'un large rire qui découvrait sa denture ébréchée, et disant :

— Les petits enfans, c'est comme les petits oiseaux... Leur faut la mère.

III

Il leur parut, par la marche de l'après-midi, qu'on n'allait plus à Jérusalem et qu'on reprenait la route de Constantinople. Ils tendirent un temps l'échine sous l'ondée inévitable; mais l'enfant, bien à l'abri sous le burnous, suçait paisiblement un brin de biscuit et se taisait, sentant rayonner sur lui cette chaleur humaine qui est en effet au nourrisson ce que la tiédeur du nid est à l'oiseau. Ses petites mains longeaient les bretelles du sac, tâtaient les boutons de la veste, et Lefelle riait de ces doux chatouillemens qu'il prenait pour des caresses.

Pendant que les autres s'installaient au camp, il se hâta d'en sortir; il passa effrontément devant le poste, se disant planton du colonel. Puis à travers une lande inculte et dont les ronces le déchiraient, il se dirigea vers une petite lumière, vers une fumée verticale, qui signalaient une chaumière basse, confondue avec les ombres du sol.

C'était son habitude, chaque fois qu'il allait seul ainsi, le soir, de se rêver en France, marchant sur la terre française, vers un lieu français; il prolongeait cette hallucination aussi longtemps qu'un objet rencontré, qu'une voix entendue ne le rappelait pas à la réalité. Il songeait donc qu'il sortait du village et qu'il allait à la ferme de la mère Ouvrard chercher du lait pour son neveu. Déjà la cabane, chétive et plate, se dessinait devant lui...

— Mon Dieu, comme elle a rapetissé, votre ferme, mère Ouvrard.

— C'est toi qui as grandi, mon garçon.

— Et vous, vous avez vieilli, mère Ouvrard... Auriez-vous par hasard un demi-setier de lait pour mon neveu?

— Tout à l'heure, mon garçon, on va tirer la vache... Ça n'est pas qu'il soit malade, au moins, ton neveu?

Lefelle regarda autour de lui et perçut la nuit froide, embaumée, orientale. Non, il fallait l'espérer, l'enfant n'était pas malade; et pourtant comment le savoir, si loin du pays? Il poussa un soupir, et, se courbant sous le porche bas, entrant sans crier gare, il se vit devant une vieille plus ridée mille fois et plus sale que la mère Ouvrard.

— Eh! la mère aux punaises! dit-il, as-tu du lait dans ta boutique à scorpions?

Comme elle ne comprenait pas, il lui fit une mimique très indécente, agitant les lèvres d'un mouvement goulu, en même temps qu'il la touchait à la poitrine. Elle nia alors, mais avec trop de mots et de gestes, en clignotant des yeux menteurs.

— Attends un peu, madame la marquise. On va voir dans ton butin.

Il bouscula tout, se hissant à la force des poignets pour inspecter une planche trop haute, plongeant jusqu'à mi-corps dans la huche.

Rien nulle part. Il se fâcha.

— Vieille p...! puisque je te dis que c'est pour nourrir un petit de ton pays de malheur...

Il leva le poing sur elle. Elle se mit à genoux, et, fermant les yeux, attendit le coup. Il se contint.

— Tu as de la chance de m'avoir rencontré un jour comme aujourd'hui, dit-il. — Et il sortit. Mais ne se résignant pas à rentrer les mains vides, il fit le tour de la maison et rôda dans le jardin. Il vit alors, du côté opposé à celui par lequel il était venu, un appentis couvert de roseaux, dont les murs clayonnés laissaient transparaître les restes du jour. Une forte odeur caprique, délicieuse aux narines du grenadier, s'exhalait de là.

— Oh! oh! fit-il, v'là du nouveau, mon général!

Il battit le briquet et vit, en agitant circulairement la mèche, deux chèvres blanches qui s'interrompaient de manger et tournaient la tête vers lui. Il saisit l'une par les pattes de derrière, puis par le ventre, et la maintint à bras-le-corps tandis qu'en tâtonnant, il coupait le licol. L'ayant tirée dehors et fortement entravée, il la jeta en travers sur ses épaules, sans prendre garde aux coups de tête qu'elle donnait dans le vide, et sans s'at-

tendrir aux larmes que versait la vieille, sortie à point pour voir ce désastre.

La nuit était tout à fait tombée. Au sommet de la côte, les feux des cuisines, derrière qui passaient par momens des silhouettes rouges, vite éteintes dans l'ombre environnante, marquaient le front de bandière et jalonnaient la direction du retour.

— La mère Ouvrard m'a donné une bonne boîte au lait, dit à haute voix Lefelle, en palpant d'une main ce pis gonflé qui ballottait sur sa poitrine.

— Maintenant, reprit-il, j'ai de quoi... et il éclata de rire dans cette solitude.

La chèvre tressaillit et bêla; puis, elle revint à cette attitude passive qui la laissait onduler de tout son corps à chaque pas du grenadier.

Assis à la turque, l'un en face de l'autre, Labait et Jaillot raclaient silencieusement des os avec leurs couteaux; ils étaient au bout de leur ration, mais non pas de leur appétit; pourtant, aucun d'eux ne songeait à toucher la part de Lefelle, mise de côté et bien au chaud.

— Eh! cria Jaillot radieux, dès qu'il eut reconnu dans l'ombre le pas de Lefelle. L'enfant de troupe en a mangé!...

— De quoi?

— Du poulet...

Une chose plus étonnante encore fut la façon dont l'enfant de troupe se comporta avec la chèvre. Ils le couchèrent au-dessous d'elle : aussitôt, il téta avec un bruit de lèvres doux et régulier; en même temps, il palpait le pis d'un tâtonnement de mains déconcerté qui voulait explorer, qui cherchait à reconnaître cette mamelle étrange et verticale.

— Lâche donc, pour voir s'il se tiendra, proposa Labait. — Et, Lefelle cessant de le soutenir, l'enfant demeura suspendu dans un roide effort, ses doigts plongés dans le vaisseau distendu que sa bouche épuisait.

— Il a envie de vivre, dit gravement Labait. — Et tous trois firent silence autour de lui, jusqu'à ce qu'il se détachât et tombât, les lèvres grasses, les yeux incertains.

On tira quelques gouttes de lait dans un gobelet, pour goûter. Car cette chèvre était différente de celles de France par ses oreilles tombantes, par son corps trapu, par son poil très rude et très long. Il était à craindre que son lait ne fût quelque drogue malsaine, ou de l'eau seulement blanchâtre et sucrée, une frelature de lait.

— Fameux! dit Jaillot, qui, sa pipe déboutée d'entre ses dents, s'étonnait de cette saveur lactée mêlée dans sa bouche au

relief âcre du rogomme. On va pouvoir faire du café au lait...

Dans cette espérance, il se coucha et s'endormit, enveloppé d'un châle qu'il nouait autour de sa taille, à la Marie-Antoinette. Labait, recroquevillé sur lui-même, les lèvres serrées, tous ses traits plissés dans une expression méchante, ronronnait à petit bruit. Tous deux étendaient leurs jambes vers un feu doux où brûlait un olivier, cendre par un bout, et feuillage par l'autre. Lefelle veillait aux habits, qui n'étaient pas encore entièrement séchés, poussait du pied dans le brasier le tronc de l'arbre. A la fin, il s'allongea à son tour dans son manteau, et mit l'enfant contre lui, sous son bras. Mais il ne pouvait pas s'endormir, il avait le sang trop échauffé.

Jamais il ne s'était senti si loin de France, jamais il n'avait tant éprouvé, ni si vivement souffert, le souci et le doute d'y revenir un jour,

Car, était-ce bien vrai, ce bruit répandu depuis quelque temps dans l'armée, qu'on allait rentrer au pays en passant par Constantinople? N'était-on plus en guerre avec l'Autriche? L'Autriche, — la chose était avérée, — se trouvait sur ce chemin de retour. Ou bien, ferait-on demi-tour vers l'Égypte, en rappelant les bateaux embossés devant Malte? Et alors, comment rattraper ces pays-là, Alexandrie, Damiette, sans courir risque de mourir de soif? Mettrait-on des djermes sur le Jourdain, comme autrefois sur le Nil, et ferait-on en bateau tout ou partie de cette contremarche? Peut-être le Jourdain passait-il à Suez? Bonaparte avait dû examiner cela sur des cartes... Et poursuivant ainsi sa méditation, multipliant les hypothèses, il se perdait dans le dédale de sa propre ignorance, il se heurtait de toutes parts à des milliers de possibles dont les causes lui échappaient.

Puis, il se lassa de cet avenir plein de doutes et préféra se ressouvenir.

Il avait été si gai, le départ de France! si gaie la fuite vers cet Orient inconnu d'où l'on espérait rapporter de l'or! L'escadre était développée sur toute la mer; peu à peu les côtes de Provence s'effaçaient sous l'eau, dans le crépuscule. Puis, la marche ailée et propice, l'éclatant soleil, le jeu des signaux déployés au sommet des mâts, les manœuvres qui suivaient ces ordres symboliques et muets, soit qu'il s'agît de renforcer une aile en arrivant par le travers de quelque côte, soit qu'on donnât le branle-bas à propos d'un navire aperçu.

L'*Heureux* marchait en queue, ayant peine à se charrier sur ses toiles; mais, de ce poste d'arrière-garde, on voyait mieux les deux cents voiles déployées et penchantes qui se pourchassaient sans jamais s'atteindre, on entendait mieux, le soir, les airs que

les musiques jouaient sur tous les ponts. Puis, la Sicile évitée, Malte prise, la campagne explorée tout autour de la ville. Drôle de pays : tout le monde y était curé. Et des oranges délicieuses y poussaient comme les pommes en France. Ah! les bons fruits! Et quelles provisions on en avait faites! Ne sachant où les mettre, on en avait bourré l'âme des canons. Sans recevoir une goutte de pluie, sans brûler une amorce, on arriva devant Alexandrie; Nelson, qui rôdait par là, n'avait pu attraper Bonaparte, plus malin que lui. Mais, pour débarquer, on n'y voyait pas; les barques, toutes pleines de monde, s'appelaient dans la nuit, se réglaient aux cris pour atteindre à la côte. C'est là que Boulachin tomba dans l'eau et perdit son fusil; Jean-Marie Tassart se noya. On commençait à s'inquiéter, dans le bataillon. Mais une grande machine noire dépassa les chaloupes; quelqu'un dit que c'était la galère du général en chef; et, dans l'instant où Bonaparte mettait le pied sur la terre d'Afrique, la lune se leva, comme s'il l'avait commandée de service, elle aussi. Il y eut rassemblement, alignement; le Petit Caporal passa la revue lui-même; sa silhouette mince et son ombre se hâtèrent tout le long du front, sur la dune. Il voulait leur dire à tous : Je suis là. Dès lors, tout alla bien. Le général de division mena lui-même son monde à l'assaut; il était au pied de la brèche, et, tournant sa bonne figure vers ses grenadiers, il leur disait : « Allons, mes lapins! Allons! » Tout à coup, il tomba, frappé à la tête; alors, ses lapins se firent lions et lui prirent la ville. Après quoi, on marcha sur Damanhour. Pas de route, mais une traînée dans les sables tracée par des pas et jalonnée par des cadavres; pas de route, pas d'abri, pas de pain, ces ânes de savans ayant pris plaisir à perdre Bonaparte dans le désert. A Damanhour il fallut donner les douze boutons de l'habit pour payer un verre d'eau. Au delà, le soleil plus âpre encore, la contrée plus dangereuse : quiconque s'arrêtait ne rejoignait plus, percé par le couteau de suiveurs invisibles, tombé dans cette mort qu'on sentait béante de toutes parts autour de l'armée. Puis, le mirage, toujours ce même mirage d'une eau abondante qui eût couvert la plaine; car la plaine n'était plus qu'eau, et il y avait une île, entourée d'eau comme sont les vraies îles, avec un village qui se répétait dans l'eau. On avançait, et le détroit qui séparait encore de ce paradis s'amincissait, s'évanouissait. Il suffisait de quelques pas, de quelques douloureux pas pour que tout fût effacé; on marchait sur un sol de sable, vers un horizon de sable; on retombait dans des silences désespérés et dans des rêves obsédans; on redevenait troupeau de bêtes ardentes, en désir de boisson. Les uns déliraient tout haut et nommaient l'objet de leur désir : « Une bonne soupe à l'oignon... un petit pichet de

cidre ; » les autres songeaient à la bière mousseuse dans les brocs, au vin fluide et clair coulant des bouteilles, au jus des fruits dégouttant des pressoirs, à l'eau pure enfin, à l'eau liquide et fuyante, à l'eau publique où les bestiaux de France vont s'abreuver. On atteignit le Nil; on se jeta dans le Nil; on but dans le Nil comme des chevaux : ceux qui sont morts de la colique ce jour-là n'ont plus souffert ensuite. Dès lors, on ne quitta plus le fleuve; non, pas une force humaine n'aurait pu faire qu'on le quittât; on le remontait doucement, par des marches de nuit et du matin, à travers les champs de pastèques. Là, parmi le feuillage, des cadavres couchés sur le ventre alternaient avec les fruits; et c'étaient des corps français, nus, tronqués et violés. Rien pour se nourrir : Bonaparte avait beau dire qu'on mangerait bientôt du pain, que les moulins étaient tout près, qu'on allait les voir; en attendant, on faisait de la soupe au blé; on mangeait les grains qu'on broyait entre des cailloux. Un matin, Jaillot se réveilla aveugle, frappé de cette ophtalmie qui ravageait aussi l'armée; et Labait le remorqua accroché aux basques de son habit. C'étaient entre eux des disputes : « Tu sais, vieux, je veux bien te conduire, mais je veux pas te traîner. — Te fâche pas, François, répondait l'autre humblement, un qui ne voit point ne peut pas aller aussi vite qu'un qui voit... » On se battit à Chebreiss, on se battit aux Pyramides. On y fit de belles prises; on ramassait des étriers d'argent, des housses brodées d'or, des fourreaux de sabre incrustés de pierreries, et tous les cadavres portaient de l'or dans leurs coiffures, entre la calotte de drap et la calotte de soie. La soirée se passa à troquer des objets, à s'inviter, à riboter. Puis on remonta plus avant, le long du Nil souillé, pestilent, dont les eaux lentes charriaient des cadavres gonflés et colossaux. Dans ces terres gercées et cuites, on risquait à chaque pas de gagner une entorse. Les bons jours du Caire passèrent vite; les longs mauvais mois de Damiette suivirent; et voilà qu'à l'hiver oisif succédaient le printemps laborieux, de nouvelles batailles, de nouvelles misères, la sécheresse devant El Arych, la famine devant Gaza.

Bien malin qui dirait ce qu'il allait advenir de lui, Félix Lefelle, et de cet enfant qu'il avait ramassé! Pourtant ce petit corps étendu à sa gauche lui faisait une douce chaleur autour du cœur. Attentif à ne pas le froisser, il se leva, et sous la clarté mourante du brasier, le regarda dormir son insoucieux et profond sommeil. Puis, comme personne ne le voyait, il baisa sa joue rebondie et brune aussi tendrement que s'il avait embrassé son propre filleul. S'allongeant de nouveau, il posa la tête sur son havresac, poussa un soupir, et s'endormit.

IV

Quatre jours après, la division se trouva réunie dans Meski au reste de l'armée. Là, on apprit tous les ravages que la peste avait faits dans Jaffa, et Lefelle, qui ne parvenait pas à découvrir Dhersin, s'alarma, pensa qu'il avait dû demeurer à l'arrière où il agonisait sans doute, étreint par l'affreux mal. Mais un servant de la batterie des obusiers, rencontré après la soupe du soir, le rassura. Dhersin était simplement en prison, ayant eu le malheur d'être de garde auprès d'une forge, une nuit où les chevaux avaient été volés par des Arabes tout nus, frottés d'huile, insaisissables.

Le lendemain, on reprit la route. L'équipage de Lefelle s'était augmenté d'un âne, acheté par troc au prix d'une paire de souliers. On se battit à Kerkoum et l'on se battit à Haïfa; puis on fut au bord de la mer, sous une grande forteresse qui s'appelait le Mont Carmel. C'est là qu'on vit pour la première fois les deux bateaux anglais embossés dans la baie, ces chiens de bateaux qu'on devait assez revoir dans la suite, montant devant Saint-Jean-d'Acre leur infatigable faction. La pente de la montagne était couverte de fleurs. Lefelle, en s'y promenant, fit un gros bouquet. Or, on était aux environs de la Saint-Joseph. Quel dommage que Joseph Dhersin fût en prison! L'occasion eût été bonne de lui souhaiter sa fête.

On passa deux rivières sur des ponts de chevalets, on se déploya en vue de la ville, et l'on s'établit sur une montagne dans un camp abondant en blé, en herbe, en bois et en eau, dans un excellent camp d'où l'on voyait évoluer la division Reynier, chargée d'investir Acre, blindée de murs, hérissée de tours, tendant sur le ciel la longue arête de son escarpe, bornant l'horizon du côté de la mer : un rude morceau à enlever... Mais ça, c'était l'affaire des sapeurs.

Bien sûr, on allait être chagriné de service devant cette place. Les bruits du camp rapportaient déjà qu'on ferait corvée du côté de la montagne pour couper des routes et coucher des abatis. Pourtant, l'ouverture de la tranchée fut faite encore par ceux de Reynier; on eut un deuxième jour de repos. Jaillot restant au camp pour se raccommoder, Lefelle descendit avec Labait; l'un voulait voir la besogne du siège, l'autre chercher de nouveau Dhersin.

A côté de la batterie de brèche, on en construisait une autre, destinée aux obusiers. Les canonniers dressaient les plates-formes; les auxiliaires d'infanterie pelletaient et damaient la terre. Ils étaient gardés par un cordon de sentinelles; mais en s'approchant d'un chantier, sans avoir l'air, Lefelle causa avec un piocheur,

par-dessus la baïonnette du factionnaire. Il apprit ainsi que son camarade était sorti de prison; il travaillait maintenant au parc d'artillerie. Il y forgeait des attirails pour une caronade anglaise prise sur un bateau, à laquelle on arrangeait un affût.

Le tir reprit avec violence dans la batterie voisine, la conversation devint impossible.

— Jamais ils ne feront brèche avec du 12, dit Lefelle à Labait, en s'en allant.

A ce moment, une corvée qui portait des gargousses sur une civière passa, conduite par un sergent.

— Pourquoi ne tire-t-on pas le 24 ? demanda Labait au sous-officier.

— Pas de boulets..., répondit laconiquement cet homme, sorte de sauvage hirsute et noir, son bonnet sur l'oreille.

Des fusiliers de la 2e légère traînaient de ce côté; ils complétèrent l'explication. Pas de boulets de 24, en effet, ni de 32; mais un ordre du général commandant l'artillerie prescrivait de ramasser ceux qui pourraient être lancés par les canons anglais et de les apporter au parc, où le mécanicien les paierait cinq sous la pièce. Par malheur, tout ce qui avait été tiré dans la nuit et dans la matinée, était depuis longtemps récolté, payé, engerbé.

— Il faut forcer l'Anglais à tirer, dit Labait. Allons voir sur le bord de l'eau. Venez! venez! Je m'en charge, moi, de le faire tirer!

Il avait tout à coup une idée qu'il ne disait pas encore, mais dont la conception soudaine mettait sur sa face intelligente une rougeur de joie et d'orgueil.

Ils allèrent en effet vers la plage, grossis sur leur route par d'autres désœuvrés. Au passage, ils prirent des outils dans un bout de tranchée qui n'était pas gardé. On devina alors l'idée de Labait : simuler la construction de quelque travail, contre lequel l'Anglais dépenserait ses boulets. Arrivé à quatre cents toises du bord, il arrêta sa troupe et l'aligna, comme s'il y avait eu là, dans le sable, un tracé le long duquel il eût fallu s'enfoncer.

— Allez! marchez! criait-il. Aux saucissons! aux fascines! aux gabions!

Ils entamèrent avec ardeur leur œuvre imaginaire, faisant force gestes et nulle besogne. Labait, monté sur un tertre, dans la pose d'un général qui regarde à sa longue-vue, braquait un morceau de bois vers les navires : on vit alors l'un d'eux lever l'ancre en déployant ses toiles, et s'approcher de la côte à toute allure, comme un cygne en colère qui ébourifferait ses plumes.

— Ils me prennent pour Bonaparte, dit Labait, au comble de l'orgueil.

La bordée éclata, les boulets ricochèrent; toute l'équipe, débandée, bondit à leur poursuite.

— Eh! là! attendez donc mon commandement! criait le meneur à sa troupe. Il hésita, puis se mit lui-même à courir : du train dont ils y allaient, les drôles, il ne resterait bientôt rien pour lui, le général en chef! L'Anglais, croyant sans doute à une retraite, redoubla sa salve; celle-ci fut plus longue et faillit profiter à des promeneurs qui arrivaient en flânant, au bruit de la canonnade. Mais Labait établit avec autorité son droit de possession. Tout son monde se rassembla autour de lui; quand les boulets furent refroidis, il les fit charger sur les épaules. Il mena son détachement en bon ordre jusqu'au parc, qui était aux Tombeaux, à mi-distance entre la ville et le Mont-Turon.

Ils allaient y arriver, quand un homme vint par leur travers, tout essoufflé, la mine colère, un licol à la main. Et c'était Dhersin, facilement reconnaissable de loin à son tablier de cuir, à sa stature ramassée, à ses gros bras sur lesquels les manches retroussées laissaient voir des tatouages.

— Eh! Joseph, cria Lefelle, te voilà bien pressé de courir!...

— Tiens, Félix! Tu t'es donc fait marchand de boulets, toi?...

Il rit et s'arrêta, les poings sur les hanches, en humeur de causer; mais il fut pris tout aussitôt d'un souvenir, sa mine se rembrunit.

— T'as pas vu mon *chevaux?* demanda-t-il. Il s'est ensauvé. Il veut peut-être bien me faire coucher en prison, la sale bête. C'est la troisième fois d'aujourd'hui qu'il faut que j'aille après, c'est-il pas malheureux?

Et sans en dire davantage, il s'éloigna, il disparut derrière une butte. Longtemps, on vit par-dessus l'obstacle son buste osciller suivant la cadence de sa course et les dénivellations du terrain. En s'approchant de son cheval qui paissait tranquillement, il ralentit le pas, et s'avança les mains étendues, avec des paroles flatteuses. La bête le laissa d'abord venir, puis repartit subitement au galop, en ruant sur chaque foulée. Lefelle, insensible à la drôlerie de cette scène, n'en voyait que le contretemps et l'ennui : c'était donc un sort, il ne pourrait plus jamais causer avec Dhersin?

V

Le général Junot partit pour la montagne avec un détachement d'élite : 150 grenadiers de la 25e, 150 carabiniers de la 2e, et 100 chevaux que commandait Duvivier. Jaillot marchait. En

pareil cas, on l'emmenait toujours, lui, le vieux serviteur du roi, de la République et de Bonaparte, l'échappé de toutes les bagarres, depuis Jemmapes jusqu'à Lodi. Les autres restèrent au camp, oisifs et mécontens des lenteurs du siège.

Une fois, ils pensèrent qu'on allait en finir. Les 12 venaient d'ouvrir la brèche, la contrescarpe était ruinée, versée dans le fossé, toutes les troupes commandées et rassemblées. La musique jouait derrière l'aqueduc. On attendit deux heures entre les tombeaux et les citernes. Puis, le contre-ordre vint, on fit demi-tour... Il fallait croire que ça n'avait pas réussi, à l'avant. Mais à toutes ces tergiversations, à ces contremarches, on ne reconnaissait plus Bonaparte. Et maintenant, il y avait un sort dessus cette ville, une impossibilité d'entrer par cette brèche. Kléber l'avait bien prédit. C'est qu'il n'aimait pas les brèches, lui, le père Kléber, à moins qu'il ne pût prendre pied sur elles aussitôt qu'ouvertes. Il disait encore qu'on avait là une gueule béante par laquelle toute l'armée passerait petit à petit, et tomberait dans l'estomac du Turc. Ces propos, on ne sait comment, avaient filtré jusqu'au soldat qui les développait à sa manière et en tirait ses conclusions propres, toutes défavorables au général en chef.

En revanche, les chrétiens venus de la montagne et qui vaguaient librement dans le camp ne tarissaient pas d'éloges sur Bonaparte. C'étaient des gens doux qui s'abouchaient volontiers avec les troupiers, les appelaient leurs frères, faisaient sur eux des signes de croix, abondaient en caresses et en présens. Mais ils ne pouvaient se faire entendre que par des drogmans, et leur verbiage religieux assommait à la longue : « Bonaparte était semblable à Samson qui avait déposé les portes de Gaza sur la montagne. Il emporterait celles d'Acre au sommet du mont Turon. »

Ces bêtises-là n'intéressaient pas Lefelle, occupé à remettre son bagage en ordre. Il s'était tressé une corbeille qu'il doubla ensuite avec du cuir; puis, il la munit d'une sangle mesurée sur le ventre de l'âne et propre à être bouclée autour du bât. Il fit encore un maillot de cuir, fermé en bas par des boucleteaux, en haut par des lacets. Tandis qu'il travaillait, l'enfant, couché sous un dais que portaient des baïonnettes, jouait avec des morceaux de bois; la chèvre, autour d'un piquet, broutait. Et le grenadier réfléchissait... Comment la bique, qui ne mangeait que des broutilles de ronces et de mauvais feuillages, pouvait-elle en fabriquer du lait? Et comment l'enfant, si petit, si tendre et si nu pourrait-il supporter tout ce qu'il faut souffrir avant d'atteindre à l'âge d'homme? Ses mains deviendraient donc de vraies mains,

ayant des poils et des cals, capables de tenir un outil? Grands mystères au delà desquels l'espérance nous emporte d'ordinaire, et que le soldat, méfiant dans l'avenir, ne savait comment résoudre.

Peut-être une de ces femmes chrétiennes, qui vendaient leurs denrées dans le camp, aurait-elle consenti à adopter le marmot? Il l'offrit à plusieurs d'entre elles : elles riaient d'abord, croyant à une plaisanterie. Il insistait; alors, elles demandaient des sommes. Et elles le regardaient avec des yeux étranges, et peu sûrs; des yeux asiatiques habitués à un autre soleil, à d'autres hommes et à d'autres façons.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de mauvaises nouvelles du détachement Junot. On sut que ces 450 hommes, surpris par 3000 Mameluks, en avaient héroïquement soutenu la charge. Cette affaire laborieuse, dont les obscurs acteurs n'ont sans doute jamais connu le nom, fut débattue dans la plaine d'Esdrelon; elle s'appelle dans les histoires le combat de Loubi. L'émotion de Bonaparte fut grande, dit-on, au récit de ce qu'avaient fait ces braves; il se repentit du moins de les avoir aventurés, car il se résolut sur-le-champ à leur envoyer Kléber.

On allait donc à Nazareth! La circonstance était favorable pour se défaire du marmot, car sûrement, là-bas, on trouverait des maisons religieuses, des hospices et des asiles à foison, entre lesquels on pourrait choisir. L'étape fut de huit lieues après lesquelles on aperçut l'escadron de Duvivier aux prises avec l'ennemi. Les cavaliers fondaient deux à deux l'un sur l'autre, comme dans un tournoi ou dans un carrousel. On s'engagea pour les soutenir et on se battit pour les dégager. Puis, tous ensemble, on alla mettre le camp plus haut que Nazareth, à Safarié.

Au récit du contentement que Bonaparte avait exprimé sur la conduite du détachement, Jaillot se rengorgea. Il réclama des détails avec une instance telle, qu'il en lassait la verve imaginative de Labait.

— Qu'a-t-il dit encore? demandait-il insatiablement. Et Labait improvisait :

— Il a dit : Des bougres comme ça, c'est tout de la graine d'officiers... Je vas leur donner des fusils d'honneur... Je vas « commander » un artiste peintre en France pour qu'il me fasse une peinture en couleurs où qu'on les verra tretous...

A cette nouvelle, que sa propre tête serait visible un jour sur un tableau, la joie de Jaillot ne connut plus de bornes.

— Il n'y a que lui pour avoir des idées comme ça, cria-t-il. — Et il se déclara prêt à fournir tous les renseignemens qui pourraient être utiles pour l'exécution de son portrait, car il avait

tout vu, tout remarqué, et compté soigneusement les Turcs qu'il avait « descendus ».

— ...Le dernier, c'était un grand noiraud qui me roulait des yeux en boules de loto. Il retroussait ses manches, il criait en baragouin. Bien sûr qu'il disait comme ça : « Je vas saigner Jaillot. » Tiens le voilà, son pistolet, au grand noiraud...

Et il tirait de sa poche un pistolet niellé et damasquiné, auquel pendait encore, brutalement tranchée, une dragonne de soie : arme précieuse, qui ne valait pas pour lui un verre de vin.

Au surplus, on ne reconnaissait plus le vieux Jaillot. Il fallait que quelque chose fût intervenu dans sa vie, et l'eût rendu tout à coup bavard et joyeux. Lefelle eut bientôt le mot de l'énigme. Il le vit une fois s'approcher jusqu'à la limite du camp, et, s'asseyant là, les pieds dans le fossé, causer tendrement avec une femme, sous l'œil paterne du factionnaire. Elle venait sans doute du village de Safarié, où les troupes alliées de Daher étaient cantonnées, et où pullulaient, par surcroît, des bandes druses. Elle avait apporté, dans un couffin, des œufs et du fromage. Jeune et fraîche, les bras nus, elle était vêtue d'une robe d'hyacinthe serrée à la ceinture ; elle avait aux pieds des socques de bois, sur la tête une sorte de hennin qui s'inclinait à droite et d'où pendait un voile. Tandis que Jaillot mangeait, elle le regardait avec des yeux soumis, et lui baisait la main par intervalles.

Par des plaisanteries appropriées, Lefelle força le vieux à des confidences. « Françoise » était le nom de la *connaissance;* du moins, Jaillot la dénommait ainsi, en souvenir d'autres amours. Depuis Loubi, où, sans trop y prendre garde, il avait sauvé la vie d'un garçon druse, elle le suivait, l'aimait et le servait, se disant la sœur de ce garçon. Elle l'approvisionnait de tout, trouvant des ressources là où les cantiniers n'obtenaient rien. Il en convenait : depuis la France et depuis la paix, jamais il n'avait été si bien nourri.

Cependant, il importait d'exécuter sans retard l'expédition que Lefelle projetait vers Nazareth. Le camp était consigné. En se présentant tout seul devant le poste, peut-être, avec un bon prétexte, réussirait-on à sortir ; mais la chose était impossible à un homme chargé d'un petit enfant. On passa par avance le fardeau à Françoise qui s'en alla attendre à la porte du village. Une heure après, Lefelle s'esquiva, prit le marmot au passage et se mit en route.

Il se félicitait de le porter en ce moment pour la dernière fois. Car les tout petits de cet âge sont trop fragiles, trop occupans ; et il est trop difficile de les maintenir en propreté. Plus âgés, à la bonne heure, ils parlent et ils comprennent ; on peut leur

apprendre des tours... Tout en réfléchissant, il regardait autour de lui avec inquiétude, car, très brave dans le rang, il n'aimait pas se sentir seul en rase campagne. Il se rassura en voyant vers l'avant des cavaliers, debout sur la crête et qui se profilaient dans le ciel; on avait donc pensé à placer des grand'gardes de ce côté. Et revenant à l'enfant : — Depuis combien de temps l'avait-on? se demanda-t-il.

Il fit le compte des jours, qu'il trouva d'un mois et d'une semaine. Pendant tout ce temps, le petit n'avait pas eu de mal, ni cessé de téter sa chèvre : preuve de bonne santé, argument à faire valoir en sollicitant tout à l'heure cette place d'adoption. Puis, il se repentit de ne l'avoir pas pesé au premier et au dernier jour, et de ne pouvoir prouver par des chiffres l'embonpoint acquis et les bons soins rendus.

Il entrait dans la ville. Sentir des murs à droite et à gauche le gênait, lui coupait l'air. Les fenêtres lui semblaient autant de meurtrières et il doublait le pas en les dépassant, comme pour échapper à des pistolets braqués là contre lui.

— Bien sûr *qu'ils* n'ont pas fait la reconnaissance par ici, pensait-il, suspectant de paresse, indistinctement, tous les officiers de l'état-major et de la cavalerie.

Il arriva devant un bâtiment dont on n'apercevait que le toit, par-dessus un énorme mur d'enceinte; une grille épaisse, doublée par des plaques de fer, en défendait l'entrée.

— Une caserne! dit-il, et il allait faire demi-tour, quand une cloche se mit à tinter doucement derrière le mur. Il écouta ce bruit rythmique et caressant, et crut entendre cette sonnerie du couvre-feu qui l'endormait jadis, en France, aux premières heures de ses premières nuits. Doucement et chèrement, ce timbre résonnait en lui comme du fond d'un temps lointain. Et bientôt, de tous les coins de la ville, montèrent des chants pareils, mêlés en carillon. Tout un chœur de voix métalliques s'éveillait, volait en allégresse aux oreilles du grenadier.

Il frappa dans la porte à coups de pied, ayant dès longtemps oublié toute manière polie de se faire ouvrir. Un frère portier, en regardant par un guichet, lui demanda :

— *Que desea usted?*

— Je voudrais parler pour c'te petiot. C'est-il ici un asile à poser les enfans?

— *No es usted francese?* redemanda le Frère, qui n'avait pas compris.

— Français, parfaitement. Moi, Français; mais l'enfant, pas Français.

Le devinant aux gestes, ou rassuré du moins sur ses intentions,

le Frère lui tira le verrou et l'admit dans sa loge. Puis, il vint à la fenêtre et héla quelqu'un dans le jardin.

Un moment s'écoula, durant lequel plusieurs portes s'ouvrirent et se refermèrent, retentissantes dans de longs corridors; une voix s'éleva dans une galerie, à l'étage, au-dessus du cloître; des figures pâles et rasées parurent aux fenêtres, regardèrent un temps ce sauvage qui se disait Français, puis s'effacèrent. Ce murmure insolite et comme silencieux étonnait Lefelle, qui se sentait intrus et mal à l'aise dans cet empyrée de paix et de prière.

Éprouvant le besoin de se distraire de lui-même, il rentra dans la loge, et, soulevant l'enfant vers les images collées au mur :

— Tiens, joue avec les Bons Dieux, lui dit-il.

A la fin, un religieux gras, essoufflé, entra en souriant et marcha vers lui, les deux mains tendues.

— Un soldat de mon pays! dit-il. Je bénis Dieu de cette rencontre!...

Et comme le grenadier restait coi :

— Mais par quel hasard avez-vous cet enfant sur les bras, mon ami?

— Oui, monsieur le curé, répondit Lefelle, — comme on dit: « Oui, mon général » quelle que soit la question posée par le général.

— De quelle partie de la France êtes-vous, mon ami?

— De Saint-Julien-l'Aumône, Seine-et-Oise.

— Et moi de Besançon, dans la Franche-Comté, reprit le Père, qui n'était pas familier encore avec les noms des départemens.

Il y eut un silence, durant lequel ils se considérèrent, sentant bien que, malgré leur origine première et leur rencontre présente, ils étaient à mille lieues l'un de l'autre.

— Vous voulez donc, mon ami, remplir vos devoirs religieux? dit à la fin le Père, en baissant les yeux devant la mine hardie du grenadier.

Lefelle se décontenança, rougit, ne trouva pas de mots pour répondre.

— Comment se fait-il, enfin, que vous portiez un enfant? poursuivit sans arrêt le religieux, sur le même ton de douceur condescendante.

Lefelle, triomphant avec effort de cette timidité dont les ignorans souffrent devant ceux qui savent, raconta :

— Monsieur le curé, voilà son histoire au petit... je suis de la division Kléber... C'était un jour qu'on se battait autour d'une maison, dans un bois. J'y ai tué sa mère, à c'te petiot.

La même phrase pénitente lui revenait à la bouche, chaque fois qu'il expliquait ceci. Le moine eut un haut-le-corps et fit un pas en arrière. Chose étrange, qu'il retrouvât dans la voix de ce soldat la douceur de la langue maternelle, et que chaque mot y retentît pourtant avec un timbre étrange et comme avec un écho d'abîme, — de l'abîme ouvert entre lui, l'homme du rêve et du repentir, et lui l'homme du meurtre et de l'action.

— ... J'ai ramassé l'enfant. Je voulais le donner à quelqu'un, mais je n'ai trouvé personne. Alors, je lui ai fait téter une chèvre. Je me disais : Si des fois on passe par Nazareth, je trouverai bien un bon endroit pour le poser. On doit faire la charité, dans ce pays-là, puisque c'est le pays du bon Dieu.

Le religieux s'embarrassa à son tour.

— Sans doute, on la fait. Il y a des fondations... Mais pour ce qui est des enfans, on ne recueille que ceux des chrétiens. Autrement, on n'en finirait plus. Celui-ci est musulman, n'est-ce pas?

— Dame oui, il doit être musulman...

Jamais Lefelle n'avait réfléchi sur ce point. Car pourquoi se fût-il arrêté à cette distinction subtile, étant devenu quasi musulman lui-même à force de tuer des Turcs et de piller des Turcs? Puis, dans ce pays de malheur rempli de Grecs, de Maronites, d'Arméniens, bien malin qui pouvait reconnaître les païens d'avec les chrétiens.

— ... Mais pour faire un chrétien d'un musulman, ça n'est pas difficile. — Et il tourna son poignet, comme pour renverser une fiole sur le front de l'enfant.

— D'accord, mais on s'occupe d'abord des orphelins qui sont nés dans la religion.

— C'est un petit qui se porte bien, insista Lefelle. Il a des forts membres. Il sera bon ouvrier.

Et, développant le burnous, il montra le petit être bouclé dans son sac de cuir, et le soupesa sous les yeux du moine avec satisfaction.

— Voyons, il faut arranger cette affaire, reprit le Père avec bonhomie. Je vais me renseigner, intercéder. Pendant ce temps-là, vous entrerez dans l'église, et vous prierez le bon Dieu. Je vois bien que cela ne vous est pas arrivé depuis longtemps. Mais auparavant, buvez un verre de vin. Frère!... appela-t-il de cette voix câline que prennent les religieux pour commander; et, le serviteur paraissant, il lui donna un ordre en espagnol.

Ce ne fut pas un verre qu'on apporta, mais un carafon tout entier, plein d'un vin chaud et parfumé. Lefelle le vida en silence, disant simplement chaque fois qu'il levait son gobelet :

« A la vôtre. » Il en donna une goutte à l'enfant au bout de son doigt et demanda :

— Est-ce du vin de France?

— Non, répondit le religieux, souriant de la méprise. C'est du vin d'Éphèse.

— Il est bon tout de même...

Ils traversèrent le cloître, poussèrent une porte qui retomba doucement derrière eux, et se trouvèrent dans l'église.

— La crypte est bâtie sur le lieu même de l'Annonciation, dit tout bas le Père, en tendant ses doigts mouillés d'eau bénite.

Et comme Lefelle ouvrait de grands yeux :

— Sur l'emplacement où l'ange Gabriel est apparu à la Sainte Vierge, reprit-il. Cette partie-ci appartient aux fidèles. Au fond, le chœur qui est en exhaussement nous est réservé. Dessous, c'est la chapelle de l'Ange ; ne manquez pas d'y descendre, l'autel est privilégié...

Et il le laissa. Le bruit décroissant de ses pas se répercuta triplement sous les nefs parallèles, puis se perdit... Le temple était entièrement vide. Lefelle fit le tour du maître-autel et s'arrêta, ayant devant lui les larges degrés de marbre blanc qui descendent à la crypte, et les rampes étroites, montantes, qui rachètent le sol de la nef et celui du chœur. Il posa l'enfant à terre sur le tapis et regarda. En bas, le porche s'ouvrait, portant au-dessus du cintre, dans les tympans, deux tableaux dont les cadres reluisaient. Au fond, la table d'un autel se dessinait par intervalles sous la lueur vacillante qui tombait des veilleuses d'argent. Rien n'était visible du chœur aérien, hormis les balustrades; mais sur cette partie du temple s'élevait une sorte de coupole, portée par quatre piliers; des arcatures complexes les rattachaient à un caisson octogonal, posé en clef de voûte. Plus haut que le balcon de bois, sous le cintre même de la nef, une large croix nue dont on ne voyait pas les attaches pendait mystérieusement. Et toutes ces lignes, fusantes au ciel avec hardiesse ou rattachées harmonieusement à la terre, tout ce réseau combiné de formes pieuses, cela s'effaçait d'instant en instant dans le crépuscule envahissant, jaune d'abord, puis doré, puis roux...

« Vous prierez le bon Dieu, » avait dit le Père. Mais Lefelle ne pouvait pas exécuter cet ordre, car, sans le vouloir, âprement et douloureusement, il pensait à la France. Laquelle l'émouvait de ces choses délicates, et de quelle façon cet art agissait sur lui, il n'aurait pas su le dire, mais il en sentait l'effet, qui était de lui rappeler la France et de lui faire souffrir le mal de France. Puis, sa mélancolie se précisa, et il se souvint de cette église de Saint-Julien où il avait prié jadis le bon Dieu, dans le temps du roi. Il

allait au catéchisme avec Delphine : elle était plus petite; pourtant elle le conduisait, comme eût pu faire une sœur aînée. Elle avait une grande mémoire et se rappelait tout; mais lui, brouillait sacremens et commandemens, péchés mortels et péchés véniels. Alors, il ne volait pas, il ne massacrait pas, il ne tuait pas les femmes par derrière; il était un enfant qui jouait, chantait, riait, qui ne demandait qu'à vivre sans faire de mal. Et pour le manger et le boire, la mère y veillait...

Sa mère! Chose étrange, qu'il ne pût évoquer en ce moment les traits las et chers de cette paysanne, cette figure usée, flétrie, pétrie par le travail et par la maternité, sans revoir en même temps le visage de cette autre mère, jeune et riche, celle-là, tombée dans ses beaux habits sur la terrasse syrienne, à côté de son enfant. Elles le regardaient avec leurs yeux de mortes, ces deux femmes, la chrétienne et la musulmane. Et tout à coup, la voix de l'orgue s'éleva...

Elle remplit le temple, elle se mêla à la lumière finissante et se plaignit avec elle sur les misères de la vie et sur la faiblesse de l'homme; elle entra dans l'âme et mouilla les yeux, cette musique lointaine, lointaine, qui venait aussi de France! Lefelle secoua la tête pour chasser ses visions et, revenant à regarder les choses environnantes, il vit le petit enfant endormi qui gisait à terre, pauvre et nu comme un Jésus. Quelle lumière se fit alors dans son âme obscure, en dissipa les doutes et les rancœurs, et, de l'émotion confuse, l'éleva jusqu'au vouloir de l'acte? Entendit-il, parlant plus haut que le chant de l'instrument, ce Verbe qui s'élève parfois au dedans de nous et à qui nous obéissons, le reconnaissant pour la voix de celui qui dit aux choses d'être et par qui elles sont? Ou, d'un mouvement plus tendre et plus conscient, s'inclina-t-il vers ce déshérité par penchant de justice et de réparation? Mais il le ramassa, le serra sur sa poitrine, et l'emporta en le baisant. Étrange effet de ce baiser! Des lambeaux du catéchisme oublié reparurent soudains et clairs dans sa mémoire; et, telles que Delphine les récitait jadis de sa voix chantante, il répéta dans son cœur ces deux paroles — inoubliables, vraiment! — qu'avait dites un jour l'Homme de Nazareth : « Aimez-vous les uns les autres; » et : « Laissez venir à moi les petits enfans. »

VI

— Arrive donc! Arrive donc! criait Jaillot qui s'était avancé de deux cents toises à sa rencontre, on f... le camp. Eh bien! Tu le rapportes! continua-t-il, quand Lefelle, en accélérant le pas, fut arrivé à sa hauteur.

— Oui. J'ai vu un gros curé qui me faisait des *si* et des *mais* parce que l'enfant n'était pas baptisé. Alors je me suis dit : Autant garder mon petit; je le baptiserai quand j'aurai le temps.

— Tu as bien fait. Moi, je le regrettais, ton biquet. On le passera à Françoise.

Et regardant l'horizon douteux vers lequel on allait marcher, il ajouta :

— Pourvu qu'il ne périsse pas...

Ils traversèrent l'emplacement déserté où des rigoles circulaires marquaient encore la base des tentes; des claies obliques, les abris sous lesquels on avait dormi. Ils passèrent près d'un cheval resté seul au piquet, qui tirait sur la longe en se grandissant, se retournait, grattait le sol boueux avec son sabot. Ils sautèrent par-dessus des tranchées pleines d'eau, évitèrent les larges surfaces piétinées et pétries où les chevaux avaient stationné. Il y avait des couches de paille et des jonchées de grains, car on avait composé la litière avec des gerbes de blé mûr. Une sellerie grossière, construite en bois de bouleau, pour l'usage du colonel, dressait son ossature nue; clouée sur un pin, une étiquette de bois blanc portait l'indication : *adjudant-major*. La fumée des cuisines traînait à terre, au-dessus des foyers éteints; une odeur de bouillon aigri s'élevait de là; des épluchures de légumes, des éclats de bois, des entrailles d'animaux, des restes de soupe versés en hâte du fond des marmites alternaient avec des lambeaux de toile et des bouts de courroie : tous les déchets, tous les débris que peuvent laisser derrière elles deux journées et trois mille vies.

— Mange ta soupe et donne-moi l'asticot. Tu répondras « présent » pour moi à l'appel...

Et Jaillot, s'éloignant, chercha Françoise, gardienne déjà de l'âne et de la chèvre. Il eut sans doute peine à la trouver, ou bien il lui fit de longues recommandations, car il ne regagna son rang que tard dans la nuit, en se faufilant le long de la colonne. On passait à ce moment devant un village inondé de lune, à peine distinct d'un terrain rocheux et blanchâtre.

— C'est Cana, observa quelqu'un. — Et, de proche en proche, on rompit le silence pour répéter ce nom. Un malin raconta le miracle de l'eau changée en vin.

— J'aurais bien voulu y être pour voir, dit Labait.

— Et moi pour boire, ajouta Jaillot, qui arrivait justement par derrière.

— Ah! te voilà, vieux renard! Tu as donc soif aussi la nuit?

Il prit sa place sans répondre, et personne ne parla plus. La tête baissée, l'allure passive, ils marchèrent et dormirent jusqu'au jour.

On s'arrêta derrière une montagne en forme de cône tronqué dont on sut le nom dans la suite : le mont Thabor; là, on fit du café. La pente était couverte de couvens et de murs ruinés; sur la gauche, des Bédouins ouvraient leurs tentes guenilleuses et commençaient aussi leurs cuisines. Puis, la marche recommença, plus lente, avec des distances entre les brigades. L'avant-garde devait travailler en ce moment à quelque sanglante besogne, car des cris aigus et forcenés venaient de la tête de colonne : il y avait de la bataille dans l'air. On forma les carrés, et, gagnant du terrain vers le sud, on fut bientôt en vue du camp arabe. Les pavillons, de couleur vert clair, étaient surmontés de croissans et de boules d'or. Des piétons nombreux circulaient entre les tentes; on les voyait causer entre eux, fumer; d'autres faisaient leurs prières, tandis que des milliers et des milliers escadronnaient à la rencontre du premier carré, fondaient et grêlaient sur lui. Sans cesse, des partis nouveaux essaimaient hors de la ruche hostile et se ruaient aux trois phalanges qui, d'un pas égal, continuaient à s'avancer.

Elles s'arrêtèrent pourtant, enveloppées en tous sens par le tourbillon. Les frelons plus hardis serrèrent plus avidement les trois gâteaux de miel et les mordirent; les chevaux se cabraient devant les baïonnettes; les cavaliers taillaient dans la matière humaine avec le sabre courbe et l'étrier tranchant. Les Français tombaient en nombre, mais à leur poste, et sans que l'ordre fût rompu. Ceux des rangs intérieurs, tirant au dedans les morts et les blessés, les remplaçaient sur la lisière. Par momens, le canon, tonnant à l'un des angles, ouvrait dans cette multitude violente et bigarrée un corridor au bout duquel on voyait onduler les blés. Puis, le flot humain se précipitait dans ce vide. On sentait bien alors qu'on ne viendrait jamais à bout de cette cohue et qu'on serait mort soi-même de faim, de fatigue et de dégoût avant qu'on eût fini de tuer tout ce monde.

Jaillot et Labait, séparés du reste du rang, faisaient feu par un créneau ouvert entre deux rochers. Lefelle, les sachant meilleurs tireurs, leur donnaient ses cartouches: il les passait toutes mordues à Jaillot, qui n'avait plus qu'une dent sur le devant. Au moment du besoin, il montait sur un des rocs et travaillait à coups de crosse. De ce point, il apercevait la plaine entière couverte de cavalerie; un fourmillement noir, aux flancs du mont Thabor, montrait que la retraite était barrée de ce côté. Et, dans le camp arabe, c'était toujours ce va-et-vient nonchalant et dédaigneux de gens qui fumaient, causaient et riaient. De tous ces tableaux, se dégageait un même sentiment de vaste détresse, et Lefelle descendait pour ne plus voir, pour agir, et pour oublier.

— J'en ai assez de leurs histoires, dit tout à coup Jaillot. Et il se retira ; non qu'il refusât de combattre, mais il voulait déjeuner. Il se mit à l'abri et commença de découper sa ration et de préparer ses bouchées où il mêlait, dans les proportions convenables, la viande et le pain.

Un fléchissement se fit sentir dans le carré, et le rang devint convexe autour du point d'appui où les trois camarades s'étaient établis. La 2e légère avait cédé plus franchement : un peu plus, et elle allait ondoyer, perdre pied, se rompre et se noyer. C'est à ce moment qu'on fondit les deux carrés en un seul. Grâce au rempart que formaient les cadavres amoncelés, cette manœuvre réussit. Mais l'expédient ne pouvait suffire ; la troupe était exténuée. Alors, Kléber pensa à la retraite : en enclouant ses canons et s'ouvrant un passage vers Nazareth, peut-être sauverait-il partie de son monde. Seulement, il fallait abandonner les blessés... Ne voulant prendre de lui-même ce parti, il appela les colonels pour conférer avec eux.

Tout à coup, une voix cria :

— Voilà le Petit Caporal !

C'était Lefelle, juché sur son observatoire, qui donnait l'alerte. La nouvelle, vivement répétée, courut jusqu'à Kléber : il se fâcha.

— Laissez-moi *tonc dranquille*, dit-il avec son accent allemand. Je n'ai pas le temps d'écouter vos bêtises...

Cependant, on discutait autour de Lefelle.

— Enfin, qu'as-tu vu ? demandait une voix.

— Rien, répondait-il un peu penaud. Je ne vois plus rien.

Mais, quoi qu'il pût alléguer, Jaillot se portait contre lui-même garant de son premier dire, et protestait que Bonaparte était là, tout près. Il donnait pour raison qu'il n'y avait que Bonaparte pour arriver dans des momens pareils : témoin ce jour où il les avait repêchés dans le désert, devant El Arych. Il convainquit plusieurs hommes. De nouvelles clameurs revinrent à Kléber, et, cette fois, l'émurent.

— Où disent-ils donc qu'ils le voient ? demandait-il en s'approchant et développant sa lunette.

Il grimpa sur le rocher, chauffé par le soleil de onze heures, brûlant comme la dalle d'un foyer.

— Monte près de moi, mon garçon, dit-il à Lefelle. — Et, quand il l'eut à côté de lui, il lui emprunta son épaule pour appuyer la longue-vue. Lentement, la main un peu tremblante, il fit le tour de l'horizon.

— Je ne vois rien, dit-il avec tristesse.

Il redescendit, hésita encore, puis cria :

— Formez la colonne!

Mais les Arabes, sentant l'adversaire à bout de forces, s'étaient ralliés, et, par une sorte d'alignement, se préparaient à une charge décisive. Ils s'appelaient, choisissaient leurs places et reculaient redoutablement. Les Français, ne tirant plus, les attendaient à la baïonnette. Un grand silence régnait sur cette troupe anxieuse.

A ce moment, on découvrit de façon certaine, à l'ouest, par-dessus une levée de terre, des canons de fusil et des têtes mouvantes. De nouveau, des cris s'élevèrent :

« Le Petit Caporal! Le Petit Caporal! »

Du même côté, une salve éclata, signalant l'arrivée du renfort, et, poussant d'un coup d'éperon son cheval sur la digue, Bonaparte apparut.

Alors, devant le général qui venait au nom de la France et qui apportait le salut, devant l'homme de miracle qui avait deviné l'instant et le lieu, l'armée de Kléber, d'une seule voix, chanta la *Marseillaise*.

Il leva son petit chapeau et marcha vers eux. Il venait pour les secourir, mais en leur mesurant son secours. Si las qu'ils fussent, il voulait qu'ils tinssent quelque temps encore, car il avait son idée pour cette journée du mont Thabor, et de leur combat, il faisait sa bataille. Derrière lui, la brigade Rampon, mêlant son flux noir à la houle blonde des blés, allait droit à Kléber. La brigade Vial et les guides à pied se dirigeaient au sud-est, pour couper la double ligne de retraite de Naplouse et du Jourdain. Devant cette troupe, une horde mameluke fuyait, déboutée de son attaque et, cédant le terrain, la laissait libre de marcher vers le camp arabe et de le piller.

Kléber, reprenant sa troupe en main, et recouvrant sa mobilité, marcha de son côté. En se joignant à Rampon, il distendit l'adversaire et résolut son cercle en une maille plus lâche qui se rompit bientôt, s'égrena en mille fuites isolées, précipitées.

La brigade Vial fit la poursuite; les autres s'établirent au bivouac, exténués. Dans la soirée, le bruit se répandit qu'on se rendait à Damas et en Perse, du côté de la Chine. Mais, en dépit de ces dires, toute l'armée se retrouva le surlendemain à Nazareth, où fut chanté un *Te Deum*, et l'on sut qu'on retournait à Saint-Jean-d'Acre, ce dont on se réjouit comme d'un retour en France.

Dhersin était là, revenu de Saffet avec le détachement Murat. Ayant perdu son chapeau, il portait maintenant un turban; il avait adopté aussi les larges braies mamelukes, qu'il jugeait plus confortables; enfin déchaussant un cadavre laissé par terre

avec tout son fourniment, il s'était procuré gratis de belles bottes de maroquin rouge. C'est accoutré de la sorte, et couché sous l'auvent d'un marchand de café qu'il apparut à Lefelle.

— Bonjour, citoyen Turc, lui dit l'autre par plaisanterie. Ne seriez-vous pas natif de Saint-Julien-l'Aumône?

— Ma foi, citoyen Français, vous pouvez demander ça au nommé Félix Lefelle...

Ils rirent et s'embrassèrent. Car c'est une surprise pleine d'agrément que de se retrouver deux du même pays, si loin, et après tant de risques.

— J'étais bien en peine de toi, Joseph. Quand j'ai vu que je ne te voyais pas à Meski, je me suis dit : Pourvu qu'il n'ait pas pris la peste...

— Et moi, avant-hier, quand nous sommes entrés dans le camp du Turc, je t'ai cru mort, mon pauvre Félix. Il y avait une tête plantée sur un pieu devant une tente. M'a semblé que c'était ta tête à toi. Alors, je me suis pensé : Ce pauvre Félix! Il lui est donc arrivé malheur...

Ils burent ensemble de ce bon café réchauffant comme un vin de France, et Lefelle, expansif, s'enhardit à dire :

— Viens voir mon petit!

— Quel petit?

Sans crainte du ridicule, en marchant vers la maison où Jaillot s'était retranché avec Françoise, Lefelle conta la mort de la jeune femme musulmane et l'adoption de l'enfant. Dhersin, très grave dans son habit de carnaval, écoutait silencieusement.

— Pardi, on tue tout au travers, dit-il à la fin. Nous aussi, nous avons fait de la sale besogne, le lendemain de Jaffa. Pouah! de la besogne de boucher, mon petit Félix. On tuait, on tuait, on tuait. C'étaient les prisonniers que Bonaparte avait pris; il ne voulait pas les nourrir, il ne savait pas où les mettre; alors quoi? il les a fait tuer. On les a menés dans les dunes, au bord de la mer; ils étaient enfermés dans le carré comme dans une cage. Les piquets d'exécution les emmenaient par douzaines; quand la douzaine était finie, ils revenaient en prendre d'autres. Alors, si tu avais vu, Félix, comme ils pleuraient, comme ils se disaient adieu. Les plus vieux leur parlaient en levant le doigt en l'air. Il y en avait un tout blanc qui portait des habits de soie; ils lui baisaient les mains; c'était un saint. Quand ils ont tous eu passé devant lui, il s'est mis à creuser sa fosse avec ses mains. Il s'est couché dans le trou et ils l'ont couvert. Alors, ils n'ont plus rien dit du tout; ils priaient sur la fosse du vieux. C'est dans ce moment-là que le *petit jeune homme* est venu vers moi; un beau garçon de quinze, seize ans. Il me priait, il me caressait, pour

que je le laisse se sauver. Il se tordait les bras, tant il avait de chagrin : tu comprends, à cet âge-là... Et il me donnait tout, sa bourse, sa ceinture, en me serrant par les genoux. Le lieutenant me faisait des signes de le piquer avec ma baïonnette.

Il se tut, plongé dans le souvenir ou dans le remords.

— Est-ce toi qui l'as tué ? demanda Lefelle.

— Non, répondit-il, c'est le caporal.

Puis, comme il arrive à ceux qui pensent peu, il éprouva en ce point le besoin d'appuyer son idée sur une chose, et, relevant sa veste de toile bleue pour montrer la pièce à conviction :

— Tiens, dit-il. La voilà, sa ceinture, *au petit jeune homme.*

Il la regarda d'un œil attendri, comme un objet hérité d'une personne très chère, et conclut tristement :

— Ça n'est pas beau, la guerre.

VII

La division Kléber restant en observation à Nazareth, les trois grenadiers passèrent là vingt bons jours de vie oisive. Le matin, on touchait les rations de viande, buffle ou mouton, et ces mauvais pains de sésame et de doura qui empâtaient la bouche, filaient sous la dent; Françoise faisait la cuisine. L'après-midi, Lefelle travaillait à ses cuirs et jouait avec l'enfant; Labait partait pour tendre des lacets ou pour pêcher aux grenouilles; Jaillot, nonchalamment couché sur la terrasse de sa maison, dégustait des tasses de café. Le soir, on se réunissait là pour fumer et pour jouer. Le soleil se couchait en pourpre parmi des feuillages grêles,hérissés, qui tendaient au bas du ciel leur réseau confus; les maisons blanches s'éteignaient progressivement dans la nuit. Ils demeuraient là longtemps, somnolens sous les étoiles, tout au délice de ne rien faire et perdus dans un nonchaloir si doux qu'il ne s'y mêlait plus aucun souvenir de France.

On rejoignit pourtant l'armée de siège. Saint-Jean-d'Acre, aperçue de loin, tendait toujours sur le bleu du ciel ses escarpes rectilignes et menaçantes; il ne semblait pas que l'attaque eût progressé.

— Les fainéans! dit Labait, ils nous attendent pour que ça soye nous qu'*on* donne l'assaut.

Ils continuèrent à marcher et pénétrèrent dans cette zone d'intense chaleur, limitée aux contours de la plaine, saturée par les lourds effluves de la mer.

Bientôt, ils aperçurent la grande tour coupée verticalement, comme au couteau; une batterie était établie sur son logement.

Une autre brèche entamait la tour voisine; l'escarpe, dans l'intervalle, était rasée.

Les obusiers avaient changé de place; on les avait transportés tout auprès de la mer, à l'extrême gauche du front d'attaque, sur l'emplacement même ou Labait avait conduit une fois ses camarades pour simuler une sape et provoquer la canonnade anglaise.

Lefelle cherchait Dhersin dans cette direction. La plage était obscure, mais étoilée de falots qui marquaient l'origine des tranchées. Les masses oblongues des parapets la rayaient en tous sens. C'était un réseau complexe d'approches, de boyaux et de coupures, tout un travail défensif et chicanier où l'on voyait que l'assaillant avait perdu son temps et son effort.

Lefelle parcourut les cheminemens d'arrière, et les trouva vides. Il entendait à l'avant la résonance du pic, qu'interrompait, par intervalles, l'éclat d'un obusier tirant à mitraille. Dans une place d'armes, des corps étendus paraissaient dormir; il appela :

— Eh! Joseph!... Eh! Dhersin!...

Comme personne ne lui répondait, il prit un homme au col et le secoua. Il le laissa retomber avec horreur, l'ayant senti inerte et froid : c'était un cadavre.

Il poursuivit, marchant cette fois vers un feu de bivouac dont la flambée haute dominait la crête du parapet. Les travailleurs des sapes et les canonniers des batteries venaient se chauffer là. Dhersin s'y trouvait aussi, ses pieds nus ramenés sous lui, ses bras fermés autour de ses genoux, occupé à sécher ses bottes. Lefelle, s'asseyant à ses côtés dans une posture pareille, reçut de lui les nouvelles du siège.

— Pas de chance, avec ce Turc... L'autre jour, on a bien failli l'attraper, mais il a fait une contre-mine, et il a étouffé le mineur. Si on m'écoutait, on s'en irait tout de suite. Ce n'est pas un métier de se battre avec des sauvages pareils. Toi, si tu es commandé d'assaut, mon petit Félix, aiguise bien ta baïonnette sur les trois arêtes, parce que ces mâtins-là vous la prennent à pleine main, et ils vous crèvent par-dessous...

Une détonation éclata du côté de la mer. Lefelle se haussa sur la pointe des pieds pour regarder par-dessus la parallèle. Un deuxième coup de canon suivit, éclairant toute la baie, détachant en noir, sur l'eau lumineuse, la coque des navires anglais.

— En voilà pour dix sous, dit-il, songeant aux boulets qui passaient au-dessus d'eux, fendaient et froissaient l'air avec un bruit prolongé.

— C'est l'amiral qui sonne le couvre-feu, reprit Dhersin. Tous les soirs, il nous fait la même politesse.

Et il ajouta, en portant cocassement la main à son turban :

— Bonsoir, monsieur l'Amiral.

Sur le rempart turc, l'agitation ne cessait pas. Des odeurs de poix et de friture, des bruits de chaudrons et de sonnettes, des chants, des rires, arrivaient confondus, sur les bouffées du vent de terre. Par instans, deux bustes d'hommes paraissaient sur le rempart; un brasier, intermédiaire entre eux, les éclairait d'un reflet rouge; ils étaient mi-partis d'ombre et de lumière. Ces deux soldats comptaient à haute voix pour concerter leurs mouvemens; ils soulevaient et projetaient le pot à feu. Contens de leur besogne, ils regardaient un moment la flamme fuligineuse lécher le mur, et criaient des injures, ou chantaient en nasillant ce refrain dont l'assiégé, depuis un mois, fatiguait l'assiégeant : Sultan Selim, pan, pan, pan! Bonaparte, pin, pin, pin!

Des nuées s'amassèrent sur les étoiles, et la pluie vint, dense et perçante. Lefelle et Dhersin cherchèrent un couvert et n'en trouvèrent pas, chaque dépôt de munitions étant gardé par un factionnaire. Ils prirent le parti de s'appuyer au revêtement de la tranchée, blottis l'un contre l'autre. En se réveillant au petit jour, Lefelle vit qu'il était seul; l'autre, se dégageant de lui avec précaution, était retourné servir sa pièce.

L'assaut donné le lendemain ne réussit pas. Mais on fit une forte prise parmi les Turcs qui s'étaient lancés, cohue furieuse, sur les derrières de la colonne. Comme pour protester contre l'insuccès et marquer une intention ferme de forcer l'obstacle, l'artillerie fit rage les jours d'après, couvrant de mitraille les abords de la brèche, crevant par cent endroits l'enceinte. La peste reparaissait dans l'armée, la nostalgie troublait les cerveaux. Les canonniers, qui servaient sans répit à la tranchée, toute pleine de morts, furent les plus éprouvés; on porta Dhersin, malade de la mauvaise fièvre, aux étables de Djezzan, qui servaient d'hospice. Les malédictions contre Bonaparte reprenaient leur cours : ce méchant petit tondu s'amusait à voir crever sa troupe. Tout à coup, le bruit se répandit qu'on allait lever le siège, qu'il y avait des canonniers commandés pour enclouer la grosse artillerie, enfin que les pestiférés, les blessés, les amputés étaient déjà en marche vers Jaffa.

VIII

Lefelle marchait en queue d'arrière-garde.

Pour qu'on ne le dépossédât pas de son âne, il avait simulé une blessure au pied. Il se trouvait ainsi mêlé aux traînards et aux irréguliers de la brigade, troupeau plutôt que troupe, où se voyaient des soldats en costume indigène et des indigènes cos-

tumés en soldats; des femmes de toute provenance et de toute profession, vendeuses de boisson, vendeuses de tabac, vendeuses de viande et vendeuses de chair. Deux chameaux, marchant parmi ce peuple, dressaient sur la foison humaine leurs têtes longues et leurs faces camuses. Françoise, grave dans ce brouhaha, menait les deux bêtes et veillait sur l'enfant.

D'instant en instant, la traînée se grossissait d'un nouvel éclopé; on l'apercevait de loin, assis au bord de la route, à côté de son havresac, sa tête entre ses mains. Il se levait lourdement pour prendre sa place derrière la colonne, et suppliait qu'on le laissât monter sur un âne ou s'accrocher à un bât. Ces prétentions amenaient le plus souvent des batailles, car on ne se rendait qu'à la raison du plus fort, et chacun, gardant avec âpreté son bien, tenait pour nuls les droits du faible et du souffrant. D'autres fois, le traînard était couché tout de son long sur le sable, immobile et déjà cadavéreux, le visage envahi par les bubons de la peste. Alors, c'était aux valets de l'ambulance à le ramasser, à le jeter dans leur charrette, à moins qu'ils ne préférassent lui donner la dose d'opium...

La deuxième étape fut de Subarin à Césarée. En passant à Tantoura, la route vient côtoyer la mer; on dut longer alors les cabanons sous lesquels les pestiférés étaient entassés pêle-mêle. Ils agonisaient, en attendant les djermes sur lesquels on devait les transporter à Damiette. Quelques-uns se traînèrent jusque vers les rangs, appelant des camarades, demandant à boire; ils disaient qu'ils allaient mourir et faisaient leurs adieux. Cette vue impressionna vivement l'armée. Kléber craignit des accès de désespoir et commanda qu'on fît jouer les musiques; lui-même se mit sur le flanc de la colonne, le dos tourné à la mer, et regarda défiler sa troupe. « Allons, mes lapins; allons! » disait-il, tandis que s'éloignait et décroissait la marche pimpante, sonnée par les hautbois et rythmée par les tambours. Mais un morne silence, lourd au cœur du général, planait sur ses soldats découragés; et, défilant tête à droite devant leur chef, ils ne se tournaient pas vers sa loyale figure, ils n'échangeaient pas avec lui ce sublime regard qui dit respect militaire, obéissance passive; mais avides à la fois et repus d'horreur, ils n'avaient d'yeux que pour les morts hideuses débattues et consommées à côté de lui.

Au moment où Lefelle passait, un de ces misérables, qui n'avait pas bougé encore et qu'on voyait appuyé sur son havresac comme sur un oreiller, se dressa sur son séant. Pareil à un enfant qui s'éveille, il se frotta longuement les paupières, et regarda. C'était Dhersin, reconnaissable à son turban et à ses bottes rouges mieux qu'à ses traits maigris et dénaturés. Il écouta la musique, secoua

la tête et fit des gestes extravagans; puis, avec un grand effort, il se leva, ramassa son sac et le boucla sur son dos. Visiblement, il voulait rentrer dans le rang, suivre cette colonne de retour, cadencer sa marche sur cet air accoutumé. Il fit quelques pas en zigzags, le buste oscillant, les jambes hésitantes, paraissant désarticulé de partout : pauvre bête épave qui ne pouvait pas revenir au troupeau. Il tomba et se releva, gagna quatre toises et tomba encore. Puis il se traîna à genoux dans le sable et s'arrêta enfin, refaisant les mêmes grands gestes qui appelaient à l'aide, qui voulaient exprimer on ne sait quel désespoir profond, confus, animal.

Chaque rang, au passage, lui jetait un quolibet :

— Faut croire qu'il a trouvé quelque chose à boire, celui-là.

— Pardi, il a bu du sable, ça lui a donné la colique.

— Il peut rester couché, il a un bon billet de logement.

Lefelle avait marché vers lui. N'osant pas l'approcher, il l'appela de loin et n'eut pas de réponse; puis, le voyant versé sur le flanc, appuyé des deux mains à terre, il s'avança davantage.

— Eh bien!... C'est toi, Joseph! dit-il. Eh bien!... Te voilà bien arrangé!

Dhersin tourna vers lui des yeux troubles qui ne le reconnurent pas. Il lui montra du doigt les têtes de colonne disparaissant à l'horizon, et dit une longue phrase plaintive et bredouillée, où se reconnaissait pourtant le mot de «France ».

— Tu crois peut-être que nous revenons en France sans toi? demanda Lefelle.

— Oui!... gémit le moribond, et son regard, ravivé d'un éclair de conscience, exprima tout à coup tant d'épouvante que Lefelle se mit à pleurer.

— Ah! mon pauvre Joseph! tu vas donc mourir à c't'heure! Ah! ta pauvre mère!...

L'autre ne l'entendait plus. Ses prunelles vitreuses se figeaient dans ses yeux sanglans; ses bras détendus le laissaient glisser à terre d'une chute molle qui marquait le terme de l'agonie, la détente dernière de la volonté. Il rentrait dans cette mort dont il n'était sorti que par hasard, pour un moment de souffrance nouvelle et de plus âpre regret. Il arrangea ses mains sur ses côtés, comme s'il cherchait une pose propre au cercueil et à la tombe; puis, sa poitrine étant exhaussée par l'épaisseur du sac, sa tête retomba jusque dans le sable; sa bouche s'ouvrit.

Lefelle, le voyant mort, tira de son sac un mouchoir propre, lavé la veille même au ruisseau. C'était un foulard jaune orné de devises républicaines, un peu d'étoffe française, échappée aux souris d'Égypte. Il en couvrit la face du cadavre et prit soin de fixer chaque angle par un petit caillou. Puis, il se releva, plongé

dans l'hébétude que cause d'ordinaire la vue de ce fléau. La colonne, déjà lointaine, perdue dans la poussière, semblait, en marchant sans cesse, défier qu'on la rejoignît; tout cet intervalle à regagner était comme un poids qui chargeait les jambes du grenadier. Fallait-il rallier quand même? ou se laisser périr là, dans ce charnier?... Une bouffée de vent vint du côté du désert, et l'on entendit le son des tambours qui continuaient à accompagner, par là-bas, la marche gaillarde. Rien que cette impression détermina le grenadier : c'était vrai, après tout, on rentrait en France. D'un pas vif, il se remit en chemin. Ayant dépassé le lazaret, il regarda derrière lui cette Palestine où chaque homme de cette armée laissait tout ou partie de sa pauvre vie; il vit flamber et fumer les moissons que le détachement des incendiaires brûlait, par ordre, sur le passage de la colonne; et cédant à ce besoin de drôlerie dont le troupier français ne se départ pas, à cette bonne humeur bénie qui fait de lui un être si spontané et de si grand ressort :

— Tout de même, dit-il, on lui a bien arrangé son pays, au bon Dieu...

IX

Revenus en bon ordre à Damiette, ils furent classés dans la garnison permanente. On leur distribua des souliers, de la literie; on leur annonça que des uniformes neufs, en drap jaune, étaient fabriqués au Caire. En revanche, ils eurent l'ennui de coucher dans une caserne, grande casbah froide et mal éclairée, où Jaillot prit des rhumatismes. Ayant commencé par s'esquiver après l'appel du soir, ils prirent doucement l'habitude de coucher en ville. Le général Menou venant à commander en chef, cette habitude prise valut comme un droit; et, ne touchant plus de solde, attendant en vain les uniformes promis, ils négligèrent définitivement de se rendre aux exercices des quintidis et aux appels des décadis.

Ils avaient au bord de la mer une petite maison dont Françoise était maîtresse; elle gouvernait leurs affaires avec une intelligente économie, partageant tout son temps entre eux et l'enfant. On venait beaucoup les voir; ils devinrent ainsi, par la force des choses, restaurateurs et buvetiers. Ils donnaient à jouer. Jaillot, qui n'entendait plus rien aux cartes depuis qu'on avait remplacé l'As par la Loi, et le Roi par l'Égalité, menait la partie de loto. Labait servait à boire et récitait des vers de tragédie. Une pièce unique composait son répertoire : *Charles IX,* par le citoyen Chénier.

Leur bonne entente ne fut troublée qu'une fois : Labait s'étant montré trop galant envers Françoise, Jaillot se fâcha et il y eut bataille. A la suite de l'incident, les célibataires de la confrérie songèrent à s'acheter des femmes. Mais, — un premier malheur nous conduisant toujours dans un autre, — ils se battirent à leur tour, au sujet d'une jolie négresse qui riait à tous deux avec des yeux de Française, assise sur le tapis du bazar.

Les événemens glissèrent sur eux sans les atteindre. Aussi bien, les nouvelles n'arrivaient que contradictoires ; on perdait le Caire, on avait repris le Caire ; le général Menou affichait des discours pour dire qu'on restait en Égypte, puis, il faisait annoncer par la voie de l'ordre qu'on allait rentrer en France. Avec Bonaparte, on marchait au moins ; on ne savait pas où l'on allait, mais on marchait. Les jours s'ajoutant aux jours, il reculait déjà dans la légende, ce Petit Caporal. Lefelle le vit une fois en rêve : il débarquait, vêtu d'un habit d'or ; vainqueur de toute l'Europe, il revenait chercher sa troupe en Égypte, et rapportait pour chaque homme un fusil d'honneur.

Le 21 fructidor an VIII, la frégate *La Badine* mouilla dans le port ; elle apportait un courrier de France, les nouvelles des hauts faits de Bonaparte, et, par-dessus tout, quatre lettres de Delphine Tancoigne à son frère. Elles portaient des dates différentes et déjà lointaines, ces humbles lettres incorrectes, dont l'encre avait pâli ; et même, l'une d'elles était adressée « au citoyen Félix Lefelle, grenadier dans l'armée du citoyen Bonaparte ». Mais toutes posaient la même pressante question : « Peut-être qu'il t'est arrivé malheur ?... Écris-nous si tu n'as pas pris du mal... Fais-nous savoir si tu es encore en vie... » La dernière ajoutait : « La mère Dhersin est venue demander, pour Joseph Dhersin, comment c'est qu'il va. » Puis, suivaient des détails sur le prix du blé, des lamentations sur les foins qui avaient manqué. Quant au petit Félix, c'était un bel enfant bien éducable ; sûrement, son parrain serait surpris de le voir si fort et si gentil.

Ayant rassemblé le nécessaire, encre, plumes et papier, il fit réponse à cette lettre, protestant qu'il était en bonne santé, regrettant de les avoir mis tous en souci. Il s'engagea dans le récit des événemens de Syrie, mais s'arrêta bientôt, ayant reconnu que les choses de cette nature étaient trop difficiles à conter par écrit et qu'il valait mieux les exposer de vive voix. Pour son filleul, il l'embrassait cent et mille fois ; et il ajouta : « Nous avons un petit trouvé que nous élevons et que nous aimons bien, et qui est bien gentil, comme votre petit Félix. » Rien de plus : l'adoption de l'enfant, le laborieux détail de son allaitement et de sa croissance, il taisait tout cela, dans son beau laconisme de paysan.

Pourtant, la frégate paraissait peu pressée d'appareiller; elle attendait le vent, les événemens de l'armée, les dépêches du général en chef.

— Pourquoi donc ne part-elle pas? se demandait Lefelle, impatient de la voir reprendre la mer, courir vers la France et rassurer Delphine. Et il l'examinait, comptait ses canons, supputait les chances qu'elle avait d'échapper à l'Anglais.

Sur ces entrefaites, une djerme vint d'Alexandrie, apportant de graves nouvelles : on était battu, on abandonnait l'Égypte. Quant au retour, impossible : ce qui restait de bateaux français à Alexandrie et à Rosette ayant été pris, partagé entre les Anglais et les Turcs. On tremblait pour *La Badine*. Mais, un matin, elle parut toute en voiles, prête à s'envoler; malgré tout, elle partait pour la France; elle allait dire que la paix était faite, et demander qu'on expédiât des transports. Elle-même devait emporter deux cents hommes.

On discuta, on se querella, on se battit sur la question de savoir si ces deux cents hommes devaient être pris parmi les plus anciens ou s'il fallait tirer leurs noms au sort. Le commandement choisit la première solution : Lefelle et Jaillot furent désignés.

Leurs paquets étaient sommaires, mais leurs soucis étaient grands, car Jaillot quittait Françoise, et Lefelle « le petit trouvé ». L'emporter en France, cet asticot, pure folie; d'ailleurs, à qui le donner, et comment le nourrir, là-bas où la vie est si chère?

— Je peux pas lui faire de bien, je veux pas lui faire de mal...

C'est dans ces termes qu'il balança longuement son renoncement. Et s'y étant enfin résolu, il prit, de concert avec Jaillot, ses dispositions en faveur de l'abandonné. Ils convinrent que la femme de l'un soignerait l'enfant de l'autre; la chèvre et l'âne resteraient aux deux délaissés et les aideraient à vivre; de l'argent, caché dans un trou du mur, parerait aux accidens et permettrait à Françoise de continuer son petit commerce. Il fut établi, il fut solennellement juré que « le trouvé » porterait toujours le nom de Félix. Mais, quelque assurance qu'il en eût, Lefelle, sur ce point, demeurait dans l'inquiétude.

Car, dans quelle mesure un enfant qui n'est pas baptisé a-t-il droit de porter un nom chrétien? On a beau dire qu'il n'y a pas de bon Dieu, il est toujours plus prudent de se mettre en règle avec lui. Et quand il s'agit d'abandonner un enfant si petit, qui a encore tant à souffrir, on ne risque rien en le recommandant à un saint. D'ailleurs, est-ce si difficile? « Le prêtre ou l'officiant verse l'eau sur le front du jeune chrétien en disant : « Au nom du « Père, du Fils et du Saint-Esprit, je te baptise... »

Il hésita jusqu'à la veille du départ, et ne prit son parti qu'à la nuit close, alors que Jaillot venait de se coucher. Il se releva sans bruit, et s'approchant du berceau de l'enfant, il accomplit secrètement le rite. Puis, jusqu'au jour, il travailla à quelque besogne de couture, qu'il cacha à la fin dans son paquetage.

Tout était consommé; ils s'en allaient vers le port, leur besace au dos, leurs paquets sous le bras. Pour étonner les gens du pays, ils emportaient des caméléons dans des cages. En se retournant, ils voyaient Françoise en larmes qui les regardait par la fenêtre et levait « le trouvé » vers eux.

— Marche toujours, dit Lefelle, j'ai oublié ma pipe.

Revenu en hâte à la maison, il tira de son sac une petite ceinture de cuir, brodée de rouge, fermée par une boucle d'argent. C'était l'objet de son travail nocturne; il la remit à Françoise avec solennité, comme une amulette à qui la vie de l'enfant était attachée.

Sur cette ceinture, en caractères irréguliers construits avec du cordonnet écarlate, l'inscription suivante était tracée :

« *Cette enfant s'appelle Félix; il est battisé crétien.* »

Lefelle s'arrêta un moment à contempler son œuvre de broderie, puis, ajustant l'objet autour de l'enfant et jugeant qu'il lui seyait bien :

— Tu le soigneras bien, mon petit, dit-il à Françoise.

Il le prit dans ses bras et l'éleva jusqu'à ses moustaches :

— Dis : adieu papa Félix.

— Dieu, pa, Felice... répéta le marmot.

Il dit ces mots si doucement, sans comprendre, avec son sourire innocent... Lefelle sentit qu'il lui venait une larme, et, la cueillant au bout de son doigt, la jeta proprement par terre. Mais il se souvint aussitôt de son autre filleul, du Français, de celui qui lui tendrait les bras, au débarquer de *La Badine;* et, rebouclant allégrement son sac :

— Comme ça, dit-il, ça m'en fait deux...

ART ROË.

ÉTUDES SOCIALES

LA COOPÉRATION

Amos G. Warner, *Three Phases of Co-operation in the West (American Economic Association)*, 1887. — *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser dans l'ordre économique*, par Charles Gide, 1889. — *Le mouvement coopératif en France dans les dix dernières années* (*Revue d'Économie politique*, janvier 1893), par le même. — *Annuaire de la Coopération française pour 1893.* — David-F. Schloss, *Methods of industrial Remuneration*, London, 1892. — Gilman, *Profit Sharing*, New-York, 1889. — Henri W. Wolff, *People's Banks*, London, 1893.

I. — LES PLANS DES COOPÉRATEURS CONTEMPORAINS. — LA COOPÉRATION APPLIQUÉE A LA VENTE DES PRODUITS

On a beaucoup écrit depuis une demi-douzaine d'années sur la coopération. Les ouvrages à ce sujet pullulent en France, en Angleterre, en Amérique. Dans le désir d'une palingénésie qui séduit nombre de cerveaux, il n'est pas étonnant que l'association coopérative libre apparaisse à certains chercheurs comme destinée à transformer complètement la société. Cette solution mitoyenne entre l'organisation actuelle, taxée d'individualisme et de dureté, et l'inexorable et impraticable système collectiviste des socialistes allemands, exerce une fascination sur les esprits bienveillans qui craignent la servitude socialiste et aspirent à un *millenium* où, dans la distribution des richesses, rien ne froisserait plus l'âme humaine.

La coopération a été un fait avant de devenir un système. Le fait provenait de l'énergie exceptionnelle de certains hommes placés dans une humble situation. Le système procède d'une pensée tout égalitaire; il met nettement le travail au-dessus du capital, c'est-à-dire les travailleurs manuels, considérés collective-

ment, très au-dessus des hommes qui possèdent soit les ressources matérielles, soit les capacités techniques; la direction industrielle doit partir, non de ceux-ci, mais de ceux-là, par voie tout au moins de délégation.

Le mot de coopération, dans le sens où il est actuellement usité dans tout pays, se trouve complètement détourné de son acception naturelle et primitive. Quant à son étymologie, il ne pourrait signifier que le concours de divers hommes ou de divers élémens pour une œuvre ou un résultat communs.

Le célèbre et impuissant réformateur Robert Owen a lancé ce terme dans le monde en lui donnant une autre signification qu'il a conservée. La coopération s'entend d'une association d'un genre particulier, reposant plus sur les personnes que sur les capitaux, poursuivant un but non seulement financier, mais moral, ayant des ambitions de palingénésie ou de régénération. La coopération, en tant que système, se propose d'exclure graduellement toute entreprise individuelle, du moins toute entreprise employant un certain nombre de personnes et où l'une d'entre elles seule aurait toute l'initiative, tous les pouvoirs de direction et toute la responsabilité.

On pourrait contester que l'élément éthique, pour parler comme les nouveaux économistes, doive nécessairement tenir une place dans la coopération, et l'on ne serait pas embarrassé de citer quelques modestes groupemens d'ouvriers ou d'artisans qui, sans autre souci que de faire convenablement leurs affaires, constituent des sociétés coopératives de fait.

Il n'en est pas moins vrai que la plupart des chefs du mouvement coopératif en tout pays invoquent en faveur de leur système au moins autant l'utilité morale ou éthique, que les avantages matériels. L'un d'eux dira, en parlant des sociétés coopératives de crédit : « l'association coopérative n'est pas un groupement numérique, comme une assurance », et il fera ressortir que l'éducation, le développement de la valeur personnelle de chacun des associés entre à la fois, comme but et comme moyen, dans la coopération. Un autre écrira que « les sociétés coopératives ne sont pas une affaire, mais une œuvre ».

En s'en tenant au côté purement économique, on peut définir la société coopérative par ces deux objets qu'elle se propose : 1° la *subalternisation* du capital au travail, c'est-à-dire du capitaliste et des capacités techniques à la masse des ouvriers ou employés; 2° la suppression de l'entrepreneur en tant qu'être personnel et distinct et la dispersion, la précarité de la direction de l'entreprise, laquelle serait confiée à des mandataires à temps délégués par la masse.

La *subalternisation du capital est, par excellence, le grand principe coopératif*. On renverse les termes et les situations entre le capital et le travail. Aujourd'hui c'est le capital qui loue le travail, le paye au prix du marché et garde tout le résultat net, c'est-à-dire tous les profits ou subit toutes les pertes. Dans le système coopératif, ce serait le travail qui louerait le capital, le paierait au prix du marché et garderait tous les profits. Sur un point seulement, la situation ne serait pas modifiée, et les coopérateurs négligent de s'en occuper; le capital subirait toujours toutes les pertes, sans avoir aucun moyen de les prévenir, puisqu'il n'aurait plus la direction, et sans jouir de la perspective d'une large compensation pour ce risque de perte, puisqu'il ne toucherait plus de profits et n'encaisserait qu'un salaire, c'est-à-dire une rémunération fixe.

La *transformation du capital en salarié* est l'un des buts, tant particuliers que généraux, qui figurent le plus habituellement dans les programmes des coopérateurs, surtout récens. L'historien de la coopération, M. Holyoake, s'exprime ainsi : « Les ouvriers qui ont l'intention de constituer une fabrique coopérative épargnent d'abord, accumulent ou souscrivent tout le capital qu'ils peuvent comme garantie pour les capitalistes desquels ils peuvent avoir besoin d'emprunter davantage, si leur propre capital est insuffisant... Ils louent ou achètent ou bâtissent les locaux; ils engagent et rémunèrent des directeurs, ingénieurs, dessinateurs, architectes, comptables et tous les employés (*officers*) nécessaires, aux traitemens ordinaires que ces personnes peuvent obtenir (*command*) sur le marché d'après leurs capacités. Chaque ouvrier reçoit des salaires (*wages*) de la même façon. S'ils ont besoin de capital en plus du leur propre, ils l'empruntent au taux du marché en tenant compte des risques de l'entreprise, — le capital souscrit par leurs propres membres étant payé de la même façon. Les loyers, matières premières, traitemens, salaires, et toutes les autres dépenses de toute sorte de l'affaire, ainsi que l'intérêt du capital forment les frais annuels de l'entreprise. Tout gain au delà est du profit, lequel doit être réparti entre les employés, les ouvriers et les cliens, en raison des salaires et des services (1). »

Cette formule nous paraît décrire exactement la coopération pure. Le but véritable du système n'est pas de remplacer un capitaliste unique ou quelques capitalistes associés par un grand nombre d'ouvriers capitalistes coopérant à la même affaire. Beaucoup de gens s'y méprennent et croient que l'organisation qui répartit les profits d'une entreprise entre dix, vingt ou cent ouvriers con-

(1) Holyoake, *History of the Co-operation*, vol. II, pp. 123-124.

stitue une association coopérative dans toute la force du mot; c'en est bien une au sens vulgaire, mais non d'après la définition qui vient d'être donnée par M. Holyoake. *La vraie, pure et pleine société coopérative est celle qui fait du capital un serviteur, un salarié, réduit à la portion congrue, l'intérêt fixe, et qui ne lui laisse aucune part dans les profits, ceux-ci devant être répartis, en raison des salaires ou des services, entre les divers employés, ouvriers et la clientèle même de l'établissement.*

Ce n'est pas seulement un vétéran de la coopération pratique, comme M. Holyoake, ce sont les théoriciens et les doctrinaires qui aboutissent à la même formule, sinon pour la période de transition où nous sommes engagés, du moins pour la période définitive qu'ils croient entrevoir.

Un des apôtres les plus enthousiastes de la coopération s'exprime à ce sujet en termes qui ne comportent aucune ambiguïté : « Aussi longtemps que le régime économique est organisé comme il l'est aujourd'hui, dit-il, c'est le capital qui fait la loi et l'ouvrier n'est et ne saurait être qu'un instrument d'une importance après tout secondaire : du jour, au contraire, où l'on suppose un régime économique organisé en vue de la consommation et pour les consommateurs, c'est le nombre qui fait la loi... Le caractère essentiel de la société coopérative, son trait original, révolutionnaire même, si vous voulez, c'est que le *capital y est, non point supprimé ou méprisé* — les coopérateurs sont gens trop pratiques pour s'imaginer qu'on peut se passer du capital ou l'obtenir gratis, — *mais réduit à son véritable rôle*, c'est-à-dire l'instrument au service du travail et payé en tant qu'instrument. Tandis que, dans l'ordre de choses actuel, c'est le capital qui, étant propriétaire, touche les bénéfices, et c'est le travail qui est salarié, — dans le régime coopératif, par un renversement de la situation, c'est le travailleur ou le consommateur qui, étant propriétaire, touchera les bénéfices, et c'est le *capital qui sera réduit au rôle de simple salarié* (1). »

Quatre ans après, le même auteur, dans la *Revue d'Économie politique* qu'il dirige, revenait sur les mêmes idées, sinon avec un aussi exubérant lyrisme, du moins avec autant de précision : « La coopération est pour nous, écrivait-il, non pas simplement une institution destinée à améliorer le sort des salariés en leur permettant de dépenser un peu moins ou de gagner un peu plus, mais

(1) Ces derniers mots sont soulignés dans le texte de M. Charles Gide : *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser dans l'ordre économique*, Discours d'ouverture du Congrès international des Sociétés coopératives de consommation, tenu à Paris, au palais du Trocadéro, le 8 septembre 1889, Paris, 1889, pp. 15 et 16.

destinée à transformer complètement et même à éliminer graduellement le salariat lui-même, en donnant aux travailleurs la propriété des instrumens de production, et à supprimer les intermédiaires, y compris l'entrepreneur. Elle ne vise pas à supprimer le capital, mais simplement à supprimer son droit sur les profits ou dividendes, en le réduisant à la portion congrue, l'intérêt. Elle s'efforce surtout de donner à la coopération un idéal et de soulever les âmes en leur montrant un but qui vaille du moins la peine d'être conquis (1). »

Ainsi la *subalternisation du capital, son exclusion des profits de l'entreprise, le salariat du capital,* tel est l'idéal poursuivi.

Pour y parvenir, il faut que, dans la société coopérative pure, parfaite, les profits soient répartis entre les ouvriers, non pas en tant que capitalistes, mais en tant qu'ouvriers. Aussi doit-on limiter le nombre d'actions que chacun peut posséder. « Il est de règle dans toutes les sociétés coopératives de consommation, dit M. Gide, que chacun, riche ou pauvre, ne peut posséder que le même nombre d'actions, une seule le plus souvent, quatre ou cinq peut-être, que du reste, quel que soit le nombre des actions possédées par un membre, il n'a qu'une seule voix dans les délibérations, et que, par conséquent, il n'est pas au pouvoir d'un quelconque des associés, si riche soit-il, d'accaparer le fonds social (2). » L'auteur cité ne parle ici que des sociétés de consommation, mais d'autres font la même remarque pour les sociétés coopératives de crédit : M. Henri Wolff, par exemple, dans son ouvrage sur les *Banques populaires* et M. Rostand dans ses nombreux travaux. Tous craignent que les sociétés coopératives ne se transforment à la longue en sociétés anonymes pures et simples, ce qui semble être, en effet, leur destinée finale quand elles réussissent. Tous déclarent que dans ces sociétés « il faut se garder de l'excès de gains », des gros dividendes. M. Amos Warner attribue l'échec de la coopération dans l'ouest des États-Unis à ce que les possesseurs de nombreuses actions ont fini par avoir toute la direction des associations coopératives, en évinçant les petits actionnaires (3).

Les doctrinaires récens de la coopération, bien différens des premiers expérimentateurs pratiques du système, voient dans cette organisation une sorte de vertu mystique qui doit absolument transformer le monde social. M. Henri Wolff compare la décou-

(1) *Revue d'Économie politique*, janvier 1893, p. 17.

(2) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, p. 16.

(3) Voir Wolff, *People's Banks*, 1893, pp. 95 à 107, et Warner, *Three Phases of Co-operation in the West*, p. 42.

verte de la coopération de crédit à la découverte de la vapeur. « La moderne civilisation avec toutes ses ressources, dit-il, n'a pas mis en œuvre de pouvoir économique d'une égale puissance; on ne peut rien lui comparer (à la coopération de crédit), comme facteur de production, en opposition avec les vieilles influences (*agencies*), depuis l'invention de la vapeur, à laquelle, sous le rapport de la force motrice, elle peut très bien être assimilée (*likened*)... Et dans ses applications, la force nouvelle signifie bien autre chose que la démocratisation du crédit. En puissance, elle tend par l'usage d'une semblable influence à la démocratisation de la production, à l'extension d'une considérable portion d'ouvrage productif, affranchi de tout lien de dépendance, et cependant ordonné et paisible, sur une aire immense de travail émancipé (1). » Et l'auteur décrit les conséquences infiniment variées, matériellement et moralement heureuses, du nouveau système.

Les doctrinaires de la coopération les plus instruits n'hésitent pas à lui attribuer une puissance complète de palingénésie. « Il est certain que le coopératisme, — si vous voulez me permettre ce néologisme, — poussé à ses dernières limites aboutit à une organisation sociale qui présente de grandes analogies avec l'idéal collectiviste... (2) », écrit M. Charles Gide, et il reconnaît loyalement que ce système « présente quelques-uns des mêmes dangers que le collectivisme », mais il se rassure en pensant que le mouvement coopératif s'opérera librement. Insistant sur « le véritable but de la coopération », l'auteur s'exprime ainsi : « Permettez-moi de le résumer une dernière fois en ces termes : elle doit servir à modifier pacifiquement, mais radicalement le régime économique actuel, en faisant passer la possession des instrumens de production, et avec elle la suprématie économique, des mains des producteurs qui les détiennent aujourd'hui entre les mains des consommateurs... Il va sans dire que ceux qui, comme nous, se font cette idée de la coopération ne sauraient approuver qu'on la détourne de ce but pour éparpiller ses forces dans d'autres directions : par exemple, qu'on emploie ses ressources à la constitution de caisses de retraite ou d'assurance qui auraient pour résultat de transformer la coopération en institution de prévoyance. » La pension de retraite est, d'après M. Gide, « une fin individualiste, une fin égoïste », et il continue : « J'estime que c'est rabaisser le rôle de la coopération que de la faire servir à des fins individualistes,

(1) Wolff, *People's Banks*, pp. 240 à 241. Nous devons dire que dans une lettre particulière, M. Wolff, à l'ouvrage duquel nous rendons d'ailleurs hommage, a voulu atténuer la portée de cette comparaison de la coopération de crédit avec la découverte de la vapeur.

(2) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, p. 17.

et que son véritable but est de servir à des fins collectives. Ce que la coopération doit poursuivre, ce n'est pas une œuvre de protection individuelle, mais de relèvement social (1). »

On nous excusera d'avoir reproduit d'aussi longs passages. Ils étaient nécessaires pour se rendre un compte exact de la conception nouvelle et prétendue scientifique de la coopération.

Cette conception repose sur les idées suivantes : le capital peut être amené à encourir tous les risques des entreprises, en renonçant à leur direction et en se contentant d'une rémunération fixe, souvent sans aucune garantie; les profits naissent naturellement du travail et constituent une sorte de plus-value immanquable, ce qui est la doctrine de Karl Marx; les entreprises peuvent être convenablement et efficacement dirigées par des hommes techniques, qui ne seraient que les délégués de la masse des ouvriers, laquelle masse aurait assez de lumière et de discipline pour les bien choisir et les maintenir malgré les circonstances adverses qui peuvent se présenter.

« La Révolution, écrit encore M. Gide, a réalisé la démocratie dans l'organisation politique; il reste à réaliser la démocratie dans l'organisation industrielle. Or, la coopération, telle que nous l'avons décrite, c'est bien cela, puisque c'est la conquête de l'industrie par les castes populaires... Quand reviendra le second centenaire de quatre-vingt-neuf, peut-être alors nos petits-fils pourront-ils créer le couronnement de l'édifice et saluer l'avènement de ce que j'appellerai la *République coopérative* (2). »

En ce qui touche aux lumières et à la discipline de la masse ouvrière pour choisir et maintenir à la tête des entreprises coopératives les capacités techniques indispensables, c'est une question de fait, qui ne relève pas absolument de la science, quoique l'expérience acquise jusqu'ici permette beaucoup de doutes à ce sujet (3). Mais on pourrait arguer, contre les faits présens ou récens, que les lumières et la discipline peuvent s'accroître, avec le temps, l'éducation et la pratique, dans la masse ouvrière. Sur les deux autres postulats, au contraire, la science peut répondre d'une manière précise : les bénéfices industriels ne viennent pas du travail manuel, ce qui fait que celui-ci n'y a aucun droit; d'autre part, le capital qui subit, en fait, la responsabilité de l'échec des entreprises, puisqu'il en sort souvent amoindri

(1) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, pp. 21 et 22.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) L'auteur américain de *Three Phases of Co-operation in the West*, M. Warner, signale ce défaut avec une grande vigueur : « Les Sociétés coopératives, dit-il, n'ont pas, jusqu'ici, trouvé le moyen de payer les plus hautes rémunérations pour le pouvoir cérébral, *brain power* », *op. cit.*, p. 103.

ou anéanti, ne peut se donner sans garanties; ces garanties peuvent être ou que le capital conserve la direction des entreprises, ou qu'il ait un privilège relativement à un autre capital qui devra subir antérieurement à lui les premiers chocs. Il faudrait donc que les coopérateurs puissent, par eux-mêmes, constituer avec leurs épargnes un capital suffisant pour n'avoir plus besoin que d'un capital d'appoint, sérieusement garanti par le premier. Ce n'est que le capital d'appoint, garanti par un autre capital, qui se contente d'une rémunération fixe : l'intérêt, et qu'on peut réduire au rôle de salarié.

II

L'EXPÉRIENCE DE LA COOPÉRATION DANS LE PASSÉ. — SON ORIGINE. — SON DÉVELOPPEMENT. — PREMIÈRE CATÉGORIE : LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DITES DE CONSOMMATION OU DE DISTRIBUTION.

Quoique Robert Owen ait beaucoup contribué à répandre le mot et l'idée de coopération, ce ne sont pas les grands projets philosophiques, les plans généraux de palingénésie sociale qui ont fait éclore les essais nombreux de ce régime, dont quelques-uns ont eu d'éblouissans succès.

La coopération, c'est-à-dire le concours d'un certain nombre d'ouvriers, constituant en quelque sorte un entrepreneur collectif et se répartissant tous les résultats de l'œuvre commune, a été l'une des formes primitives de l'entreprise. Certains écrivains allemands, Schmoller entre autres, ont bien mis en lumière pour le passé cette vérité qui, d'ailleurs, n'avait jamais été ignorée. Les associations de compagnons, reposant sur un principe de stricte ou d'approximative égalité, ont toujours été nombreuses.

Dans les pays orientaux autrefois, les caravanes étaient des sortes de groupemens coopératifs temporaires, et elles le sont souvent encore aujourd'hui. Dans tous les pays primitifs, cette organisation se retrouve fréquemment : les artels en Russie en sont la preuve (1). De même, dans celles des industries qui se sont peu modifiées, par exemple l'industrie de la pêche maritime sur les côtes, on constate souvent des applications, plus ou moins pures, du principe coopératif.

(1) On a relevé la présence de ces *artels* en Russie dans des chartes du XIVe siècle, mais ils remontent sans doute bien plus loin. Ce sont surtout les chasseurs, les pêcheurs, les bûcherons, les portefaix qui constituent ces groupemens. On en trouve aussi parmi les maçons, les charpentiers, les forgerons. On rencontre les mêmes associations en Bulgarie, sous le nom de *zadrouga*, et dans la plupart des pays slaves.

On comprend qu'il en soit ainsi. Dans tout métier qui demande peu de capital, il est facile à quelques hommes énergiques, au nombre d'une demi-douzaine ou d'une ou deux douzaines, de se constituer par eux-mêmes celui qui est nécessaire ou, après avoir fait un premier fonds, subissant les premiers risques, de se procurer le surcroît, l'appoint qui leur est indispensable et auquel ils accordent un privilège. Quand non seulement le métier exige peu de capital, mais qu'il ne réclame pour la direction aucune capacité technique ou intellectuelle très marquée, qu'il constitue une sorte de routine connue, qu'il entre dans la nature des besognes courantes, quasi-immuables, que chaque homme d'une intelligence moyenne et d'une moyenne instruction peut diriger, la nécessité d'un chef très supérieurement traité n'apparaît pas. Quand, de plus, la nature de l'entreprise fait que le groupement est peu considérable, qu'il ne dépasse pas une, deux ou trois douzaines d'hommes, la réunion de cette circonstance aux deux autres explique le maintien de la forme coopérative.

En dehors de ce débris des organisations d'autrefois, il s'est constitué, dans le courant de ce siècle, de nouveaux groupemens coopératifs : les uns d'un type pur, les autres d'un type hybride, et dont certains, parmi ces deux catégories, ont pris à la fois de la durée, de l'extension et de la prospérité.

Cette coopération moderne a été divisée en général en trois classes, suivant qu'elle s'applique au débit de marchandises de consommation courante, ou au crédit populaire, ou à la production proprement dite soit industrielle, soit agricole. On a distingué ce que l'on a appelé les sociétés coopératives de consommation et de distribution (*distributive societies*), les sociétés coopératives de crédit et les sociétés coopératives de production. Au point de vue de la terminologie et de la classification strictement scientifiques, quelques auteurs se sont élevés contre ce classement. Ils ont fait remarquer, par exemple, que la distribution ou le débit des marchandises produites est l'une des fonctions mêmes de la production, laquelle n'est vraiment achevée que lorsque les produits sont parvenus dans les mains des consommateurs.

Ainsi, il n'y aurait aucune justification scientifique à la distinction que l'on établit entre les sociétés de consommation et les sociétés de production. Cette remarque est fondée en principe ; il n'en est pas moins vrai qu'en pratique cette distinction, pour empirique qu'elle soit, rend de grands services. Aussi nous y conformerons-nous, sans oublier que les sociétés coopératives dites de consommation sont, souvent en même temps, par quelques côtés, des sociétés de production. La différence reste, cependant, sensible en général entre la société de production et la société de

consommation : la première enlace en quelque sorte toute la personne de chacun de ses membres, du moins toute la personne professionnelle ; la seconde, au contraire, n'établit entre ses membres qu'un lien très restreint, celui qui concerne les achats de telle ou telle catégorie d'objets ; encore ce lien n'est-il pas, d'ordinaire, obligatoire. La personne des membres est donc beaucoup moins engagée dans une société de consommation que dans une société de production, et c'est là une distinction capitale. La première est un groupement qui ne s'applique qu'à des actes peu nombreux de la vie, la seconde est un groupement qui absorbe toute la vie professionnelle, du moins tant que le lien coopératif n'est pas rompu.

Les sociétés coopératives de consommation, c'est-à-dire l'accord d'un certain nombre de consommateurs pour faire en commun des achats en gros par eux-mêmes ou par leurs délégués, et se les répartir en détail, en se passant de tout intermédiaire, constituent une des formes naturelles de la vie économique. Aussi en a-t-il dû toujours exister quoiqu'elles n'attirassent pas l'attention.

C'est dans la période de 1820 à 1850, en Angleterre, que des associations de ce genre se constituèrent d'après une certaine théorie et en proclamant bien haut le but qu'elles se proposaient. A la voix d'Owen, il naquit de 1820 à 1830 quelques *Co-operative Magazine ;* on a appelé cette décade, chez nos voisins, la période enthousiaste de la coopération ; elle fut suivie de la période socialiste de 1830 à 1844 ; enfin, de ce que l'on a nommé la période pratique à partir de 1844, année qui vit se constituer la célèbre société des Équitables Pionniers de Rochdale.

En même temps qu'Owen et avec bien autrement d'ingéniosité et de ressources intellectuelles, Fourier avait attiré l'attention sur tous les avantages de l'association, notamment pour la conservation et le débit des denrées (1).

Les sociétés coopératives de consommation peuvent se proposer trois objets différens : 1° préserver le consommateur des exigences excessives et des fraudes du commerce, notamment de détail ; lui assurer le bon marché et la bonne qualité des marchandises ; il s'agit alors d'une simple union de consommateurs ; 2° faciliter à l'ouvrier, à l'employé, au petit rentier ou fonctionnaire, l'épargne, en joignant pour lui, suivant une formule courante, l'économie à la dépense, en faisant jaillir même la première de la seconde, comme disent avec une manifeste exagération certains

(1) Nous ne voulons pas dire par là que Fourier n'ait pas signalé l'utilité de l'association au point de vue de la production proprement dite, mais cette partie de son œuvre était de nature à moins frapper le public et prête beaucoup plus à la critique.

prospectus; l'épargne est facilitée en ce sens que les *bonis* qui reviennent aux consommateurs sur le prix courant sont accumulés et ne lui sont distribués qu'une ou deux fois par an, ou même sont transformés en parts de capital de la société ou en fonds de pension de retraite; 3° ces mêmes sociétés peuvent se proposer d'élever la situation morale et intellectuelle de l'ouvrier, et d'une façon générale des participans, de les détourner des achats à crédit, de créer, avec une partie des *bonis* réalisés sur la vente, des bibliothèques, des cours publics, des cercles, de donner enfin aux participans de bonnes habitudes en leur enseignant l'ordre, quelquefois la comptabilité, le contrôle, la direction même des affaires pratiques.

Le premier de ces buts est un but économique, le second un but social, le troisième un but moral. Les diverses sociétés de consommation peuvent en poursuivre soit l'un exclusivement, soit plusieurs à la fois.

Enfin, allant beaucoup plus loin, certains apôtres enthousiastes de la coopération, dans des rêves dont les chances de réalisation paraissent singulièrement faibles, prétendent faire des associations de consommation, par des développemens indéfinis, le facteur graduel, mais décisif, d'une véritable palingénésie, non seulement sociale, mais morale. Nous réservons l'examen de ce dernier plan gigantesque.

Les sociétés coopératives de consommation, à s'en tenir au terrain expérimental, se répartissent en deux grandes catégories : 1° celles qui ne se proposent que le premier objet indiqué plus haut, qui est de faire profiter en particulier leurs membres et par extension tous les consommateurs riches ou pauvres de l'économie réalisée par un meilleur appareil commercial et par la suppression des intermédiaires superflus. Ce sont alors des sociétés anonymes d'un genre particulier. Les deux modèles les plus achevés de cette catégorie d'associations sont les deux grandes sociétés britanniques ayant leur siège à Londres et connues, la première, sous le nom de : *Army and Navy Stores,* Magasins de l'Armée et de la Marine, et le *Civil Service Store,* Magasin des employés du service civil; 2° les sociétés qui, outre ce but économique, se proposent le relèvement, par l'épargne et d'autres moyens, de la classe des ouvriers et employés. La célèbre société des Équitables Pionniers de Rochdale, dans la première partie de son existence, en est l'échantillon le plus brillant.

A côté des réelles sociétés coopératives de consommation, il se trouve un certain nombre d'organismes, souvent utiles d'ailleurs, qui prennent la même dénomination, mais qui scientifiquement n'y ont pas droit. Ce sont des magasins à bon marché, « des

économats », comme on dit parfois, fondés par de grands patrons, soit individuels, soit collectifs, avec leurs fonds propres et souvent sous leur gestion directe ou celle d'employés qu'ils désignent. Le mot d'*économats* étant devenu depuis quelque temps suspect aux ouvriers, on a décoré beaucoup de ces établissemens de l'appellation de sociétés coopératives; mais ils n'ont pas en vérité ce caractère. Les seules sociétés coopératives réelles de consommation sont celles où le capital a été réuni soit par la totalité de la clientèle, soit du moins par un groupe très étendu de cette clientèle, et où la gestion est faite soit par les associés directement, soit par leurs délégués, sans aucune intervention extérieure.

La raison d'être des sociétés coopératives de consommation n'est que dans l'économie que ces organismes peuvent procurer aux consommateurs associés. On a souvent parlé de l'écart entre les prix du gros et les prix du détail, des vols même et des fraudes de ce dernier commerce. Il serait très exagéré d'englober tout l'ensemble du commerce de détail d'un pays dans ces reproches de surenchérissement exagéré et de falsification des marchandises vendues. On peut citer un certain nombre de maisons, notamment parmi les grandes d'origine récente, qui ne prélèvent pour l'ensemble de leurs frais et pour leurs bénéfices qu'un léger écart entre les prix du gros et les prix du détail. D'autre part, même parmi les moyens et les petits commerçans, il en est un grand nombre, la majorité sans doute, qui répugnent aux falsifications; s'ils se laissent aller parfois à vendre des marchandises dans une certaine mesure sophistiquées ou portant une dénomination inexacte, c'est que le consommateur les y pousse souvent, même sciemment, en prétendant obtenir l'apparence d'une denrée sans consentir à mettre le prix qui serait nécessaire pour en avoir la réalité.

Tout en limitant, dans la mesure équitable, les critiques souvent adressées au commerce de détail, il est, toutefois, certain que, dans diverses branches, notamment dans beaucoup de celles qui se rattachent à l'alimentation, dans celles aussi qui concernent les engrais, la majoration des prix de détail est parfois énorme relativement aux prix du gros, et la difficulté est assez grande pour l'acheteur de contrôler la sincérité de la marchandise. D'autre part, en certains pays, notamment en France, une partie du commerce de détail, surtout dans l'alimentation, a l'habitude de faire crédit à sa clientèle, ce qui dans certains cas est utile à celle-ci, dans celui de maladie, par exemple, ou de chômage. Néanmoins, ces crédits entraînent une certaine perte d'intérêts et parfois aussi de capital qui oblige le commerçant à se récu-

pérer sur les autres acheteurs. Les consommateurs qui seraient disposés à payer comptant supportent, de ce chef, une majoration de prix qui leur est onéreuse sans aucune compensation. Le commerce de détail morcelé est souvent, en outre, besogneux, jouissant lui-même de peu de crédit, d'informations restreintes, de sorte qu'il est obligé de payer assez cher les marchandises qu'il achète en gros, et qu'il ne peut pas toujours se procurer exactement les denrées qui conviendraient le mieux à l'acheteur et à un prix assez bas pour développer la consommation. Enfin, le commerce de détail, très morcelé, a pour le loyer, l'éclairage, le chauffage, les impôts, les transports, les employés, une proportion de frais généraux qui est très forte et qu'un appareil de distribution organisé beaucoup plus en grand pourrait réduire (1).

Par ces raisons diverses, on comprend l'utilité d'unions de consommateurs pouvant payer comptant, en état de choisir de bons gérans et de les contrôler. Cette utilité est d'autant plus manifeste en certains cas que plusieurs des commerces de détail, notamment relatifs à l'alimentation : par exemple, les boulangeries et épiceries, sont assez simples; qu'il n'y a pas besoin d'une très longue préparation technique pour les diriger, que la gestion ni le contrôle n'en sont très compliqués.

Nous n'entrerons pas ici dans la pratique des sociétés coopératives de consommation. Il suffit d'en exposer les traits généraux : ces sociétés peuvent soit ne vendre qu'à leurs propres membres, c'est-à-dire à ceux qui ont contribué à la formation du capital, soit vendre à tout le monde; dans ce dernier cas, quelquefois on fait payer un léger droit d'entrée à la personne qui, sans être membre de la société, veut y faire des achats. L'expérience a prouvé, ce que confirme d'ailleurs le raisonnement, que les sociétés qui ne vendent qu'à leurs propres membres ont moins de chances de durée et de succès; elles peuvent moins étendre leurs affaires. Celles qui, au contraire, vendent à tout le monde ont des chances d'arriver à posséder, avec le temps, si elles sont bien conduites, une clientèle considérable, ce qui facilite leur développement ultérieur, en ajoutant à leurs moyens d'action et en leur permettant plus de variété dans leurs approvisionnemens et leur achalandage.

A un autre point de vue, les sociétés de consommation peuvent faire bénéficier immédiatement le consommateur de l'économie

(1) L'opinion publique s'exagère parfois cet écart entre les prix de gros et les prix de détail. Ainsi à Paris, la plupart des débitans vendent du vin à 50 centimes le litre et même à 0,45; or, l'on paie 19 centimes d'impôt et au moins 5 à 6 centimes de transport, non compris l'achat de la marchandise. Il en est de même pour le sucre. Au contraire, dans la boucherie, la pharmacie, il y a souvent un écart colossal et exagéré entre les prix de détail et les prix de gros.

qu'elles réalisent relativement au commerce de détail individuel ou morcelé; il leur suffit de réduire les prix au-dessous de ceux de leurs concurrens et de descendre dans cette réduction aussi loin qu'elles peuvent le faire en se réservant la marge nécessaire, non seulement pour couvrir l'ensemble des frais divers, mais pour doter la réserve et pour servir un intérêt modique, 4 à 5 p. 100, au capital que leurs associés ont constitué. Cette façon de procéder est dangereuse; elle permet moins à la société de se procurer les moyens d'action nécessaires à son développement; et elle l'expose gravement en cas de mécomptes.

Une autre méthode plus habituelle, plus prudente et plus efficace, est de vendre, sinon absolument au prix courant, pratiqué par le commerce ordinaire, du moins à un prix qui ne lui est que de peu inférieur; de délivrer, en revanche, aux consommateurs des jetons ou bons en proportion de chaque achat; ces bons ou jetons donnent droit chaque semestre ou chaque année à une part proportionnelle dans les bénéfices réalisés, ceux-ci étant partagés, dans des proportions qui peuvent varier suivant les sociétés, entre les associés qui ont fourni le capital, c'est-à-dire les actionnaires, et les acheteurs; un associé peut figurer à la fois comme actionnaire et comme client et participer aux bénéfices en chacune de ces qualités.

Il advient parfois que ce boni, au lieu d'être distribué en espèces à la fin du semestre ou de l'année, est échangé contre des actions de la société. Dans la période des débuts ou de croissance de l'association, ce procédé peut être utile pour lui procurer des fonds qui lui permettent de s'étendre. Ainsi avaient fait les Équitables Pionniers de Rochdale.

La société de consommation peut éclore dans un milieu tout à fait populaire, du chef de simples ouvriers, petits rentiers ou employés. C'est là le type le plus pur, celui de Rochdale, d'une réalisation difficile, par le manque d'expérience et de fonds de ces associés. Quand, toutefois, elle a cette origine et qu'elle est parvenue à franchir les difficultés du début, cette sorte de société de coopération est celle qui a la plus grande force éducative et qui remplit le mieux l'idéal que se proposent les apôtres du système. Mais parmi les sociétés ainsi fondées un très grand nombre ne vont pas loin.

La société de consommation, d'autre part, peut souvent s'appuyer sur des hommes des classes moyennes: des patrons, des fonctionnaires, qui la suscitent tantôt dans leur propre intérêt économique, tantôt par philanthropie; elle peut aussi émaner parfois de municipalités; quelquefois elle se rattache à de grands partis politiques; on a ainsi en Belgique les *Coopérations socialistes* et les

Coopérations catholiques (1). L'auteur américain de *Three Phases of Co-operation in the West* ne trouve guère à citer dans son pays qu'une catégorie de sociétés coopératives ayant eu un véritable succès, ce sont celles qui ont été fondées par les Mormons et qui ont en partie un caractère religieux (2). Dans ces différens cas, ces institutions, tout en pouvant être encore utiles au point de vue matériel et même au point de vue moral, courent le risque de dévier de leur but apparent. Le groupement n'étant plus simplement économique, elles tendent à devenir des machines de guerre et des organisations plus ou moins factices. En tout cas, le prosélytisme politique ou religieux qui les soutient et les rend florissantes pendant un certain temps peut soudain les abandonner et les laisser choir.

Les sociétés coopératives de consommation ont d'autant plus de chances de se constituer avec succès qu'elles sont des créations locales, émanant d'hommes qui se connaissent, qui ont le même genre de vie, les mêmes intérêts, par conséquent aussi les mêmes besoins et qui peuvent facilement, sûrement, choisir parmi eux des gérans ou employés et les surveiller (3).

Une fois parvenues à un certain succès, elles ont un penchant et elles trouvent un avantage à s'entendre les unes avec les autres et, sans se confondre, à former des fédérations qui se prêtent un appui mutuel. Il advient alors qu'elles créent des magasins centraux d'approvisionnement, ce que l'on appelle des *wholesale societies;* elles ne font plus seulement alors le commerce de détail, mais aussi celui de gros. Parfois également elles se mettent à fabriquer quelques-uns des produits qu'elles vendent.

Il peut être utile de jeter un coup d'œil sur le développement de trois types différens de ces associations : on peut prendre, pour exemples : la grande Coopérative Anglaise, *Army and Navy Stores;* puis la célèbre Société des Équitables Pionniers de Rochdale, enfin la Coopérative belge socialiste, le *Vooruit.* La première représente le type le plus pur, le plus simple, le plus strictement économique; la seconde, le type mixte où la conception morale et sociale pénètre l'institution au même degré que la conception

(1) On peut consulter dans l'*Économiste français*, en 1892, les articles que M. Hubert Valleroux a publiés sur les *Coopératives catholiques* en Belgique. Quant aux *Coopératives socialistes* dans le même pays, notamment le *Vooruit*, de Gand, elles ont été souvent décrites. L'*Almanach de la Coopération française pour 1893* contient une intéressante histoire du *Vooruit*, due au socialiste belge bien connu M. Anseele.

(2) Amos Warner, *op. cit.*, 106 à 119.

(3) Nous ne voulons pas dire par là que les Sociétés de consommation ne doivent pas s'adresser à quelque agence centrale bien constituée qui leur donne des avis sur l'organisation et le fonctionnement de leur entreprise; mais il est bon qu'au début elles soient formées entre gens ayant déjà quelques relations ensemble.

économique; la troisième est l'échantillon de ces fondations qui allient une sorte d'esprit sectaire (en prenant ce mot en dehors de tout sens blâmable) aux combinaisons économiques et morales.

L'*Army and Navy Stores*, de même que le *Civil service Store* se proposent uniquement pour but d'abaisser pour leurs associés, et, dans une certaine mesure, pour tous leurs cliens, les prix de détail des marchandises de consommation commune et d'en améliorer la qualité. Ces vastes établissemens diffèrent peu, au point où ils sont parvenus, des grands magasins français par actions; la distinction consiste surtout à ce qu'ils cherchent moins à grossir les dividendes qu'à abaisser le prix des produits. Uniquement préoccupés de ce but tout pratique et en quelque sorte domestique, ils ont tenu à garder leur stricte indépendance et ne se sont pas affiliés à la fédération des sociétés anglaises de consommation. Aussi, les apôtres du mouvement coopératif idéal n'ont-ils pour ces organisations qu'une sympathie très restreinte : M. Charles Gide, par exemple, s'exprime ainsi à leur sujet : « Dans le domaine commercial les magasins de gros de Manchester et d'Écosse et ceux des fonctionnaires civils et militaires de Londres (que je suis bien loin, du reste, de citer comme modèles parce qu'ils sont organisés d'une manière fort incorrecte au point de vue des principes coopératifs) sont des établissemens qui ne peuvent être comparés, par leurs proportions colossales et le chiffre de leurs affaires, qu'à nos magasins du Bon Marché et du Louvre (1). » On voit combien les coopérateurs doctrinaires d'aujourd'hui ont modifié l'idée de la coopération puisqu'ils jugent si sévèrement les organisations qui ont obtenu le plus grand succès pratique en procurant aux consommateurs de bonnes marchandises à bon marché.

L'œuvre des Équitables Pionniers de Rochdale, jusqu'au jour où elle s'est en quelque sorte pervertie, comme on le verra plus loin, répondait mieux aux aspirations de ces enthousiastes du principe coopératif. Ces Équitables Pionniers sont célèbres, mais l'on ne met guère en relief que la première partie de leur histoire : « Rochdale est une petite ville à quelques milles de Manchester; c'est là qu'est née la coopération moderne en 1844, » écrit M. Holyoake; c'est là aussi qu'elle se pervertit et éprouva un terrible échec vers 1865; mais cet échec ou plutôt cette perversion concerne la coopération de production; celle de consommation a continué à fleurir dans cette ville. En 1844, vingt-huit ouvriers, la plupart tisserands de flanelle, se cotisèrent pour réunir 28 livres sterling, environ 700 francs, au moyen de versemens de deux pence

(1) *De la Coopération et des transformations*, etc., p. 11.

(20 centimes) par semaine. Avec ce petit capital ils ouvrirent en 1844 un magasin dans la ruelle du Crapaud (*Toad's Lane*), convenant de s'y approvisionner exclusivement, de ne faire crédit à personne, de se contenter d'un profit raisonnable et d'économiser ainsi sur les dépenses domestiques de chacun. A la fin de 1845, au lieu de 28, ils étaient 74; leur capital atteignait 4 500 francs, le montant de leurs recettes 17750 francs, et leurs bénéfices 550 francs. Leur nombre et l'essor de leurs affaires s'accentuèrent rapidement. En 1850, ils étaient 600; leur capital montait à 57 000 francs, leurs affaires annuelles à 325 000 et leurs bénéfices à 25 000. La bonne gestion de leur entreprise et le prosélytisme firent qu'en 1856, douze ans après la fondation, ils possédaient 320 000 francs de capital, faisaient près de 4 millions et demi d'affaires avec un profit d'une centaine de mille francs. Chaque décade d'années marque depuis lors une brillante étape dans la voie du développement et de la prospérité. En 1877, les Pionniers étaient au nombre de 8 900; ils disposaient d'un capital de 6 millions et demi de francs, faisaient pour 7 600 000 francs d'affaires et réalisaient 1 275 000 francs de bénéfices. Cet accroissement continua encore, quoique dans de moindres proportions. En 1891, ils étaient 11 647, leur capital montait à 7 400 000 francs, et leurs profits à 1 305 000. M. Holyoake dit: « L'histoire n'offre aucun autre exemple d'un semblable triomphe de l'initiative individuelle. » L'expression trahit ici sa pensée; l'historien de la coopération voulait dire, sans doute, ce qui est exact : L'histoire n'offre aucun autre exemple d'un semblable triomphe de l'initiative privée collective.

Comme l'indique le nom qu'ils avaient pris d'*Équitables Pionniers*, ces coopérateurs se proposaient un but plus élevé qu'un simple avantage sur leurs achats de denrées et qu'un profit rémunérateur pour leurs humbles capitaux. Ils voulaient élever leur niveau intellectuel et moral et celui de toute la classe ouvrière; de là cette appellation de *Pionniers* et celle d'*Équitables*. Ils décidèrent ainsi d'employer 2 et demi p. 100 sur leurs profits annuels à l'éducation des ouvriers. Ce prélèvement, qui ne fut que de 13 fr. 75 en 1845, atteignit 32 600 francs en 1891.

Au cours de ces quarante-sept années, la Société avait singulièrement élargi et diversifié son fonctionnement. Elle avait créé un immense magasin central, plusieurs dizaines de locaux spéciaux ou dépôts de ventes; elle avait ouvert une bibliothèque, un musée, des écoles; elle avait joint à ses affaires primitives un grand moulin à blé coopératif : enfin elle construisit une filature coopérative. Mais ces dernières institutions se sont perverties en de simples sociétés anonymes. La participation même des ouvriers aux bénéfices y a été supprimée. « Vingt-cinq ans et plus se sont écoulés

depuis, écrit mélancoliquement M. Holyoake, mais la participation n'a pas été reprise. La filature a été agrandie, mais les profits sont toujours partagés entre 1 200 actionnaires parmi lesquels ne figure pas un seul ouvrier de la filature (1). » L'auteur exagère sans doute un peu, car il n'est pas impossible qu'il se rencontre quelques ouvriers actionnaires; mais la grande masse de ces derniers est étrangère à l'établissement.

Les magasins coopératifs de vente d'objets de consommation continuent de fonctionner à Rochdale; ils ne semblent pas, toutefois, mettre en pratique la totalité des règles que l'on considère en général comme faisant partie des principes de la coopération. Ainsi, dans les statuts de la Société, il est établi que « aucun agent de la Société (*no servant of this Society*) ne peut remplir un emploi quelconque dans le conseil d'administration (*any office in the committee of management*), ni être admis à voter pour les candidats à ce conseil, ni être un commissaire des comptes (*an auditor*) sous quelque rapport que ce soit ». Miss Potter, un des historiens récens de la coopération, écrit que « cette disqualification des employés pour les positions officielles est devenue un principe constitutionnel dans les magasins coopératifs fondés par les ouvriers », et que la privation pour les employés du droit de vote est aussi très répandue. Bien plus, certains magasins coopératifs ne permettent même pas à leurs employés de devenir membres de la Société. Dans beaucoup d'associations même la simple parenté avec un employé constitue une disqualification pour y occuper des positions officielles, c'est-à-dire des places d'administrateur, contrôleur, etc. (2). On peut expliquer par la prudence cette suspicion; elle n'en constitue pas moins une grossière infraction à l'idéal fraternel que certains apôtres se forment de la coopération. Si l'on ajoute que très peu de sociétés coopératives de consommation admettent leurs ouvriers à la participation aux bénéfices, on voit combien on est loin de l'idéal.

L'éclatant succès des Équitables Pionniers de Rochdale n'est donc pas sans quelques ombres; la principale consiste dans la perversion en simple société anonyme de la Société de production qu'ils avaient fondée; même leurs magasins coopératifs, qui ont

(1) *Almanach de la Coopération française, 1893.* Les Équitables Pionniers de Rochdale, par George-Jacob Holyoake, p. 39. Consulter aussi l'*Histoire des Équitables Pionniers de Rochdale*, par Holyoake, traduction de Combier, 1888, 1 vol. in-12; mais l'auteur s'y tait sur la perversion finale de la société en ce qui concerne la coopération de production.

(2) David F. Schloss, *Methods of industrial remuneration*, p. 227. Nous avons vérifié la clause restrictive quant aux employés eux-mêmes, dans les statuts des *Équitables Pionniers de Rochdale;* c'est l'article 23 de ces statuts. (Voir *Histoire de la coopération à Rochdale*, par Holyoake, p. 255.)

survécu et qui prospèrent, reposent sur certaines règles très restrictives et qui dénotent, au moins en ce qui concerne les employés, une sorte d'absence de cordialité ou une suspicion poussée à l'extrême.

Nous allons maintenant dire quelques mots de l'Association coopérative socialiste le *Vooruit* de Gand. D'après l'exposé qui en est fait par M. Anseele, le célèbre socialiste belge, dans l'*Almanach de la Coopération française pour* 1893, « ce qui caractérise surtout, en Belgique, la coopération, c'est qu'elle est l'œuvre des socialistes qui se servent d'elle pour propager leurs idées ». Cette formule devrait être élargie, en ce sens que les sociétés coopératives sont, pour la plupart, en Belgique, un instrument des partis politiques, puisque, en face des coopératives socialistes, il y a de très grandes sociétés coopératives catholiques.

C'est en 1873 que l'on trouve le germe de la Société le *Vooruit*. Trente ouvriers, des tisserands et des fileurs surtout, aidés de quelques artisans, décidèrent la création à Gand d'une boulangerie coopérative; c'étaient, la plupart, d'anciens membres de la section gantoise de l'*Association internationale des Travailleurs* qui, après avoir groupé à Gand des milliers d'ouvriers, avait périclité à la suite de la Commune de Paris. Pendant dix semaines ils épargnèrent chacun 50 centimes hebdomadairement, de sorte qu'ils purent apporter chacun 5 francs comme premier fonds, soit 150 francs en tout. Les mêmes hommes et au même moment reconstituèrent la section gantoise de l'Internationale, liant ainsi l'action politique à l'action économique. « Les deux institutions, dit M. Anseele, Coopérative et Section de l'Internationale, s'entr'aidèrent. Les Internationalistes montraient aux ouvriers la Coopérative comme étant leur œuvre. » Ils ne négligeaient pas, toutefois, de déclarer que « la Coopérative seule ne peut résoudre la question sociale et qu'il fallait poursuivre, avant tout, la conquête des droits politiques ». Les débuts de la boulangerie coopérative furent difficiles; pendant le premier semestre le bénéfice réalisé fut presque nul; pendant le second, il atteignit 6 centimes par pain. M. Anseele néglige de nous dire le nombre de kilogrammes qu'un pain représente; mais, d'après d'autres passages, il semble ne s'agir que d'un seul kilogramme.

Les statuts de la Société étaient très rigoureux; car la nouvelle coopérative décida que non seulement elle ne vendrait pas à crédit, mais que les membres seraient obligés de payer leur pain d'avance pour une semaine. Écoutons M. Anseele. « Des années s'écoulèrent avant que la Coopérative nouvelle prît une extension significative. Mais, entre temps, le mouvement socialiste s'était fortement développé... Les hommes qui avaient fondé la

Coopérative s'occupaient beaucoup plus de la propagande socialiste que de la Société coopérative. » Il finit par se produire une scission entre les socialistes et les simples coopérateurs. Ne pouvant se rendre maîtres de la Société, les socialistes décidèrent de se retirer et d'en créer une nouvelle « qui serait foncièrement socialiste et le déclarerait hautement et franchement ». Le syndicat des ouvriers tisserands prêta une somme de 2000 francs, et la nouvelle société le *Vooruit* (En avant) fut fondée en 1880. A tous les adhérens « il fut déclaré que le *Vooruit* était socialiste, qu'il consacrerait toujours une partie de ses bénéfices à la propagande socialiste, et que jamais il ne changerait sa ligne de conduite, attendu que son principal but était de former de bons socialistes et non exclusivement de vendre du pain à bon marché ». L'ancienne société coopérative déclina, ses adhérens l'abandonnant pour le *Vooruit* qui avait su réunir dans son sein tout ce que la ville de Gand comptait d'ouvriers ardens et dévoués, poursuivant la grande cause de l'émancipation de la classe ouvrière.

En 1883, l'Association loua une ancienne fabrique au centre de la ville, y installa une grande boulangerie coopérative avec fours à eau chaude, pétrins mécaniques, et y joignit une grande salle de réunion, un café, etc. Plus tard on y ajouta un théâtre, une bibliothèque, des salles de société, etc. On organisa tout un système de réclames bruyantes autour de la Société. « Les bénéfices, grâce à une administration modèle et à une production méthodique et économique à la fois, nous dit M. Anseele, augmentaient rapidement. Chaque semestre, le bénéfice se distribuait, et c'était l'occasion d'une fête. Le drapeau rouge était arboré au local du *Vooruit* et des milliers de circulaires, distribuées dans tous les quartiers populaires de la ville, faisaient connaître les résultats obtenus et engageaient les travailleurs à faire partie de la Coopérative socialiste. » En 1884, l'inauguration des nouvelles installations se fit en grande pompe au milieu d'une foule immense. « De nombreuses délégations des sociétés ouvrières socialistes du pays entier étaient venues à Gand saluer leurs frères flamands. »

A la boulangerie, l'Association joignit d'autres articles : un magasin de pièces de coton et de couvertures de laine, puis une pharmacie à l'usage des membres de certaines sociétés d'assurances mutuelles ; plus tard, une seconde et une troisième pharmacies dans d'autres quartiers ; ensuite une cordonnerie, des magasins d'ustensiles de ménage, d'épicerie, de vêtemens, de charbon. En 1886, le journal *Vooruit*, le premier organe socialiste quotidien belge, fut fondé à Gand, et la Coopérative lui louait une partie de son local pour l'installation d'une grande imprimerie.

L'action socialiste servait ainsi toujours de compagne et de ré-

clame à l'action coopérative. Les seuls chiffres que fournit M. Anseele sur la situation de la Société sont que, en 1884, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, on cuisait 32000 pains d'un kilogramme par semaine, et qu'en 1891, la cuisson hebdomadaire était arrivée à 67 ou 70000 kilogrammes par semaine : le nombre des membres était de 2 200 en 1887, ayant baissé de 200 par suite de la concurrence d'une grande Coopérative catholique, le *Volksbelang* (l'Intérêt populaire).

Pour devenir membre du *Vooruit*, il suffit de se faire inscrire et de payer 25 centimes, moyennant quoi on reçoit un « livret règlement de sociétaire ». On achète un certain nombre de jetons de pain ou de charbon pour la consommation d'une ou plusieurs semaines. Lors du premier partage semestriel des bénéfices, on retient un franc qui forme la quote-part de l'associé dans le capital social. Les membres âgés de moins de 60 ans et ceux qui ne sont pas atteints d'une maladie incurable sont obligés de faire partie d'une caisse d'assurance mutuelle contre la maladie, moyennant une cotisation hebdomadaire de 5 centimes. Après six mois d'adhésion, les malades ont droit pendant six semaines aux soins médicaux et pharmaceutiques et reçoivent pendant le même temps 6 pains par semaine. Les bénéfices sont répartis non pas en espèces, mais en jetons qui servent à acheter du pain et les autres consommations vendues par la Société.

La présence des membres aux assemblées générales trimestrielles est de rigueur sous peine de 25 centimes d'amende. La Société est gérée par un conseil d'administration dont les séances sont publiques; on ne nous indique pas les conditions d'origine de ce conseil.

Telle est cette curieuse société : le succès, surtout le succès ostensible, a été énorme. Il s'est formé des sociétés coopératives analogues à Bruxelles, à Anvers, à Jolimont, à Liège, à Bruges, à Menin, dans le Borinage, « qui toutes se déclarèrent socialistes dès le début et s'affilièrent au parti ouvrier (1) ».

En face, se sont constituées des associations dites coopératives catholiques, comme ce *Volksbelang*, dont parle M. Anseele, qui surgit à Gand en 1887, au capital de 150 000 francs, beaucoup augmenté depuis lors. L'importance de cette somme initiale dit qu'il ne peut s'agir là de capitaux populaires et qu'on se trouve plutôt en présence d'institutions de patronage. Les coopératives catholiques enrayèrent un peu le développement des coopératives socialistes. Au dire de M. Anseele, le *Volksbelang* vendait son pain à meilleur marché que le *Vooruit;* il remettait les jetons au domicile des mem-

(1) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, pp. 45-54.

bres, tandis que, primitivement, il fallait les chercher au bureau du *Vooruit,* enfin le paiement des bénéfices se faisait en espèces, tandis que au *Vooruit* il se fait en bons de consommation (1).

Catholiques ou socialistes, institutions vraiment populaires ou institutions de patronage, ces grandes coopératives belges reposent sur un fondement dont il est difficile d'évaluer la résistance et la durée. C'est le sentiment, l'enthousiasme, l'esprit de corps, de secte ou de foi, qui groupent leurs adhérens et leur procurent des recrues. Est-ce un ciment assez durable pour que ces sociétés soit assurées d'une solidité prolongée? Certes, si maigres que soient au point de vue positif les renseignemens qu'on nous fournit, le *Vooruit* a dû être administré par des hommes capables, en même temps qu'il était soutenu par le prosélytisme politique. Il semble que l'on se trouve là en face d'institutions qui ont, en partie, le caractère de certaines fondations monastiques ou religieuses du moyen âge. Il en est de même des coopératives formées par les Mormons dans l'Ouest américain, qui sont à peu près les seules sociétés de ce genre, d'après M. Amos Warner, ayant obtenu un grand succès dans cette partie du monde. Toutes ces sociétés sont, d'ailleurs, très récentes et l'on ne saurait rien en induire pour l'avenir du principe coopératif.

De ces trois formes, qui ont pour types divers la société des Équitables Pionniers de Rochdale, le *Vooruit* de Gand et l'Association de l'Armée et de la Marine (*Army and Navy Stores*) ou l'Association des employés du Service civil (*Service civil Store*), la troisième est la seule qui représente le type économique pur; la première peut, cependant, prendre une certaine extension; la deuxième paraît correspondre à des circonstances exceptionnelles et fugitives.

Depuis 1844 qu'avec les Équitables Pionniers elle fit un début éblouissant, la coopération de consommation ou de distribution, comme disent nos voisins, s'est beaucoup développée en Angleterre. Les chiffres les plus récens indiquent 1624 sociétés, comprenant 1198369 associés, ayant un capital de 331462050 francs, faisant un chiffre d'affaires (ventes annuelles) de 1214294650 francs et réalisant 119350750 francs de bénéfices (2). Le chiffre du capital, s'il est entièrement versé, paraît bien élevé pour le chiffre des affaires, puisqu'il ne se renouvellerait pas quatre fois par an. Cela tient peut-être à ce que beaucoup de ces sociétés possèdent leurs locaux et aussi sans doute à ce que les actions de certaines ne sont pas entièrement libérées. On dit que ces sociétés ne com-

(1) Sur les *Coopératives catholiques en Belgique*, consulter les articles de M. Hubert Valleroux, dans l'*Économiste français*, en 1892.

(2) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, p. 90.

prennent que celles qui sont affiliées à la *Fédération* et que les magasins des employés et fonctionnaires de l'Armée et de la Marine ou du Service civil de Londres n'y figurent pas. Ce serait 146 millions à y ajouter (5 856 735 livres sterl.) pour ce dernier groupe de sociétés (1).

Le chiffre de plus de 1 200 millions d'affaires est considérable; il ne représente, toutefois, que la trentième partie environ des consommations de toutes sortes du Royaume-Uni, c'est-à-dire de l'ensemble des dépenses des habitans; mais, en ce qui concerne spécialement certains articles, comme l'épicerie, la boulangerie, la quincaillerie, les articles de ménage, le combustible, les vêtemens communs, la chaussure, etc., la proportion de ce qui revient aux sociétés coopératives serait notablement plus forte. D'autre part, il est probable que, dans ce chiffre de 1 200 millions d'affaires, il se glisse certains doubles emplois qui peuvent atteindre une importance considérable. Ainsi, outre les sociétés coopératives vendant directement aux consommateurs, il y a des sociétés coopératives supérieures, ce que l'on appelle les *Wholesales*, qui achètent en gros et revendent aux sociétés coopératives détaillantes en se contentant d'un faible bénéfice. Le *Wholesale* d'Écosse, par exemple, fondé en 1868, a vendu en 1891 aux sociétés coopératives de la même contrée pour 70 700 000 francs de marchandises, sur lesquels ses gains propres représentaient 2 227 000 francs. Les *Wholesales* d'Angleterre font des ventes infiniment plus considérables (2). Il est probable que, dans les tableaux fournis par les sociétés de coopération, les ventes des *Wholesales* ou magasins en gros sont additionnées avec celles des sociétés de ventes au détail; il y aurait là un double emploi manifeste qui pourrait réduire d'un bon tiers, sinon de plus, l'importance réelle des affaires des sociétés coopératives de consommation, c'est-à-dire de leurs ventes au public.

Le mouvement coopératif, en ce qui concerne les sociétés de consommation, s'est répandu dans la plupart des pays. En Allemagne, les grands initiateurs, notamment Schulze Delitzsch, donnèrent à la coopération une autre direction, en la portant vers les sociétés de crédit, et Schulze Delitzsch considérait même le succès des sociétés de consommation comme assez malaisé, ainsi qu'on le verra plus loin. On comptait, néanmoins, en 1891, 1 122 sociétés coopératives de consommation en Allemagne; mais, quoiqu'il s'en trouve quelques-unes de très importantes, comme celle de Breslau, la généralité des autres semble assez modeste. Ainsi, 302 seulement de ces sociétés, sans doute les principales, avaient fait con-

(1) Voir *The Statist.*, 15 avril 1893, page 400.
(2) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, p. 75.

naître publiquement leurs comptes : elles avaient, en 1891, 229 126 membres, leur capital propre était de 5 576 000 francs, leurs réserves de 2 852 000 francs, les capitaux empruntés montaient à 5 985 000. D'autre part, les ventes *faites aux membres* n'atteignaient que 79 millions de francs; on ne parle pas des ventes faites aux étrangers, mais elles ne doivent pas être bien considérables. Les bénéfices nets sont portés, en effet, pour 8 673 000 francs (1); or, en général, les bénéfices dépassent 10 p. 100 du montant des ventes. Si l'on veut tripler ce chiffre d'affaires de 79 millions de francs, pour tenir compte tant des ventes faites aux non-adhérens que des sociétés de consommation qui n'ont pas publié leurs comptes, on n'arriverait encore qu'à 237 millions de francs, chiffre modique pour un aussi grand pays comptant plus de 46 millions d'âmes. Il convient, cependant, de citer la grande société coopérative de Breslau, la plus importante d'Allemagne, et peut-être, pour le nombre de ses adhérens, du monde entier : elle comptait, en effet, 31 214 membres en 1891, elle avait 48 magasins, faisait 11 600 000 francs de ventes, réalisait 1 248 000 francs de bénéfices nets, dont la presque totalité, soit 1 142 000 francs, était distribuée aux acheteurs, à raison de 10 p. 100 du montant de leurs achats.

En Italie, comme en Allemagne, la coopération s'est surtout portée vers le crédit. Néanmoins, il s'y trouve, particulièrement dans les villes du Nord, un certain nombre de sociétés de consommation, 681 en 1889; leur extension et leur prospérité paraissent jusqu'ici assez modestes. Les 174 ayant fait connaître leur bilan, sans doute les plus importantes, possédaient un capital de 1 420 000 francs et un fonds de réserve de 409 000 francs. Leur chiffre de vente pour cette année 1889 s'élevait à 11 027 000 francs, sur lesquels les bénéfices réalisés n'atteignaient que 333 297 francs, presque exactement 3 p. 100 des ventes, soit le tiers ou le quart de ce qui est habituel en Angleterre ou en Allemagne. Il est vrai que, par rapport au faible chiffre du capital, ce bénéfice représente une proportion élevée.

Il est temps d'arriver à la France. Le mouvement coopératif y est très ancien. Il prit, au début surtout, la forme de sociétés de production. Tel fut le cas avant et pendant la Révolution de 1848. Ensuite, vers 1863, avec la faveur à la fois de la démocratie et du régime impérial, il se manifesta un élan d'opinion très marqué pour la fondation de sociétés de consommation et de sociétés de crédit. L'*Almanach de la Coopération pour 1868* réunissait comme collaborateurs des hommes du parti

(1) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, pp. 87-88.

républicain ou social le plus avancé et d'autres appartenant au parti catholique. Au lendemain de la guerre et de la Commune de Paris, le mouvement coopératif se ralentit; il y eut même un peu de recul. Le parti socialiste, qui se reconstitua ensuite, en prenant pour idéal le collectivisme pur et simple, se montra plutôt hostile à la coopération. Celle-ci, cependant, retrouva dans la bourgeoisie pratique et dans les professions libérales d'ardens protagonistes à partir de 1880, notamment dans la région du Midi où il se constitua à Nîmes une sorte d'école coopérative radicale. Les associations existantes tinrent, à partir de 1886, des congrès annuels réguliers que présidèrent des professeurs connus et des hommes politiques d'une certaine renommée. On y convoqua aussi les principaux coopérateurs étrangers. On constitua une *Fédération nationale* qui eut un Comité central et un magasin de gros. Il se créa plusieurs journaux pour propager les idées de coopération. Néanmoins, soit à cause du peu de penchant des Français pour l'action collective, soit pour toute autre raison, le mouvement est resté assez limité, du moins en intensité. Il s'étend, toutefois, à presque tous les départemens. L'*Annuaire de la Coopération pour 1893* en indique 82 qui possèdent des sociétés coopératives de consommation, au nombre total de 942. Six départemens seulement de la France continentale ne comptent pas de société de consommation. Mais, sauf quelques-unes qui jouissent d'une large prospérité, la Moissonneuse de Paris comptant plus de 15 000 membres et faisant 5 millions d'affaires, la Revendication de Puteaux, la Boulangerie coopérative de Roubaix, etc., la plupart semblent peu importantes. Il n'y en a que 150 affiliées à la Fédération; la cotisation de 10 centimes par membre et par an, pour les besoins de celle-ci, a dû être réduite à 5 centimes et « même à ce taux dérisoire, elle est assez irrégulièrement payée (1). » Le chiffre des ventes du magasin de gros ne montait qu'à 2 136 000 francs en 1891 et, d'après les ventes du premier semestre de 1892, on pensait que, pour cette dernière année, il se rapprocherait de 2 400 000 francs.

Les renseignemens manquent sur le chiffre d'affaires même approximatif des 942 sociétés de consommation françaises. La plupart de ces sociétés appartiennent au type dit de Rochdale; elles ne vendent qu'au comptant; leurs prix sont à peu près ceux du commerce ordinaire, de manière à laisser une assez large marge de bénéfice; le boni est réparti entre les consommateurs au prorata des achats, les actions ne recevant en général qu'une rémunération fixe assez minime, d'ordinaire 4 p. 100. La faiblesse de ce

(1) Gide, *Revue d'économie politique*, janvier 1893, pp. 6 et 7.

taux indique dans beaucoup de cas qu'on se trouve en présence de sociétés ayant leur origine dans les fonds fournis par des bourgeois ou des patrons philanthropes. S'il s'agissait de capitaux purement ouvriers, il serait bon de leur allouer davantage.

Les 942 sociétés de consommation se répartissent ainsi : 17 boucheries seulement, 300 boulangeries environ; toutes les autres sont des épiceries. Le mouvement coopératif de consommation est donc en France de peu d'importance. On en rapproche quelquefois, il est vrai, les syndicats agricoles qui, eux, foisonnent, et qui s'occupent pour leurs adhérens, avec succès, de fournitures de certaines denrées, par exemple des engrais, des substances contre les maladies des plantes et des animaux, des instrumens de travail même. Mais ces syndicats agricoles ont un caractère différent des sociétés de consommation proprement dites. Nous y reviendrons ultérieurement.

III. — GRANDS DESSEINS CONÇUS AU SUJET DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS DE CONSOMMATION.

C'est néanmoins dans ce pays de France, où les Sociétés coopératives de consommation ont pris jusqu'à ce jour si peu de développement et où elles montrent tant de lenteur à adhérer à la Fédération, que certains hommes ont conçu pour l'avenir de ces associations les plans les plus gigantesques. Il est temps, disent les apôtres, de ne plus confiner la coopération dans un magasin d'épicerie. Elle doit conquérir le monde tout entier. C'est particulièrement M. Charles Gide qui a dressé un plan de campagne. Il s'agit d'abord de faire l'éducation coopérative, de susciter « la foi coopérative, cette foi qui fait de l'idée coopérative en Angleterre une véritable religion (1) ».

Ce premier résultat obtenu, il ne faut pas laisser la coopération enfermée dans un magasin d'épicerie; il convient de lui ouvrir l'horizon et de lui donner des ailes. « Le plan de campagne, pratiqué depuis longtemps, dit-on, dans les pays où l'éducation coopérative est faite, comprend trois étapes successives. » Les sociétés de consommation doivent « se réunir entre elles, faire masse, prélever sur leurs bénéfices le plus possible pour fonder de grands magasins de gros, et opérer les achats sur une grande échelle; voilà la première étape. Continuer à constituer, par des prélèvemens sur les bénéfices, des capitaux considérables et avec ces capitaux

(1) *Revue d'économie politique*, loc. cit., page 16. *Cette formule nous paraît très exagérée, car la plupart des sociétés coopératives de consommation qui ont réussi en Angleterre se conduisent de la façon la moins idéale et tendent à ressembler de plus en plus à des sociétés anonymes qui auraient pour actionnaires leurs acheteurs.*

se mettre à l'œuvre pour produire directement et pour leur propre compte tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, en créant boulangeries, meuneries, manufactures de draps et de vêtemens confectionnés, fabriques de chaussures, de chapeaux, de vannes, de biscuits, de papier; voilà la seconde étape. Enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, acquérir des domaines et des fermes, et produire directement sur leurs terres le blé, le vin, l'huile, la viande, le lait, le beurre, la volaille, les œufs, les légumes, les fruits, les fleurs, le bois, qui constituent la base de toute consommation; voilà la troisième étape. On peut tout résumer en trois mots : dans une première étape victorieuse faire la conquête de l'industrie *commerciale*; dans une seconde, celle de l'industrie *manufacturière*; dans une troisième, enfin, celle de l'industrie *agricole*, tel doit être le programme de la coopération en tout pays. Il est d'une simplicité héroïque (1). »

Cette simplicité héroïque est ce que, en termes plus clairs, on nomme du mysticisme. L'expérience qui date déjà d'un demi-siècle pour la coopération et, de beaucoup plus loin, pour toute large pratique commerciale et industrielle, n'est nullement en faveur de ce « plan de campagne ». L'histoire démontre d'une façon irréfragable, aussi bien pour les entreprises privées que pour les entreprises publiques, qu'il est des limites à l'étendue et à la complication de tout organisme; qu'au delà de ces limites il y a impuissance, dépérissement et détraquement; que, quand il a atteint certaines dimensions et quand il a multiplié à un certain point ses fonctions, un organisme fait mieux de se dédoubler, et de se diviser en un plus grand nombre encore d'organismes distincts et indépendans que de se gonfler de plus en plus. Les maisons commerciales, notamment, qui ont eu la prétention de fabriquer tout ce qu'elles vendent, ont toutes échoué. Sans doute les sociétés coopératives anglaises de consommation peuvent joindre au simple débit quelques industries assez simples: la boulangerie, la mercerie, la cordonnerie. Mais dès qu'elles veulent pousser plus loin les applications manufacturières, elles en viennent au bout de peu de temps soit à échouer, soit à répudier le caractère coopératif, ce qui est advenu aux *Équitables Pionniers de Rochdale* pour leur filature et leur tissage de coton; *cette perversion de l'œuvre manufacturière des Équitables Pionniers est toujours tenue dans l'ombre par les apôtres de la coopération; c'est cependant un des faits historiques les plus constans, les plus importans et les plus décisifs,* d'autant qu'il a été accompagné, comme on le verra plus loin, d'un très grand nombre d'autres du même genre et qu'il forme en

(1) Gide, *De la coopération et des transformations*, etc., pp. 10 et 11.

quelque sorte le commencement d'une série ininterrompue.

Aucune des grandes maisons commerciales individuelles et anonymes qui ont pris et jouissent encore d'un succès éblouissant, le *Bon Marché*, par exemple, et le *Louvre* à Paris, n'ont trouvé d'avantage à fabriquer elles-mêmes les objets qu'elles vendent. Le principe de la division du travail s'y oppose, et s'opposera toujours à ce que cette jonction de l'industrie commerciale, de l'industrie manufacturière et de l'industrie agricole soit complète. Les chefs de ces énormes établissemens jugent bien plus utile pour eux de faire des commandes aux fabricans en discutant de très près les prix et en donnant les indications sur les genres que de fabriquer eux-mêmes. Certaines maisons, vastes également, mais moins importantes et obtenant un bien moindre succès, ont voulu joindre certaines fabrications à leur industrie commerciale, par exemple, non contentes de débiter des nouveautés, ont voulu fabriquer du sucre ; mais l'idée ne paraît pas avoir été heureuse, ces usines donnent des résultats médiocres et les chefs perdent à les diriger une partie des efforts intellectuels qu'ils emploieraient beaucoup plus fructueusement au perfectionnement de leur industrie commerciale. Une des plus grandes et des plus florissantes maisons d'alimentation qui soient, les Établissemens Duval à Paris avaient eu l'idée, il y a quelques années, de produire eux-mêmes leur vin; ils achetèrent dans le Bordelais plusieurs domaines, et, après une courte expérience, ils décidèrent de les vendre, ce qu'ils ont fait, préférant acheter le vin qu'ils offrent dans leurs nombreux restaurans. Les économistes qui n'éprouvent le besoin que de déduire des idées abstraites peuvent faire des « plans de campagne » comme celui que nous avons reproduit; ceux qui font de l'économie politique expérimentale, qui suivent de près le train des affaires et s'y mêlent, sont obligés de constater que l'observation et l'expérience ne justifient nullement ces ambitions.

Nous ne sommes pas encore au bout des imaginations où se complaisent les apôtres lyriques et mystiques de la coopération. « Qu'est-ce que le consommateur? disent-ils. Rien. Que doit-il être? Tout... L'ordre social actuel est organisé en vue de la production et nullement en vue de la consommation, ou, si vous aimez mieux, *en vue du gain individuel et nullement en vue des besoins sociaux*... On ne se fait pas une idée suffisante du degré de puissance auquel peuvent atteindre des consommateurs réunis; cette puissance est irrésistible, surtout si l'on suppose, comme on doit le faire, que ces associations de consommateurs se recrutent non pas seulement dans les classes ouvrières, mais dans tout l'ensemble de la nation, embrassant aussi par conséquent les classes

riches... Du jour où les sociétés coopératives seraient en mesure d'acheter tout le montant de la production annuelle de la France, il est évident qu'elles seraient absolument maîtresses, non seulement du commerce, cela va sans dire, mais de toutes les industries productives, et qu'elles auraient désormais le choix soit de les acheter, soit de les éliminer, soit tout au moins de les dominer... » Par là, continue l'auteur, l'organisation économique actuelle, dont il croit avoir démontré les vices, sera totalement changée. « Au lieu d'être réglée, comme elle l'est aujourd'hui, en vue du producteur et du profit individuel, elle sera réglée désormais en vue du consommateur et des besoins sociaux. La pyramide qui était posée sur la pointe et qui donnait un équilibre instable, sera retournée sens dessus dessous et assise désormais sur sa base, ce qui donnera un équilibre stable. La production, au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, servante obéissant docilement aux ordres de la consommation. »

Il serait superflu de nous arrêter à réfuter ces raisonnemens. Il est clair que, dans un état de liberté, le producteur ne peut réussir que s'il offre aux consommateurs des objets qui lui conviennent; plus la liberté du commerce est étendue, plus surtout elle s'applique aux échanges internationaux, plus il est certain que la production se modèlera sur la consommation; les bons commerçans sont ceux qui savent le mieux deviner les goûts et mesurer les besoins des consommateurs, et les bons industriels sont ceux qui se mettent à même de satisfaire ces goûts et ces besoins de la façon la plus complète et au moindre prix. En tout état de cause, c'est toujours la consommation qui domine la production.

Les coopérateurs mystiques continuent à détailler leur conception tout idéale : « Par là, la production ne travaillant que sur commande et ne fournissant que ce qu'on lui demande, ne produira ni trop ni trop peu, *sauf les erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines;* et par conséquent, on doit arriver à prévenir tout encombrement, surproduction, crises, chômage... » Nous avons souligné ces mots : *sauf les erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines;* c'est là, en effet, la cause principale de toutes les crises commerciales; mais comment l'accaparement par les sociétés coopératives de tout le domaine de la production diminuerait-il les « erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines », l'auteur ne le démontre pas; il reste tout entier dans un postulat. Nous avons, au contraire, prouvé, quant à nous, que dans une société qui comporte le jeu isolé ou librement combiné de toutes les différentes prévisions humaines, avec toutes les diversités de caractère et d'esprit, de pessimisme et d'optimisme, la part des er-

reurs et des entraînemens est beaucoup plus faible que dans un mécanisme qui charge un ou quelques bureaux de délégués, ou de directeurs, de la fonction de tout prévoir et qui leur confère le droit de tout commander. Dans le premier cas, les erreurs sont partielles, parce qu'il s'établit toujours une certaine compensation dans la conduite de l'ensemble des particuliers, suivant leurs divergences de vues; dans le second cas, les erreurs risquent d'être totales et beaucoup plus difficilement réparables.

En second lieu, l'intérêt des commerçans ou producteurs privés, soit individuels, soit constituant des sociétés anonymes, est beaucoup plus stimulé à éviter ou à réparer des erreurs dont ils souffriraient très cruellement, que ne pourrait l'être l'intérêt de simples fonctionnaires coopératifs qui en éprouveraient un moindre dommage personnel.

En troisième lieu, et c'est une observation capitale, absolument oubliée par l'auteur du programme ci-dessus, si le producteur doit suivre les goûts du consommateur, il doit aussi parfois les susciter et les développer par ses ingénieuses et fécondes suggestions. Une grande partie du progrès humain vient précisément de ce que des producteurs actifs et avisés ont lancé dans le commerce des objets dont les consommateurs ne prévoyaient pas l'utilité, auxquels ils ne pensaient pas. Vouloir que le producteur travaille uniquement sous les ordres directs et sous les inspirations seules du consommateur, simplement sur commande, sans initiative propre, ce serait, en beaucoup de cas, ravaler la production et en empêcher le progrès. Ce serait ramener le genre humain aux vagissemens et aux tâtonnemens des premiers âges.

L'auteur du plan de campagne ou du programme que nous étudions, comme reproduisant le mieux les visées de l'école mystique coopérative, termine par des postulats, également aussi peu démontrés, au sujet du commerce international : « Par là encore, dit-il, cette terrible question de la concurrence internationale qui avive les haines des peuples, se trouvera résolue de la façon la plus simple, par une entente entre les associations coopératives de consommation des différens pays, traitant directement les unes avec les autres pour tous les produits dont elles ont besoin et qu'elles jugent plus avantageux de se procurer au dehors que de produire elles-mêmes. Et pourquoi donc, puisque nous voyons les associations de producteurs s'entendre de pays à pays, et devenir internationales en vue de relever les prix des marchandises, pourquoi donc les associations de consommateurs ne deviendraient-elles pas internationales aussi et ne s'entendraient-elles pas pour les abaisser ? »

On ne voit pas comment fonctionnerait cet organisme. Il ren-

contrerait, certainement, des obstacles insurmontables. C'est la même illusion que celle des collectivistes : tout leur système échoue platement au commerce international. A l'heure actuelle, le jeu souple et multiple du commerce libre, aux milliers de têtes, de combinaisons et de moyens divers, parvient sans peine, quand l'État n'institue pas de droits de douane prohibitifs, à établir et à régler les échanges entre un pays et tout le reste de l'univers. On ne voit pas comment une fédération de gigantesques sociétés coopératives, n'ayant d'autre appui que la statistique, toujours médiocrement certaine, pourrait suppléer ce commerce si indépendant, si diversifié, si spontané, si fécond en combinaisons, si multiple de vues et de conceptions, ce qui n'est pas un mal.

Dans notre ouvrage sur *le Collectivisme*, nous avons consacré un chapitre spécial à l'impraticabilité des relations internationales sous ce régime. Les remarques qui y figurent s'appliqueraient tout aussi bien ou presque aussi bien à un système omnipotent, nécessairement fédéralisé et centralisé, de vastes sociétés coopératives, ayant réussi à éliminer le commerce libre (1).

C'est que, comme l'a reconnu M. Gide lui-même, un réseau complet de sociétés coopératives finirait par ressembler fort au collectivisme et par en offrir presque tous les inconvéniens. Il n'est nullement à craindre que l'on en arrive là.

L'expérience prouve que la conception mystique des apôtres exaltés de la coopération n'a aucune chance de se réaliser. *Les sociétés coopératives qui réussissent finissent presque toutes par se transformer en sociétés anonymes qui conservent à peine quelques traits distinctifs*. Ces sociétés anonymes, d'origine nouvelle, auront sans doute des destinées diverses ; les unes continuant longtemps à prospérer, d'autres terminant une longue et glorieuse carrière par une lente décadence, aucune assurément n'ayant le privilège de la perpétuité.

En tout cas, au fur et à mesure qu'il se répand, s'étend et s'éloigne de son origine, le type coopératif perd de sa pureté.

Les critiques adressées dès maintenant aux sociétés coopératives les plus anciennes et les plus prospères, témoignent de l'exactitude de notre conception. On a vu les reproches que font les coopérateurs aux gigantesques associations des fonctionnaires et employés de l'Armée et de la Marine ou du service civil. L'*Almanach de la Coopération* en adresse de semblables à la grande Société coopérative de Breslau, la plus vaste du monde, dit-il,

(1) Voir notre *Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme*, 3e édition, Guillaumin, 1893.

parce qu'elle répartit presque tous ses bénéfices aux consommateurs et ne consacre rien en fondations philanthropiques. De même, les coopérateurs exaltés reprochent à presque toutes les associations coopératives anglaises de ne pas admettre la participation des employés aux bénéfices (1).

Il faut ramener la coopération à des proportions plus restreintes, des desseins plus limités et plus pratiques, dans l'intérêt même de son rapide développement et de son utile fonctionnement. Les associations coopératives de consommation sont un mécanisme ingénieux qui, dans beaucoup de cas, peut rendre des services sérieux aux consommateurs : diminuer le prix de diverses marchandises, en assurer mieux la qualité ou la pureté.

Ces associations ont des chances inégales de succès suivant les industries; parmi ces dernières, ce sont celles qui offrent le moins de complication : la boulangerie, l'épicerie, la cordonnerie, la vente au détail des vêtemens communs, où l'on a constaté le plus de réussites.

Au contraire, la coopération rencontre plus de difficultés dans la boucherie, quoique ce soit là peut-être qu'il serait le plus désirable de la voir se développer, l'écart étant souvent énorme entre les prix de la viande sur pied et celui de la vente à l'étal.

On a vu qu'en France, sur un millier de sociétés coopératives de consommation, il n'y a que dix-sept boucheries.

Un financier économiste très ingénieux et très généreux, M. Cernuschi, a tenté, vers la fin du second empire, d'instituer une boucherie coopérative : il y a perdu beaucoup d'argent et s'est retourné contre la coopération. La grande difficulté est précisément, pour la boucherie, de fixer les prix des divers morceaux de viande, lesquels varient colossalement, et d'assurer à chaque qualité une clientèle. Il n'y a rien là qui ressemble au métier si simple de boulanger et d'épicier. La surveillance aussi doit être beaucoup plus minutieuse, la viande étant plus apte à être gâchée et à se détériorer.

Quoique très malaisé, le fonctionnement de la boucherie coopérative n'est pas, cependant, impossible, quand certaines conditions se trouvent réunies chez les gérans et dans la clientèle. Sans parler des boucheries de ce genre, peu nombreuses, il est vrai, probablement aussi peu importantes, qui existent en France, la grande Société coopérative de Leeds fait, entre bien d'autres, un commerce de boucherie. On nous dit que cette association, en plus de ses 65 magasins d'épicerie, de ses 15 magasins d'étoffes,

(1) Voir *Almanach de la Coopération pour 1893*. Voir aussi les observations de miss Beatrix Potter, cité par Schloss, *op. cit.*, p. 234, également le même ouvrage, page 224.

7 de chaussures, 9 de charbon, possède aussi 28 boucheries; qu'elle a un abattoir où elle tue dans l'année environ 2300 bœufs, 400 veaux, 5000 moutons, 900 porcs. Ces chiffres s'appliqueraient à l'année 1890.

On pourrait rattacher aux sociétés coopératives de consommation les syndicats agricoles, qui foisonnent en France depuis quelques années et qui approvisionnent un nombre croissant de cultivateurs d'engrais, d'instrumens de travail et de matières diverses nécessaires à la culture. Nous parlerons ultérieurement de ces associations. Elles se rapprochent plutôt jusqu'ici des associations que fonda Schulze Delitzsch vers 1850 pour l'achat en commun des matières premières dont les petits artisans avaient besoin. Quelques-unes encore essaient de devenir des sociétés de crédit rural. Il serait possible aussi que ces syndicats ou des associations constituées sous leur direction et avec leur appui prissent une place de quelque importance dans le commerce de certaines denrées que les petits trafiquans au détail sont trop portés à falsifier : le vin par exemple, le lait, le beurre. En assurant la pureté de ces produits, ces associations rendraient service à la fois aux producteurs et aux consommateurs.

Le rôle de la société de consommation ne doit donc pas être considéré comme épuisé. Il est possible et utile que son domaine s'étende et se diversifie dans un temps prochain, avec l'aide notamment des syndicats agricoles.

L'association coopérative de consommation, toutefois, quelque avenir qu'il convienne de désirer et d'espérer pour elle, ne paraît pas appelée à éliminer le commerce ordinaire, soit individuel, soit par collectivités recherchant surtout le profit, apportant dans cette recherche non seulement un sentiment général d'équité, mais aussi l'application des principes commerciaux modernes et perfectionnés; l'un de ceux-ci consiste à se faire la plus grande clientèle possible en ne trompant pas sur la qualité de la marchandise vendue et en se contentant d'un léger bénéfice sur chaque unité.

La disparition de ce commerce individuel ou du moins de ce commerce privé qui poursuit le gain avec honnêteté et intelligence, qui s'ingénie à prévoir les goûts des consommateurs, à prévenir leurs désirs plutôt que d'attendre leurs ordres, serait un vrai malheur pour l'humanité, une cause de décadence de l'activité humaine.

Les sociétés coopératives représentent surtout le commerce passif en quelque sorte ; celui qui se contente de distribuer aux consommateurs les objets connus pour être à leur convenance. On ne peut guère attendre de ces associations qu'elles aient de

l'esprit de recherche, d'invention, qu'elles encourent des risques. Leur organisme semble mal se prêter à cette besogne, à une initiative incessante toujours renouvelée ; et cependant cet élément est indispensable au progrès humain.

Il peut y avoir au même moment plusieurs types d'organisation pour une même fonction quand ces types ne sont pas contradictoires : c'est ainsi que la société coopérative, émanation des consommateurs, et le commerce spontané qui ne prétend recruter des consommateurs que par la satisfaction qu'il offre à leurs goûts ou à leurs besoins, sans créer de liens fixes et de communauté entre ces consommateurs et lui-même, peuvent coexister ; cette coexistence est utile. Nous croyons, toutefois, que *la plus grande part du domaine commercial appartiendra toujours plutôt à cette dernière forme ; celle du commerce spontané et intéressé,* la plus générale, la plus souple, la plus inventive, celle qui met le plus en jeu toutes les facultés de l'homme. Les sociétés coopératives de consommation, dont on doit souhaiter, d'ailleurs, le développement, et qui sont susceptibles d'applications étendues et heureuses, apparaissent plutôt comme des correctifs de certains abus, que comme le moteur naturel et nécessairement efficace du commerce et de l'industrie.

C'est dans ce domaine de la distribution, cependant, que la coopération peut rencontrer le plus de triomphes ; on verra qu'elle est exposée à bien plus d'épreuves, sans être, toutefois, condamnée à une complète impuissance, quand elle aborde le crédit et la production proprement dite.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

ET LE RAPPORT DE M. GRÉARD

De ce rapport j'espère qu'on peut enfin parler avec calme. Depuis trois mois, les brochures, les articles de journaux ne cessent de se succéder. Si l'intention du rapporteur était de ranimer une discussion qui paraissait près de s'éteindre, de remettre en présence des adversaires qui se retiraient peu à peu de la lutte, on doit avouer qu'il a réussi, peut-être même au delà de son désir. Il est vrai que, par elle-même, cette note ne tranche aucune question; elle se contente de soulever des doutes, de poser des interrogations. Mais cela a suffi : il n'en a pas fallu plus pour que la querelle orthographique reprît de plus belle.

Il y a toutefois, ce semble, un changement dans la situation. Jusqu'à présent l'opinion penchait du côté des réformateurs : on éprouvait un certain plaisir à mettre l'Académie en demeure; on lui mettait sous les yeux les erreurs et les contradictions qu'elle avait pu laisser échapper; on prenait en pitié ceux qui pâlissaient sur les mystères de l'orthographe. Mais soudain les choses ont changé de face. Depuis qu'il a appris que l'Académie est officiellement saisie de la question et que la réforme est sérieusement à l'étude, le public commence à regarder du côté du Palais Mazarin avec un sentiment de malaise. Que va-t-il sortir de ces délibérations? Devrons-nous retourner à l'école?... L'orthographe, outre qu'elle est le bien commun de la nation, est un peu la propriété de chacun. On s'est assez donné de peine pour avoir le droit de la défendre. De là ces lettres venant un peu de partout

qu'on peut lire dans la presse; de là ces appréciations en sens divers de la note, désormais fameuse, de M. Gréard.

A vrai dire, la plupart s'en tiennent à un jugement d'ensemble. On approuve en bloc, ou bien l'on condamne. D'examen motivé, prenant une à une les modifications proposées, il n'y en a pas eu à ma connaissance. Et cependant en cette matière le détail est l'important. En d'autres circonstances, je n'aurais pas songé à demander l'attention du lecteur pour une enquête où quelques-uns des points controversés sont de valeur microscopique; mais il en est un peu des minuties orthographiques comme des infiniment petits dans la nature : chacune en particulier n'est rien; ce qui en fait l'importance, c'est leur nombre. Parlons-en donc une fois pour toutes, et parlons-en avec sérieux : c'est peut-être pour en avoir trop plaisanté que beaucoup de gens se trouvent aujourd'hui pris au dépourvu.

Je dirai d'abord qu'il faut approuver M. Gréard d'avoir ramené l'Académie vers un objet qu'elle avait un peu oublié, et qui, grâce à l'abandon où elle l'avait laissé, s'en allait à l'aventure aux mains du premier venu. Il semble qu'un corps ne doive jamais se détacher entièrement des obligations pour lesquelles il a été primitivement établi. Même alors que des devoirs d'une autre sorte et d'espèce plus relevée viennent se surajouter à la destination première, la marque d'origine doit subsister. C'est ainsi que chez les nations où la tradition n'a pas subi de trop fortes secousses, les dignitaires de l'Etat, autrefois simples serviteurs du souverain, remplissent encore à l'occasion l'utile et modeste emploi pour lequel leur charge avait été créée.

Un autre avantage qu'on peut trouver à ce rapport, c'est que la discussion sait enfin où se prendre. Nous n'avons plus affaire à quantité de propositions diverses, partant au hasard de tous les coins de l'horizon, bourrées d'idées hétéroclites. C'est l'Académie Française elle-même, représentée par un de ses membres les plus considérés, qui prend la parole et qui met à l'étude un certain nombre de principes, sur lesquels elle se déclare prête à accepter le débat. Aux lieu et place d'un meeting anarchiste, nous avons une discussion réglée et dirigée.

Il est vrai qu'un long repos a eu pour suite quelque incertitude dans les premiers mouvemens de l'illustre Compagnie. Devant la tâche qu'on lui présentait, elle est restée, dit-on, un peu hésitante. Donner un avis, — un avis décisif, — sur « les voyelles composées », sur « les doubles et triples consonnes », peut-être certains membres se disaient-ils à part eux que la question n'était pas mûre. Le rapporteur lui-même, qui devait être le *leader* de la délibération, apportait plutôt ses qualités bien connues de modé-

ration et de prudence que des propositions fermes : on peut soupçonner qu'il s'était mis à l'œuvre par obéissance au devoir plutôt que par goût et par vocation. La discussion s'est ressentie de cet état de choses. Des votes ont été rendus ; mais, à peine les suffrages recueillis et comptés, on en a contesté l'autorité.

Cédant à une amicale invitation, je viens à mon tour donner mon avis. C'est à titre de linguiste que je dois parler ; mais, pour dire la vérité, la linguistique a peu de chose à voir dans la question. Ce que je peux faire surtout, c'est de remettre en mémoire quelques règles de conduite bien connues des académiciens d'autrefois, et que l'éloignement a fait un peu perdre de vue. Toutes les fois que l'occasion s'en trouvera, je laisserai donc la parole aux premiers auteurs du Dictionnaire. Ce seront encore les meilleurs guides : leur savoir un peu terre à terre, mais pratique, leur bon sens et leur exactitude, sont encore aujourd'hui de saison.

Il ne me reste plus maintenant qu'à prier le lecteur de s'armer de courage, car la liste des abus à corriger est longue. Après que nous l'aurons épuisée, nous examinerons les motifs donnés à l'appui de cette grande réforme. L'état de notre langue justifie-t-il ces nombreux changemens ? quelle en est l'utilité ? d'où vient ce mouvement ?

I

Une première remarque à faire, c'est que le rapporteur semble avoir eu l'intention de contenter des réclamans de très différentes sortes. Il commence par s'adresser à ceux qui trouvent que l'Académie n'a pas encore assez réglementé l'orthographe et que nous jouissons d'une trop grande liberté. Parmi les douze articles que comprend le rapport, il y en a deux, — les deux premiers, — qui proposent de trancher d'une façon définitive certains cas où jusqu'à présent nous allions un peu au hasard et selon l'inspiration du moment. On devine que ces cas, qui avaient échappé à l'œil des Beauzée et des d'Olivet, ne doivent pas être de très haute importance. Mais si mince que soit ce reste de liberté, il y a, paraît-il, des gens que cela embarrasse.

Il s'agit d'abord des lettres majuscules. Nous citons le rapport : « Est-ce par une série de fautes d'impression que, pour certains mots, le Dictionnaire porte tantôt une majuscule, tantôt une minuscule ? qu'il écrit : « La Bourse de Paris est un beau monument » et « La bourse de Paris est périptère » ; — « Le Théâtre-Français » et « La Comédie française » ; — « Hérodote est le père de l'histoire, François Ier est le Père des Lettres » ?

On pourrait répondre que c'est la preuve d'une lecture bien attentive du Dictionnaire et que ces variations n'ont pas beaucoup

gêné le commun des hommes qui écrivent. On ne voit guère que les compositeurs d'imprimerie qui aient intérêt à être fixés sur la matière. Cependant, puisque la question est soulevée, essayons d'y répondre. Disons donc que la majuscule paraît indiquée du moment qu'il s'agit d'un nom ou d'un ensemble de noms pouvant être assimilés à un nom propre, qu'on ait à parler d'un personnage véritable ou d'une personne morale. On écrira donc : la Comédie-Française, le Palais de Justice, la Chambre des Députés, le Gaz Parisien, le Bon Marché. Ces majuscules contribuant à la clarté, il n'y a aucune raison pour s'en priver.

Mais sous ce chapitre des majuscules, la note de M. Gréard comprend un second point bien différent. Je continue de citer : « N'est-il pas inconséquent de dire : « Ce ministre est le Mécène des « poètes » et : « Ce vieillard est le mentor de la famille » ? Dans l'un et l'autre cas il y a métonymie : la différence du traitement orthographique ne semble pas justifiée. »

N'en déplaise à MM. les protes, ici il n'y a plus moyen d'établir une règle uniforme. C'est affaire de tact et d'appréciation. On écrira avec la minuscule : « Cette femme est un vrai cerbère », — « Nous avons un amphitryon charmant ». Mais la majuscule s'imposera ailleurs, par exemple si l'on écrit : « Ces comédiens voyagent avec leur Barnum », — « Les Capitaine Fracasse de la politique. » Quand un nom propre, pour une cause ou une autre, est arrivé à ce genre de notoriété que la personnalité disparaît absolument derrière l'idée qu'il représente, la petite lettre est de mise. Mais aussi longtemps qu'à travers le nom commun nous entrevoyons le personnage, il faut s'en tenir à la majuscule. Certains noms sont sur la limite ; à chacun de se décider selon la circonstance.

Cette réponse, je le sais, ne satisfera point ceux qui réclament « un principe ». Mais il faut dire dès les premiers pas ce que la suite montrera de plus en plus : une langue, surtout une langue possédant une riche littérature, n'est pas un système où tout soit coordonné et marche d'un mouvement égal : c'est une œuvre qui se fait et se défait sans cesse, à laquelle les siècles collaborent, chaque époque profitant du travail de l'époque antérieure et laissant quelque chose à faire à la suivante. On peut comparer ces intérieurs d'anciennes et nobles familles où l'on voit des meubles de tous les temps et des souvenirs de tout âge : vouloir les ramener à un seul et même modèle serait une tentative aussi malaisée que peu désirable.

Nous passons au second article, qui est assez analogue au premier. Il s'agit de ces petits signes destinés à unir les mots et qu'on appelle des tirets. La note fait observer qu'on a supprimé le tiret

dans *contretemps* et qu'on l'a maintenu dans *contre-cœur;* supprimé dans *portecrayon* et conservé dans *porte-plume;* supprimé dans *entretenir* et conservé dans *entre-bâiller*. Ce sont là assurément des divergences qu'il faut s'attacher à effacer. Mais on ne pourra jamais les effacer toutes, car, à mesure que la langue fera disparaître et en quelque sorte amortira les anciens composés, il s'en formera de nouveaux. Le moment n'est pas encore arrivé d'écrire tout d'une venue *sergendeville*, comme nous avons en un mot *gendarme*. Il faut laisser à l'habitude le temps de faire son œuvre. Au dix-septième siècle on mettait en trois parties *pié-d'estal*. A la fin du siècle dernier, le château bâti par Louis XV à Meudon s'appelait encore : Le château de Belle-Vue. C'est ainsi que bien des locutions qui pour nous sont encore transparentes deviendront opaques pour nos neveux, et ne leur feront plus l'effet que de simples noms dont ils ne songeront pas à sonder la signification.

Il semble que l'auteur de la note, bien connu cependant pour sa réserve, se soit quelquefois laissé gagner à des partis pris. Cela vient probablement des guides qu'il suivait. Il veut que, pour les composés dont on n'aura pas pu opérer la soudure, comme *belle-de-nuit*, *Comédie-Française*, on supprime le trait d'union. Nous ne comprenons pas la raison de cette suppression. En attendant que la jonction se fasse, le tiret a son utilité, car il indique les candidats à la fusion. Il serait peu à propos de se remettre à écrire en trois mots *eau de vie*, car l'impression faite sur notre esprit est aussi simple que si l'on disait *alcool*. Puisqu'on se préoccupe de rendre le français plus facile aux étrangers, la suppression des tirets ne serait nullement pour eux un allégement, mais bien plutôt une difficulté. Ces traits d'union avertissent le lecteur qu'il n'a pas à comprendre un à un et portion par portion les membres d'un groupe, mais qu'il doit leur trouver une signification d'ensemble ; je cite comme exemples : *cerf-volant*, *rat-de-cave*, *œil-de-bœuf*. En voulant soulager celui qui écrit (et combien le soulagement est mince!), on compliquerait parfois de la manière la plus bizarre le travail de celui qui lit. Or, en France, la tradition est autre : elle veut que la peine soit pour l'écrivain.

Je connais les ennuis que causent ces mots imparfaitement unis. Quand il s'agit de les mettre au pluriel, on ne sait par où les prendre. Demandons à l'Académie qu'elle permette enfin d'orthographier *des chédœuvres*, comme on orthographie *des piédestaux*. Mais malheureusement les exemples de ce genre sont rares. Les jonctions se font plus lentement en français que dans les autres langues : c'est beaucoup si l'on en compte une centaine par siècle. Je ne sais si l'on en a indiqué la cause. Cela vient, je crois, du timbre de notre langue, qui forme ses pluriels pour les yeux plutôt

que pour les oreilles. A peine notre ouïe perçoit-elle cette *s*, signe de la pluralité. Or, il se trouve que le langage, chose essentiellement auditive, se transforme plus vite par le parler vivant que par l'écriture. La plume est naturellement timide et ne vient que longtemps après. Comparez à nos *timbres-poste* les *francobolli* italiens, et vous commencerez à comprendre. Étant moins riche de son et d'harmonie, le français doit s'adresser davantage aux yeux et à la raison. Moins doué du côté de la forme, il a d'autres qualités: il fait voir il fait penser. Pour employer une expression moderne, c'est la plus « intellectuelle » des filles du latin.

Jusqu'à présent nous ne sommes pas sortis du domaine de l'écriture. Le rapporteur, en artiste qu'il est, a ménagé les gradations. Ainsi qu'il nous en avertit lui-même, il commence par les propositions les plus innocentes, afin de nous mettre en train. Pour le dire en passant, je voudrais bien savoir quelle est, sur ces deux premiers points, l'opinion de ceux qui demandent qu'on écrive exactement comme on parle, et qui ne souffrent rien de plus dans l'écriture que ce que la voix fait entendre.

En réglementant ces points d'importance secondaire, mais qui ont néanmoins leur valeur, le rapporteur est dans la vraie tradition de l'Académie. Celle-ci, du moment qu'on lui demande des directions, fait bien de les donner. Elle a l'avantage de s'adresser à des gens disposés d'avance à l'écouter. Nos compositeurs d'imprimerie ne sont pas des hommes à système : ce sont des serviteurs de l'orthographe officielle, des cliens dociles et convaincus... Nous allons maintenant avoir affaire à un public plus raffiné.

Ce ne sont assurément pas les typographes qui auraient eu l'idée de la réforme dont il va être parlé. On propose de supprimer l'accent grave qui sert à reconnaître et à distinguer certains adverbes ou prépositions, comme *à, là, dès, où*. Je n'insisterais pas sur ce point, qui n'a trouvé aucune faveur à l'Académie, s'il n'était pas intéressant de rechercher d'où a pu venir, dans quelle tête a pu germer cette idée étrange. Nous avons probablement affaire ici à la fantaisie d'un archéologue qui a trouvé moyen de glisser son idée parmi les *desiderata* de l'éminent académicien. Les accens ayant seulement été inventés au seizième siècle, il se peut qu'un paléographe ait pris en grippe cette nouveauté. Ne l'écoutons pas, s'il vous plaît: nous n'aurons jamais trop de lumière. Nous aurions tout le public contre nous. Quel est le négociant qui ne préférera pas quelques traits de plume en plus à l'ennui de devoir relire une lettre pour en ôter les obscurités, ou au danger d'être mal compris? Certaine discussion du *Mariage de Figaro* est dans toutes les mémoires. Par cet exemple on voit

(car il n'est pas défendu de faire ses réflexions en passant) quelles velléités de retour en arrière peuvent se dégager des études historiques entendues d'une certaine façon. Mais il est inutile de nous arrêter davantage à une idée qui s'était indûment introduite dans le cahier des réformes et que son parrain a résolument abandonnée.

II

Le rapport s'occupe ensuite des mots d'origine étrangère. Au risque d'indisposer les puristes, je dirai qu'il faut laisser aux mots anglais leur orthographe anglaise, d'abord parce qu'on ne peut pas faire autrement, et ensuite parce qu'on créerait des mots qui ne seraient d'aucune langue. Que voulez-vous faire avec *speech, stud-book, four-in-hand?* En vain dira-t-on que plusieurs de ces termes anglais sont primitivement venus de France : le costume qu'ils ont porté en dernier lieu est le vrai et le seul; celui qui voudrait les en dépouiller leur enlèverait leur raison d'être. Il est clair qu'*interview* se compose des mêmes élémens que notre français *entrevue;* mais tout le monde sent que le mot anglais, ou plutôt américain, avec son dérivé *interviewer*, suscite un cortège d'idées que l'honnête et simple entrevue n'éveille point. — L'anglais *sport* est d'origine française : mais un journal qui publierait un article consacré aux *déports* du monde élégant donnerait lieu à des malentendus. — « Il y avait dans notre ancienne langue, dit Littré, un verbe *fleureter*, qui signifiait babiller, dire des riens. » C'est l'origine de l'anglais *flirt*. Mais le nouveau venu anglo-saxon donne, ce semble, à une très vieille chose une nuance et comme une attitude nouvelle.

Ces mots étrangers, il faut s'y attendre, deviendront de plus en plus nombreux. Le langage est ici le miroir de la réalité : toute mode, toute invention importée du dehors amène avec elle un stock de vocables. Ne voyons-nous pas nos journaux remplis de *records?* Il est inutile de s'en affliger : c'est le cours même des choses qui le veut ainsi. Nous prenons d'ailleurs grandement notre revanche avec les autres nations, et les puristes d'outre-Manche, non moins que ceux d'outre-Rhin, se plaignent assez des invasions françaises.

On a proposé de franciser ces mots étrangers; mais le temps où le *riding coat* anglais est devenu la *redingote* française est loin. Notre époque se distingue précisément par une intelligence plus prompte des formes, des mœurs, des usages. Ce n'est pas au moment où nous nous essayons aux sons de la langue slave qu'il faut nous parler d'effacer intentionnellement les lettres qui dénotent une origine exotique.

On ne demande pas d'ailleurs au Dictionnaire de l'Académie de faire une place à cette foule de toute langue et de toute extraction : le mieux pour elle est de l'ignorer, comme des hôtes étrangers qui vont et viennent parmi nous, et qu'on accueille sans chercher à les retenir.

Nous arrivons maintenant à tout un ensemble de propositions qui forme la portion centrale du projet. Ces propositions sont de valeur bien inégale. Beaucoup émanent d'une catégorie particulière que nous appellerons, faute d'un autre nom, les *simplificateurs*. Ce sont des gens qui cherchent ce qu'on peut enlever à un mot sans l'empêcher d'exister, ou qui, mettant en regard deux termes plus ou moins semblables, se demandent pourquoi on y a laissé des différences, ou bien encore qui veulent alléger l'alphabet en le débarrassant des lettres qu'ils jugent inutiles. La simplification est une excellente chose, mais il faut en user à propos.

Comme on l'a dit justement, écourter n'est pas simplifier. Si, au lieu d'écrire *il rompt*, j'écris : *il ront*, j'aurai retranché une lettre; mais aurai-je rendu le verbe plus simple? Bien entendu, M. Gréard ne propose point pareille chose, quoique à un certain endroit il ait l'air de recommander l'orthographe *tu mors* au lieu de *tu mords*. Mais, entraîné par le désir d'aplanir la route aux commençans, il a trop prêté l'oreille à ces prétendus amis de la jeunesse, qui se promènent à travers la langue l'équerre et le cordeau à la main.

Commençons par les points où la simplification nous paraît possible. C'est en ce qui concerne certaines règles de la grammaire, règles extraordinaires, que tout le monde a apprises dans sa jeunesse sans parvenir à les comprendre. Pourquoi *une demi-heure* et *une heure et demie?* Pourquoi les règles de *nu-tête* et de *tête nue?* Ne peut-on orthographier *feu la reine* comme on fait pour *la feue reine?* Pourquoi les différentes règles de *tout,* de *quelque* et de *même?* Faut-il écrire *gelée de groseille* ou *de groseilles?* En ces questions, une large tolérance me paraît être la vraie solution. Au fond, plusieurs de ces irrégularités ne sont pas aussi dépourvues de raison qu'on pourrait être tenté de le croire. Mais comme la chose est indifférente à la plupart des hommes, n'embarrassons pas, pour le plaisir des érudits, la route déjà bien assez encombrée de la jeunesse! Je ferai remarquer à ce propos que pour les difficultés de ce genre, la solution, quelle qu'elle soit, ne dérange personne, n'oblige à réimprimer aucun livre, ne fait remanier aucun classement alphabétique. Ici encore, nous opérons en sûreté, sans heurter qui que ce soit, et avec cette heureuse latitude de pouvoir quelque peu desserrer le frein.

On en doit dire autant pour d'autres changemens. Qu'on écrive des *genoux* ou des *genous*, *je veux* ou *je veus*, *une dixaine* ou *une dizaine*, la chose n'importe guère. Je n'aimerais pas beaucoup qu'on écrivît le *présidant de la République :* malgré moi, cela me ferait l'impression de quelque chose de plus instable. Les Italiens ne disent-ils pas *il presidente?* Il faudrait donc écrire aussi *la présidance, la négligeance?* Il n'est même pas bien sûr que nos compatriotes du Midi ne fassent pas sentir la différence entre *le résident de France* et *les résidants à l'étranger*. La différence existe dans nos patois. S'il faut remplacer les *ent* par des *ant*, d'où vient enfin que l'Académie, en sa dernière édition du Dictionnaire, nous a (je ne sais vraiment pourquoi) remplacé les *excédants* par des *excédents?*

Mais encore une fois, ce sont là des vétilles grammaticales sur lesquelles il y a moyen de s'entendre.

Mais aussitôt que nous arrivons à « l'orthographe d'usage », les choses deviennent plus délicates. Faisons comme M. Gréard, et mettons d'abord les changemens les plus inoffensifs.

Il y aurait contradiction à écrire sans accent *serein* et avec accent *sérénité :* on propose de les mettre d'accord en écrivant *serénité*. — Mais n'y a-t-il pas là autre chose qu'une question d'accentuation? Les deux mots ne sont pas de même âge ni de même provenance. L'un, venu par la bouche du peuple, existe dans notre langue depuis ses commencemens : à l'usage, il s'est quelque peu altéré, et le latin *serenus*, éteignant le son de sa première syllabe, est devenu ce qu'il est en français. L'autre, tiré des livres par les savans, nous est arrivé à une époque récente; c'est une copie du latin *serenitas*, comme on le voit par l'exactitude de l'imitation. Ce cas se présente à tout instant : c'est celui de *vrai* et *vérité*, *humble* et *humilité*, *mûr* et *maturité!* Pour être presque imperceptible, la différence entre les deux mots n'en représente pas moins une différence d'origine.

Ce point, aujourd'hui complètement éclairci, grâce au progrès des études historiques, n'avait pas échappé aux premiers auteurs du Dictionnaire. « Quelques-uns, remarque l'un d'eux, disent *encliner* au lieu d'*incliner*, fondés sur ce que l'on dit *enclin;* mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire *encliner*. En matière de langues, il n'y a point de conséquence entre le mot formé et celui dont il se forme; comme par exemple on dit *ennemi* avec un *e* et *inimitié* avec un *i*, *entier* et *intégrité*, *parfait* et *imperfection*, et ainsi de plusieurs autres. » On pourrait, en effet, allonger la liste à l'infini : c'est le cas pour *décrire* et *description*, pour *maître* et *magistral*, pour *lettre* et *littéraire,* pour *église* et *ecclésiastique;* et pour une moitié des mots de la langue. Nos simplificateurs, quand ils se

trouvent en présence de différences un peu fortes, se résignent à se tenir tranquilles ; mais, s'il s'agit seulement de nuances, ils ne peuvent s'empêcher de mettre la main à l'œuvre. Nous allons maintenant les voir opérer sur les doubles consonnes.

On dirait qu'ils ont voué aux doubles consonnes une rancune particulière. Ils leur ont fait déjà, il y a quinze ans, pressentir ce qui les attendait, lorsqu'ils ont obtenu de l'Académie que, — par un coup d'État qui n'a jamais été expliqué, — elle changeât *innommé* en *innomé*. Cette fois, on veut la pousser à des mesures beaucoup plus sévères : il est question de modeler *nommer* sur *innomé*, *honneur* sur *honorable*, *homme* sur *bonhomie*, et ainsi de suite. Qu'ont donc commis les consonnes doubles? Je n'ignore pas qu'elles causent des erreurs aux examens et qu'elles ont parfois, pour peu de chose, amené des échecs aussi regrettables que peu mérités. Nous en reparlerons plus tard. Mais je crois devoir prévenir les amateurs de régularité qu'en poursuivant dans cette voie, ils s'engagent beaucoup plus loin qu'ils ne supposent. Le redoublement de la consonne est une loi de notre écriture qui a au moins trois siècles d'ancienneté : on ne pourrait y toucher sans refondre des milliers de mots. Il suffit de songer au féminin des adjectifs comme *ancien*, *parisien*, *bon*, *poltron*, *muet*, *violet*, *gros*, *gras*, *cruel*, *éternel*, ou des substantifs comme *lion*, *chien*, *chat*. Ou bien encore on n'a qu'à penser aux dérivés de *raison*, *pension*, ou aux formes verbales *ils tiennent*, *qu'il vienne*. Des mots qui, par l'étymologie, n'ont aucun droit à la double consonne, la prennent cependant : *personne*, *couronne*, *échelle*, *voyelle*, *dessécher*, *ressusciter*, *dessus*, *dessous*, *pomme*, *comme*... Une bonne partie du dictionnaire y passerait.

On cite toujours l'exemple d'*honneur* et *honorer*, de *résonner* et *sonore*, sans faire attention qu'on retombe dans la même erreur. Ce sont des mots d'origine différente. Dans *honnête*, dans *sonnerie*, qui sont de formation populaire, nous retrouvons les deux *n*. Ces deux lettres qu'on dit inutiles se font encore entendre dans la prononciation de certaines provinces : le son nasal que l'habitant du Midi ou du Centre prête à la première syllabe de *donner*, *façonner*, permet d'entrevoir l'origine de cette orthographe essentiellement française.

Je ne veux pas cacher toutefois qu'il y a une raison à cette guerre. Depuis trois siècles notre langue n'a pas su se décider, pour les mots comme *il achète*, *il jette*, *il harcèle*, *il appelle*, entre le système des accens et celui des doubles lettres. Elle eût mieux fait de s'en tenir à ces dernières, puisque cela était plus conforme au plan général. Mais le mal étant fait, je proposerais le régime de l'option. Qu'il soit entendu qu'on pourra écrire *il appelle* ou *il*

appèle. Mais pour ce seul point ne révolutionnons pas tout le Dictionnaire!

En une page, comme dans un résumé de réquisitoire, la note accumule des exemples de toutes les prétendues contradictions de notre orthographe, mêlant les reproches justifiés aux griefs imaginaires. Il faudrait écrire *confidenciel* à cause d'*artificiel;* mais, sans examiner de plus près cet exemple, faudra-t-il écrire *potenciel*, *torrenciel?* Ces rapprochemens destinés à montrer une contradiction ont souvent quelque chose d'arbitraire, car, en voulant faire entrer un mot dans une certaine série, on risque de l'enlever à la série où il figurait légitimement. Un de ces simplificateurs, à cause de *sentencieux*, propose l'orthographe *ambicieux;* mais celui qui écrit a plus vite fait de penser à *ambition* qu'à la famille des adjectifs en *cieux* où on prétend le faire entrer. En une brochure judicieuse, quoique d'allure trop chagrine, un adversaire de la réforme, qui signe du nom de Junius, parle de ces amateurs qui, dans un magasin de porcelaine et de cristaux, pour avoir voulu mieux ranger un objet, en dérangent ou en endommagent deux ou trois.

III

Mais les reviseurs de la langue ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Ils soumettent l'alphabet à leur contrôle et demandent l'expulsion plus ou moins complète d'un certain nombre de lettres. Nous sommes arrivés au chapitre des « voyelles doubles » et des « voyelles composées ».

Par voyelles doubles et par voyelles composées il faut entendre les *y*, qu'on voudrait chasser de la langue, ou dont on voudrait au moins réduire le nombre, et les groupes vocaliques que nous avons, par exemple, dans *sœur*, *nœud*, *paon*, *taon*, *Saône*, *œil*. Il est bon de se rendre d'abord compte de la raison pour laquelle nos pères ont imaginé ces groupes qui, à première vue, ont quelque chose d'étrange. Ce n'est pas le vain plaisir de compliquer les mots: c'est le désir, en leur donnant une physionomie distincte, d'éviter des équivoques. Si, au lieu de *sœur*, on avait écrit *seur*, on aurait prononcé *sûr* (comparez la prononciation du participe *eu*). Si, au lieu de *paon*, on avait écrit *pan*, on créait une équivoque qui n'avait rien de spirituel ni d'utile. Si on avait écrit *ieux* en place de *yeux*, on créait une confusion avec *jeux*. Encore un coup, les gens d'autrefois ne se plaçaient pas au même point de vue que nous. Nous pensons à celui qui apprend à écrire, ils pensaient à celui qui lit. Leur but était d'avoir une langue claire et transparente à la vue, de rendre dès le premier coup d'œil les erreurs impossibles. Si on lais-

sait pleine liberté à nos phonéticiens, pour comprendre un livre il faudrait s'en faire la lecture à haute voix. La vérité est, je crois, du côté des anciens.

Ces bons esprits qui ont jeté les fondemens du Dictionnaire de l'Académie, — M. Pellisson, M. de Mézeray, M. de Vaugelas, l'abbé Régnier-Desmarais, — n'étaient pas, comme on a l'air de le supposer, des hommes voulant faire montre d'une science inutile. C'étaient au contraire des gens de bon sens et de savoir pratique. Chez quelques-uns, comme Vaugelas, la crainte du pédantisme allait jusqu'à l'excès. Quoique fin lettré, il affectait de ne connaître autre chose que le français; encore fallait-il que ce fût le français le plus récent, celui qui se parlait actuellement à la Cour. Il refusait de connaître la cause des règles, n'admettant d'autre maître que l'usage. Il allait jusqu'à accepter des fautes évidentes, comme *recouvert* pour *recouvré*, du moment qu'on parlait ainsi à la Cour : « Je dirai *recouvert* avec toute la Cour pour satisfaire à l'usage, qui, en matière de langues, l'emporte toujours par dessus la raison... On a beau invoquer Priscien et toutes les puissances grammaticales, l'usage est le plus fort et doit rester le maître. » On dirait qu'il a un secret plaisir à contredire la grammaire : c'est la beauté des langues que certaines façons de parler qui défient la logique, pourvu que l'usage les autorise. Ces gens du monde n'auraient pas compris que des savans s'arrogeassent un droit de priorité : la langue, *res communis*, est le bien de tous, et l'orthographe, qui interprète la langue, doit par-dessus tout consulter l'intérêt public.

Une bonne orthographe est celle qui vient en aide à la langue parlée et qui, à l'occasion, sait en pallier les défauts. A quoi sert-il de le taire? notre idiome a, comme tous les autres, ses secrètes faiblesses et ses légers vices de conformation. Faut-il, par fidélité à quelque système, les étaler aux yeux? Ces sages maîtres de bon langage ne l'ont point pensé. Si on écoutait notre extrême gauche orthographique, *sceller une lettre* s'écrirait comme *seller un cheval*, et le ministre de la Justice deviendrait *le garde des seaux*. En effet, la lettre qu'on a placée après l'*s* initial n'a aucune raison d'être. Je ne crains cependant pas de dire que celui qui proposerait de l'enlever n'agirait pas en fils respectueux de la langue française. Quelque considération que nous inspire la science en général, celle-ci n'est pas d'un tel prix qu'il faille tout lui subordonner. Les premiers académiciens, moins systématiques que nos jeunes confrères en philologie, croyaient que l'orthographe était faite pour nous, et non pas nous pour elle. Ils sont arrivés de cette façon à figurer sans trop d'imperfection les sons d'une langue dont leur unique ambition était de mieux faire ressortir les mérites. Je ne puis résister au plaisir de citer l'un d'eux : « Il n'y a jamais eu

de langue où l'on ait écrit plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toute sorte de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation... Elle a des magasins remplis de mots et de phrases de tout prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou, s'ils le sont, peu de gens savent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre. » Il est difficile, n'est-il pas vrai? de mieux dire.

J'ajouterai encore qu'un enfant ou un ignorant comprendra plus aisément que deux mots de sens différent s'écrivent de manière différente. *Exhausser* est au fond la même chose que *exaucer:* mais quel serait l'étonnement de l'ouvrier à qui on voudrait faire désapprendre une différence d'écriture qu'il connaît et dont il apprécie l'utilité! *Compter* est la même chose que *conter:* mais celui qui voudrait priver notre langue de cette distinction, ou plutôt de cette antithèse, la priverait en même temps d'un moyen d'expression dont elle a fait usage bien des fois.

Ceci me rappelle une confusion orthographique que l'usage a consacrée. Un jeune savant est récemment arrivé par l'étude des patois à constater que dans la locution *payer comptant* le *p* est de trop, et que la véritable orthographe serait *payer contant* ou *content*. Nous avons ici, non pas, comme on le croit, le verbe *compter*, mais un ancien adverbe signifiant « sur l'heure, sans délai ». Au seizième et au dix-septième siècle, le mot (c'est quelque proche parent de l'adverbe *incontinent*) était encore en usage. Régnier, mettant en scène la vieille Macette, qui donne des conseils de coquetterie à une jeune femme, lui fait dire :

Faites, s'il est possible, un miroir de votre âme,
Qui reçoit tous objets et tout *contant* les perd.

Ce qui veut dire : un miroir qui perd tout aussitôt l'image des objets. *Payer contant*, pour ceux qui ont créé la locution, c'était payer sur l'heure. Mais, si jolie que soit la découverte, y a-t-il quelque conclusion pratique à en tirer? Je ne le pense point. Le sentiment populaire, juge suprême en cette matière, croit aujourd'hui percevoir en ce mot une idée de numération, et, comme il l'a mis en rapport avec *argent comptant, en beaux deniers comptans*, on fera bien, je crois, et on agira dans l'esprit de nos anciens maîtres, en conservant l'orthographe vulgaire.

Nous poursuivons maintenant les projets de réforme. Les *rh*, les *th*, les *ch* et les *ph* n'ont pas été moins pourchassés que les voyelles doubles. Cependant, quand on aura retiré à des mots

comme *thym*, *thon*, *écho*, *chœur*, *philtre*, ce qui les distingue de leurs homonymes, où sera le profit? Ainsi que l'a dit un homme de bon sens, si ces lettres ne se font pas entendre, elles se font voir, et c'est déjà quelque chose. Il faut se souvenir que l'Académie a déjà procédé plusieurs fois à une revision totale de son Dictionnaire, retranchant chaque fois le plus de lettres inutiles qu'elle pouvait, et que celles-ci, à la différence de la mauvaise herbe, ne repoussent plus. On doit supposer que là où elle en a laissé, ce n'est pas sans quelque bonne raison. Au substantif *temps*, par exemple, on pourrait être tenté d'enlever l'une ou l'autre lettre : mais laquelle? Si je dis : *Il n'y a pas de temps à perdre*, je fais entendre l'*s*, et si je retranche le *p* j'empêche d'apercevoir la parenté avec *température*, *temporaire*, *intempestif*. Cette prétendue lettre superflue est une excellente leçon de français.

Des motifs analogues existent pour beaucoup de ces *rh* et *th*. Le rapporteur a reculé naturellement devant les conséquences extrêmes de la simplification : il veut qu'on retranche seulement les *h* qui font partie d'un groupe, comme dans *asthme*, *arthrite*, *rhythme* (1).

On sait que ces groupes ont trouvé des défenseurs inattendus : les poètes sont accourus à leur secours. « Ce sont, a dit l'un d'eux, les lettres de noblesse de notre langue : on la découronnerait, on la vulgariserait en les lui retirant. » Pour être inattendue, cette intervention n'en est pas moins légitime. La chose vaut la peine qu'on s'y arrête un moment.

Si l'on compare le nombre de conceptions et d'images que nous acquérons par la lecture au nombre des représentations qui nous arrivent par l'ouïe, nous constatons que dans notre civilisation moderne, avec le développement de la littérature, le rôle des yeux est devenu plus important que celui de l'audition. Il y a donc une sorte d'inconséquence à subordonner l'œil à l'oreille, et à obliger les mots qui sont depuis longtemps familiers à l'un de nos sens de se modifier pour complaire aux prétendues facilités d'un autre organe. En réalité, et depuis longtemps, nos langues renferment deux sortes de vocables : les uns sont transmis par la tradition orale, encore que l'écriture les ait recueillis et fixés; les autres, nés sur le papier, ont toujours mené une existence purement littéraire. Pourquoi les dépouiller de leur costume? pourquoi leur faire endosser un uniforme qui supprimerait toute histoire?

Et en quel temps cette proposition égalitaire est-elle venue tomber? En un temps où les écrivains voudraient, s'ils le pou-

(1) Il y a quinze ans, l'Académie avait décidé qu'on écrirait *rythme*. Décision incompréhensible, puisqu'elle continuait à écrire *rhume*, *rhétorique*.

vaient, rajeunir les vieux vocables : ainsi Théophile Gautier regrettait de ne plus pouvoir écrire *primtemps*. En un temps où, nourrie de descriptions et de récits, étourdie de sons et de couleurs, la poésie cherche à évoquer les visions lointaines, à réveiller les échos des anciens langages :

> Des pentes de l'Othrys aux neiges du Thymphreste...
>
> Le jeune homme divin, nourrisson de Délos,
> Dans sa khlamyde d'or quitte l'azur des flots...
>
> C'est le roi de Pythô, de Milet, de Klaros,
> C'est le Lykoréen, meurtrier de Titye...

IV

Nous avons parcouru la liste jusqu'au bout, laissant seulement de côté les propositions moins importantes. Ainsi qu'on a pu le voir, c'est un mélange assez complexe, une succession d'idées vraies et de propositions contestables. L'honorable rapporteur, mû par le devoir académique et comprenant « qu'il y avait quelque chose à faire », a composé sa note comme un président du Conseil son programme : parmi les revendications qui étaient dans l'air, il a choisi celles qui lui paraissaient les moins difficiles à faire passer.

Mais quand même tous les articles seraient également justes, cette liste est trop longue. Tout changement à l'orthographe traditionnelle demande un effort à la mémoire, une contention à l'esprit. On peut faire cet effort sur deux, sur trois points à la fois : on ne peut le faire sur douze ou quinze. Il faudrait accorder un congé de trois mois à tous nos instituteurs, à toutes les administrations, à toutes les imprimeries, pour leur donner le temps de s'initier à la nouvelle observance. Et quel serait le maître qui se chargerait d'apprendre la théorie à ces milliers de conscrits de tout âge?

C'est là un côté de la réforme qu'il nous reste à examiner.

Il est curieux d'observer comment la question, de purement littéraire qu'elle était, s'est insensiblement modifiée, en se compliquant de raisons extrinsèques, tirées de notre état social ou de notre intérêt politique. Il ne s'agit plus, comme au dix-septième siècle, de polir la langue, d'en accroître les moyens d'expression : nous avons affaire à des considérations nouvelles, comme de rendre les choses plus faciles pour les millions d'enfans qui passent par l'école primaire, comme d'écarter les pièges que l'orthographe peut tendre aux candidats dans les examens et concours de tout ordre, comme d'aider les étrangers, et spécialement les nouveaux Français des colonies, à se rendre maîtres de notre langue. J'ose dire que ce sont là des considérations quelque peu étrangères à la

question, qui n'y apportent aucune clarté, et qui demandent d'être traitées chacune à part.

Le point de vue où se plaçaient les premiers auteurs du Dictionnaire me paraît encore être le vrai : on ferait fausse route en accordant la première place à des motifs très dignes en eux-mêmes d'être pesés, mais qui ne doivent venir qu'en seconde ligne.

Commençons par les élèves des écoles. Qui n'aimerait de leur venir en aide? Mais en voulant écarter quelques cailloux de leur chemin, prenons garde de leur creuser des fondrières! Beaucoup des difficultés qu'on signale tiennent, ainsi qu'on l'a vu, au fond même de notre langue : mieux que cela, *elles sont notre langue.* Les idiomes sans passé ont une orthographe parfaitement régulière; cela leur est facile. Mais les langues qui ont par derrière elles des siècles de littérature ne peuvent les jeter à la rivière; elles en portent le poids en même temps que l'honneur.

Pour les élèves des écoles primaires la vraie solution a été indiquée par la circulaire de M. Léon Bourgeois : dans des examens destinés à constater un savoir élémentaire, il n'y a pas lieu d'attribuer à l'orthographe une importance qu'elle ne peut prendre sans faire tort à des connaissances plus utiles. A ce degré de l'instruction, les reproches qu'on lui adresse ont un fond de vérité. Avec de petits paysans de douze ou treize ans, cet appareil de règles est déplacé : appelons-les, si vous voulez, des chinoiseries! Combattons ce préjugé spécial à notre pays, qui excuse moins aisément quelques mots estropiés qu'une absolue ignorance en géographie ou en calcul! Mais il faudrait prendre garde d'intervertir les choses : ce serait aller trop loin, pour empêcher les manquemens à la règle, d'abolir la règle. Ou faudrait-il en croire quelques détracteurs de notre temps, qui veulent voir dans la guerre à l'orthographe une des formes de la mauvaise égalité?

Puisqu'on invoque sans cesse l'intérêt de nos écoliers, il faut nous y arrêter encore quelques instans.

C'est par intérêt pour nos petits écoliers que je vote contre une transformation allant trop à fond. Se figure-t-on la situation où ils se trouveraient quand, au lieu d'une orthographe, ils auraient à en étudier deux, — l'ancienne et la nouvelle, — quand la pratique serait en désaccord avec la théorie, et leurs livres en contradiction les uns avec les autres? Plus que jamais, j'en ai peur, il serait alors parlé de grammaire dans les classes. On ne peut espérer que nos cent mille maîtres et maîtresses d'école marcheraient du même pas. Je suppose qu'il ne serait pas aisé de leur faire enseigner tout à coup le contraire de ce qu'ils avaient considéré jusque-là comme la règle. En vain on citera les noms de quelques

instituteurs prêts à se mettre à la tête du mouvement : le jour de l'application, ceux-là quitteraient la partie.

Quant aux écoliers, par ce qui s'est passé il y a treize ans sur un autre point de notre système d'instruction, j'ai idée qu'ils paieraient les frais de la guerre. Pris dans le défilé des examens et des concours (on sait à quel point la vie de tous les jeunes Français en est affligée), ils rencontreraient à chaque étape des passages difficiles à franchir. Il leur faudrait chaque fois s'informer de la religion de leurs juges en cette matière. Mais ce n'est pas tout : une fois munis de leur brevet, beaucoup d'entre eux auront à se mettre en quête d'une position. Expliqueront-ils « au patron, » — contrôleur plus sévère et plus pressé que les autres, — ce qui paraîtra à ce dernier pure barbarie? Pour le plaisir de quelques amateurs, n'exposons pas une génération d'enfans à d'aussi inutiles tribulations!

Après les écoliers, il y a les étrangers, en faveur de qui on veut rendre notre langue plus aisée. C'est, en effet, une chose merveilleuse, que les principaux adhérens de la réforme portent des noms suédois, norvégiens, allemands, hollandais, anglais. De Français, très peu. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste que publie tous les mois le journal de la *Nouvèle Ortografe*. Mais pour satisfaire ces amis de la langue française, ce ne sera pas assez de modifier le costume des mots. Une fois cette première simplification opérée, il faudra peut-être aussi débarrasser la grammaire de ses anomalies et de ses contradictions. On ne se doute pas de la peine qu'elle coûte à un étranger. Pourquoi, par exemple, l'adjectif ne se met-il pas toujours à la même place, comme en anglais et en allemand? Pourquoi disons-nous *un habit neuf* et *un vieil habit? un pur hasard, des mains pures?* Que vient faire la négation dans cette phrase : *J'ai peur qu'il n'ait pris froid?* Pourquoi prend-on et laisse-t-on tour à tour l'article, comme dans *faire plaisir, faire de la peine!* Tout cela aurait besoin d'être régularisé. Quelques esprits hardis ont déjà proposé de laisser tomber certaines règles d'accord, comme pouvant incommoder des étudians habitués à une syntaxe moins compliquée.

Au temps où la France reposait les yeux avec satisfaction sur elle-même, elle ne songeait pas à faire des conquêtes par ces moyens. On pensait « qu'il fallait plus considérer ceux de son pays que les étrangers », et que les autres nations, si elles voulaient savoir notre langue, devaient l'apprendre telle que nous l'avions nous-mêmes apprise. Ces esprits obstinés du dix-septième siècle ne voulaient même pas accepter de leçons des Grecs ni des Romains; ils étaient d'avis « que chaque lettre (entendez chaque littérature) était maîtresse chez soi; — surtout, dit l'un d'eux, dans un

empire aussi florissant que le nôtre ». On ne se serait pas attendu que de là, de la cour de Versailles, viendrait la note patriotique.

Ceux qui plaident en faveur des étrangers ne me paraissent pas bien au courant du train ordinaire des choses. C'est à l'étranger que se conservent le plus longtemps les vieilles modes, les vieilles publications et les vieilles orthographes. Quelles vénérables éditions de nos classiques ne voit-on pas au delà des frontières! L'étranger ne reconnaîtrait plus nos livres s'ils changeaient trop complètement d'aspect. L'histoire nous apprend que d'ordinaire les orthographes et les langues sombrent du même coup. Il se trouverait des gens pour publier que le français a cessé d'exister. Le latin est resté semblable à lui-même, au moins extérieurement, jusqu'au moment où Rome est tombée sous les coups des Barbares : encore, grâce à la religion, au droit, à l'administration, aux écoles, s'est-il toujours maintenu à côté de ses filles!

Je viens enfin à nos nouveaux concitoyens d'Algérie, de Madagascar, du Tonkin, du Cambodge et des côtes d'Afrique... Il faut d'abord nous réjouir du progrès des temps. Quel eût été l'étonnement de Colbert, protecteur de l'Académie française, si on était venu lui alléguer en cette matière les nègres de la Guadeloupe et de Saint-Domingue! Il y a là une révolution tout à l'honneur de notre époque. Mais il ne faut pas que notre sympathie nous égare : les mieux doués de ces Français d'outre-mer auront plus vite fait de venir jusqu'à nous. Plusieurs n'ont pas attendu jusqu'aujourd'hui pour se faire ouvrir nos grandes écoles. Quant aux autres, en attendant qu'ils aient rejoint leurs frères aînés, pourquoi prendre un soin qui risquerait de tomber à faux? Bien mieux que nous, ils savent ce qui les embarrasse, et, s'il faut simplifier, ils s'en chargent bien eux-mêmes. J'ai vu le projet d'une langue, appelée le *nov latin*, qui, prenant le milieu entre le français, l'italien, l'espagnol et le portugais, et se libérant de tout attirail grammatical, doit devenir un moyen de communication entre les peuples méditerranéens et leurs colonies. Assurément cela vaut mieux que le volapük, lequel avait essayé de combiner les langues germaniques avec les langues romanes. Mais le meilleur, en pareil cas, est de laisser faire la nature : non seulement elle supprime toutes les choses inutiles, mais, ne se bornant pas à ce côté négatif, elle invente des moyens d'expression nouveaux.

Il reste une dernière raison qui a été donnée : que de reviser notre orthographe ce serait un moyen d'aider notre extension au loin et de frayer les voies au pavillon français. Nous avons ici, je crois, un bel échantillon de ce que Bacon appelait une « idole de l'école ». Sont-ce là vraiment les instrumens de colonisation? Nos explorateurs et nos marins savent mieux comment une nation se

répand au dehors. Dans une récente et mémorable discussion qui a eu lieu à l'*Alliance française*, la réforme orthographique, vantée par quelques professeurs, a été combattue et finalement écartée par les hommes pratiques qui font partie de l'association. De toutes les orthographes, ont-ils dit, la plus compliquée est l'anglaise : et cependant nous trouvons les Anglais établis sur tous les points du globe. Ils ont appris leur langue à deux cents millions d'hommes.

V

Revenons, pour finir, à la note de M. Gréard. Elle a eu le mérite, comme nous le disions en commençant, de rappeler l'Académie à une de ses fonctions. En vérité, quand on voit comment a été faite la dernière édition du Dictionnaire, celle de 1878, on croirait que la noble Compagnie en avait chargé l'un de ses appariteurs. Je connais des imprimeurs qui n'en peuvent parler sans un haussement d'épaules. Il est même probable que cette prise d'armes à laquelle nous assistons depuis quelques années a eu pour cause première la vue des corrections irréfléchies apportées par l'édition de 1878. On sait que les deux choses les plus propres à amener des révolutions sont, après une longue apathie du pouvoir, des réformes imparfaitement méditées.

La polémique qu'a provoquée le rapport doit donc être considérée comme un signe favorable et un fait heureux. Une conséquence à laquelle on ne prête pas assez attention, c'est la complète déroute du phonétisme. Les phonétistes avaient ouvert la campagne, non sans bruit : il semblait que tout allait leur céder. Aujourd'hui ils se taisent, ils ont évacué le champ de bataille ; c'est à qui les désavouera. Tel est le bon côté de toute discussion réglée. Le public a senti qu'une orthographe phonétique, qui peut convenir pour noter un patois, ne saurait être l'écriture d'une nation comme la France. Un homme aussi peu suspect de superstition pour le passé que le professeur américain Whitney déclarait naguère dans un congrès de philologues qu'un alphabet destiné à être l'organe d'une vaste communauté ne devait pas aspirer à l'exactitude des écritures phonétiques. Félicitons-nous d'avoir échappé à ces prétendus libérateurs, car ils auraient été les pires despotes. En un État bien tempéré on peut laisser aux citoyens une honnête liberté. Consulté sur des difficultés de cet ordre, ma réponse ordinaire était : « Faites comme vous voudrez, cela n'a pas d'importance ! » Mais avec ces révolutionnaires, tout manquement devenait un attentat au nouvel ordre de choses. Nous en sommes délivrés : leurs théories, qui n'avaient de chance de se faire écouter que grâce à l'universel silence, n'ont pas tenu devant un examen sérieux.

Passant à quelque chose de plus général, M. Gréard expose l'idée de diverses recherches à entreprendre en commun, car cette besogne de l'orthographe n'est que la moindre de celles que comprenait la charte de fondation.

Si l'on pense à tous les affluens que la poésie, le théâtre, la politique, la science, l'observation de la vie populaire, ont apportés depuis soixante ans à notre langue, on se convainc qu'il y aurait autre chose à faire que de rééditer le Dictionnaire de 1835. En recueillant les locutions, en définissant les sens, en expliquant les expressions détournées et les métaphores, on pourrait en faire une œuvre nouvelle. Un travail de ce genre serait bien dans la direction et dans la donnée première de l'Académie.

Au contraire, parmi les propositions de M. Gréard, il en est une dont je me permettrai de la dissuader. La note émet l'idée d'une sorte de Dictionnaire étymologique où les mots seraient rangés par familles. C'est là une entreprise pour laquelle l'Académie n'est nullement préparée. Non seulement elle n'y est point préparée, mais on peut dire, sans lui manquer de respect, que les aptitudes nécessaires, et l'inclination même, lui manquent. Il y a deux manières d'envisager le langage, suivant qu'on le considère en artiste ou en historien. L'esprit de recherche historique n'est pas celui de l'Académie : sa pensée est orientée dans un autre sens. Elle voit en avant, quoique d'une vue un peu incertaine; elle pressent le futur développement de la langue. C'est là son véritable rôle et sa tâche. Elle fera sagement de s'y tenir.

Nous avons fini l'étude du rapport de M. Gréard. Interprète des aspirations d'un temps aussi divisé d'idées que le nôtre, on n'a pas le droit de s'étonner s'il a donné accès à quelques vues contestables. Il y aura bientôt deux cents ans que Fénelon écrivait sur les occupations de l'Académie une lettre pleine d'observations justes et profondes, et où cependant on trouve des chimères. C'est ainsi que d'époque en époque la vérité a besoin d'être cherchée. Il est naturel qu'à chaque nouvelle étape d'une œuvre séculaire on passe par quelques tâtonnemens. Mais aujourd'hui le public, à la fois distrait et pressé, voudrait que l'œuvre fût terminée avant qu'on en eût arrêté le plan. C'est quelque chose déjà d'en avoir ramené l'idée.

MICHEL BRÉAL.

LES LENDEMAINS

PREMIÈRE PARTIE

I

— Alors, insista Raoul de Prémont, vous avez retiré Lucie du couvent?

Mme de Roncey demeura les yeux baissés, la face grave, d'une immobilité un peu rigide. Puis, d'une voix sans inflexions :

— Il n'y a rien là, dit-elle, qui vous doive surprendre. Elle a dix-sept ans; et vous savez que mon intention a toujours été de...

La phrase se traînait péniblement. Elle ne s'acheva pas.

— Oui, laissa tomber Raoul, vous me l'aviez dit; mais je ne le croyais pas.

Il reprit, plus bas encore, avec un petit tremblement :

— Ainsi je ne vous verrai plus?

Elle leva ses grands yeux, étonnés et tristes :

— Pourquoi donc? Qu'y aura-t-il de changé?

Raoul eut un geste violent, comme devant une ironie cruelle. Il se leva, alla regarder à travers les vitres, sans répondre. Rien de changé! Certes, il savait depuis longtemps que la jeune femme était résolue à ne se point remarier; il savait que, malgré la profonde affection qu'elle lui portait, peut-être même à cause de cette affection, jamais elle ne consentirait, à trente-cinq ans, à l'épouser, lui, plus jeune de dix années. Mais s'il avait dû renoncer à ce rêve, si toutes ses révoltes s'étaient brisées contre un caprice qu'il ne pouvait comprendre, du moins il avait gardé au fond de soi-même la confuse espérance qu'une crise de tendresse ou de passion la jetât quelque jour dans ses bras, brisée, lasse de la lutte.

Déjà, à plusieurs reprises, lors des arrivées de Lucie pour les

vacances, la présence de la jeune fille lui avait causé l'irritation d'un obstacle momentané. Cette fois, l'obstacle s'élevait d'une manière définitive. La pitié dont Émilienne avait consolé et bercé sa passion en la douceur d'une amitié exquise, un peu troublante, et qui laissait sur l'avenir des horizons ouverts, allait lui être refusée. Même les rares tête-à-tête, même l'incomplet bonheur dont il s'était parfois leurré, allaient prendre fin.

Sa colère, contenue par un respect, n'osant atteindre Émilienne, se détourna vers Lucie.

— Ainsi, c'est à cette petite fille que vous me sacrifiez, une enfant qui ne vous est rien, à qui vous ne devez rien? Qui sait seulement?...

Il n'osa poursuivre, se sentant poussé à une injustice et confus de sa violence.

— J'ai accepté près d'elle un rôle de mère, dit sévèrement Émilienne; je me dois à ce rôle.

Raoul regarda autour de lui, indécis. Puis, comme s'il ne pouvait s'arracher de là, il se laissa tomber dans un fauteuil, écrasé, les yeux perdus, sans rien percevoir des objets qui l'entouraient.

Ils se turent, ne trouvant plus de paroles. Mais par cet après-midi de novembre enveloppant l'hôtel d'une tristesse, à cause du gris du ciel et du calme de l'avenue où s'arrêtait et mourait, par delà l'Étoile, la rumeur lointaine de Paris, le silence pesait sur eux trop lourdement. Émilienne se leva; lente, presque monacale, avec son pas glissant, sa pâleur, en son vêtement d'étoffe blanche, elle traversa le salon, se mit au piano.

L'amertume de Raoul la trouvait sans surprise. Une pensée semblable à celle du jeune homme était en elle depuis longtemps. La présence de Lucie, en effet, désormais continue, c'était la fin de leur intimité. C'était sa vie à elle prise par d'autres occupations, d'autres soucis; c'était Raoul relégué au second plan, éloigné d'elle. Il n'y aurait rien de changé, avait-elle dit. Elle savait au contraire que tout serait changé. Mais elle ne voulait pas s'avouer, en ce mensonge, une lâcheté, tout au moins une crainte douloureuse, un épeurement des résolutions où pourrait se jeter l'esprit faible et violent de Raoul.

Elle aimait Lucie, d'ailleurs, comme si véritablement elle eût été sa mère. L'amour maternel avait été l'unique sentiment de sa vie. Son mariage, une association avec un homme déjà vieux, n'avait été consenti que parce qu'elle l'entrevoyait suivi d'un cortège d'enfans. Ensuite, après la tristesse, puis la désespérance venue des années stériles, l'adoption d'une petite fille avait seule pu la consoler. Elle avait trouvé dans les caresses de Lucie l'apaisement des besoins affectifs dont elle était tourmentée, des seuls

désirs d'étreintes qui eussent frissonné de ses bras à sa poitrine, des seuls baisers qui eussent gonflé ses lèvres sous une poussée du cœur. Et à vingt-six ans, demeurée veuve, elle ne s'était point jugée malheureuse, parce que l'enfant peuplait sa solitude, et que la joie lui avait suffi dont elle était environnée par les petits bras jetés autour de son cou.

N'ayant point aimé son mari, elle ne regrettait pas le lien dont un enfantement véritable l'eût rattachée à lui; et, plutôt, en sa nature sereine et calme, elle se fût réjouie d'une maternité sans souillure, si le regret instinctif d'un bonheur plus complet ne lui eût laissé d'autre part le chagrin d'une maternité sans souffrance. Elle eût voulu aimer Lucie davantage encore, l'aimer non seulement par un besoin de dépenser ses affections, mais l'aimer en mémoire du déchirement de ses entrailles et des douleurs endurées pour elle.

Sans doute, à mesure que Lucie avait grandi, avec les années et l'habitude acquise, après les maladies qui tenaient Émilienne penchée des nuits sur le berceau, torturée d'angoisses, l'illusion d'une maternité réelle l'avait presque gagnée. Mais cette illusion même n'avait pu faire qu'une mélancolie ne demeurât dans sa vie, qu'il ne lui restât la conscience vague de quelque chose d'imparfait dans ses joies, d'inapaisé dans ses soifs maternelles.

C'était ce sentiment qui, trois années plus tôt, l'avait fait, en sa hautaine indifférence de l'amour, indulgemment sourire à la passion de Raoul; qui l'avait laissée ensuite tourmentée de la pensée qu'il pût souffrir véritablement.

Elle avait éprouvé d'abord une sorte d'indignation douloureuse à trouver l'homme inaccessible au charme délicat des affections chastes et toujours impatient de franchir les bornes de l'amitié. Elle avait regretté, presque maudit sa beauté, une beauté sur laquelle jamais ses yeux ne s'étaient posés avec complaisance, et qui, — telle une plante crue en la tiédeur propice d'une serre, — éclatait d'un si magnifique resplendissement qu'elle-même en était frappée.

Un temps elle avait espéré. Elle avait pour Raoul des ménagemens infinis; car une sympathie s'était formée très vite entre eux; et, très vite, sans qu'elle eût pris garde au chemin parcouru, ils étaient passés de la banalité des relations mondaines à une intimité pleine de douceur. Leurs esprits, leurs sentimens et leurs goûts se touchaient par trop de points pour qu'il en fût autrement. Et la pensée que sa folie de jeune homme, que cette passion qu'elle le sentait désormais incapable de maîtriser, dussent, à cause de l'inébranlable résolution où elle était, amener la rupture de leurs relations, lui était trop pénible pour qu'elle ne persistât pas à

compter sur l'action du temps, sur l'intelligence même de Raoul et l'honnêteté de ses vouloirs.

Mais nul apaisement n'était venu, que ne suivît bientôt quelque orage plus violent. Des crises avaient éclaté. Sa volonté, ébranlée par des assauts répétés, avait éprouvé des hésitations et des doutes. Torturée de penser que Raoul était malheureux, effrayée de songer qu'il se tuerait peut-être, il lui paraissait injuste et odieux d'être condamnée par la destinée à une œuvre de douleur et de mal. Elle, qui n'avait jamais rêvé que le bien, dont tout le cœur n'était que charité, dont la seule souffrance véritable était venue du contre-coup de souffrances étrangères, se trouvait plus désarmée et démunie devant la souffrance de Raoul qu'elle ne l'eût été en présence des menaces les plus terribles ou des tentations les plus angoissantes. En vain elle avait plaidé son âge, son cœur mort, sa vie bientôt usée; elle avait fait passer sous les yeux du jeune homme l'avenir qui les éloignerait l'un de l'autre chaque jour davantage, ses regrets à lui d'avoir lié sa vie irrévocablement. Tout glissait sur l'indestructible confiance de Raoul. A bout de forces, envahie d'une infinie pitié, avec des douceurs consentantes comme en ont les mères pour les caprices des enfans malades, avec des prières, des paroles et des gestes dont la caresse apaise et endort, elle avait glissé jusqu'à l'aveu d'une affection partagée mais différente, d'un amour du cœur seul, qui serait inaltérable, n'étant entamé d'aucune des turpitudes destructives de la passion. En son impuissance à le convaincre, elle avait, à des jours où des scènes ébranlaient ses nerfs, condescendu jusqu'à la lâcheté de refus moins précis, enveloppés de formules vagues au travers desquelles s'entrevoyait l'éternel *peut-être* de la faiblesse humaine; et, réduite à se laisser arracher des paroles qui autorisaient de demi-espérances, elle les regrettait ensuite, sans avoir le courage de s'y refuser, à cause des semaines calmes qui parfois en résultaient. Mais, même en ces semaines de paix, même alors que son amour semblait accepté en son rêve idéal, la joie dont elle se sentait environnée se gâtait de la pensée de leur achèvement prochain, de la terreur d'un réveil plus fougueux de la passion.

Tandis qu'Émilienne revoyait ces choses, du piano, sous ses doigts, s'envolaient des sonorités lentes dont la douceur infinie prenait une tristesse immense. C'était, sans qu'elle y songeât, sans qu'elle en eût conscience, un air lointain d'une sentimentalité vieillotte. Il se reliait au début de leur affection. A leur première rencontre, elle l'avait joué, justement. Il semblait très vieux, évoquait, avec une sensation de fleurs fanées retrouvées au fond d'un coffret, l'idée d'une exhumation de choses mortes.

Raoul, penché, les coudes aux genoux, s'abîmait, écrasé da-

vantage. Portant les émois ressouvenus des jours écoulés, son amour lui réapparaissait, fait d'abord de joies idéales et rempli de tendresses infinies, accru bientôt, par l'exaspération de l'obstacle, jusqu'à une passion toujours douloureuse et insatisfaite, mais qu'ensoleillait pourtant l'indestructible espérance. Et tout se mêlait à cette heure : le passé et le présent tournaient dans sa pensée d'un vol continu.

Il lui semblait que, si Émilienne l'eût aimé, même avec le cœur ainsi qu'elle le prétendait, elle eût consenti à tout. Non, elle ne l'aimait pas! L'affection à laquelle il avait cru n'était qu'un leurre. Il ne trouvait en elle ni amour, ni pitié. Il ne rencontrait que l'obstinée raillerie de refus dont l'égoïsme se revêtait de l'hypocrisie de son bonheur à lui, de son intérêt. Par amour, elle refusait de l'aimer!

Mauvaisement, il se laissait aller à une colère, regrettant qu'elle n'eût point consenti à moins d'amour et à plus de faiblesse.

L'esprit de la femme lui demeurait fermé, incompréhensible, insaisissable, même en un éclair fuyant.

L'air lointain d'autrefois, alors, lui devenait plus cruel. Les notes, tombant sur son cœur une à une, faisaient vibrer chaque fois une douleur nouvelle; leur harmonie l'enveloppait, le roulait en un infini de tristesses, toute son âme retournée, pleine de choses troubles et amères. L'effeuillement de ses espérances mortes retombait autour de lui, tandis que les notes finales retentissaient avec des sonorités sourdes de sanglot. Quand le dernier accord se plaqua, ainsi qu'avec un long retentissement une dalle funèbre, il lui parut qu'il n'existait plus rien; que, son rêve écroulé, tout s'écroulait; que tout était vide; que la vie était close.

Il se leva, jeta un adieu las, et sortit.

Émilienne laissa ses mains glisser des touches sur ses genoux. Le corps affaissé, les paupières lourdes, elle demeura immobile longtemps. La douleur qu'elle sentait dans le cœur de Raoul se prolongeait en elle longuement. Elle voyait le geste dont il venait de se lever, l'effort dont il s'était arraché de sa présence, comme pour toujours; elle le suivit par la descente de l'escalier, et, au sortir de l'hôtel, par l'avenue, par la ville, courbé sous le poids d'un désespoir.

Mais sa pensée, bientôt, se détourna sur elle-même. Seule, n'ayant plus besoin de toute sa force, de toute sa volonté pour se défendre contre lui, elle laissait son esprit se pencher sur son cœur.

Elle évoqua l'avenir. Leur situation actuelle, cet achèvement d'une phase, était le commencement d'une autre. La destinée de

Raoul n'était point près d'elle, assurément. Il se marierait. Bien qu'elle eût elle-même dès longtemps arrêté cette fin, de cette sensation de fin, s'éveillait le souvenir d'émois qui, elle aussi, l'avaient effleurée, presque atteinte, par des matinées tièdes ou des soirs de lune mélancoliques. Elle aussi avait eu des rêves d'amours éternelles; et dans ses heures de défaillance, le regret un moment avait passé sur elle de n'avoir point plus tôt rencontré Raoul. Jamais ce rêve n'avait pris un essor complet; mais il avait agité, en le mystère impénétrable du cœur, des battemens d'ailes confus; et, maintenant encore, il flottait comme un parfum sur le passé.

Une tristesse profonde l'envahit à la pensée que leurs deux existences pussent être détachées l'une de l'autre, rompues à jamais; qu'elle ne fût rien pour lui désormais; qu'elle n'eût été dans sa vie qu'un épisode quelque jour oublié. Puis encore elle le vit prenant une maîtresse, aimant une autre femme.

Elle n'osa descendre tout au fond d'elle-même, chercher à savoir si elle souffrirait, et quelle serait sa souffrance.

Elle se leva, alla par le salon, sa longue robe traînant sur le tapis. De la fenêtre, elle vit se découper sur le ciel gris les branches grêles des arbres de l'hôtel, des rameaux dépouillés dont les traits noirs entrelacés se plaquaient sur des constructions lointaines ainsi que des voiles de deuil. Sa tristesse en fut appesantie. Elle se sentit ballottée, emportée, roulée par la vie, comme les dernières feuilles qui tournoyaient dans le vent.

Il lui semblait que son cœur, comme si, jusque-là, une secrète inquiétude l'eût empêchée de se le découvrir entièrement à elle-même, se dévoilait maintenant tout entier. Elle avait aimé Raoul; elle l'aimait.

Alors que, souvent, elle s'était épeurée d'être sur le point de céder à ses prières, peut-être, si elle n'eût songé qu'à elle, eût-elle consenti; car, devant le bonheur qu'elle se sentait détenir et pouvoir dispenser, elle eût accepté de subir les dédains ultérieurs, l'humiliation de voir, quand elle serait vieillie, monter en lui le regret de sa vie enchaînée. Mais, à cause de lui, ainsi qu'on refuse à un enfant la satisfaction d'un caprice dont il ne voit pas les conséquences redoutables, à cause de lui seul, elle s'était raidie en une énergie farouche, imposant silence à son cœur.

Donc, qu'elle souffrît encore, n'était-ce point prévu? Au contraire, singulièrement, la perspective de souffrir lui parut presque attirante, par une sorte de volupté d'être consentie, voulue, par la conscience que ce mal vînt d'elle seule, et qu'elle l'éprouvât pour lui.

Pourtant son esprit se reculait de cette souffrance. Sa pensée l'éluda, se releva vers l'idéal toujours poursuivi, réalisable peut-être dans l'avenir. Avec son expérience de femme, que les années avaient mûrie, elle imagina Raoul, ses révoltes atténuées avec le temps, acceptant le fait accompli. Il comprendrait; il saurait. Le passé ne serait plus qu'une erreur souriante dont le retentissement irait entre eux s'apaisant; et l'amour qui seul l'avait véritablement tentée, l'amour chaste fait de tendresses et de dévouement, pourrait fleurir enfin. L'impression de rupture et de fin s'atténuait en une impression d'évolution, l'affection de l'homme affinée et épurée, accrue par la reconnaissance et le respect; tandis qu'elle, restait debout, intacte du feu de la passion, grandie de son dévouement, comme sur un piédestal.

Le souvenir de Lucie lui revint, ramenant, avec la pensée de devoirs nouveaux, le charme aussi d'une affection plus pure, peut-être consolatrice. Rêveuse, elle se vit elle-même, à l'âge de sa fille, dans toute la candeur des attentes merveilleuses de la vie; et cela lui parut si loin tout à coup qu'en ce passé elle ne se retrouvait plus. Pendant ces trois années, un autre être avait surgi d'elle-même; et leur intervalle coupait en deux sa vie, d'une coupure large comme un abîme. Mais sur cet abîme, la jeunesse de Lucie lui semblait un pont jeté, par lequel se reliait le rêve ancien au rêve nouveau retrouvé le même, le rêve des maternités. Elle y puisait une force. De cette jeunesse, de cette vie commençante, l'atteignait plus sûrement la claire vision de sa vie finie où les bonheurs ne viendraient plus que du bonheur des autres. Elle se sentait plus vieille; et cette sensation de vieillesse prochaine avait une douceur, la douceur des repos prochains, des jours coulant sans combats et sans lutte, affranchis de l'angoisse des lendemains, dans la paix simple des devoirs remplis.

Émilienne, à ce moment, eut un sourire singulier, d'une amertume presque joyeuse. Elle se rappelait, vers les tempes, des fils d'argent, deux ou trois. Naguère elle les avait enlevés, un à un, soigneusement. Elle le regretta. Une confusion lui venait des artifices dont elle avait usé, des pâtes et des poudres par lesquelles sa coquetterie prolongeait sa beauté. N'aurait-elle point dû, afin de décourager Raoul, laisser paraître sur son visage, loyalement, les indices de l'âge? Elle y avait songé pourtant. Elle s'était alors rejetée sur les nécessités mondaines, ne voyant en ce souci de sa beauté qu'une sorte de nécessaire politesse, qu'une courtoisie, une déférence aux usages reçus. Mais, à cette heure de franchise vis-à-vis d'elle-même, elle ne pouvait se dissimuler que, par une complexité bizarre de sa nature tourmentée, tout en s'efforçant d'éloigner Raoul, elle avait tenu cependant à lui demeurer belle

et que la tentation de lui laisser des regrets n'avait point été indifférente à son orgueil.

Maintenant, elle se jugeait coupable. Elle devait dépouiller ce sentiment trop féminin pour ne plus laisser monter en elle que des sentimens maternels. Elle devait aider à la guérison de Raoul par tous les moyens. Son âge, érigé comme un obstacle par ses paroles, devait parler de lui-même; elle devait déposer le masque des fards et des procédés, se résigner à l'envahissement des cheveux blancs. Oubliant la longue jeunesse des femmes du monde, elle transposa son âge sur le visage de quelque femme de la campagne, hâlée par l'air et le soleil; et elle songea à l'accuser davantage par la complicité de toilettes simples, de couleurs sombres.

Cette résolution prise, Émilienne se retrouva définitivement. Sereine, elle se reprit à regarder passer la vision de l'avenir qu'elle s'était forgé : le temps usant les révoltes; l'amour chaste triomphant de la passion; le dévouement et le sacrifice sortant vainqueurs de l'agitation tumultueuse des sentimens et des désirs.

II

Raoul, brusquement, quitta Paris.

Deux ou trois visites, en lesquelles toujours il rencontrait entre Émilienne et lui la silhouette mince, à l'air insignifiant de pensionnaire, de Lucie, ou encore des amis communs çà et là entrevus, avaient achevé de l'exaspérer. Puis, l'entourage de Mme de Roncey, avec l'hiver, s'élargissait. Afin de distraire Lucie, afin de lui donner aussi l'éducation du monde, elle sortait de son long isolement. Et Raoul se sentait atteint davantage par ce changement de vie, qui semblait établir d'une manière plus sûre la démarcation entre le présent et le passé.

Non seulement l'entourage d'Émilienne lui devenait odieux; mais aussi le décor même où il avait vécu son rêve : les meubles familiers, le piano, les bronzes, les vases. Les choses s'étaient confondues, mêlées intimement à ses impressions d'autrefois. Elles en avaient été comme une partie. Un peu de son cœur y demeurait lié. Sa vie, inconsciemment, en ses espoirs tenaces, s'était faite là ; elles avaient revêtu le charme et la douceur d'un gîte; et, de ne plus se voir parmi elles qu'un passager banal, sur qui la porte, un moment ouverte, tout à l'heure se refermerait, une rancune l'animait contre elles, une haine presque. Il lui

paraissait qu'elles étaient complices, qu'elles le trahissaient : une ingratitude émanait d'elles.

Devant les sensations actuelles, en effet, en arrière de lui, tout s'ensoleillait. Ses souffrances, ses colères anciennes, les désirs dont il avait, à des heures de passion, crié la détresse aux pieds d'Émilienne, lui semblaient des joies encore parce qu'alors il avait l'espérance. Il retournait ce passé dans son cerveau, comme l'esclave tourne la meule, d'un mouvement continu de machine ; et ce roulement perpétuel lui présentait son malheur sous des faces multiples incessamment changeantes. Il revoyait Émilienne, avec ses regards où passait la flamme d'une tendresse si profonde, son dévoûment, son cœur toujours prêt à de maternelles sollicitudes ; il retrouvait les paroles imprécises dont il s'était autorisé pour attendre et pour espérer. Et il se débattait dans l'incompréhensible.

Lorsqu'il envisageait la vie, lorsqu'il la considérait, même transposée par le roman, il se désespérait de ne rien rencontrer en sa situation dont la similitude lui pût donner du moins l'amère et philosophique consolation d'un sort commun, d'une infortune fatale. Cette destinée de son amour ne ressemblait à aucune. Il savait des hommes repoussés à cause d'un autre amour, pour de l'argent, pour de la vanité. Mais nul de ces mobiles ne pouvait être imputé à Émilienne.

Une torpeur alors l'envahissait ; il avait un désir de ne plus penser, de se coucher là, pour mourir avec un découragement de vaincu. Puis, lorsque l'uniformité de sa souffrance l'avait accablé, il cédait à un besoin de la transformer, de la modifier ; dût-elle être plus aiguë, pourvu qu'elle fût différente. Comme un voyageur heurtant son front à des murs sans issue, dans de la nuit, après une stupeur il revenait sur ses pas, cherchant d'autres voies où il savait pourtant que l'attendait une semblable déception. Quand il reportait sa pensée sur l'hôtel, hanté de visages nouveaux, rempli de joies et de fêtes dont il se regardait comme exilé, sa colère le haussait peu à peu jusqu'au courage du mépris et de l'insulte ; et retournant dans son cœur l'arme même dont il avait été frappé, il se faisait souffrir jusqu'à ce qu'il pût accuser Émilienne de perfidie, jusqu'à ce qu'il la ravalât à un rôle de coquette ayant joué avec son cœur.

De sentir qu'il se mentait à lui-même, la nécessité surgissait de s'affirmer davantage son mensonge, et, comme il fallait un but pourtant, un mobile aux actions, même des êtres les plus pervers, il imaginait alors qu'elle en aimât un autre. Tous les hommes que recevait Mme de Roncey défilaient devant ses yeux. Des faits inaperçus grossissaient tout à coup jusqu'à des proportions énormes ; et des jalousies le torturaient, d'autant plus angoissantes que,

malgré son effort, elles demeuraient sans objet véritable. N'importe, il s'y attachait, trouvant à railler son aveuglement, sa stupidité, une volupté amère. Une faiblesse venue de cette lutte où il se débattait lui dénaturait la vie, le poussait à des dramatisations étranges. Les soupçons glissés dans le passé, il les élargissait par l'avenir. Se complaisant à la pensée qu'elle l'eût repoussé pour un autre, il évoquait les lendemains, allait jusqu'à la vision d'un mariage avec cet autre; et lui-même assistait à ce mariage, avec des sarcasmes méprisans ou le sourire blessant d'un hautain scepticisme.

Tour à tour, il prenait la résolution de ne plus reparaître, de ne plus la revoir jamais, et celle de revenir au contraire, cynique comme un trouble-fête, portant la gêne implacable de sa présence, dressé comme un remords, pareil à la statue du Commandeur.

Mais, après le coup de fièvre de ces exaltations factices, il se retrouvait plus désemparé et plus misérable, retombé à l'effarement de l'inexplicable, sans qu'aucun soulagement lui demeurât.

Des lettres de Mme de Roncey le jetaient brusquement à d'autres oscillations. Insensible à ses ironies, à ses insinuations blessantes, à l'étrange mauvaise foi avec laquelle il interprétait ou dénaturait les faits anciens et les condescendances mêmes que la douleur de le voir souffrir lui avait arrachées comme des atténuations permises de sa peine, Émilienne trouvait, pour une douleur plus grande, des paroles plus maternelles. Même de loin, elle l'enveloppait de la douceur indestructible venue de sa loyale affection. Après avoir ouvert ces lettres avec des hésitations douloureuses, sous l'immaîtrisable espoir qu'il en pût encore surgir le bien ou le mal, son bonheur ou son malheur, il sortait de leur lecture plus accablé. Ses révoltes s'arrêtaient un moment. Le mauvais, monté du fond de lui-même à la surface en le remuement incessant de sa souffrance, se reposait ainsi qu'une lie au fond d'un vase. Les pages clémentes et débordantes encore des tendresses de naguère faisaient passer sur son cœur comme un flot purifiant: sa fièvre était calmée. Une tentation de résignation, d'amitié simple, frissonnait dans son cœur d'un essor incertain. Un besoin de pleurer le gonflait, le courbait devant l'incompréhensible de la femme, incapable de pensées injurieuses et désarmé de ses blasphèmes. C'étaient des heures de douleur stupide et vague, où, sans volonté, le tumulte et le fracas de torrent des jours précédens s'étant éloigné, il écoutait couler sa peine, d'une allure lente, continue, silencieuse.

En revanche, lorsqu'il écrivait, la tempête peu à peu se ranimait. Des pensées qu'il voulait dire, lui devenaient tout à coup insaisissables, ou, formulées, revêtaient des sécheresses et des

brusqueries dont elles étaient défigurées. Ses sentimens confus rompaient les barrières des mots ; et, de leurs heurts imprévus, recommençait la bataille des doutes. Il s'acharnait, en les feuillets plusieurs fois recommencés, jusqu'à l'achèvement de sa fièvre, jusqu'à ce que tout le désordre de son cœur se fût déversé. Une ténacité d'enfant lui faisait répéter sous des formes nouvelles les choses déjà dites, les présenter sous des aspects différens, d'une éloquence jugée plus haute ; et toujours, de cela, c'était, parmi des supplications et des prières, la fanfare plus éclatante de son amour, le cri inapaisable de son espérance.

Alors suivaient des désespoirs violens de n'avoir point su se faire entendre. La plume, incapable de suivre le bouillonnement affolé de son cerveau, le trahissait. Il lui semblait que si Émilienne était là, s'il lui parlait, il saurait lui dire ce qu'il n'avait point su écrire, que les mots couleraient eux-mêmes de son cœur, sans qu'il les cherchât. Et sa pensée le transportait auprès d'elle, à ses pieds. Il évoquait la scène ; Émilienne, peu à peu vaincue, retrouvait ses pitiés attendries, penchait sur lui des paroles d'espérance, des gestes où s'avouait une impuissance à supporter le spectacle de sa souffrance. Il lui paraissait assuré qu'elle ne savait pas, qu'elle ne pouvait pas savoir. Oui, il croyait à ses affirmations. C'était dans son intérêt, pour son bien à lui, qu'elle avait montré cette implacable volonté. Mais devant l'évidence de son erreur, puisqu'elle causait au contraire irrévocablement son malheur, le même vouloir ne devait-il pas la contraindre à des résolutions opposées? Lorsqu'elle connaîtrait que le temps n'avait rien effacé, qu'il l'aimait au contraire d'une passion plus profonde, ne se laisserait-elle point gagner à sa confiance en l'avenir, à la certitude où il était de l'aimer éternellement, à la tentation enfin d'une vie tout entière enveloppée et bercée de joie, d'amour, de tendresse?

L'hiver, en même temps, lui faisant sentir davantage son isolement, donnait au souvenir des choses coutumières une attirance plus grande. Raoul était rappelé vers le milieu ancien, comme vers l'âtre un enfant qui fit l'école buissonnière. La pensée d'un retour persistait sous les autres pensées. Elle émergeait peu à peu, de latente devenue réelle. Elle finit par dominer. Et dès qu'il l'eut admise comme hypothèse, dès qu'il voulut la discuter, il comprit que toute résistance serait vaine, qu'il n'avait qu'à céder. Sa résolution, déjà prise, seulement inavouée, éclata tout d'un coup.

Le voyage lui parut interminable, puis plus interminable encore l'attente jusqu'au lendemain. Ensuite, son impatience se calma. La nécessité de combiner des phrases et une attitude pour

engager une lutte dernière le ralentissait. Lorsqu'il arriva, l'hôtel, au bout du jardin agrandi de la détresse des parterres, avec la rampe de marbre éclatante de son perron, le saisit d'une émotion brusque. Il entra sans tourner la tête. Quoique son but, son objectif lui fût présent de plus en plus, il ne pouvait se défendre d'une sensation étrange sur ce seuil que naguère il franchissait presque en maître. Cette sensation alla croissant. L'hôtel, à mesure, pesait sur son cœur comme si une âme l'eût animé, une âme nouvelle, fermée pour lui, devenue hostile.

Le salon où le reçut Émilienne ne gardait, dans le jour gris, qu'une demi-clarté :

— Eh bien, demanda-t-elle avec une sollicitude inquiète, comment allez-vous?

Sans répondre, il détourna la tête, fuyant la prière de son regard. Il n'arrivait point à dominer cette sensation dont l'enveloppaient les choses anciennes. Ce salon même en lequel il se trouvait avait changé d'aspect. Il n'en reconnaissait plus la disposition. Les objets qu'un moment il avait haïs de conserver devant son [infortune la raillerie de leur immuabilité, lui laissaient, d'avoir été modifiés, plus amère encore, une impression d'abandon. Le passé s'en faisait plus lointain, plus irrévocable. Toute espérance morte, il regrettait d'être venu, n'essayait même plus de retrouver les paroles qu'il avait préméditées. Et le regard d'Émilienne attendant qu'il parlât, un regard tout rempli d'une commisération infinie, achevait la déroute de sa volonté.

Émilienne suivait, avec anxiété, sur le front du jeune homme le mouvement des idées.

— Allons, pria-t-elle, ne pensez pas ainsi!

Il laissa tomber, comme s'il achevait tout haut les réflexions interrompues :

— J'ai eu tort de venir; je vois que je n'ai rien à faire ici.

— Si, dit-elle, vous avez à y venir, en ami, toujours!

Sa voix enveloppait Raoul ainsi que d'une caresse sous laquelle les nerfs se détendent. Elle avait des inflexions exquises; une douleur y vibrait mêlée à une pitié; et elle résonnait d'une telle sincérité, d'une affection si profonde que, si nulle espérance ne pouvait s'en éveiller, nulle colère non plus ne pouvait lui résister.

Cette impression, qui si souvent avait pris Raoul, qui si souvent l'avait dominé, l'atteignait avec la même sûreté qu'autrefois. Mais, farouche, il s'y déroba; une raillerie cruelle lui monta dans un sourire. Puis, posément, sans la regarder :

— Alors, dit-il, si j'aimais une autre femme...

Elle baissa les paupières, les releva :

— Vous êtes libre! dit-elle simplement.

— Vous voyez bien, conclut-il, que vous ne m'aimez pas!

Mais, comme il reportait sur elle ses yeux où déjà s'allumait la flamme d'une violence prochaine, il demeura immobile, indécis. Devant lui, en lumière, Émilienne apparaissait enfin, maigrie, le visage pâli, d'une sérénité douloureuse. D'un coup, il eut l'intuition d'une souffrance aussi cruelle, plus cruelle peut-être que la sienne. Et, tandis que son regard la parcourait dans une stupeur, en la longueur flottante de son vêtement sombre, elle lui parut touchante et grandie d'il ne savait quoi, dont sa colère tombait brusquement. A son tour le gagnait, lui aussi, dans une infinie détresse, une compassion imprécise. Émilienne était changée au point que, de même que les meubles lui avaient paru autres, c'était une autre femme également qui se trouvait devant lui. Gardée dans son souvenir telle qu'il l'avait laissée, plus belle encore alors d'un enfiévrement de lutte à ses joues et dans ses yeux, il la retrouvait belle maintenant d'une beauté finissante de soleil couchant, d'une beauté mélancolique d'automne. La passion de Raoul se désorientait. Une impression d'inéluctable, de fatalité; la conscience du fragile et du passager des joies et de la vanité des rêves l'atteignait. Pour la première fois, une douleur poignante dont il ne pouvait l'accuser lui faisait sentir son étreinte. Et de la voir, elle aussi, enveloppée de cette douleur, tandis que toute la misère humaine saignait en lui, un sentiment pieux commençait de se faire jour au fond de son cœur.

Émilienne, le visage un peu incliné, les doigts croisés au bout de ses bras coulés le long du corps, demeurait en l'attente angoissante de quelque bon mouvement dont il lui revînt calmé et résigné. Elle sentait qu'il cédait peu à peu, tourmenté en son écrasement d'un besoin de demander pardon pour ses injures, pour ses soupçons, courbé par une force invincible vers elle, vers son immobilité rigide de statue de la Douleur.

Elle se leva, s'approcha : posant la main sur son front brûlant d'un geste dont elle voulait lui relever la tête et chasser de son esprit l'afflux de pensées troubles, elle reparla de sa vie finie, de son âge. Les mots prenaient, de son visage même, de quelques fils blancs vers les tempes, de rides approfondies depuis deux mois, une éloquence nouvelle. Elle poursuivit. Elle faisait appel à ce qu'il y avait en lui de raison, d'abord, puis de générosité; elle se découvrit pitoyable et avide de repos, évoqua entre eux la sainteté de l'amitié éternelle, une amitié de frère et de sœur, une affection constante, sans nuage, sans réveil. C'était tout ce qu'elle pouvait donner, mais ce tout lui appartenait, à lui, entièrement,

uniquement. Et elle glissa vers les visions d'avenir, laissa entrevoir une famille, plus tard, un mariage en lequel il trouverait la réalisation de ses rêves d'amour et les joies exquises de la paternité. Le passé alors se reculerait si loin que, pour ainsi dire, il n'aurait jamais existé, sinon qu'il en resterait le charme mélancolique des bouquets fanés.

Ses paroles arrivaient à Raoul lointaines, comme amorties, sans formes précises. Leur voilé, puis une lassitude, l'empêchaient de protester. Il lui en venait surtout l'impression, dont il ne pouvait se défendre, d'être enserré en les liens d'une sûre tendresse. Et une lâcheté le poussait à s'y abandonner.

Une union singulière était en ce moment entre eux. Leurs deux pensées se pénétraient étroitement. Il avait, des sentimens d'Émilienne, une conscience aussi nette que des siens propres. Et, de même, elle percevait la détente graduelle de l'esprit de Raoul; le mouvement commencé tout à l'heure s'achevait; une raideur cessait, une glace se fondait, dans un rapprochement intime, continu.

Pourtant, elle n'insista pas. Elle pansait le cœur de Raoul avec des délicatesses de mère, tremblant de réveiller, d'une main trop hâtive et trop lourde, la blessure encore saignante.

Une ombre, en effet, reparut sur le front de Raoul. Il gardait l'attentive immobilité avec laquelle on écoute une pensée naissante. Afin de l'en distraire, épeurée d'une rechute subite, elle s'interrompit, parla de lui, l'interrogea sur son absence. Mais il eut un geste las, comme si, détaché de la vie, l'effort dont il s'y fût repris, eût été trop pénible. Et la pensée commencée se poursuivit. Émilienne la vit avec angoisse se préciser. Il leva la tête lentement; et les yeux fixés sur les siens :

— Si Lucie se mariait... commença-t-il.

— Eh bien? dit-elle, inquiète et cherchant à prévoir.

— Ne seriez-vous pas libre, alors, comme autrefois, comme avant?

Il se tut, la gorge un peu sèche. Devant cette interrogation, devant la flamme rallumée dans ses yeux où luisait de nouveau l'implacable ténacité de sa passion, un voile d'angoisse s'épandit sur le visage d'Émilienne. Son regard se leva, très haut, demeura immobile. Alors, raffermissant sa voix :

— Non, dit-elle; ma résolution ne changera pas. Lucie n'y est pour rien.

Raoul, un moment, parut soulevé d'une nouvelle révolte. Mais cette révolte, qui ne pouvait s'en prendre à Lucie, accuser la jeune fille, avorta d'elle-même. De ce suprême espoir il retomba, tout ressort brisé, inerte, prêt à subir la volonté d'Émilienne, à s'y

abandonner comme à la seule douceur qui lui fût désormais permise.

Un silence fit une transition. Le passé se reculait. Émilienne reprit de sa voix aux inflexions caressantes de prière :

— C'est mon jour, aujourd'hui. Me restez-vous?

Vivement, il se leva : un refus montait à ses lèvres, mais il répondit seulement :

— Pas encore! Je ne peux pas!

Elle acquiesça d'un signe de tête. Puis, de nouveau :

— J'ai une soirée à la fin de la semaine, Raoul; voulez-vous y venir?

Encore une fois, il hésita; puis, triste, baissant le front, il confessa sa défaite définitive :

— Je tâcherai, dit-il.

III

L'accoutumance se prit que Raoul vînt à chacune des soirées de Mme de Roncey, qu'il la rencontrât aussi en d'autres salons. Une peur de laisser ses sentimens se découvrir le tenait éloigné d'elle, par délicatesse. Et aussi il eût rencontré, aux soupçons qui auraient pu s'éveiller, une ironie trop cruelle au moment où il avait déposé toute espérance. En même temps, afin de cacher sa déception, il devait se montrer gai, enjoué, tel qu'on l'avait connu naguère.

D'abord, cela n'alla point sans heurts, sans soubresauts. Le passé était trop présent encore. Mais, peu à peu, après s'être plongé, au sortir de gaîtés factices, en des tristesses plus sombres, gagné par un besoin de distraction, il cédait à l'attirance de l'oubli, même momentané, qu'il en retirait.

Dans la tiédeur des bals, parmi les épaules décolletées, sous l'influence des fumées légères du champagne, sa passion s'estompait, se reculait sous l'envahissement d'une lassitude et d'un bien-être. Des souvenirs s'éveillaient, liés l'un à l'autre d'un fil imperceptible, les souvenirs d'autres fêtes joyeuses, de sensations fugitives, du parfum troublant des chevelures, du ravissement des valses, du frôlement, aux abords des buffets, des bras nus dont la fraîcheur est douce aux doigts dégantés. Il retrouvait des aventures anciennes, des amours oubliées. De se les rappeler alors, de constater les variations du cœur de l'homme, la relativité de l'amour lui apparaissait; la passion descendait de son absolu, et une philosophie le pénétrait, le portait à faire la part de l'imagi-

nation, de l'illusion : une part de plus en plus large. Sa pensée se posait sur Émilienne avec plus de calme. S'il ne se résignait pas, du moins il subissait. En regard du passé, à côté du ravage de son être, se déroulaient les visions accessibles d'une autre vie. Et cette autre vie, de laquelle ses regards s'étaient détournés si longtemps, s'offrait à lui avec un mirage de terre promise, de paradis sans orage. Son cœur se desserrait, se dilatait. Il se sentait ainsi qu'un convalescent à l'aurore des soleils sous lesquels bien tôt il courra la campagne fleurie. Tous ses élans affectifs, tout l'amour, tous les désirs, un temps concentrés sur un seul être, désorientés encore, sans objet, sortaient peu à peu de leur anéantissement.

En le voyant se reprendre à la vie, Émilienne souriait. Une fierté de femme assurée du souvenir qu'elle laissait la préservait. L'avenir pour elle s'éclaircissait. Avec une joie nouvelle de repos, heureuse de la cicatrisation du cœur de Raoul, elle se complaisait aussi à celle de son propre cœur. Çà et là, elle retrouvait, au fond de sa pensée, un désir de marier Raoul. Elle sentait qu'elle devait, par un devoir de son affection même, l'y pousser, l'y ai der. Mais, à cette heure encore, un étrange sentiment d'égoïsme et de possession la portait à reculer, à remettre. Elle avait besoin, avant de laisser son esprit aborder les temps ultérieurs et de fixer un but précis, de prendre des forces; et, comme si elle eût redouté de nouvelles luttes, elle était sans courage pour s'arracher à la douceur de ce repos.

Le sourire, cependant, avec lequel elle suivait du regard les allures de Raoul commença de laisser percer une contrariété. Insensiblement, les courtoisies de Raoul, éparses d'abord, banales, indifférentes, semblaient se circonscrire, se préciser. Était-ce le hasard des allées et venues? elle ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'il se rencontrait plus fréquemment sur le passage de Mme Dardois que sur celui d'aucune autre, qu'il la faisait danser aussi plus souvent. Elle connaissait la jeune femme depuis cinq ans, depuis qu'elle avait épousé l'agent de change, un ancien ami de M. de Roncey, beaucoup plus âgé qu'elle. Elle était maigrelette, brune et chiffonnée. Mais la lumière dorait sa peau d'un ton chaud; et surtout une curieuse mobilité de physionomie la rendait attirante, une continuelle instabilité, une prestesse singulière de mouvemens; tandis que ses yeux noirs, petits, un peu enfoncés, jetaient, dans un enveloppement de caresse, une flamme aiguë.

Une étrange contrariété mettait un pli au front d'Émilienne, lorsqu'elle surprenait leurs chuchoteries et leurs rires derrière l'éventail. Et elle s'inquiéta : Était-elle donc jalouse? Jalouse de quoi? Non; elle souffrait pour Raoul, seulement;

elle s'affligeait, d'une affliction toute maternelle, parce qu'elle le voyait s'embarquer dans une sottise, et qu'il n'y avait en cette femme coquette, ni sens, ni cœur. Non, elle n'était pas jalouse: elle ne pouvait pas l'être. Peut-être, elle était froissée de voir son souvenir si vite profané; c'était tout. En revanche, un amer scepticisme à voir le néant des sermens de l'homme et la rapidité des oublis, la consolait, en la confirmant dans l'excellence de ses résolutions. Elle pouvait, de cette instabilité, conclure à la folie de leur mariage, si elle l'eût écouté, à son détachement plus tard.

Bientôt son mécontentement grandit. Mme Dardois, les yeux luisans d'une gloire, affichait Raoul, semblait le traîner derrière un char. Émilienne s'indignait contre le mari. Elle ne comprenait pas qu'il ne vît rien, ce gros homme réputé si habile, au flair si merveilleux dès qu'il s'agissait d'argent et qui, d'année en année, accumulait une fortune plus haute; qu'il gardât son rire satisfait d'homme heureux, ses paternités dociles, en présence des coquetteries flagrantes de sa femme.

Elle sentit que, peu à peu, d'une coulée insensible, elle glissait sur une pente dangereuse. Elle s'arrêta, se reprocha son égoïsme. De rencontrer, quand leurs yeux se posaient l'un sur l'autre, dans le regard de Raoul, une pensée distraite au lieu de la pensée douloureuse d'autrefois, ne devait-elle pas se réjouir, au contraire? Pourquoi préférait-elle la douleur venue d'elle, à l'oubli venant d'une autre? Elle, qui était si malheureuse de le voir souffrir, allait-elle être plus malheureuse de le voir consolé? N'était-ce pas elle qui l'avait éloigné? Et, l'éloignant, n'avait-elle point envisagé de souffrir? Si; et elle l'avait accepté. Elle avait interrogé son cœur et su qu'il retentirait douloureusement; et elle s'était élevée au-dessus de cela. Elle s'était assigné pour but son bonheur à lui; le but était-il donc devenu autre?

Ses vains raisonnemens passaient sur elle sans apaiser son tourment. Elle devait s'avouer maintenant que, sans doute, elle n'avait pas cru une passion possible, et que, le jour où elle répondait à ses menaces de prendre une maîtresse : « Faites, vous êtes libre », elle mentait. Malgré qu'elle en eût, quelque chose, sinon de sa volonté, du moins de sa force, se trouvait atteint. Elle pressentait que le cœur en elle ne mourrait jamais, que nulle joie ne lui serait possible, qu'elle irait ainsi rebondissant de souffrance en souffrance. Au moment où, voyant Raoul plus calme, elle se croyait arrivée au sommet du calvaire qu'elle s'était imposé de gravir, il lui paraissait que le calvaire montait toujours. Il était comme une montagne dont les cimes disparaissent sous des nuages : le voyageur qui les atteint voit, au delà, la montagne

s'élever encore, jusqu'à d'autres nuages, après lesquels recommence l'impénétrable mystère de hauteurs nouvelles.

Mais un orgueil la relevait. Elle ne pouvait condescendre à l'aveu d'une jalousie, s'humilier jusqu'à la défaite. Au contraire, elle grandirait avec les circonstances. La cicatrice mal guérie se rouvrait? Elle la fermerait; et, quoi qu'il arrivât, elle saurait garder secrète la plaie de son cœur.

Un soir, pourtant, elle pensa que toute sa force l'abandonnait. Comme on prenait place pour le souper, Mme Dardois cherchait Raoul d'un regard circulaire dans la foule. Et, en effet, il obéit, demeura debout derrière sa chaise. Elle levait vers lui sa tête renversée, solliciteuse de quelque objet qu'il s'empressait à lui procurer. Elle le forçait de se pencher au-dessus d'elle; lui parlait très bas, de très près, incliné sur le corsage entr'ouvert, contre la tiédeur de la joue, sous la caresse du regard et du souffle, dans l'odeur de ses cheveux.

L'irritation d'Émilienne fut telle que son éventail se brisa dans ses doigts crispés. Elle avait l'impression d'une inconvenance, d'un manque de respect pour sa personne, d'une offense. Elle souffrait plutôt dans son amour-propre que dans son cœur, et, lui semblait-il, parce que cela se passait sous ses yeux. Mais cette scène ensuite la poursuivit, l'obséda cruellement. Sa pensée ne s'en pouvait détacher, et la révolte de ses nerfs atteignait les profondeurs de son cœur. Au lieu de se calmer, la blessure s'élargissait. Un frisson parfois la prenait que son cœur eût été la dupe de son esprit. Les reproches, les colères qui d'abord étaient allés à Mme Dardois, à l'aveuglement de son mari ensuite, allaient maintenant à Raoul directement. Lorsqu'elle eut repris un peu de calme, elle songea à l'éclairer, à lui montrer le piège de ces coquetteries perverses. Mais elle n'arrivait à rien imaginer qui la satisfît. Une faiblesse, au contraire, une peur presque, la portait à reculer d'eux un entretien aussi brûlant, en lequel peut-être elle outrepasserait sa pensée, laisserait paraître un dépit où Raoul pourrait se méprendre.

Cependant, dès la première visite de Raoul, comme ils se trouvaient seuls, la vision du souper se représenta avec une telle obsession à son esprit, que nulle autre conversation ne lui fut possible. La voix lente, un peu basse, avec des pauses, elle demanda, malgré elle :

— Et... Mme... Dardois?

— Mme Dardois? fit Raoul.

Puis, paraissant se souvenir :

— Ah! parfaitement!

Elle fut décontenancée. Raoul riait, comme d'une plaisanterie.

— Quoi? reprit-elle, vous ne lui faites pas la cour? L'autre soir, cependant...

— La cour, mais si!

— Vous voyez bien.

— Mais ce n'est pas ce que vous croyez, s'écria Raoul. Je m'amuse, voilà tout!

Familièrement, il conta. Certainement, Mme Dardois pensait l'avoir conquis par ses coquetteries. Et il dévoila avec une telle justesse les côtés incertains de son caractère et ses ruses; il donna des détails si drôles, avec tant d'entrain, qu'Émilienne commença d'accepter qu'elle eût pu être dupe des apparences.

— C'est égal, répliqua-t-elle, vous jouez bien votre jeu. Je comprends qu'elle s'y laisse prendre!

— Voyons, reprit Raoul, avouez-le; elle mérite bien cela.

Elle hésitait encore pourtant. Elle regardait Raoul comme pour s'assurer que, derrière cet air d'expérience et cette gaîté, ne se dissimulait point la rancune de quelque insuccès. Une confiance lui venait. L'écran dont elle s'abritait ou qu'elle mordillait machinalement, pour dissimuler le trouble que lui causait cette conversation, retombait peu à peu, découvrant son visage. Elle ouvrait des yeux surpris, comme d'une révélation, sur la frivolité de l'homme. Il lui semblait que son cœur resserré s'épanouissait lentement. Elle quitta le petit mépris avec lequel elle prononçait le nom de Mme Dardois, tentée presque d'une commisération pour elle. Et lorsque Raoul eut avoué loyalement que oui, les sens pouvaient subir un moment quelque émoi de sa gracilité et de ses allures de fille vicieuse, d'une certaine façon de danser surtout qu'elle avait, une danse presque à contretemps qui amenait des heurts et des échappemens, des contacts prolongés et des dérobemens irritans, elle ne douta plus, convaincue qu'il disait la vérité.

Les jours suivans, bien que Raoul apportât plus de discrétion dans ses galanteries, bien qu'aussi elle perçût, à des complimens outrés, à des empressemens exagérés, l'amusement de son jeu, l'effet nerveux d'irritation qu'elle avait éprouvé déjà, bien qu'atténué, se reproduisit. Sans en souffrir, elle eût donné beaucoup pour que cet amusement prît fin, ou qu'il ne s'y livrât point en sa présence.

Mais une préoccupation plus grave vint à la traverse. Dans le trouble où elle avait vécu depuis quelque temps, Émilienne avait détourné de Lucie ses maternelles attentions. Et, tout à coup, elle la trouvait changée. Elle la voyait pâle, avec des paupières lourdes. Était-ce la lassitude des soirées, la fatigue de cette vie mondaine nouvelle pour elle? Elle observa. Il lui parut qu'il y avait

autre chose. Lorsqu'une question surprenait la jeune fille au milieu de quelque songerie, si vite qu'elle se ressaisît pour un sourire, la trace d'une préoccupation demeurait visible sur son front. Émilienne ne retrouvait plus l'inaltérable limpidité de ses yeux ni sa gaîté, ni l'envolement facile de ses rires ingénus. Toujours si confiante, elle avait des regards qui se dérobaient, la pensée fermée, scellée au fond d'elle-même, tantôt sous l'impénétrabilité d'un masque serein, tantôt sous le couvert plus impénétrable encore d'un sourire. Était-ce l'âge? Lucie jurait qu'elle n'avait rien, affirmait qu'elle était très contente, très heureuse.

Désormais, une sollicitude inquiète ramena sur elle constamment l'attention de M[me] de Roncey. Un soir, elle fut surprise d'une pâleur, d'une expression d'angoisse. Et son regard, en suivant celui de la jeune fille, découvrit, à l'autre angle du salon, Raoul. Vivement, le cœur étrangement serré d'un soupçon, elle reporta les yeux sur Lucie. La jeune fille avait repris sa physionomie accoutumée.

Émilienne respira. Elle s'était trompée. Cette pâleur qu'elle avait cru voir était quelque rayon de clarté, un reflet de ses cheveux blonds. Elle rit de cette idée. Lucie était trop habituée à voir Raoul qui la traitait comme un frère aîné, et un frère peu aimable, presque bourru, pour songer à lui!

Pourtant, elle fut obligée de reconnaître que les jours où Raoul venait, Lucie était tourmentée d'une nervosité inaccoutumée. L'éclat de ses grands yeux était plus vif; des roseurs passaient sur ses joues; une succession de joies et de dépits la jetait à des gaîtés verbeuses ou à des silences mornes, comme sous des alternatives d'espérance et de désespérance.

Émilienne fut envahie alors d'une telle stupeur, qu'elle n'arriva point à démêler d'abord ce qu'elle éprouvait. Elle n'osait interroger Lucie. Le nom de Raoul entre elles deux éveillait une susceptibilité singulière de ses pudeurs. Elle essaya de réfléchir, posément, sûrement.

Pendant trois années, la jeune fille avait vu Raoul aux vacances. Elle s'évoqua elle-même à l'âge de Lucie. Certes, nul lien atavique ne pouvait établir la certitude d'impressions identiques; mais d'une femme, d'elle, elle concluait, par une pente naturelle, à toutes les autres. Raoul, de loin en loin entrevu, jeune, beau, n'avait-il pu jouer dans les rêveries adolescentes du couvent, si remplies du charme confus des attirances de la vie, le rôle éternel du cousin, ou de l'étranger qui fit danser, dont le souvenir poursuit à travers les heures studieuses et se ravive aux confidences des récréations, bientôt élargi et poétisé par l'essor de l'idéal du fond

des salles aux sonorités de cloître? L'image blottie en le cœur gros encore de la famille quittée, le petit coin de soleil qui réchauffe et luit aux barreaux de la cage? Elle se rappelait ce besoin de sentiment qui porte les jeunes filles vers quelque maîtresse aimée, vers quelque compagne préférée, et qui, en la pureté d'éther où se noient ces âmes, a des douceurs et des cruautés, des jalousies et des dévouemens d'amour véritable. Elle savait tous ces fantômes de passion, ces germes gonflant pour quelque moisson ignorée, qui les jettent, comme des oiseaux voletans dans la nuit, de l'aumônier à quelque mendiant parfois dont les haillons radieusement romantiques éveillent le rêve d'un prince déguisé; à un inconnu mélancolique dont la pâleur dramatise l'existence; au frère de l'amie aperçu un jour de visite au parloir. Oui, Raoul lui paraissait le héros possible de l'éternel roman. Et ce roman sans doute avait gardé sa séduction; car, à cause de la froideur même du jeune homme, de son éloignement pour Lucie, nulle familiarité dépoétisante, nulle intimité prosaïque, n'était venue le descendre du piédestal où l'avait pu hausser l'imagination de l'enfant.

Le cœur d'Émilienne se serra d'effroi. Un abîme s'ouvrait devant son esprit. Elle voyait pour son enfant une existence de souffrances. Si véritablement Lucie aimait Raoul, Raoul, lui, ne l'aimait point. Elle se rappelait sa haine pour la jeune fille, ses regards furieux, son accent de rage concentrée alors qu'il l'accusait d'avoir été l'obstacle de sa vie, la cause de son malheur.

Dans cet émoi de sa tendresse maternelle, elle s'oubliait. Mais, bientôt, une lutte nouvelle commença. Si cela était possible, cependant? Si Raoul pouvait épouser Lucie, ce mariage ne le lierait-il pas à elle-même d'une façon indestructible; n'unirait-il pas en une seule, plus intense, ses deux seules affections, sa fille et lui? Il lui semblait que la perspective d'une solution pareille de leur vie dût la réjouir comme celle du plus grand bonheur qui pût lui arriver. Et son cœur demeurait inerte, froid, presque glacé; elle se sentait sans courage pour entreprendre la réalisation d'un semblable projet. Un moment, une pensée d'une secrète douceur la tenta. Ne serait-ce pas, de donner Raoul à Lucie, lui donner un peu d'elle-même? Mais, de cela, justement, quelque chose froissait en elle de secrètes pudeurs. Sans doute, son amour pour Raoul n'avait jamais franchi les bornes du plus absolu respect; sans doute encore, nul lien du sang ne la rattachait à Lucie; et ce mariage, strictement, était légitime. Mais un instinct la retenait qu'elle ne pouvait s'expliquer. Qu'y avait-il donc qui pût ainsi la glacer!

Peu à peu, à force de retourner ces pensées tumultueuses, elle

sentit se préciser l'obscure angoisse dont elle était tourmentée. Oui, elle avait rêvé de marier Raoul. Mais, en d'intimes replis, s'était conservé le désir, l'espoir, pour lui, d'un mariage banal où il eût trouvé la paix matérielle, un mariage sans passion, dont son cœur ne fût point entamé; l'association de deux fortunes et de deux intérêts. Elle ne s'était point résolue au complet abandon de ses droits. Elle voulait, dans le cœur de Raoul, son image conservée, demeurée sinon la seule, du moins la première; le souvenir de son amour, atténué par le temps, survivant entre eux parmi les enfans grandissans, tandis que l'épouse s'effaçait, descendait au rôle d'une auxiliaire, d'une aide, presque un accessoire.

Plus elle creusait, plus c'était cela qu'elle trouvait au fond d'elle-même. L'amour du cœur lui semblait son bien. A l'autre femme tout ce qu'elle avait dédaigné, tout ce qu'elle jugeait inutile, bas, odieux. Elle devait s'avouer que là, peut-être, avait été le secret de sa force naguère, le secret aussi de sa faiblesse sous l'assaut des récentes jalousies. Mais, cette femme, celle-là dont elle avait imaginé en quelque sorte le sacrifice, l'effacement tout au moins à un plan secondaire, c'était une inconnue, c'était une anonyme, une forme inconsistante, facile à plier au caprice des désirs. Et, maintenant, cette forme sortait des confins mystérieux du rêve; elle apparaissait en chair et en os; c'était Lucie!

Pour la jeune fille, précisément, avec le despotique égoïsme de ses affections, n'avait-elle point laissé monter en elle un désir pareil? Le mari de Lucie, dans sa pensée, avait été subordonné à son enfant, sacrifié, lui aussi, à elle.

C'était donc, du même coup, l'écroulement de deux rêves!

Des jours s'écoulèrent. Un repos lui venait, de songer que nulle immédiate résolution n'était exigée. Ses pensées ainsi se tassèrent. Des visions plus calmes succédaient. Elle songeait que des fermens troubles n'avaient soulevé les dessous obscurs de son cœur qu'à cause de la brièveté du temps accompli. Quelques mois plus tard, certainement, elle se fût rencontrée plus forte. La vie lui apparaissait simplifiée tout à coup. Elle jetait les yeux sur les unions environnantes. Elle savait que le mariage était la grande paix où s'usait la passion. La passion, chose mauvaise, douloureuse, haïe, n'existait que hors des lois, peut-être, sous l'irritation des obstacles et par une excitation fatale de fruit défendu.

Elle essaya de prévoir. Elle envisagea leurs deux caractères: Lucie, franche, loyale, prime-sautière, avec des vivacités de mouvement et des grâces caressantes d'enfant. Elle se rappelait sa mère, une amie de pension, se débattant héroïquement parmi le désastre d'une fortune écroulée d'un coup de bourse, mais ter-

rassée par la mort de son mari, en pleine jeunesse, inconsolable, puis emportée elle-même par un mal plutôt moral que physique, après tant de secousses, devant les angoisses de l'avenir. A peine, de cette enfance effleurée par le contre-coup des douleurs environnantes, une vague mélancolie était demeurée, à de certaines heures, au front de Lucie, qui donnait à ses gaîtés, ensuite, un charme plus grand. Nulle femme, mieux qu'elle, ne saurait faire le bonheur de Raoul. Et Raoul, de son côté, était capable de toute l'affection nécessaire au bonheur de Lucie. Elle le savait faible seulement, facile aux fluctuations sous l'empire de ses nerfs, presque des nerfs de femme, mais bon.

En évoquant l'avenir, elle y retrouvait pour elle la vision d'un rôle définitivement maternel envers tous deux, les guidant, les aidant, capitonnant le nid douillet où sa tendresse les bercerait; et elle se sentit prise d'une tentation plus haute, attirée par un mirage de joies encore possibles. Et pourtant toujours quelque chose la retenait.

Dans ce besoin de recul, elle songea qu'il lui fallait d'abord s'assurer qu'elle n'était point victime de quelque illusion, que Lucie aimait Raoul véritablement. Elle la questionna :

— Tu n'es pas souffrante, Lucie?

— Non, mère.

— Tu me parais soucieuse, préoccupée. As-tu quelque chose qui te tourmente?

Lucie fixa sur ses lèvres un sourire doux, leva sur Émilienne son regard limpide :

— Oh! protesta-t-elle, qui peut te faire croire? Ne sais-tu pas que, si j'avais quelque chose, je te le dirais?

Émilienne l'embrassa; et, très près :

— C'est que maintenant tu es une grande fille. Il faudra penser bientôt... à te marier?

— Oh! mère, j'ai bien le temps, dit-elle en se cachant dans le cou d'Émilienne.

— Alors, tu n'y as pas songé encore?

Lucie secoua la tête, d'une dénégation très vive. Elle s'enfonçait plus étroitement encore en le refuge des bras maternels, se dérobant à l'effort de Mme de Roncey pour la regarder dans les yeux.

— Eh bien! reprit Émilienne, raison de plus pour y songer. Voyons, parmi les jeunes gens que je reçois?...

Émilienne, l'un après l'autre, avança des noms. Après deux ou trois qu'elle jetait au hasard, elle dérida subitement Lucie par des personnalités ridicules. De vieux déjà, un chauve, un chanteur de salon dont toutes ces demoiselles se moquaient.

Sans quitter le cou d'Émilienne, Lucie détachait un mot pour chacun, le repoussait dans l'ombre, marqué par un seul trait d'un vice rédhibitoire : l'un constamment se regardant dans la glace; l'autre uniquement préoccupé de chevaux; celui-ci d'une bêtise stupéfiante; celui-là d'une pose intolérable. Chez presque tous elle soulignait une affectation de mœurs nouvelles : les salons transformés en des halls où l'on est chez soi; l'oubli ou le dédain des plus élémentaires courtoisies.

Son bavardage ne s'arrêtait plus, comme si elle eût voulu empêcher de prononcer un nom qui n'avait point été dit encore et qu'elle reculât ainsi un émoi appréhendé, jusqu'à ce qu'elle se sentît assez sûre de soi pour répondre.

Émilienne, surprise, la laissait aller, conter des anecdotes, des faits inaperçus que seuls avaient découverts des yeux ingénus de petite fille. Son entourage lui apparaissait à elle-même sous un jour nouveau, et elle ne pouvait s'empêcher de sourire de la découverte de ce monde de jeunes filles, si indifférentes en apparence et qui apportaient dans les salons les gamineries sournoises du couvent, le même esprit moqueur dont elles avaient usé envers les maîtresses et les professeurs. Elle concluait de ces railleries et de cette observation si aiguë à une comparaison qu'elles devaient faire avec un type latent en leurs esprits, à un idéal demeuré quand même. Elle en éprouvait un plaisir singulièrement doux et malicieux, autant par une sorte d'esprit de corps féminin que par un attendrissement inévitable venu du ressouvenir des gaîtés et des rires de sa propre jeunesse. Une sympathie de femme allait à elles toutes, de sentir, malgré les apparences, au fond de ces cœurs trop superficiellement jugés, une préoccupation constante de l'amour, du mystère de demain; tandis que presque une mélancolie lui venait de voir la rudesse de l'homme inhabile à les pénétrer et à faire éclore la fleur qu'il ne savait pas voir.

Le nom qu'elle avait toujours sur les lèvres, cependant, qu'elle n'avait pu encore se décider à prononcer, la brûlait. Enfin, lente, hésitante un peu, elle insinua :

— Et Raoul?

Sans répondre directement, Lucie reprit ses dénégations :

— Non, mère, je ne veux pas te quitter; je ne te quitterai jamais.

— C'est bien mon intention! Qui donc te parle de me quitter? La fortune de Raoul lui laisse justement l'indépendance la plus complète...

Elle parla de ses revenus, de la position très belle qu'ils auraient, montra l'avenir.

Tant qu'elle poursuivit, Lucie écoutait en silence; mais ensuite elle se reprit à secouer la tête :

— Que m'importe tout cela, mère? Tu sais bien que ce n'est pas de cette façon que j'envisage le mariage...

Brusquement, elle s'interrompit.

— Mais, maman; tu vois bien comme M. Raoul se soucie de moi! Il ne m'a jamais regardée, ne m'adresse jamais la parole.

Malgré l'air détaché qu'elle voulait garder, une amertume traversait les mots; un dépit transparaissait sous leur voile.

— Oh! dit Émilienne, tu es si jeune! L'habitude de te voir, aussi, peut expliquer suffisamment son inattention... apparente.

Mais Lucie précisa, emportée par sa pensée :

— Non, il ne s'occupe que de Mme Dardois!

— Oh! ces petites filles! pensa Émilienne.

Puis elle protesta :

— Pas plus de celle-là que d'une autre; et pas plus lui que les autres jeunes gens. Ce sont là des courtoisies... mondaines... et...

Mais Lucie n'écoutait pas. Elle continua, jetant les mots du bout des lèvres :

— Une petite femme maigre, laide! On dirait un singe habillé!

— Justement, cela te prouve bien!...

Alors, Lucie, vivement :

— Est-ce que c'est lui? est-ce que M. Raoul?... Enfin t'aurait-il dit?...

— Cela t'intéresse donc?

— Moi!

Et, avec une bouderie :

— Non; tu me fais parler, tu me fais dire des choses... C'est très mal. Je n'ai rien dit. D'abord, je ne veux pas me marier. Ni M. Raoul, ni personne!

Elle se recula d'Émilienne. De son étreinte prolongée, sa peau fragile était devenue toute rouge sur une joue; elle essuya une larme au coin de l'œil :

— Tu vois, dit-elle, cette idée de te quitter me bouleverse!

— Soit! dit Émilienne, laissons cela!

Elle n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Elle était éclairée définitivement : Lucie aimait Raoul.

Son devoir, alors, lui parut se découvrir. Elle devait aller, s'oubliant elle-même, du côté où une chance de bonheur, du moins, luisait pour d'autres. Même, elle se grandit de jouer vis-à-vis d'eux peut-être un rôle de providence, les conduisant par des voies inaperçues jusqu'au but, jusqu'au bonheur.

IV

Un mardi, Mme de Roncey se résolut, aborda la question :

— Voulez-vous être raisonnable, Raoul? Il faut vous marier.

Le jeune homme se souleva, comme pour une fuite :

— Jamais!

— Si! poursuivit-elle. Croyez-moi; le bonheur n'est que là, dans la calme régularité de la vie. Et je serais si heureuse de vous voir heureux!

Raoul hésita, cherchant à deviner son but, ébranlé pourtant. Il eut un sourire condescendant :

— Ah! fit-il. Eh bien, voyons! Avec qui?

— Oh! dit-elle en riant, vous allez trop vite. J'émets l'idée seulement.

Elle reprit, plus grave :

— Vous savez bien que tel a toujours été mon désir. Vous voir marié avec quelque jeune fille simple, douce, intelligente, qui vous aimerait, qui vous créerait l'intérieur dont vous avez besoin, mettrait autour de vous l'atmosphère pure et sereine des joies simples de la famille.

Raoul se raidit contre l'attendrissement dont le gagnait toujours, comme par une contagion de dévoûment, le charme enveloppant de la voix d'Émilienne.

Doucement railleur, il affecta d'entrer dans ses idées, passa en revue les jeunes filles que tous deux connaissaient. L'une après l'autre, il les détailla : la plupart, d'une éducation déplorable, préoccupées uniquement de luxe, de théâtre, de courses; affichant déjà avant le mariage de hautaines indépendances; d'un esprit curieux qui osait tout aborder; dissimulant mal un mépris de l'homme et incapables de voir en leur mari autre chose qu'un associé ou plutôt un chargé d'affaires, un banquier, un intendant de leurs plaisirs. D'autres, laides ou bêtes, ou ridiculement prétentieuses, des poupées vides, aux cervelles d'oiseaux!

Émilienne, avec des moues, des hochements de tête, acquiesça un peu tristement :

— C'est peut-être vrai; mais vous exagérez. D'ailleurs, reprit-elle, toutes ne sont pas ainsi.

Mais il s'anima de nouveau, parti dans un réquisitoire contre la société contemporaine. Il les jugeait faites pour être de délicieuses maîtresses, commodes, pas gênantes, se taillant leur vie à côté de celle de leur mari. Mais alors à quoi bon se marier? On les trou-

verait toujours tôt ou tard. Tôt ou tard, le besoin de paraître, quelque note de bijoutier ou de couturière les conduisait au célibataire riche et indifférent qui savait attendre son heure. Et celui-ci aurait du moins, ne fût-ce que par nécessité, le semblant d'amour qu'elles jugeraient inutile d'accorder à leurs maris.

— Cela arrive, sans doute; mais pas plus maintenant qu'autrefois. C'est le procès de toutes les époques que vous faites là! Puis, en somme, c'est l'exception.

Ils s'éloignaient du point de départ, perdus dans des généralités. Émilienne ne savait comment revenir à Lucie. Elle jugea que le moment n'était point opportun ; et contente, au fond, de cet ajournement, par une dernière lâcheté, elle remit à plus tard :

— Comme vous voudrez! dit-elle, j'avais espéré...

Émilienne, devant cette difficulté, se sentit poussée davantage vers ce mariage. De le voir peut-être impossible, elle finissait par n'en plus découvrir que les côtés tentans. Elle le trouvait naturel, légitime, fatal, s'étonnait de n'y avoir jamais songé ; elle se complaisait chaque jour davantage en l'imagination de leur bonheur ultérieur, un bonheur qu'ils lui devraient, qui serait son orgueil, le triomphe de son dévoûment. Et elle le désira fiévreusement, comme le plus noble aboutissement qui fût de son amour, le but glorieux de sa vie. Mais, si elle était résolue à employer pour y réussir toute son énergie, toute sa volonté, les moyens par lesquels elle réussirait lui échappaient. Devait-elle se confier au hasard? Qui savait le fond de rouerie qui se cachait dans le secret du cœur des petites filles amoureuses? Lucie, presque inconsciemment, ne ferait-elle pas, pour la réalisation de son désir, plus que toute sa diplomatie et ses combinaisons de femme expérimentée?

Elle n'osait douter maintenant que Raoul pût aimer encore. Malgré ses dénégations, il ne saurait renoncer à l'amour. Il suffisait d'imprimer à ses besoins affectifs la direction nécessaire. Dans le calme résigné de leurs relations, elle gardait vis-à-vis de lui, avec la supériorité de son âge et la grandeur inatteinte de son caractère, une influence. Elle agirait par les conseils, comme déjà elle avait fait. Elle le prendrait par les visions charmeuses du ménage, du foyer, des enfans. Elle l'ébranlerait par le désir même, qu'elle lui manifesterait, de cette solution de sa vie. Lorsqu'il aurait admis l'idée du mariage, lorsqu'il en aurait accepté la possibilité, elle verrait. La haine qu'il avait laissée paraître pour Lucie ne lui semblait plus un obstacle insurmontable. D'abord, à mesure que le passé irait entre eux au définitif oubli, cette haine s'apaiserait de soi-même. Puis, le cœur de l'homme se connaissait-il bien?

D'ailleurs étant donnée l'appréciation que Raoul avait émise des jeunes filles de leur entourage, il ne lui déplaisait point qu'il différenciât Lucie de la banalité courante. Tout était préférable à l'indifférence, au dédain avec lequel il aurait pu la confondre avec les autres, ou la reléguer au rang des petites filles sans conséquence. Par cette haine même, elle était quelqu'un pour lui.

Pourtant elle appréhendait de le heurter trop directement, de le faire refuser d'un tel refus, qu'un amour-propre ensuite l'empêchât de revenir. Elle jugea qu'elle devait attendre. Raoul savait, maintenant, cette pensée d'un mariage dans son esprit. Il la retrouverait dans ses regards. Elle finirait par être présente entre eux, toujours ressouvenue malgré lui. Il fallait laisser mûrir.

Elle redoutait aussi de lui offrir, avec l'occasion d'un nouveau refus, le plaisir amer des allusions à son cœur mort, ruiné par elle irrémédiablement.

Ces vibrations dernières, cependant, chez Raoul, s'atténuaient. La blessure secrète ne se ravivait plus d'elle-même, sensible seulement à certains contacts. De la certitude de l'impossible, de la désespérance même, une résignation croissait; son esprit, repris aux distractions ambiantes, ne se penchait plus fiévreusement sur son cœur pour en retourner le mauvais ; et, n'étant plus entretenu et irrité, le mal se calmait sous le travail normal du temps.

Un romantisme étrange avait paré sa douleur, qui lui apparaissait un fatras d'oripeaux maintenant déposés; et il voyait, dans les lettres que naguère il écrivait à Émilienne, des exercices de rhétorique emplis d'un étalage de douleur vaguement orgueilleux. En ces allusions dernières, pareilles aux rechutes légères d'une fièvre grave, il sentait il ne savait quelle creuse résonance des phrases auxquelles il se complaisait encore par une sorte d'habitude. Comme un acteur vieilli qui n'est plus à la taille de son rôle, sans cri sincère et sans chaleur, il se drapait tour à tour du manteau poétique de la fatalité ou se laissait aller à des recherches de sensations nouvelles, de quelque chose d'inexploré de sa passion; quelquefois, en des énervemens de journées pluvieuses, il se prenait à essayer sur le cœur d'Émilienne, comme un virtuose, des variations savantes; mais la foi n'y était plus.

Le rôle d'incurable blessé lui pesait ; les derniers lambeaux du costume revêtu s'en allaient. Les trois années de passion qu'il avait vécues près d'elle, lui semblaient, insensiblement, une chose hors de la vie, un rêve d'adolescence qui se dissipait en fumées. Il songeait parfois que si Émilienne tout à coup changeait d'avis, se décidait à donner satisfaction à son désir, à exau-

cer ses prières, il n'en éprouverait plus les joies espérées jadis et que ce bonheur le trouverait sans enthousiasme, avec une appréhension, un regret, peut-être. En comparant son âge à celui d'Émilienne, il était tenté de s'incliner devant la haute sagesse de cette affection; et il se surprenait à ne lui garder, au fond de son cœur, qu'une amitié profonde, attendrie, sûre jusqu'au dévouement, avec presque une reconnaissance de l'auréole poétique que mettait à son front la mélancolie de sa passion déçue.

A la traverse du passé, en même temps, persistait l'action de Mme Dardois. Malgré l'assurance qu'il avait donnée à Émilienne, avec la sincérité d'une réelle conviction, un désir de surface, purement sensuel, qui l'avait effleuré, s'animait, à l'user, du mystérieux, et de l'impénétré de cette pensée de femme.

Lorsqu'il restait deux jours sans l'aller voir, elle lui écrivait ou, à la prochaine rencontre, manifestait une rancune plus significative qu'un aveu. Elle revêtait, pour le recevoir, des robes d'intérieur d'une troublante et intime familiarité, d'un luxe de fille, aux manches larges découvrant, lorsqu'elle portait vers quelque frisure de la nuque ou vers quelque épingle la lenteur de ses doigts maigres, ses bras grêles jusque sous l'épaule. Elle avait accoutumé de l'entretenir d'amitié avec des effusions brusques. Elle parlait de la vertu des femmes, et affirmait sa fidélité à son mari, avec des façons singulières de se jeter contre lui, les yeux lassés, en des poses qui moulaient sous l'étoffe flottante tout un côté de son corps. C'était aussi, avec des mines tour à tour curieuses ou futées sur lesquelles, ensuite, glissait une candeur feinte, une obstination à des conversations risquées, à des mots équivoques, à propos de la dernière pièce, du dernier livre, à propos d'un procès scandaleux ou d'une célébrité interlope.

Elle provoquait par des questions des confidences sur les dessous ignorés de Paris, se complaisait en le remuement du vice et en le plaisir d'y traîner, à sa suite, la pensée de l'homme, pour se retirer bientôt en des attitudes prudes, se reprendre avec des airs d'honnête femme qu'une curiosité naïve égara un moment et qui s'épeure. Un artifice continuel de nature froidement perverse, avide d'éveiller les passions sensuelles, constamment maîtresse de soi, tout de suite prête à se redresser en des étonnemens hautains ou à se renfermer en une bouderie chagrine de personne qu'on jugea mal, à quelque geste dont Raoul lui voulait prendre la main, à quelque manifestation plus brutale du désir où elle l'avait amené, où elle l'avait regardé se monter, malicieusement.

Et nulle de ses impressions ne durait, vite fondue en l'énigme des yeux troubles, qui laissaient l'homme indécis de lire, en leurs prunelles tour à tour ironiques ou tendres, voilées ou ardem-

ment fixes, une raillerie ou un encouragement, l'énergie indomptable des refus ou l'effort d'une lutte cruellement soutenue contre elle-même.

Toujours vaincue, elle était toujours debout.

Raoul en arrivait à de sourdes irritations, à de confuses défiances, tourmenté d'une envie de la ployer d'un coup de violence, ou incité, par amour-propre, tantôt à triompher à tout prix de cette coquetterie, tantôt, pour montrer qu'il n'était pas sa dupe, à l'humilier par le dédain d'une brusque retraite.

La rancune l'emporta. Il se renferma dans une réserve vaguement moqueuse, affecta le sourire d'un homme qui sait à quoi s'en tenir, qui, pris une fois, ne se laissera plus prendre. Puis il cessa ses visites.

Lui-même, alors, s'étonna de se sentir aussi indifférent. Ayant commencé de se dérober aux avances de la jeune femme, à mesure qu'il crut voir d'une manière plus assurée que la réussite lui était possible, à cause d'un dépit qu'elle laissa voir, d'une stupeur d'enfant qui brise son jouet, il trouva une étrange satisfaction à s'enfermer dans la légitime revanche de son rôle nouveau. Il lui paraissait naturel, avec la confiance qu'il avait en lui, que la jeune femme finît par être vaincue; mais, justement, de ce qu'il la croyait sincère, prête à avouer sa défaite dès qu'il daignerait renouveler ses tentatives, son désir tombait, n'existait plus.

Cependant, cette occupation disparue lui laissa un vide. De cette partie qu'il venait de jouer, la certitude survivait que son cœur n'était point mort. Il n'y avait eu là qu'un caprice des sens, un instinct pervers. Mais, au fond de lui-même, il sentait cet instinct combattu par sa nature, une nature paisible, sans grandes nuances, docile aux événements; et, de cela, justement, un désir vague d'autre chose l'avait atteint. Ce même besoin de sentiment qui, si jeune, l'avait fait mûr pour une passion où il aurait voulu fixer sa vie, sans rencontrer son apaisement en cette aventure, s'y était entretenu, ravivé. Avec une lassitude commençante de la passion, une retraite de son cœur en quelque affection paisible, comme d'un soldat fatigué de ses campagnes, le tentait; et cette tentation fugitive, en se répétant peu à peu, devenait à son esprit une pensée familière. Le mariage devenait une éventualité presque admise.

Une curiosité, alors s'éveilla. Les paroles d'Émilienne lui faisaient pressentir un projet moins évasif qu'elle n'avait voulu dire. Sans doute elle avait eu quelqu'un à lui désigner, à lui proposer. Sa persistance, maintenant, à se taire, à considérer la question comme résolue définitivement dans le sens négatif, lui laissait presque un regret. Il aurait voulu savoir.

Un travail se faisait en son esprit. L'exagération même qu'il avait apportée dans sa critique de l'éducation des filles, faisait place à des idées moins noires. Il se retrouvait, par des côtés de son être demeurés candides, accessible au charme de la jeunesse et de la grâce.

— Vous ne me parlez plus de mariage? dit-il à Mme de Roncey.

Il affectait un air de taquinerie enjouée.

Elle sourit, malicieuse un peu :

— Tiens! tiens!

Il haussa les épaules comme devant une chose impossible; mais sa curiosité s'aiguisait.

Il demanda, sur le même ton d'enjouement :

— Elle est jolie?

— Très jolie!

— Ah! et... je la connais?

— Mais... oui.

— Oh! alors, c'est inutile! Aucune ne me plaît de toutes celles que je connais.

— Vous êtes difficile!

— Dame! après vous!...

Ils étaient assis l'un près de l'autre en l'embrasure d'une fenêtre, reculés presque jusque sous les rideaux à cause d'une valse qui balayait tout le salon. Raoul leva les yeux, cherchant parmi les jeunes filles. A ce moment il rencontra, dirigés de leur côté, les regards de Lucie. Il eut un soupçon singulier : Serait-ce Lucie? Un mécontentement subit lui vint comme d'une déception. Il se retourna vers Émilienne, cherchant à pénétrer sa pensée. Il vit qu'elle aussi cherchait à pénétrer la sienne. C'étaient dans leurs yeux à tous deux une expression nouvelle qu'ils ne se connaissaient pas, une défiance, une hostilité presque.

Il redevint sérieux, brusquement; et, affectant d'avoir voulu seulement plaisanter, il coupa court, parla d'autre chose.

Il emporta un dépit, une irritation sourde. Son esprit était allé plus loin qu'il n'avait voulu se l'avouer, plus loin même qu'il ne l'avait cru. Un charme mystérieux l'avait attiré vers une forme inconnue ; une dérivation de son cœur, en quelque sorte, de la beauté bientôt mûrissante d'Émilienne vers quelque jeune fille à peine femme; de la perversité compliquée de Mme Dardois vers des fraîcheurs d'impressions naissantes. Et c'était Lucie qu'il rencontrait!

La première fois, déjà, que Mme de Roncey avait abordé cet entretien, il se souvenait que tous les noms avaient été prononcés, sauf celui de Lucie. Mais, Lucie, il la regardait comme une enfant! Puis le souvenir de la jeune fille n'allait pas, pour lui, sans un

réveil des colères anciennes. Son image était inséparable des tourmens au milieu desquels il s'était débattu. Comment donc Émilienne avait-elle pu se bercer d'une illusion pareille?

Cependant, l'hiver coulait, pour lui, dans la distraction des soirées mondaines et du cercle. Une futilité, émanée de cette existence, atteignait sa pensée,achevait le nivellement de son être en une banalité terne, grise.

Une accoutumance, une philosophie grandissante, laissaient monter une joie de sa liberté reprise.

Sous l'influence alors d'une conception nouvelle de la vie, dont s'achevait la transformation de ses sentimens, son hostilité contre Lucie s'atténuait. Il percevait insensiblement la sottise de ses longues rancunes contre elle. Elles lui apparurent bientôt puériles comme une bouderie d'enfant, lui causèrent une confusion. La présence de la jeune fille, tout importune encore qu'elle lui fût, cessait d'être odieuse. Elle prenait, dans le passé, une apparence nouvelle. D'obstacle, elle devenait seulement l'occasion, utile, presque nécessaire.

Il dut reconnaître qu'elle était jolie, très jolie. Il ne l'avait jamais vue, pour ainsi dire; il était surpris de son développement, de sa féminité éclose, pour lui, subitement. La poupée blonde et rose, la pensionnaire insignifiante, avait un profil d'une finesse et d'une netteté de camée; et, sous le front à peine un peu haut, les yeux grands et bruns épandaient un rayonnement d'intelligence; tandis qu'un insaisissable sourire, venu peut-être des lèvres, peut-être du regard, qui peut-être n'était que la flamme de jeunesse exhalée d'elle ou encore l'éclat conscient de sa beauté, enveloppait de lumière et d'harmonie l'ovale pur et doux du visage. Un remords, comme d'une injustice, le tourmenta, le poussa à se rapprocher d'elle, par un sentiment de réparation. Et sa surprise augmenta. Il eut de son sourire un émerveillement; des mots ingénus lui causèrent un trouble singulier; il éprouva l'attirance de se pencher vers quelque chose d'ignoré. Volontiers il se fût laissé aller à un charme inconscient, au reposement de sa pensée sur ce front serein, à l'apaisement que lui communiquait son rire limpide; tandis que l'effleurement des désirs éclos sous la parole d'Émilienne, des visions tentantes de vierges nuptiales, faisaient de nouveau frissonner aux profondeurs de son être des fibres sommeillantes.

Mais, en même temps qu'avec une joie intime de se sentir si jeune encore, si accessible à de nouvelles émotions, une reconnaissance, presque, se mêlait à son admiration de la jeune fille, une gêne le paralysait. Émilienne était entre eux. Il lui semblait que s'il pouvait justement se laisser aller au rêve de quelque mariage,

celui-là, du moins, lui était interdit. Pour Émilienne, la situation ne serait-elle pas inacceptable?

Plus il réfléchissait, plus il arrivait à douter que ce fût réellement Lucie qu'elle avait pensé lui désigner. Il s'était trompé. Cela n'était pas, cela ne pouvait pas être. De quel front lui viendrait-il avouer qu'il aimait sa fille? De quel sourire railleur et amer n'accueillerait-elle pas un tel aveu? Non; c'était lui qui avait imaginé tout.

Il s'arracha de cette pensée. Il n'épouserait jamais Lucie. C'était une folie, la hantise d'un caprice, une de ces idées qui naissent sans que l'on sache pourquoi, auxquelles on se complaît un moment, à cause de leur inconsistance même, jusqu'à ce qu'une autre les remplace. Demain il n'y songerait plus. Ce serait fini.

Cette résolution prise, il garda une stupeur. Une sensation pénible d'isolement succédait à un retour à la vie universelle. De lui-même, son esprit revenait à la jeune fille. Le regard qu'elle attachait sur lui, le soir où sa pensée s'était tournée vers elle pour la première fois, était indéniablement traversé d'une anxiété; et, depuis, il n'avait pu se retenir de croire que le charme qu'il rencontrait près d'elle fût venu peut-être de ce qu'il s'était senti aimé.

Chaque fois, en revoyant Lucie, il subissait une attirance plus puissante. Elle devenait plus jolie encore, comme sous un rayonnement de joie intérieure; elle avait des mines mutines ou d'une exquise coquetterie, en l'ingénu ravissement d'être belle, et il se sentait sans défense contre l'envahissement graduel d'une tendresse juvénile. Il aurait voulu, comme elle, être candide et pur, n'avoir nul souvenir. Le passé allait à l'oubli; et un rêve nouveau, chaque jour plus précis, frissonnait au fond de son être, du regard de la jeune fille, de son geste, du son de sa voix, des mélodies étrangement intimes de son rire.

Un besoin, alors, de pénétrer la pensée d'Émilienne, le tourmenta. Si ce n'était point à Lucie qu'elle avait songé, comment donc y aurait-il songé de lui-même? Peut-être avait-elle découvert que Lucie l'aimait? Qui savait, même, si cette découverte ne datait pas de longtemps déjà; si quelque projet vague n'avait pas été la cause dominante de ses refus de jadis, le mobile de sa conduite qu'il jugeait incompréhensible? En cet état d'esprit, il avait une intuition nouvelle de ce cœur de femme. Il se voyait, par elle, environné d'une tendresse absolue, sans égoïsme, et conduit, comme par la main, vers un bonheur qu'elle avait fixé. Ne voulant se donner elle-même, elle lui avait réservé ce qu'elle avait de plus précieux. Elle avait fait naître, cultivé, pour lui, cet amour de Lucie. A un remords de l'avoir méconnue, une admiration s'ajoutait; elle grandissait à ses yeux, parée d'une auréole.

En sa présence, néanmoins, un malaise singulier persistait. Étaient-ce les derniers lambeaux du passé, la pudeur de lui avouer qu'il ne l'aimait plus, ou la peur qu'elle souffrît? Éprouvait-il une confusion du sacrifice peut-être consenti pour lui? ou redoutait-il encore la blessure d'une gloriole puérile? un ridicule, après les grands mots et les grands sentimens dont il avait empanaché son amour, à en découvrir déjà le néant?

Sereine, souriant parfois, d'un sourire énigmatique, Émilienne regardait s'accomplir l'œuvre de transformation. Mais cette attente lui pesait. Les semaines s'écoulaient. Elle s'informa :

— Et Lucie? Elle vous déplaît toujours autant?

— Lucie? fit-il avec l'appréhension d'une ironie.

— Allons, ne jouons pas au plus fin, la partie ne serait pas égale pour vous. Vous pensez bien que je suis la confidente de ma fille.

— Qu'a-t-elle donc pu vous confier?

— Oh! peu de chose : Elle vous aime de tout son cœur.

Une joie glissa comme un éclair sur le visage de Raoul. Mais, presque aussitôt, il se rembrunit, sentant peser sur lui la gêne de son rôle. Il n'eut pas le courage et la sincérité d'en sortir franchement. Il affecta une insouciance, dit simplement, un peu rouge de cette hypocrisie :

— Ça lui passera! Une enfant!

Émilienne se redressa avec fermeté :

— Je ne puis cependant présumer que vous jouiez, avec Lucie, le même jeu qu'avec Mme Dardois, et que, par simple amusement, vous vous plaisiez à la troubler.

Il eut un geste abandonné.

— Est-ce que je le sais ce que je veux?

Un moment Émilienne hésita, le regardant profondément.

Se serait-elle trompée? Ne s'était-il agi que d'une distraction de blasé? Avait-il essayé véritablement de se reprendre à la vie près de la jeune fille et se décourageait-il d'avoir vu son effort stérile, d'avoir trouvé son cœur mort? Elle eut l'intuition qu'il mentait; elle pensa que, peut-être, quelque chose d'une pitié envers elle empêchait la loyauté d'un aveu. Elle en fut blessée. Il était question de Lucie, de lui, de leur bonheur à tous deux. Il n'avait plus, en sa présence, que la mère, préoccupée du bonheur de ses enfans. Ce fut la mère, en effet, qui reprit :

— Elle est si contente, Lucie! L'autre jour vous l'avez regardée longuement, longuement. Elle en est demeurée rêveuse plusieurs jours. Puis, les complimens que vous lui faites! Chaque fois qu'elle s'avise de modifier quelque chose à sa coiffure ou à sa toilette, elle constate que vous le remarquez. Que lui

faut-il davantage pour se croire aimée, pour être divinement heureuse?

Raoul baissait la tête, les regards obstinément détournés; mais, à mesure, une joie transparaissait en un sourire vainement comprimé, un sourire d'écolier pris en faute, où toute sa pensée se trahissait.

Émilienne poursuivit :

— Ne lui avez-vous pas pris les mains, la dernière fois?

Le sourire de Raoul s'élargit. Il dit vivement, comme malgré lui:

— Ah! elle vous a dit?...

— Mais oui!

Il comprit l'inutilité de son attitude. A travers sa contrainte, une satisfaction lui venait de se voir pénétré. Pourtant, devant la raillerie qui montait des choses, il se sentait tout à coup très petit. Un besoin de réagir le tourmenta, une puérile vanité que sa passion eût le dernier mot :

— Vous voyez, dit-il; j'ai secondé votre désir. J'ai voulu que nos deux vies ne fussent jamais séparées, que votre rêve d'éternelle amitié se réalisât. Tout est donc bien. Car je vous aime et vous aimerai toujours. C'est vous que j'aimerai en elle.

Un moment, sous une émotion communicative de loyauté et de reconnaissance, tandis qu'il s'inclinait devant elle, lui-même, atteint de la sincérité qui se dégageait du son de sa voix, crut à ses propres paroles. Mais Émilienne eut un sourire incrédule. Il ne le releva point, sentant le rôle fini.

Ils se turent de nouveau. Après que les événemens avaient ainsi prononcé, en quelques mois, tout devenait superflu. Ils voyaient mélancoliquement le chemin que leurs cœurs avaient parcouru, comprenaient l'inanité des vouloirs humains. La vie se déroulait à leurs yeux comme une mer d'apparence immobile et dont chaque flot, chaque goutte d'eau, d'un mouvement successif et continu, poursuit une œuvre invisible. Le passé se reculait très loin, d'une fuite ininterrompue.

Le jour baissant faisait sur eux peser davantage une mélancolie. Le but qu'Émilienne, jusque-là, avait vu dans un lointain où les contours estompés l'enveloppaient d'un charme vague se rapprochait. Maintenant, au terme de ses efforts, une étrange inquiétude s'abaissait sur elle. Le seul bonheur qu'elle eût désiré, leur bonheur à tous deux, au moment même où sa main tendue l'allait atteindre, lui semblait vide.

Son esprit, jusqu'alors préoccupé des autres, se reportait sur elle-même; et, avec une amère détresse, elle s'épeurait que la lutte de son cœur ne fût pas achevée, qu'elle trouvât au fond de son

cœur un regret, que la plaie dissimulée de son sacrifice, ravivée un moment sous une jalousie, ne fût pas guérie.

Mais une révolte domina l'envahissement de ces pensées. Elle les éloigna, les refoula ; elle s'efforça de se résigner à la déception des perpétuels mirages de la vie, allant vers des choses merveilleuses qui, une fois atteintes, s'évanouissent ainsi que des fantômes. Puis elle retrouva son courage, pensant que toujours, dans la nuit brusque et profonde des désillusions, de nouvelles espérances recommençaient de poindre, comme s'éclairent d'incertains horizons. Et, en effet, dans le vague de ces horizons, une image nouvelle surgissait : c'était, de l'union de Raoul et de Lucie, l'enfant, son enfant à lui. Toutes ses fibres furent émues.

On apportait les lampes. Mme de Roncey se reprit ; d'un trait de sa volonté, le passé fut rayé. Elle pria simplement :

— Vous dînerez avec nous, n'est-ce pas?

Raoul, après une hésitation distraite, s'inclina.

La femme de chambre se retirait :

— Priez, lui dit-elle, mademoiselle de descendre.

Lucie entra ; une surprise ravie éclaira ses grands yeux. Raoul s'était levé. Émilienne les enveloppa d'un regard et d'un sourire maternels. Puis, les laissant seuls, elle monta dans sa chambre. Et, là, elle pleura, jusqu'à ce que ses nerfs fussent détendus, jusqu'à ce qu'elle se sentît assez forte pour se dominer, pour garder sur son visage le masque nécessaire des joies menteuses.

JEAN REIBRACH.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES LABORATOIRES MARITIMES

NAPLES ET BANYULS-SUR-MER

Il est de connaissance courante que, sur notre globe, la surface recouverte par les eaux est trois fois plus grande que celle de la terre ferme. L'immense volume liquide qui forme l'Océan présente en ses différens points des conditions très variées, et pour cela la vie marine s'exerce sous les formes les plus diverses, offrant un intérêt considérable aux études des zoologistes.

Sans doute la quantité de lumière et de chaleur que verse le soleil sur les flots et qui décroît depuis l'équateur jusqu'au pôle, ne produit pas des effets plus marqués que sur les continens, où l'on voit, en s'avançant vers le nord ou vers le sud, l'invraisemblable éclat et le prodigieux coloris des faunes et des flores tropicales s'éteindre peu à peu jusqu'à la pâleur ternie des lichens et des animaux polaires. Si, d'une façon plus générale encore, mille différences de détail produisent sur la terre aussi bien que dans les eaux mille adaptations particulières, il est cependant vrai que, par-dessus tout, la connaissance des faunes de l'Océan rend manifeste à l'esprit la nécessité qui relie les formes animales aux conditions de leur milieu.

Quel naturaliste ne saurait reconnaître le *facies* côtier, ou le *facies* pélagique présenté par les animaux du large qui nagent à la surface, ou encore le *facies* abyssal, réalisé dans les grands fonds?

Sur la côte, où la vague incessante et brutale vient battre les rochers ou labourer les grèves, on ne trouve jamais que des animaux robustes, bien cuirassés ou tout au moins bien fixés. Les

balanes font corps avec la pierre, qu'elles enduisent d'une couche rugueuse; les moules s'y attachent d'une façon étroite. Les poissons qui fréquentent le bord, comme les scorpènes, ont des os dermiques solides, des écailles puissantes et sont hérissés d'épines. En repassant ses souvenirs de bains de mer, chacun se rappellera les pourpres, les littorines ou bigornes, les troques, les buccins, les berniques ou patelles, dont la coquille épaisse et ramassée défie les coups du flot. Tous, mais surtout les patelles, savent se cramponner si bien qu'il faut une petite pratique pour les détacher à coup sûr. Et si quelques êtres plus délicats trouvent leur vie dans cette zone agitée, c'est qu'ils sont enfouis la plupart du temps assez profondément dans le sable, ou blottis dans les varechs.

La houle du large, au contraire, monstrueuse pour le passager d'un pauvre navire qu'elle roule, a des mouvemens souples; et, dans la tempête, c'est un spectacle unique de voir des oiseaux comme les pétrels, fermer leur aile impuissante contre le vent, et tout petits se laisser balancer par ces vagues énormes. Aussi, les nageurs de haute mer n'ont point à redouter des coups violens comme sur le rivage, même s'ils restent à la surface pendant les gros temps, et je sais qu'ils le font quelquefois. Toujours léger dans le milieu dense où il flotte, le corps de ces animaux, insensible à la pesanteur, auquel les chocs rudes sont inconnus, n'a sécrété aucune substance résistante pour se soutenir ou pour se protéger. Les mollusques pélagiques ont une coquille légère et délicate; beaucoup même n'en ont pas du tout; les poissons de la pleine mer ont des écailles prodigieusement fines, et leur squelette est à peine durci. Transparens dans l'eau transparente, tous ces êtres portent la même marque, indice des mêmes habitudes, quelle que soit d'ailleurs la simplicité ou la complication de leur forme.

Dans les fonds de plusieurs milliers de mètres, les grands dragages de ces dernières années, auxquels la France a pris une part honorable avec les campagnes du *Talisman* et du *Travailleur*, ont révélé toute une faune inconnue, résultat des conditions si particulières de la vie abyssale.

N'en ai-je point assez dit pour montrer l'intérêt évident qui s'attache aux études de zoologie marine? Il y a moins de 25 ans un naturaliste de Paris ou de Berlin devait entreprendre un véritable voyage pour étudier les animaux de la mer. Sans parler des grandes explorations comme celles de l'*Astrolabe* et la *Zélée*, nos premières connaissances précises sur l'organisation des animaux inférieurs étaient publiées avec des titres tels que : *Expédition sur les côtes de Sicile* de M. H. Milne Edwards ou *Un été aux Baléares* de M. Lacaze-Duthiers, etc.

On croira sans peine qu'il n'était pas facile de pouvoir mener à bien de minutieuses recherches dans une auberge de village, et de quel village! Pour mille raisons, l'étude des êtres marins n'était accessible qu'à une petite élite de savans passionnés. Chaque découverte, du reste, posait des problèmes difficiles et complexes, et l'on sentit tout de suite que pour les résoudre il fallait associer de nombreux efforts. La création d'efficaces moyens de travail apparut comme la chose urgente, et l'œuvre scientifique par excellence se présenta sous la forme d'une question de matériel.

A un impérieux besoin est venu correspondre comme organe nouveau le Laboratoire maritime. Par quel mécanisme? C'est ce que je voudrais dire en quelques pages. Il est probable que le but à atteindre a été entrevu à la fois par plusieurs esprits; mais dans le domai ne de la pratique, si l'idée est quelque chose, l'application est bien davantage, et si déjà des questions de priorité ont pu se poser à ce propos, nous les laisserons de côté comme indifférentes, pour suivre plutôt jusqu'au succès actuel les efforts des deux premiers artisans de cette œuvre, de ceux qui jusqu'ici en ont poussé le plus loin la réalisation, c'est-à-dire M. de Lacaze-Duthiers en France et M. Dohrn en Italie. Je sais bien qu'il n'est pas d'usage d'associer dans une égale admiration ces deux hommes éminens; je sais même qu'il est plutôt « reçu » de les opposer l'un à l'autre; mais c'est une tradition à laquelle je prendrai la liberté de ne pas me conformer : j'espère qu'ils me le pardonneront l'un et l'autre.

I

Napoli! Napoli! Au sortir du vacarme de la plus tumultueuse des gares, tout ce qu'il faut voir hante déjà l'esprit. C'est la ville et le musée, le Vésuve, Pompéi, Pausilippe, Sorrente, les îles divines d'Ischia et de Capri; combien de choses encore! Mais remettant le reste à plus tard, le zoologiste descend d'abord le long de la Chiaia, à travers les jardins de la Villa nationale, jusqu'auprès d'un grand bâtiment d'aspect neuf, aux larges baies cintrées. Son air recueilli fait un assez frappant contraste avec la gaîté et l'agitation ambiante, et les mots de *Stazione zoologica* le désignent comme l'un des organes dont nous parlions à l'instant, avec lesquels la science contemporaine perçoit les phénomènes de la vie marine.

Bien que située en terre italienne et dénommée en italien, la station est dirigée et a été fondée par un Allemand : M. Anton Dohrn. Il y a environ 25 ans, M. Dohrn, tout jeune docteur alors,

arriva un beau jour à Naples, avec l'idée arrêtée d'y créer quelque centre de travail. Il était persuadé que la Méditerranée se prêtait merveilleusement à un projet de ce genre et que, suivant son expression, les eaux de Naples et de Messine seraient pour les zoologistes ce que les musées de Florence sont pour les artistes ou le sol de Rome et d'Athènes pour les archéologues.

On pense bien que le grandiose bâtiment d'aujourd'hui ne s'est pas élevé sans quelques tribulations pour son fondateur; d'autant plus que celui-ci, au lieu d'acquérir un territoire quelconque au bord de l'eau, avait résolu de bâtir au milieu même de la Villa nationale. Les Napolitains, très fiers de leur jardin, craignaient de le voir gâter du coup. C'était jouer la difficulté, non sans raisons d'ailleurs, ainsi qu'on le comprendra plus loin. Quoi qu'il en fût, M. Dohrn, en mars 1870, obtint de la ville de Naples la concession du terrain qu'il convoitait, à charge pour lui d'y construire un bâtiment d'aspect « esthétique, » et d'y installer un laboratoire, le tout, au bout de 60 ans, devant faire retour au gouvernement italien : ce laps de temps a, depuis, été porté à 90 ans. On se mit à creuser les fondations, les choses suivirent leur cours, et bientôt on s'aperçut, comme d'ordinaire, que les crédits seraient dépassés de beaucoup. Le jeune docteur, qui avait engagé une fortune de 300000 francs dans cette œuvre, reconnut bientôt qu'il ne la conduirait pas à bien tout seul, ainsi qu'il y avait songé d'abord. Son ami l'embryologiste Balfour, depuis enlevé à la science qu'il cultivait avec tant d'éclat, l'aida de sa bourse et lui fit souscrire parmi les savans anglais une subvention de 25000 francs. C'était encore trop peu.

Arriver à Berlin par le train le plus rapide, solliciter 10000 thalers, et se les voir refuser fut l'affaire de quelques jours. Toutefois la demande devait être prise en considération sur un avis favorable de l'Académie des sciences. Naturellement — visites aux membres de l'Académie. Mais, avant qu'elles ne fussent achevées, M. Dohrn était rappelé en Italie : la population, furieuse de ce qu'un étranger prétendît construire un palais sur la Villa nationale, avait décidé la municipalité à refuser l'autorisation de faire la toiture. On allait entrer en hiver. Au milieu de cette fâcheuse situation, arrive la nouvelle que l'Académie de Berlin refuse de donner un avis favorable. Tout était donc aussi bas que possible. M. Dohrn rentre dans sa patrie « par retour du courrier », de nouveau sollicite les académiciens, et met toute son énergie à les persuader de l'utilité de son entreprise. Il y réussit cette fois; mais, avant de connaître ce résultat, il était déjà à Naples, où la question de la station causait une véritable crise municipale.

Bref, grâce au concours du baron Savarèse et du prince Torella, la cause de la science fut définitivement gagnée.

L'appui moral de l'Académie de Berlin n'avait pas encore revêtu la forme de subvention, et les travaux auraient assez longtemps langui, si le consul général allemand, M. Beer, n'eût avancé en diverses fois 80000 francs; et ceci permit à la station naissante d'attendre la subvention annuelle de 30000 marks, portée depuis à 40000 marks, que le Reichstag inscrivit au budget de l'Empire.

Il ne suffisait pas d'avoir des bâtimens, il fallait encore un budget annuel qui permît le travail. Ouverte en février 1874, la station n'a pas depuis cessé de prospérer. Il y est actuellement dépensé tous les ans plus de 100000 francs pour entretien, acquisition de réactifs, d'instrumens et de matériel d'études. Le personnel des collaborateurs scientifiques permanens et d'employés de toutes sortes comprend plus de 40 personnes. Ces chiffres n'indiquent-ils pas déjà un énorme mouvement? Quelques autres préciseront davantage peut-être. On consomme chaque année 10000 francs d'alcool, 6000 de réactifs divers, 6000 de verrerie. Quelles sont donc les sources de ce beau revenu? La réponse à cette question présente, il me semble, plus d'intérêt pour nous Français que pour personne, car nous sommes peu accoutumés à voir des établissemens scientifiques prospérer grâce à des dons, rentes ou subventions provenant de particuliers, de sociétés savantes ou d'États étrangers. L'Institut Pasteur constitue une récente et remarquable exception; mais d'abord les souscriptions étrangères ont largement afflué, et, de plus, il n'est peut-être pas inexact de croire que beaucoup d'offrandes nationales sont allées à l'œuvre de bienfaisance, à l'hôpital traitant la rage, autant, sinon plus, qu'au laboratoire de recherches.

Par contrat valable pour 2, 3 ou 5 ans, un particulier, une société savante, un gouvernement, moyennant une cotisation annuelle de 2500 francs, a droit à ce qu'on appelle une « Table » à la station zoologique de Naples, c'est-à-dire que le particulier, la société savante ou le gouvernement peut pendant toute l'année faire occuper par un travailleur une place dans le laboratoire ; et on lui fournit à la station tous les instrumens, tous les réactifs, tous les animaux dont il a besoin; il dispose de tous les livres de la bibliothèque : il est chez lui, dans la mesure, naturellement, où son activité n'est pas comprimante pour l'activité des voisins. Il est aisé de prévoir que, sans parler même de leur zèle bien prouvé pour la science, le directeur de la station et ses collaborateurs vont jusqu'à la limite du possible pour donner satisfaction à tous les travailleurs; car la durée des contrats, c'est-à-dire la source du revenu, a pour facteur essentiel la satisfaction des contractans.

C'est ainsi que dans des mesures diverses l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la Russie, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Hongrie, l'Autriche, l'Espagne concourent au fonctionnement de ce laboratoire unique. Il revêt par là même un caractère international fort curieux, et la forte subvention du gouvernement allemand ne change rien à ce fait. Il est à remarquer en effet qu'elle n'est point inscrite à un chapitre quelconque du budget, mais bien à celui du ministère des Affaires étrangères; et, dans un article de la *Deutsche Rundschau* écrit spécialement pour des Allemands en vue de légitimer ce crédit et d'en faire comprendre l'utilité, M. Dohrn ne craint pas de rappeler ce double caractère de l'œuvre : privé au début, international dans la suite. Pour les publications, quatre langues sont admises : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien; et la trentaine de savans qui peuplent les salles d'étude font de ce coin italien une petite Babel.

Je ne compte pas dans le revenu la vente des publications scientifiques : elles sont une cause de déficit; nous en reparlerons plus loin. La station possède une remarquable collection d'animaux du golfe, préparés d'une façon hors ligne. A mesure que cette collection se forme, elle est vendue : échantillons pour musées, embryons pour études de laboratoire, tout se disperse à travers le monde contre mandat; et l'intérêt scientifique de cette pratique se combine avec un certain intérêt financier. L'aquarium aussi, dont l'entrée est payante pour les touristes de passage, peut être provisoirement tenu comme contribuant à couvrir les frais. Mais il est temps d'entrer, et au rez-de-chaussée nous voici précisément dans l'aquarium.

De tout le laboratoire c'est l'endroit où se révèle le plus l'influence allemande: lorsqu'on y pénètre, on se croirait introduit dans quelque palais d'ondine ou de sirène. Il fait sombre; les parois seules de la vaste pièce émettent une lumière très douce tamisée par l'eau verdâtre qui fait une ceinture presque continue. On ne distingue d'abord qu'une profusion de couleurs éclatantes ou tendres éparses dans la clarté liquide : c'est comme le premier papillotement d'un vitrail dont on ne reconnaît pas encore le dessin, avec cette sensation curieuse que produit la grande inégalité dans la vigueur des tons qui le composent. Puis, avant même que le dessin général n'ait pris forme, voici qu'il change: les couleurs se déplacent, les unes avec une rapidité de vol, les autres lentement, souplement, comme une fumée dans l'air calme. Ce sont des êtres qui se meuvent; c'est un fragment de la vie sous-marine qui se révèle à nos yeux terrestres. L'indiscrète zoologie nous invite à venir regarder de plus près, à troquer notre impression de rêve contre des documens plus précis.

Je ne puis vraiment dire ici tout ce qui s'épanouit, rampe, ondule, flotte ou nage derrière les glaces de verre, dans ces bacs larges et profonds : le règne animal passerait tout entier dans mes notes. Ici c'est « la forêt des coraux abyssins » avec ses branches enchevêtrées sur lesquelles s'ouvrent de délicates fleurs qui sont des polypes vivans ; il n'y manque pas même le poisson aux transparentes nageoires. « Indolemment il rôde. » C'est le beau sonnet de M. de Heredia en mouvement, en couleur et en forme. Plus loin voici un groupe d'animaux qui, en miniature, donnent assez bien l'impression d'une forêt de palmiers submergés au milieu de laquelle nagent de petits poissons roses. Une légère ondulation se produit à la surface du bac : brusquement les panaches se replient et rentrent dans les tiges ; notre élégante forêt n'est plus qu'un bouquet de tuyaux très laids dressés sur le rocher. Mais le calme revient, et de nouveau, successivement, sortent les délicates couronnes. Nous avons devant nous des *Spirographis*. Ce sont des Annélides tubicoles, ou des vers vivant dans les tubes protecteurs qu'ils se sont construits, et les palmes illusoires sont simplement leurs branchies qu'ils étalent pour respirer l'air dissous dans l'eau et qu'ils rétractent à la plus légère alerte. Le mouvement des poissons roses (*Apogon*) qui circulent rend plus morne l'immobilité des autres habitans du bassin. Les rochers de la paroi sont tapissés d'*Ascidies*, étranges êtres dont la vie fixée s'écoule dans une torpeur végétale. L'organisation de l'embryon libre, assez voisine de celle des vertébrés, régresse, et les adultes ne sont plus que des sortes d'outres munies de deux ouvertures avec des bords dentelés. — Certaines espèces sont d'une riche teinte rouge, les autres sont brunes, d'autres enfin, informes, semblent des paquets d'une gelée à teinte livide.

Qu'est-ce donc que ce bac où l'on n'a rien mis ? Il paraît entretenu pourtant, car l'eau s'y renouvelle. Le fond est formé de cailloux très anfractueux, roses, gris, blancs, et c'est tout. Cependant voici un objet rond qui a l'air d'un œil de poisson ; mais il n'y a pas de poisson alentour. On jette du dehors quelques débris de crevettes : aussitôt le rocher vole en éclats et tous les fragmens convergent vers la nourriture. Ces éclats de rochers sont des poissons (Scorpènes ou Rascasses) couverts d'épines hérissées ; leur couleur est maintenant plus foncée, plus uniforme. Le repas fini, chacun regagne son anfractuosité, s'y blottit commodément ; en un instant la teinte de son corps ici devient plus rose, là plus grise ou plus blanche ; de nouveau la paroi de pierre est rigoureusement immobile. C'est fini, on ne voit plus rien, et si les frissons de l'eau à la surface n'étaient un témoignage sensible de la rapide scène écoulée, on pourrait se croire le jouet d'une hallucination.

Ces phénomènes de mimétisme volontaire, ou d'adaptation voulue de couleur à la couleur des objets ambians ne sont pas rares, et, dans un aquarium voisin, des poulpes ou pieuvres en offrent un autre exemple. Sur le rocher gris, un de ces mollusques se cramponne de ses huit bras étalés, et s'applique à figurer une bosse de la pierre. En approchant, on voit son œil mauvais et les contractions rythmées de l'entonnoir par lequel il envoie l'eau fraîche sur ses branchies. Un autre est logé dans un creux, et si le zoologiste reconnaît sa présence à la dépression que produit dans le sable le courant d'eau respiratoire, les crabes, qui sont pourtant des êtres avisés, sont dupes de l'apparente tranquillité du lieu : un bras couvert de ventouses sort de l'antre, se déroule, saisit l'imprudent crustacé, qui se débat en vain; un autre bras, un autre encore, puis un autre s'allongent aussi : le crabe est étreint, écartelé, et de son bec d'oiseau, situé au milieu de ses tentacules, la pieuvre déjà lui déchiquette les entrailles. Au moyen d'un crabe et d'un bout de ficelle le gardien de l'aquarium offre un spectacle curieux. L'unique proie, inévitable objet de querelle, est descendue entre les deux poulpes. Une égale convoitise les anime; l'un approche du but, l'autre le repousse, et leurs corps flasques se gonflent, rougissent, se hérissent de crêtes et de pustules; leur entonnoir haletant traduit par la vigueur du jet d'eau absorbé et rejeté la surexcitation et la colère. Pas un bruit, pas un choc, et les préludes de cette bataille souple et silencieuse ont surtout cela d'inaccoutumé pour nous autres terrestres. L'un des rivaux a saisi le crabe; il referme sur lui ses bras, se laisse tomber sur le sable, et son corps est instantanément décoloré. Mais l'autre le suit, et la lutte commence. Les seize bras enchevêtrés enlacent, glissent, se déroulent, brandissent mille ventouses. Sur la masse molle apparaît un œil étrange aussitôt disparu. La couleur de la peau pustuleuse monte jusqu'à l'écarlate. Pendant la bataille, le crabe a été « nettoyé »; je veux dire que maintenant sa carapace est nette et propre au dedans et au dehors; tout ce qui était mou est mangé. Le *casus belli* ayant disparu, la guerre prend fin, les pieuvres se séparent, leur rougeur tombe peu à peu, leur peau redevient lisse, et le rythme de leur respiration s'apaise.

Là ce sont des murènes sournoises et souples qui ondulent entre des débris de poteries; — plus loin une gigantesque tortue avec sa tête d'oiseau nage monstrueuse et maladroite.

Dans un bac plus éclairé, où l'eau renouvelée pousse des gerbes de bulles d'air, il semble, tellement l'imprévu a brouillé l'impossible et le possible, qu'on voie voler des papillons. On a mis là des calmars pêchés ce matin : ils ne pourront vivre que quelques jours, car ce sont des nageurs de haute mer. Ils nagent

sans arrêt d'une paroi à l'autre de leur prison, en avant, puis en arrière; ils oscillent toujours dans le même ordre, avec une régularité d'escadre. On a vu parfois des calmars dont la longueur dépassait dix mètres. Ceux-ci sont petits, ils ont à peine la taille de la main, mais combien gracieux! Leur corps en fuseau se termine d'un côté par une nageoire en fer de lance, de l'autre par la tête avec ses deux gros yeux et ses dix tentacules. Ils nagent: dès qu'on les touche, leur peau nacrée s'irise de nuances d'arc-en-ciel, et leur bande élégante frémit comme un coup de soleil dans une crête de vague.

La création de l'aquarium fut, je crois, imposée par la ville de Naples pour l'agrément du public, et M. Dohrn avait adopté l'idée avec empressement, pensant que la vente des tickets d'entrée servirait à alimenter la partie purement scientifique du laboratoire. Ce fut une illusion à perdre : 15 000 visiteurs en moyenne versent en effet une somme de 30 000 francs par an; mais l'entretien de l'aquarium les absorbe largement. Un ingénieur, un forgeron, deux machinistes, un maçon, un gardien et deux préposées à la vente des billets constituent le personnel spécial à cette partie de la station. Si l'on songe que ni jour ni nuit le courant d'eau de mer ne doit s'interrompre, qu'une puissante machine à vapeur actionne en permanence une pompe, que l'eau salée ronge et détruit tous les conduits les mieux entretenus, qu'il faut avoir en état un double matériel pour qu'une réparation ne soit pas une cause d'arrêt, on s'expliquera sans peine le chiffre élevé des frais d'entretien. L'aquarium pourtant ne peut passer pour inutile à la science; car la machine à vapeur dont il fait les frais envoie aussi un incessant courant d'eau dans les salles d'études, où chacun peut, sous ses yeux, dans des bacs plus petits, faire vivre les animaux dont il s'occupe.

Le laboratoire proprement dit, situé au premier étage, est donc, du fait de ce courant d'eau, un fragment de mer en observation. Il y a un certain nombre de chambres attribuées aux professeurs de passage; et pour les travailleurs dont la carrière est moins avancée, une vaste salle remplie de bacs de toutes dimensions et divisée par des cloisons en une douzaine de compartimens. Dans toutes les stalles, comme dans toutes les chambres, une table est chargée du microscope, du microtome, des réactifs, des mille flacons, cristallisoirs, tubes, verres de montre que la technique moderne réclame.

Le professeur Dr Hugo Eisig, savant connu pour ses beaux travaux, homme aimable et esprit élevé, veille à ce que chaque travailleur soit installé le mieux possible et pourvu en abondance du matériel qu'il demande pour le mettre en œuvre. Car il suffit

de remettre le soir la liste des animaux dont on a besoin pour les trouver le lendemain ou les jours suivans sur sa table de travail.

L'arrivée des animaux a lieu chaque matin, et le domaine du conservateur Lo Bianco présente à cette heure-là un spectacle aussi intéressant que pittoresque. Ce sont d'abord les pêcheurs de la Chiaia ou de la Mergelina; vieillards blanchis sur l'aviron ou novices bronzés, parleurs et joyeux, qui apportent tout ce qu'ils ont capturé et qui « ne se mange pas ». — Parfois c'est intéressant, d'autres fois, non; la consigne est de tout prendre, pour ne pas décourager les bonnes volontés. N'y a-t-il pas du reste besoin de vivres pour les pensionnaires de l'aquarium? Et ne faut-il pas aussi de nombreux échantillons que le conservateur fixe avec leur apparence accoutumée, sans déformations ni contractions, et qui iront de là grossir les collections des musées? Puis les pêcheurs de la station arrivent avec leurs trouvailles plus choisies et plus déterminées en vue des recherches du jour. Parmi ces matelots du laboratoire, les uns jettent eux-mêmes les filets ou la drague, d'autres circulent au milieu des barques qui chaque matin sillonnent les eaux du golfe, et prélèvent sur les pêches, moyennant quelques sous, ce qui leur semble présenter un intérêt zoologique. Une sûre pratique les guide dans ces recherches.

La station possède pour ce service cinq ou six bateaux à rame, un canot à vapeur, le *Francis Balfour*, et un petit yacht à vapeur d'une trentaine de tonneaux, le *Johannes Müller*. Il fut offert en 1877 par l'Académie de Berlin, qui mit du coup 40000 marks au service de la zoologie maritime. Capable de fournir à toute pression une vitesse de 8 à 9 nœuds, complètement aménagé pour la manœuvre au treuil de la drague et autres engins, ce vaporetto répond admirablement à son but; en arrière d'un petit roufle, un assez large espace permet de se tenir une quinzaine à bord. Un soir, je reçus une invitation fort cordiale de prendre part à un dragage pour le lendemain. La brise assez fraîche et la houle assez forte ne faisaient pas prévoir un résultat zoologique bien remarquable; mais, à défaut de pêche probable, il restait toujours le plaisir de humer quelque peu l'embrun pour se détendre du travail cellulaire. La réunion, composée d'une dizaine de savans de cinq ou six nationalités, était très gaie, et pendant que nous devisions de science et d'autres choses, le vaporetto, un peu le nez dans l'eau, filait, tranchant les vagues d'un bleu de couperose sous le ciel nuageux. On jeta la drague sur un riche fond vers Capri : essai superflu, la vague, encore plus forte que nous ne pensions, rendait toute tentative inutile. Bref, le dragage donna le résultat prévu pour cette fois, c'est-à-dire peu. Je me tins néan-

moins pour satisfait d'avoir constaté la manœuvre des engins et l'habileté des pêcheurs qui y étaient dressés. Que fallait-il faire en face du refus opposé par « les élémens » à notre travail? Le plus sage parut d'aller déjeuner, et le yacht vint se ranger au long de la falaise de Sorrente, qui dresse à pic son tuf volcanique. Un escalier creusé dans le roc permet de le gravir, et de temps en temps des ouvertures encadrées d'aloès laissent entrer dans ce tunnel la lumière du dehors et la gaîté de la mer qui s'arrondit dans le merveilleux golfe. Faut-il encore parler du début d'après-midi passé sur une terrasse à demi ruinée, ombragée de grands oliviers et de ces orangers célèbres qui, selon l'exacte notation de Renan, portent à la fois leurs fleurs et leurs fruits? Faut-il dire le charme de ces jours de repos qui de temps à autre coupent le séjour scientifique et combien sont fécondes les tranquilles causeries entre gens venus de si loin, qui diffèrent moins encore par la race et l'hérédité que par l'éducation reçue? Le soir, le vaporetto longea le piano de Sorrente et sa falaise de tuf, bientôt remplacée par des pentes calcaires plus hautes et plus douces, verdoyant de tous leurs arbres, au milieu desquels les villas éparses mettent des teintes claires. La nuit tombée, mille lumières brillent sur la côte ronde, une clarté monte derrière le Vésuve, en détache la noire silhouette, et bientôt au-dessus du volcan la pleine lune paraît ou disparaît suivant le rythme de la houle berceuse. Captivés par ce rare spectacle, objectivant dans un rêve géologique notre propre mouvement, il nous semble que cette terre tant de fois bouleversée est encore la proie de quelque gigantesque convulsion.

La chaloupe à vapeur n'est pas le seul endroit de la station où se réunissent volontiers les zoologistes : la bibliothèque est aussi un centre d'attraction très puissant. Elle ne laisse rien à désirer pour le nombre et le choix des volumes. Commencée en 1872 avec les livres particuliers de M. Dohrn, elle ne cesse de s'accroître par des dons ou des échanges. Le docteur Schiemenz est préposé à l'administration de ce domaine. Dans une salle spacieuse, aux murs décorés de fresques, les volumes, « qui ne sont pas toujours à la reliure », s'alignent d'une façon en apparence ordinaire; et cependant, sans le secours de personne, avec le seul catalogue, on tombe à tout coup sur le livre dont on a besoin.

Nous avons vu comment la station fonctionne, comment le travail y est assuré; terminons en indiquant ce qu'elle produit pour la science. Il est impossible d'apprécier d'une façon sensible l'influence exercée sur chaque visiteur par la fréquentation d'autres savans venus de partout, ni de dire ce que l'hétérogénéité des idées a pu semer en lui qui germera plus tard. Bornons-nous à signaler les œuvres qui éclosent sur les lieux mêmes. La station

publie trois catégories de recueils périodiques, qui se trouvent dans toutes les bibliothèques scientifiques : les *Mittheilungen aus der zoologischen Station zu Neapel*, formant une collection de 10 volumes et où se publient des mémoires faits à Naples; puis la magnifique série de *Fauna und Flora des Golfes von Neapel :* 18 grandes monographies in-4° éditées avec un luxe rare ont déjà paru; enfin la troisième, la plus originale et non la moins utile, s'appelle le *Zoologischer Jahresbericht* et donne une analyse succincte mais précise de tous les travaux publiés chaque année en zoologie dans le monde. Depuis 1877, cette publication rend des services incessans; mais sa rédaction constitue une tâche extrêmement lourde, et il faut toute la clarté d'esprit et l'extraordinaire activité du professeur P. Mayer pour l'avoir menée à bien jusqu'ici; d'autant plus qu'il se charge en même temps de la direction des deux autres recueils avec l'aide du docteur Giesbrecht.

Comme on le voit, ce be˙ établissement comprend un ensemble de services, ayant chacun à sa tête un homme compétent, et qui, bien groupés, forment une puissance scientifique considérable.

II

Allons maintenant tout au midi de la France, à la frontière d'Espagne, dans cette région où les Pyrénées orientales plongent brusquement dans la mer leurs chaînes sauvages et pierreuses. Les crêtes se prolongent en une série de caps, et les vallées tortueuses, abritées, remplies de figuiers, d'oliviers, d'aloès, finissent en pittoresques criques où des ports se sont créés pour le commerce ou la pêche. En partant du nord, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère défilent ainsi de repli en repli.

Au bord de l'une de ces criques, protégée des vents du nord par le promontoire du cap Béar, la petite ville de Banyuls s'élève en amphithéâtre. La côte sud de l'anse se termine par la pointe de Fontaulé, qu'une jetée, destinée à arrêter les flots poussés par le vent de sud-est, prolonge et réunit à un rocher appelé l'île Grosse. C'est sur cette pointe de Fontaulé que l'on a construit le laboratoire Arago, ainsi nommé pour honorer l'illustre astronome, originaire du Roussillon. — De cet endroit on jouit d'une vue splendide sur la mer, le plus souvent calme et très bleue, parfois aussi verdâtre, avec de lourdes vagues qui viennent crever sur les arêtes des schistes et des gneiss. Du côté de la terre, on voit s'enfoncer la vallée inégale entre des chaînes dont les étages se superposent. Autrefois couvertes très haut, de la verdure des vignes, ces mon-

tagnes sont, depuis l'arrivée du phylloxera, âpres et nues; c'est au delà seulement de la zone, naguère encore prospère et cultivée, que par endroits le roc est tout enfoui sous les bruyères géantes, les cystes et les chênes verts.

Parmi tous nos laboratoires français, si je choisis celui de Banyuls pour le comparer à la station de Naples, c'est que d'abord il est assez complètement organisé pour donner matière à comparaison, et que de plus, Naples et Banyuls étant soumis au même régime de mer sans marée, les mêmes procédés se sont imposés pour la recherche des animaux; des nécessités pareilles ont produit, dans l'ensemble au moins, le même équipement.

Sauf pour « la flotte », qui est à peu près équivalente dans les deux cas, il faut, pour évaluer Banyuls d'après Naples, réduire les dimensions au quart : cela ne veut pas dire que les ressources offertes par notre station nationale soient quatre fois moindres que celles de la station internationale; il faut comprendre seulement que les mêmes moyens de recherches, place, matériel, instrumens, ne peuvent être fournis qu'à un nombre de travailleurs quatre fois moindre. — Douze à quinze zoologistes réunis en même temps suffiraient à remplir le laboratoire Arago.

Il serait injuste de laisser croire que la station de Banyuls, fondée en 1881, représente toute l'œuvre de M. de Lacaze-Duthiers. Bien avant cette époque, dès 1872, notre compatriote avait fondé à Roscoff un laboratoire aujourd'hui aussi florissant que celui de Banyuls; et je demande la permission d'en dire quelques mots, pour faire comprendre comment à Naples et à Banyuls, sous deux directions différentes, on trouve réalisé le même type d'organisation, tandis qu'à Roscoff et Banyuls, sous la même direction, deux types différens se révèlent. La diversité tient d'une part à la différence de latitude et de climat; d'autre part et surtout, à la différence de régime des mers explorées. La différence de latitude fait de Roscoff un centre de travail favorable pendant l'été; Banyuls est plus propice l'hiver, c'est tout simple. — Le caractère des mers spécialise plus profondément chaque laboratoire : dans la Méditerranée, à niveau presque constant, il faut un important matériel de pêche et de dragage, et l'on a peu l'occasion d'étudier les animaux en place et chez eux. Au contraire, la mer de Bretagne, « la mer sauvage », deux fois le jour se retire, laissant derrière elle mille flaques remplies d'animaux épanouis, mille cailloux enduits d'êtres de toutes sortes rampans ou fixés, mille récifs en surplomb au-dessous desquels pendent de fantastiques enchevêtrements d'algues et d'alcyons. En suivant le flot, le jeune naturaliste voit les découvertes fourmiller sous ses pieds; les livres lus, les cours suivis, s'animent et palpitent de vie; la beauté des cou-

leurs et des formes à coups de sensations excitent l'intelligence, que l'on sent devenir clairvoyante et féconde; la brise de la grève, parfumée de varechs, haleine d'infini, souffle dans la pensée. Le bord mobile du flot est ainsi la meilleure des écoles et se recommande aux débutans qui veulent s'initier à la zoologie marine, et qui, forcés par les circonstances, apprennent avec allégresse une foule de choses indispensables, — odieuses s'il faut les retenir par la seule mémoire « livresque ». Ce n'est pas à dire que les zoologistes formés ne puissent aussi mettre à profit pour leurs recherches la richesse bien connue de la faune roscovite, soit qu'ils consacrent chaque jour quelques heures délassantes à chercher eux-mêmes les animaux dont ils ont besoin, soit qu'ils s'en rapportent pour cela au personnel dévoué et expérimenté attaché au laboratoire ou embarqué à bord de ses deux bateaux à voile : le *Pentacrine* et le *Dentale*.

Il me suffit d'avoir indiqué à grands traits les conditions fondamentales qui règlent la vie du laboratoire breton; je passe à regret sous silence le véritable poème de ténacité vécu par son fondateur, qui, débutant avec une subvention annuelle de 3 000 francs, augmentée depuis peu à peu sous la pression des résultats acquis, est arrivé à grouper à Roscoff un aquarium de recherches, un vivier, des laboratoires spacieux, et même des chambres à coucher : car la station donne aux zoologistes l'hospitalité complète. Il peut y tenir — et il y a tenu — 25 ou 30 travailleurs ensemble.

Mais, revenons à Banyuls. Il est oiseux peut-être de discuter ici pour savoir si un laboratoire est placé dans une grande ville ou dans un village; chaque système a ses partisans : les uns déclarent que les ressources de la ville sont indispensables, en particulier le gaz d'éclairage; les autres pensent que le recueillement du milieu est pour la recherche une condition essentielle. Au reste, pour ce qui est de Banyuls en particulier, le choix fut déterminé par une série de circonstances. D'après ce que nous avons dit, il s'agissait, pour compléter l'établissement de Roscoff, de se fixer au bord de la Méditerranée. Mais quelle région de la côte adopter? et dans cette région, quel point? Les Universités maritimes de Marseille et de Montpellier ayant déjà, par la seule vertu de leurs positions, des laboratoires maritimes, la région orientale se trouvait désignée. La connaissance des riches faunes de Port-Vendres et des Baléares poussait au reste M. de Lacaze-Duthiers à chercher de ce côté.

Une vieille caserne de Port-Vendres lui semblait pouvoir être transformée en laboratoire. Les négociations poussées dans ce sens n'aboutissaient pas, et pendant ce temps la commune de Banyuls

offrait un capital de 12000 francs et une rente de 500 francs pendant vingt ans pour avoir la station. Elle l'eut. Le conseil général des Pyrénées-Orientales voulut aussi souscrire. Et, tandis que le laboratoire de Roscoff avait été tout entier construit avec les deniers de l'État, celui de Banyuls fut le produit de l'activité locale et régionale, dont le réveil, constaté en des points divers, est un des phénomènes les plus remarquables de la fin de notre siècle, un de ceux qui montrent la profonde vitalité de toutes les parties du pays. Après le département, après la commune, de riches citoyens ont apporté leur concours privé; concours précieux déjà pour son résultat immédiat, plus encore pour l'exemple qu'ils ont donné par là.

Le laboratoire Arago se compose d'un bâtiment à deux étages, plus long que large et flanqué aux deux bouts de petits pavillons, l'un pour le gardien, l'autre pour la pompe et sa machine à vapeur, donnée par M. Bischoffsheim.

Au rez-de-chaussée se trouve l'aquarium, vaste pièce asphaltée, au centre de laquelle un bassin ovale alimenté par un jet d'eau (de mer naturellement) est rempli d'animaux attendant qu'on ait statué sur leur sort. Un homard et un chien de mer patientent depuis plusieurs années, et ceci prouve tout au moins que leur situation hygiénique est suffisante, quoique artificielle. L'impression fournie par l'aquarium de Banyuls ne peut être comparée à celle que l'on ressent à Naples. Là-bas, tout est disposé pour séduire et charmer le touriste plus épris d'art que de zoologie : ici tout est combiné pour les travailleurs; et les visiteurs, car il en vient, jouissent cependant d'un spectacle rare, encore qu'il ne soit pas aménagé pour eux. L'obscurité profonde, la ceinture d'eau continue dont nous avons admiré l'effet sur la côte italienne, sont ici remplacées par des flots de lumière glissant sur des murs blancs. Sans doute d'épais rideaux peuvent être tirés quand il est utile, pour mieux voir, de laisser entrer la seule clarté qui vient par l'eau; et sans doute aussi on sent déjà rien que par ce détail la préoccupation exclusivement scientifique. Dans les murs sont encadrées les glaces de sept bacs fixes, où avec une harmonie cherchée de vives couleurs se groupent les représentans de la faune du Roussillon. Elle est très riche cette faune, et peut être comparée à celle de Naples, qui a déjà donné matière à une si riche exploitation. Sur des tables s'alignent de nombreux bacs mobiles, superbes réservoirs de verre offerts au directeur par des amis généreux, ou modestes mais pratiques globes de pendule en équilibre sur des colliers de paille tressée, et dans tout cela l'eau limpide et aérée circule.

Rien n'est charmant comme de voir tous ces réservoirs rem-

plis de « pêche pélagique », et cela est facile les jours de gros temps. La tempête, dans la Méditerranée orientale, se présente presque toujours par les vents de S.-E. L'île Grosse et la jetée forment au pied même du laboratoire une nappe tranquille, et là, poussés par le flot, se rassemblent les êtres pélagiques les plus variés : en une heure on peut recueillir un tonneau de méduses, de salpes, de doliolum, de cymbulies, de beroës, d'agalmas, de diphyes. Sur l'incroyable transparence de la masse vivante, bientôt trop tassée, court à peine un frisson nacré que produisent les palettes des cténophores, ou s'étale la douce teinte améthyste de certaines méduses. Çà et là, des agalmas signalent la chaîne invisible qu'ils forment par une série de points rouges éclatans. Dans les bacs tous ces êtres plus à l'aise palpitent comme des ailes, et la nuit, dans la baie, on voit à fleur d'eau luire leurs corps phosphorescens.

L'eau qui circule dans l'aquarium vient d'un vaste réservoir creusé dans le rocher, et lui-même est périodiquement rempli par une pompe à vapeur. La machine en même temps actionne un dynamo, et grâce à des accumulateurs on possède la lumière électrique pour l'éclairage du laboratoire et en particulier de l'aquarium. Sans insister sur le bel effet des bacs à cette lumière intense, on sent de quel prix est ce dispositif par exemple pour les études d'embryogénie, dont on peut suivre les phénomènes le jour et la nuit.

Jusqu'au printemps de cette année, le laboratoire Arago ne possédait, à part les canots à rame pour explorer les environs, qu'un bateau à voile — le *Lacaze-Duthiers* — construit avec le produit d'une souscription couverte dans Banyuls même ; un très beau bateau d'ailleurs, ponté, monté par trois hommes et capable de tenir la mer. Comme il n'y a pas de marée, la plus grosse partie des animaux étudiés doit être recueillie à la drague. Pour draguer, il faut du très beau temps : le calme plat est l'idéal pour cette opération ; idéal irréalisable, puisque alors le bateau à voile ne peut quitter le port. Inutile d'insister bien longuement après cet aperçu sur la violente envie de chaloupe à vapeur que peut concevoir un directeur de station méditerranéenne.

Depuis le mois de mars 1893, le promontoire de Fontaulé abrite un joli yacht aménagé pour la manœuvre de la drague au treuil à vapeur. Il peut sortir et travailler par le calme, et il est d'ailleurs assez vaillant sur la houle pour ne point craindre d'être au large surpris par un coup de vent. Le laboratoire Arago est pour les embarcations aussi bien pourvu maintenant que la station de Naples. La science peut fonder les mêmes espérances sur le *Roland* que sur le *Johannes Müller,* et le prince Roland Bona-

parte, à lui seul, n'a pas rendu à la zoologie marine un moindre service que l'Académie de Berlin.

Le matériel que la drague rapporte n'est pas entièrement absorbé par les bacs de l'aquarium ou par les travailleurs du laboratoire; et si la station de Naples s'est fait une spécialité pour l'envoi d'animaux supérieurement conservés et préparés, celles de Roscoff et de Banyuls en ont une autre, qui consiste à expédier des animaux frais, le plus souvent même vivans, dans des bocaux d'eau de mer, aux professeurs de l'intérieur des terres qui en font la demande, soit pour l'instruction de leurs élèves, soit pour leurs propres recherches; et ceci constitue aussi bien pour l'enseignement que pour les travaux originaux un si précieux concours, qu'il est superflu d'y insister autrement.

Au premier étage du laboratoire Arago, deux rangées de chambres s'ouvrent sur un couloir médian; chacune est munie de tables, d'armoires, d'instrumens, de réactifs, de verrerie, et constitue un domaine clos et recueilli où l'on est abondamment pourvu pour le travail. Le réservoir qui alimente l'aquarium n'est pas suffisant pour fournir un courant d'eau permanent dans les salles d'études : c'est là un inconvénient sérieux, amoindri déjà par le fait que chaque chambre est munie d'un tonnelet de grès où l'eau de mer est journellement renouvelée par le gardien. La circulation d'eau de mer à cet étage est du reste projetée pour l'époque où un nouveau réservoir pourra être creusé.

Pour être admis à travailler à Banyuls, il suffit de l'autorisation du directeur. Il est possible que beaucoup de Français soient sincèrement étonnés de voir qu'il faut à Naples payer pour être admis au laboratoire, payer pour recevoir des animaux conservés; mais il est certain que les étrangers sont plus surpris encore et surtout charmés de voir que dans nos stations tout est gratuit, la place, le matériel, le service, et même les envois d'animaux. Au surplus, ceci n'est point particulier à nos stations maritimes : c'est vrai de nos cours publics, vrai de nos musées; au fait, pourquoi n'est-ce pas vrai des chemins de fer de l'État? Il n'est pas utile de reprendre pour un cas particulier la comparaison entre deux systèmes généraux. Nous sommes assez fiers de notre généreuse hospitalité : ce n'est pas le moment de chercher à savoir s'il y a de quoi.

Il est certain que l'ensemble formé par les deux centres scientifiques de Roscoff et de Banyuls réalise des conditions extrêmement favorables pour le travail, et, de fait, vingt-deux volumes de recherches originales y ont été produits déjà et forment le recueil des *Archives de zoologie expérimentale et générale*.

Sur notre littoral, bien d'autres établissemens ont été fondés

qui vivent aussi, et où l'on travaille, et où l'on publie des mémoires considérables : ce sont ceux de Wimereux, de Saint-Waast, de Concarneau, de Cette, de Marseille, de Villefranche. Et si, comme on l'a remarqué sans doute, la France ne se trouve pas parmi les pays qui souscrivent à l'entretien de la station de Naples, cela tient évidemment à la profusion de ses laboratoires nationaux : elle estime sans doute avoir assez fait par leur création pour l'étude du monde marin.

Il faut observer toutefois que cet argument n'a pas semblé partout aussi irrésistible ; car parmi les contractans de Naples nous remarquons que l'Allemagne possède un laboratoire à Héligoland, ainsi que l'Autriche à Trieste, l'Espagne à Santander, la Hollande au Helder, la Russie à Solowietzky et à Sébastopol, l'Angleterre à Plymouth, à Liverpool, à Firth-of-Forth et à Saint-Andrews, l'Amérique du Nord à Newhaven, Woods-Holl, Cheasapeake, New-Jersey et aux îles de Bahama.

Si, contrairement à notre usage, des sociétés ou des gouvernemens fournissent à leurs savans les moyens d'aller à Naples, c'est que probablement ils pensent leur donner ainsi des ressources autres que celles de leurs stations particulières. A Naples en effet il y a un congrès international permanent ; mieux même qu'un congrès où l'on se rassemble pendant quelques jours pour parler de tout et du reste : c'est la vie en commun, la fréquentation journalière, la discussion paisiblement poursuivie pendant des semaines. Mais les étrangers, dira-t-on, ne peuvent-ils affluer dans nos stations françaises et y produire le même fécond mouvement d'idées? Je pense bien en effet qu'ils le peuvent. Toutefois, si nous avons la fierté de leur offrir l'hospitalité, comment s'étonner s'ils ont celle de ne pas l'accepter? et s'il en est qui viennent cependant, par le fait même qu'ils viennent, ne sont-ils pas plutôt des amis que des étrangers? A Naples, chacun est l'envoyé d'un groupe qui a un droit, chacun est chez lui et ne sent pas sa liberté de penser et de dire nécessairement entravée par le fait de recevoir un accueil hospitalier, si connues d'ailleurs que puissent être la largeur d'idées et la hauteur de vues de celui qui fait accueil. Une telle réserve n'est-elle pas de la plus élémentaire politesse?

Et non seulement les étrangers qui viennent à nos stations sont réservés, mais ils sont peu nombreux à la fois, ils sont minorité, et changent trop peu par leur présence l'homogénéité du milieu. Un Américain, un Allemand, un Suisse, ne retirerait pas un profit appréciable du passage d'un savant, même illustre, à l'université, à l'école ou au laboratoire qu'il fréquente ; au contraire, chacun transporté seul au milieu d'étrangers nombreux

devient unité d'un nouvel ensemble, d'un ensemble dont l'hétérogénéité entretenue fait la vie intense.

Aussi, m'autorisant de l'exemple de tant de pays où la haute culture est en honneur, il me paraît souhaitable pour les savans de France que leur place soit marquée au milieu des autres, puisqu'ils peuvent la tenir dignement. C'est le vœu d'un patriote, et je pourrais le montrer peut-être, s'il n'était des questions qu'il ne faut pas soulever à tout propos pour être bien sûr de ne pas les soulever mal à propos.

Si j'ai pris garde de montrer que la plupart des gouvernemens qui ont pris des « Tables » à Naples ont aussi leurs laboratoires nationaux, il faut en conclure que je n'ai pas entrepris d'opposer les stations qui existent sur nos côtes, dirigées par des hommes pleins de zèle et de savoir, à la station internationale de Naples. Je ne vois pas qu'il s'agisse là d'institutions antagonistes dont l'une doive se développer en écrasant l'autre ; il n'y a même pas rivalité entre les deux. Il semble seulement qu'à Naples, plus encore par la fréquentation nécessaire d'étrangers nombreux que par la supériorité du matériel, on peut trouver sans frais énormes un utile complément à ce que donnent déjà nos laboratoires français.

Et pour arrêter dans quelques mots les réflexions que suggère la comparaison des divers centres d'études de zoologie maritime, il nous semble que nos étudians en sciences naturelles doivent se former en fréquentant les grèves de la Manche; nos laboratoires nationaux, avec les perfectionnemens que leur apportera le temps, suffisent amplement aux travaux ordinaires de nos savans; mais il serait excellent que chacun d'eux pût dans le cours de sa carrière aller deux ou trois fois à Naples se mêler pendant quelques semaines à un milieu scientifique très varié et très renouvelé.

FRÉDÉRIC HOUSSAY.

L'ŒUVRE

DE

GUY DE MAUPASSANT

Une vie qui tient tout entière dans les dix années d'une production incessante et d'un labeur qui était fécond sans être hâtif, commencée par la conquête immédiate de la célébrité et terminée brusquement par la chute dans une folie sans remède ; vie d'un homme qui a voulu jouir de tout et à la fois par le corps et par l'esprit ; vie d'un artiste qui, depuis le premier jour où il a fait œuvre d'art, jusqu'au dernier où sa plume s'est brisée entre ses doigts, n'a subi dans son talent aucune diminution, mais qui au contraire n'a cessé d'aller les yeux fixés sur l'image de la perfection ; vie brève et pleine qui a sa beauté, au sens esthétique du mot et qui aussi a sa beauté morale, puisque, par la lutte contre les difficultés de la forme et par celle plus poignante contre l'envahissement du mal, elle témoigne d'un continuel effort de volonté ; — une œuvre une et variée, déterminée par l'action d'un principe intérieur et qui pourtant se modifie sous les influences qui font l'atmosphère d'une époque d'art, dirigée vers l'étude de certains sujets et qui néanmoins reflète les aspects de la réalité multiple et changeante ; une œuvre où il n'y a presque rien de médiocre et d'insignifiant, mais dont quelques parties nous apparaissent faites de matériaux solides et capables de résister à la morsure du temps ; — ç'a été la vie et c'est l'œuvre de Maupassant. C'est pourquoi l'annonce de sa mort n'a laissé personne indifférent. Aujourd'hui encore, et quelque effort qu'on fasse pour se tenir en garde contre les surprises d'une sensibilité un peu grossière, il est impossible, au moment de parler de lui, de se

défendre d'une émotion; mais il faut l'exprimer quand ce ne serait que pour retrouver ensuite cette liberté d'esprit qui est indispensable au travail du critique.

I

La vie de Guy de Maupassant a été tout à fait dépourvue d'événemens au sens vulgaire où on emploie ce mot. Pour ce qui est des événemens de la vie du cœur et de l'esprit et de ces épisodes de la sensibilité qui souvent ont sur un écrivain une influence décisive, il a mis un soin jaloux à nous les laisser ignorer. Il a caché sa vie. Il ne se met pas en scène dans ses livres; il n'y fait pas étalage de ses préférences et de ses goûts; il n'y parle jamais en son nom, sauf dans un seul, qui est des derniers temps, et dont la publication lui fut presque arrachée. Nul plus que lui n'a échappé à cette manie qui, de nos jours, s'est développée parallèlement dans le public et chez les artistes, celui-là voulant connaître la personne quand il ne devrait qu'admirer le talent, ceux-ci se prêtant complaisamment à cette curiosité qui flatte en eux je ne sais quelle coquetterie presque féminine ou quel instinct profond de cabotinage. Toutes les fois qu'on l'a sollicité à se raconter lui-même, il s'y est refusé obstinément. Il a fermé sa porte à tous les indiscrets. Il a protesté par avance contre toutes les indiscrétions. Il a élevé un mur entre les hommes et lui. — Cela vient en partie d'une méfiance maladive et qui était chez lui affaire de tempérament. Jamais ni à personne, il ne s'est livré. Dans le monde, réservé et froid, il aborde volontiers tous les sujets, sauf pourtant ceux qui le touchent d'un peu près. Ses lettres ne contiennent ni confidences ni épanchemens. Il n'a pas d'amis. Très persuadé de cette vérité, dont la constatation est pour lui une souffrance, qu'il nous est impossible d'entrer dans l'âme des autres, mais que chaque être au milieu des autres êtres forme un tout impénétrable et isolé, véritablement il a vécu seul. — Et cela vient aussi de la conception très haute et un peu hautaine qu'il se faisait de son métier d'écrivain. Car il affectait de n'y voir qu'un métier et un gagne-pain. C'était une affectation qui ne trompait personne. Mais c'était surtout une manière de protester contre cette vanité sotte et ce gonflement trivial de tant d'autres qui ne parlent des Lettres qu'avec une emphase ridicule, et, parce qu'ils y emploient leurs loisirs, se croient les pontifes d'une religion qui les élève au-dessus de l'humanité. Si sobre de détails sur lui-même, Maupassant ne nous renseigne pas davantage sur ses méthodes de travail; il redoute les dissertations et les exposés de principes, quoiqu'il ait réfléchi à l'objet et aux conditions de l'art. Il pense que de

l'écrivain rien n'appartient au public que son œuvre, indépendamment des origines d'où elle est sortie, des élémens dont elle est composée, des procédés par quoi elle a été élaborée; rien que l'œuvre formant un tout à la manière des êtres organisés, vivante et impersonnelle.

Aussi l'impersonnalité est-elle le caractère qui frappe d'abord dans l'œuvre de Maupassant. L'auteur s'efforce d'en être comme absent, ne laissant point percer son émotion, ne trahissant jamais sa présence par l'expression d'un jugement, mais content de faire passer sous nos yeux des êtres et des événemens, à la manière de la nature féconde et indifférente. D'autres, obstinément repliés sur eux-mêmes, ne sauront, sous des formes différentes, que retracer l'histoire de leur âme. Pour lui, au contraire, il tâche à sortir de soi afin d'aller vivre la vie de personnages qui diffèrent de lui comme ils diffèrent entre eux. Il prend toutes les attitudes et tous les tons. Que si le lecteur malgré cela arrive à découvrir derrière ces récits la nature elle-même du conteur, l'espèce de son tempérament et de sa sensibilité, son humeur triste ou gaie : c'est qu'une œuvre, à moins d'être médiocre et sans portée, ne peut manquer de nous renseigner sur le tour d'esprit de celui qui l'a conçue. Il reste que l'écrivain impersonnel, au lieu de ne chercher qu'un moyen détourné pour se mettre en scène, a eu pour unique souci de créer un monde de personnages animés de leur vie propre. Son art est extérieur et objectif.

Cela dit, il faut se hâter d'ajouter que nul ne doit plus que Maupassant à l'expérience qu'il a faite de la vie, et pour ainsi dire au matériel de cette expérience : spectacles auxquels il a assisté, rencontres qu'il a faites, anecdotes qu'on lui a rapportées. En sorte que si on voulait, comme on dit, rendre compte de la genèse de son œuvre, il faudrait le suivre pas à pas, énumérer les milieux qu'il a traversés, les incidens dont il a été le témoin, les personnages qui ont posé devant lui; mais en les énumérant on ferait le catalogue de tous ses récits. Cela est pour le moins curieux; et il faut y insister, puisque nous découvrirons par là quel est spécialement le tour d'esprit de Maupassant, cette disposition originelle qui fait qu'un homme devient un écrivain et d'une famille déterminée d'écrivains.

Guy de Maupassant est né en Normandie; il y a passé toute sa jeunesse; il y a fait par la suite de fréquens séjours. C'est aussi la Normandie qui a fourni le plus de matière à son observation. Elle lui a fourni paysages et personnages : chemins bordés de pommiers, intérieurs de fermes, places de marchés, cabarets et tribunaux, coutumes locales, longues mangeailles après les noces, les baptêmes et les enterremens, et toute cette population

née du sol, hobereaux, fermiers et filles de ferme, paysans rusés, processifs et farceurs. Par sa famille, dont il ne s'est rappelé que tard et sur le déclin de son intelligence les origines nobiliaires, il a été mêlé surtout à un monde de petite bourgeoisie. Et ces petits bourgeois reparaîtront dans son œuvre, figures disgracieuses, âmes rétrécies par les préoccupations d'une vie mesquine et difficile. Ses études terminées, il a été quelque temps employé de ministère. Et voici défiler les bureaucrates malchanceux, défians et potiniers, courbés sur la besogne ingrate, ployés sous la terreur du chef, rattachés au seul espoir d'un avancement, visités par le rêve unique de la gratification, produits d'une déformation spéciale introduite dans le type humain par la discipline de l'Administration. Épris d'exercice physique et de sport nautique, il a ses canotiers, ivres de grand air et de jeunesse, dans le cadre habituel de leurs exploits, entre Bougival et Meudon. Ayant fréquenté dans toutes les régions du monde où l'on vend l'amour, il en rapporte les descriptions les plus précises. Mis en relations par les nécessités du métier avec le personnel des journaux du boulevard, il y prend sur le vif les types d'hommes et de femmes de *Bel Ami*. Aux souvenirs de la guerre il doit ses récits de l'invasion. Obligé pour les soins de sa santé d'aller vers le Midi, il en rapporte, avec ses récits de voyage, des aspects et des types nouveaux. Et subissant malgré lui dans les derniers temps la séduction des élégances mondaines, il se fait à son tour l'historien de l'humanité qu'on rencontre dans les salons. C'est ainsi qu'il est étroitement dépendant des milieux par où il passe. Il semble que tout son effort consiste à en dégager la « littérature » qu'ils contiennent, ou encore que son œuvre lui soit imposée successivement par chacun d'eux.

De même, presque tous les individus qu'il met en scène ont existé, mêlés réellement aux aventures qu'il leur prête. *Boule-de-suif* a existé, telle qu'il nous la montre et digne de son surnom; et elle a été l'héroïne de l'exploit d'un genre spécial pour lequel sa mémoire a mérité de ne pas périr. *Mouche* a existé, et aussi le *Rosier de Madame Husson*. La maison Tellier existe à Rouen et ses pensionnaires ont figuré à la pieuse cérémonie qui les remua si profondément. L'aventure de « ce cochon de Morin » s'est déroulée entre Gisors et les Andelys. Le fond d'autres nouvelles a été fourni à Maupassant par des amis; on nous dit quand et par qui (1). Mais il y a plus. Quand on trouvait, dans tous les recueils de Maupassant, de ces troublantes histoires : récits de nuits passées sous l'étreinte d'angoisses innomées, hallucinations, visions d'êtres

(1) Voir l'article de M. Émile Faguet dans la *Revue bleue* du 15 juillet et les *Souvenirs* de M. Charles Lapierre dans le numéro du *Journal des Débats* du 10 août (Éd. rose).

étranges et de spectacles de l'autre monde, phénomènes de dédoublement, comme si dans notre fauteuil et devant notre table, au moment de nous y asseoir, nous nous apercevions assis déjà, sensations douloureuses de l'Invisible devenu soudain palpable et hostile, et toutes ces pages haletantes et frémissantes du frisson de la folie, — on croyait que l'écrivain ne fît qu'exploiter, après d'autres, cette mine de récits, et ce « genre » : le fantastique. Quelques-uns le lui reprochaient. Hélas! ici encore il se contentait d'enregistrer des histoires arrivées : il décrivait ce qu'il avait vu, ayant lui-même ces fois-là servi d'objet à son observation et, par un don de double vue, fixé sur lui son propre regard.

Tel est le procédé ordinaire de Maupassant. Il n'invente pas. Il n'imagine pas. On devine bien qu'en le constatant je n'entends en rien diminuer la part de création qui lui revient. Mais il y a pour le moins deux familles d'écrivains. Les uns partent d'une idée dont l'espèce peut d'ailleurs varier à l'infini, depuis le rêve du poète jusqu'à la conception abstraite du moraliste; cette idée est génératrice de l'œuvre; elle appelle, évoque, fait se lever, se grouper, s'agencer autour d'elle les élémens qu'elle emprunte à la réalité; elle les modifie et elle les vivifie; elle se crée à elle-même ses moyens d'expression. Ces écrivains devancent et ils dominent l'impression reçue de la réalité. D'autres, au contraire, dépendent de cette impression. Ils partent d'un fait. Le travail qu'ils accomplissent s'opère sur une donnée qui leur vient du dehors. Maupassant est de ceux-là. — Il définit quelque part la faculté spéciale à l'écrivain. « Son œil est comme une pompe qui absorbe tout, comme la main d'un voleur toujours en travail. Rien ne lui échappe; il cueille et ramasse sans cesse; il cueille les mouvemens, les gestes, les intentions, tout ce qui passe et se passe devant lui; il ramasse les moindres paroles, les moindres actes, les moindres choses (1). » Ce n'est encore que la sensibilité réceptive, qui emmagasine les images. Elle peut suffire au peintre. Elle ne suffit pas à l'écrivain. Pour celui-ci un geste n'a de valeur qu'autant qu'il traduit un mouvement de l'âme, une attitude ne vaut qu'autant qu'elle est significative d'une émotion, et toute l'apparence physique qu'autant qu'elle est révélatrice du caractère. Aux données de la sensation il faut que s'ajoute le travail de l'intelligence. Ce travail se fait chez Maupassant à la fois très rapide et très intense. Il se trouve en présence d'un individu qu'il ne connaît pas ou que de longue date il a perdu de vue : « Dans un seul élan de ma pensée, plus rapide que mon geste pour lui tendre la main, je connus son existence, sa manière d'être, son

(1) Maupassant, *Sur l'eau*, p. 40.

genre d'esprit et ses théories sur le monde (1). » C'est ainsi. Dans la vision d'un homme de province, c'est toute la vie de province qui lui apparaît. De même, à rencontrer un vieil homme affalé sur les banquettes d'une brasserie, il devinera tout le caractère avec toute l'existence, la veulerie primitive de la volonté et la crise d'où ce faible est sorti à jamais vaincu. Et la maigre silhouette et le profil anguleux d'une ménagère lui diront mieux que toutes les confidences la longue médiocrité d'une existence rétrécie. — Il en va pour les faits comme pour les êtres. Si de la vie où nous sommes mêlés, tant d'épisodes nous semblent indifférens et passent inaperçus, sans avoir fixé notre attention, c'est que le sens nous en échappe, comme les mots d'une langue inapprise frappent vainement notre oreille. Mais il est clair qu'un fait reprend sa signification, et avec elle son intérêt, dès que nous apercevons les mobiles d'où il est issu, et que nous le voyons naître dans ses causes. C'est ce qui arrive pour l'observateur qui, dans le raccourci de chaque vision, découvre tout le long travail que résume chaque moment d'un être ou d'une vie.

Maupassant possède à un degré éminent « ces deux sens très simples : une vision nette des formes et une intuition instinctive des dessous (2) ». Ce don d'apercevoir par l'inspection rapide de l'extérieur le dedans qui y est contenu, c'est chez Maupassant le don primitif et essentiel qui rend possible pour lui le travail de l'écrivain et qui le détermine par avance. Induit à écrire, non par la poussée d'une idée, mais par l'impulsion qu'il reçoit des choses, des êtres et des faits, il se tiendra tout près de la réalité. Et cette réalité lui apparaîtra divisée en tableaux ou en actes, dont chacun forme un tout isolé et complet.

L'éducation littéraire à laquelle fut soumis Maupassant accentua encore chez lui cette disposition de nature. Voici comment il résume l'enseignement qu'il reçut de Flaubert : « Il s'agit, disait Flaubert, de regarder tout ce qu'on veut exprimer assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne. Il y a dans tout de l'inexploré... Pour décrire un feu qui flambe et un arbre dans une plaine, demeurons en face de ce feu et de cet arbre jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus pour nous à aucun autre arbre et à aucun autre feu... Ayant en outre posé cette vérité qu'il n'y a pas de par le monde entier deux grains de sable absolument pareils, il me forçait à exprimer en quelques phrases un être ou un objet de manière à le particulariser nettement (3). » Tout donc a contribué à fixer l'œil de Mau-

(1) *Le Rosier de Madame Husson*, p. 6.
(2) *Notre Cœur*, p. 18.
(3) Préface de *Pierre et Jean*.

passant sur la réalité particulière aperçue directement, puis étudiée en elle-même et creusée dans ses dessous.

Quelle fut d'ailleurs l'influence de l'auteur de *Madame Bovary* sur celui qu'il appelait « son disciple »? et fut-elle profitable ou fâcheuse? En tout cas elle fut profonde. Entre beaucoup de choses que Maupassant dut à Flaubert, il lui doit quelques-uns de ses plus incontestables défauts. L'hypocondrie du maître, s'ajoutant à celle de l'élève, contribua à rendre plus méprisant le regard que celui-ci jetait sur l'humanité, comme si un homme avait le droit de mépriser les hommes et comme si le premier devoir de l'artiste n'était pas un devoir de sympathie. Et l'élève acceptait de confiance quelques-uns des partis pris les plus aveugles du maître : c'est ainsi qu'il a mis dans son œuvre tant de Bouvard et un peu trop de Pécuchet. Par bonheur il s'est, sur certains points et grâce à la vigueur de sa propre personnalité, défendu de cette influence. Il n'a jamais cru comme Flaubert que la littérature fût le tout de la vie, si même celle-ci n'a été instituée uniquement afin d'être traduite par celle-là. Il n'a pas davantage eu part aux puérilités que conseillait à Flaubert sa superstition du style ni cru qu'un hiatus fût une affaire d'État. Sur d'autres points il a su se dégager peu à peu de cette influence; et, par exemple, ayant conçu d'abord le réalisme sur le modèle de celui de l'*Éducation sentimentale*, il s'en est fait par la suite une conception différente, plus personnelle, et mieux en accord avec les instincts d'artiste qui étaient en lui. C'est de même qu'entré dans les lettres sous les auspices de M. Zola et dans le temps où le naturalisme triomphait, il a dû à ce compagnonnage des débuts presque toutes les erreurs et les affectations regrettables de sa première manière : comme le souci de ne décrire qu'une humanité restreinte étudiée dans des types d'exception choisis encore entre les plus bas, comme dans certaines peintures l'exagération du trait poussé jusqu'à la caricature, et comme la grossièreté de l'expression soulignant celle des sujets. Le naturalisme avait fait ce miracle de brouiller la vue de cet observateur au regard si net. Il lui fallut un peu de temps pour se remettre au point.

Apparemment le plus grand service que ses amis Bouilhet et Flaubert aient rendu à Maupassant dans l'apprentissage auquel ils l'ont soumis, ç'a été de le soumettre à un apprentissage. Bouilhet, pour sa part, lui répétait que cent vers, s'ils sont irréprochables, suffisent à la réputation d'un artiste; il lui faisait comprendre que le travail continuel et la connaissance profonde du métier peuvent dans un jour d'heureuse rencontre amener cette éclosion de l'œuvre courte, unique, et aussi parfaite que nous la pouvons produire. Et sans doute en lui donnant ce conseil il l'exprimait

avec une conviction d'autant plus âpre qu'il se rendait compte, en honnête ouvrier de lettres, d'avoir toujours manqué cette perfection toujours souhaitée. Flaubert, pendant sept années, fit déchirer à Maupassant vers, contes, nouvelles, drames, et enfin tous ces essais dont plus d'un sans doute eût été bien accueilli des lecteurs. Il lui épargna ainsi ces premiers et perfides succès dont le plus grand danger est d'égarer un écrivain hors de sa véritable voie et dont le moindre n'est pas de l'encourager à aller dans le sens de ses défauts. Les leçons sont trop rares aujourd'hui de l'art difficile et des laborieuses préparations! Lorsque Maupassant commença de publier, il était lui-même. Il avait eu le temps, loin du public, de dégager son originalité. Cette originalité était assez accentuée pour qu'il pût réagir contre la mode, ou même pour qu'il pût s'y prêter sans péril. Du premier au dernier de ses recueils, l'inspiration, dans ce qu'elle a d'essentiel, restera la même. Pour ce qui est de la forme et des procédés, il n'a varié qu'autant qu'on peut varier tout en restant soi-même.

II

Maupassant a d'abord écrit des vers. C'est la règle. La forme versifiée est celle qui s'impose aux littératures commençantes et aux littérateurs qui débutent. Presque tous les maîtres de la prose contemporaine ont commencé par écrire des vers. M. Alexandre Dumas lui-même en a fait. Ils ont ensuite témoigné de leur sens critique en ne recommençant pas. Deux pièces : *Au bord de l'eau* et *Vénus rustique* contiennent le meilleur du recueil intitulé: *Des vers*. Elles ne sont pas médiocres. Encore ne font-elles pas regretter que Maupassant n'ait pas persévéré. C'est qu'en effet nous n'y trouvons rien qui ne se retrouve dans les livres qui ont suivi. Ce sont histoires sensuelles contées en un style dru qui, en dépit des rimes, reste très voisin de la prose. Maupassant n'était pas né poète. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas capable de sentir en poète. La poésie ne tient pas tout entière dans le lyrisme, ni surtout dans une certaine sorte de lyrisme, dans les effusions sentimentales et dans le rêve. Maupassant écrit quelque part (1) : « Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme vous les hommes : je l'aime sans l'admirer, sans la poétiser, sans l'exalter. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré tout ce qui vit, tout ce qui pense, tout ce qu'on voit, car tout cela, laissant calme mon

(1) *Sur l'eau*, 87.

esprit, trouble mes yeux et mon cœur : tout, les jours, les nuits, les fleuves, les mers, les tempêtes, les bois, les aurores, le regard et la chair des femmes. » Lui-même est ici dupe des mots quand il parle de cet amour de la nature qui ne la « poétise » pas. Car ce sentiment d'une communion avec tous les êtres est par excellence un sentiment poétique, et celui-là même qui défraie une bonne partie de la poésie des anciens. Mais ce n'est pas par le sentiment qu'un poète se distingue de celui qui ne l'est pas : c'est par le don de l'expression. Ce n'est pas par la tête ou par le cœur qu'on est poète : c'est par l'oreille et c'est par les yeux. Il faut être sensible à l'harmonie particulière des mots, à la sonorité des syllabes, aux effets du rythme et de la cadence. Il faut en outre être prédisposé à traduire ses idées en images. La phrase de Maupassant, d'une harmonie pleine et d'un dessin arrêté, n'est pas musicale. Son style est plus précis qu'il n'est imagé.

Boule-de-suif, la Maison Tellier, Mademoiselle Fifi, les Contes de la Bécasse, Clair de Lune, les Sœurs Rondoli, auxquels il faut ajouter *Une Vie, Bel Ami, Mont-Oriol*, sont les livres d'après lesquels on a une fois pour toutes arrêté la physionomie d'écrivain de Maupassant. Ce sont livres d'un conteur de santé exubérante, de verve abondante, de gaieté bruyante, à la touche brutale, au rire cynique. *Boule-de-suif* est un défi tranquillement jeté à toutes les conventions sociales et à quelques convenances, à la pruderie bourgeoise et à l'hypocrisie mondaine, une sorte de gageure et de comique réhabilitation de la « fille » qui se trouve incarner l'idée de Patrie et personnifier toute seule la résistance à l'ennemi. La *Maison Tellier* est un exercice du même genre. L'auteur s'y amuse visiblement à scandaliser les badauds en leur montrant l'humanité, vue de l'intérieur d'une maison de tolérance. Le conteur prend soin de nous avertir par les courts préambules qui précèdent la plupart de ses Contes et qui ne sont pas inutiles : c'est après boire, à l'issue d'un repas d'hommes, quand les cerveaux sont échauffés par les vapeurs du vin et par la fumée des cigares. C'est l'heure où des profondeurs de l'être remonte et affleure la bestialité qui n'est absente pas même des plus intellectuels d'entre nous. Il faudrait, pour l'ignorer, n'avoir jamais suivi au fumoir des hommes distingués et graves. Le commis voyageur qui est en nous réclame ses droits : il a besoin de plaisanteries énormes et grasses. Maupassant l'en a fourni libéralement. Une bonne moitié de ses nouvelles appartient au genre qu'on appelle « gaulois ». On sait quels en sont les thèmes ordinaires; ils ne sont pas variés; et peut-être le premier mérite du conteur, en pareille affaire, est-il d'avoir évité la monotonie. Mais ce genre est toujours en possession de plaire dans un pays où l'imagination nationale se dévelop-

pant librement s'est exprimée par les fabliaux et chez un peuple qui range parmi les joyaux de sa littérature les *Contes* de La Fontaine et ceux de Voltaire. La gauloiserie à de certaines époques s'est faite raffinée et savante; et elle est alors devenue ce qu'il y a sans doute, parmi les choses écrites, de plus répugnant et de plus odieux. Contre ce défaut, du moins, Maupassant a été toujours tenu en garde par la verdeur de son imagination. Dans son fond et au plus large sens du mot, il est un Gaulois. — C'est encore à la manière de nos aïeux qu'il se plaît à narrer des aventures plaisantes et des récits de bonnes farces qui ne prétendent qu'à provoquer le rire, un gros rire sonore et sans pensée. Et donc, dans ces histoires, des personnages défilent d'une laideur triviale, d'une difformité grotesque, d'un ridicule excentrique, et aussi de solides garçons aux reins prodigieusement exigeans, jetés à la poursuite de femmes dont les résistances, dans les rares cas où elles résistent, sont invariablement vaincues, mais dont la chute a lieu parfois sur un canapé et d'autres fois au revers d'un fossé, — car il est des distinctions sociales. Çà et là éclatent des récits tragiques, puisqu'on ne saurait oublier que l'homme est par nature un animal méchant, féroce en même temps que lubrique et doué de l'instinct de destruction. Quelques « études » s'y rencontrent aussi, qui toutes mettent en relief l'égoïsme foncier de l'homme, et tantôt son immoralité inconsciente, tantôt les perversions chez lui de l'idée morale. Et jamais de détente. Jamais une note de tendresse ou de pitié. Mais toujours la violence de l'observateur sans illusions, du moraliste ironique et dur.

Sans doute, ces traits jusqu'au bout resteront ceux de la physionomie de Maupassant. Pourtant on les verra dans la suite ou s'adoucir ou se compléter par quelques autres dont le voisinage donnera à l'ensemble moins de rudesse. La littérature de ces dix dernières années a été marquée par un attendrissement de l'âme humaine qui en a été aussi un élargissement. Nos écrivains ont compris que si, comme la science semble tendre à le démontrer, la nécessité est la loi de l'activité humaine, — non pas cette nécessité extérieure telle que la concevaient les anciens et qui appelait les luttes héroïques, mais une nécessité intérieure provenant des instincts de notre nature et des penchans hérités et féconde en défaites obscures, — il faut donc plaindre cette humanité pour des misères auxquelles il n'est pas en son pouvoir d'échapper. Le mépris est un déni de justice, et il ne sert de rien de haïr. Maupassant n'est pas demeuré étranger à ce mouvement : à mesure qu'il avançait, il s'y abandonnait davantage. Il ne se contente plus de se placer en dehors de ses personnages pour faire saillir leurs ridicules et leurs travers, pour éclairer les replis obscurs où se

cachent de puissans et honteux mobiles, ou encore pour les humilier devant l'inutilité de leurs efforts et devant les résultats dérisoires où aboutissent leurs meilleures intentions. Mais pénétrant en eux, il suit avec eux leur voie douloureuse. *Yvette* est l'histoire d'une fille de courtisane contrainte, par la fatalité de ses origines et du milieu où elle a été élevée, à devenir telle à son tour que sa mère. Ses velléités d'être une honnête femme, une révolte de pudeur instinctive, une tentative désespérée pour s'évader, tout sera inutile. La condamnation a été portée, par avance et sans appel. C'est le *Demi-Monde* avec son dénouement vrai : Mlle de Sancenaux y devenant non la femme, mais la maîtresse d'Olivier de Jalin. Et cela est si admirablement présenté, sans déclamation et sans vain apitoiement, que nous sommes saisis sur la fin par la tristesse de cette souillure imposée par la vie à une créature humaine. *Monsieur Parent* est un de ces bourgeois bonasses et crédules que leur niaiserie prédestine au sort de George Dandin. Mais cette fois l'auteur ne s'égaie plus aux dépens de ce brave homme. Il le rend intéressant par sa confiance même et par la coquinerie de ceux qui le trahissent, respectable par cet élan de son cœur soulevé de tendresse paternelle pour l'enfant né d'un autre. La mésaventure de Monsieur Parent, ce n'est plus un vulgaire accident, c'est un malheur, le malheur où sombre toute une vie et qui fait d'un homme désormais sans courage et sans dignité je ne sais quelle épave incertaine et quel débris sans nom. *Mademoiselle Perle*, où s'entendent les battemens étouffés d'un cœur discret et qui s'est sacrifié volontairement, *Mademoiselle Perle* est, peu s'en faut, une nouvelle sentimentale. Dans la *Petite Roque*, Maupassant étudie ce problème, un des plus angoissans qu'il y ait : Comment un honnête homme peut-il, dans une heure d'aberration, devenir l'égal des pires criminels, en proie désormais au remords, et tremblant chaque soir au retour des ténèbres où il verra dans l'effacement de toutes choses réapparaître l'image lumineuse de son crime ?

Maintenant il n'ignore plus que dans le cœur des hommes agité par tant de sentimens contraires, des batailles se livrent, et combien la lutte est douloureuse contre l'envahissement d'une idée. C'est ce qui donne à ce roman de *Pierre et Jean* son allure tragique. Un fils se sent peu à peu gagné par le soupçon et enfin empli par la certitude que sa mère a eu un amant. Toutes ses idées sur le monde en sont brusquement bouleversées. Il a vu, suivant une belle expression qui est de Maupassant, « l'autre face des choses »; et pour l'avoir vue il se déprend à jamais de cette vie d'apparence et de mensonge. Il ira, cœur brisé, loin de ceux qui peuvent vivre calmes dans l'infamie, heureux par le bien-être

acheté honteusement. Mais voici qu'à l'instant de partir, après avoir pendant des mois souffert et fait souffrir, et que ce soit lassitude ou pitié, il sent se produire en lui ce curieux phénomène de l'apaisement : il n'a plus de haine. Dans *Fort comme la mort*, qui nous retrace l'agonie du cœur d'un vieil homme amoureux d'une jeune fille, c'est décidément la pitié qui triomphe. Quand le peintre Olivier Bertin, vaincu par la violence d'une passion sans espoir comme sans raison, éprouve le besoin de crier du moins son mal, c'est auprès de l'amante délaissée qu'il trouve un refuge, auprès de l'amante qu'il n'aime plus et qui souffre tant de n'être plus aimée. En ses derniers livres, c'étaient les crises des âmes qui intéressaient Maupassant, singulièrement revenu de son impassibilité de jadis. Il avait repris à son tour cette forme du roman de psychologie qui redevenait à la mode : il l'avait prise telle qu'il la voyait pratiquée autour de lui : dans *Notre cœur*, la description des élégances mondaines ne tient guère moins de place que dans les romans les plus réputés à ce point de vue de M. Bourget. Maupassant avait une inquiétude de se renouveler qu'on n'a pas assez remarquée. Ses plus récentes tentatives allaient vers le théâtre. Si je n'insiste ni sur *Musotte* ni sur la *Paix du ménage*, c'est qu'il y a dans l'une beaucoup de M. Jacques Normand et dans l'autre beaucoup de M. Alexandre Dumas ; aussi bien dans l'une et dans l'autre ce qu'il y a de meilleur n'est-il pas ce que ces pièces ajoutent aux nouvelles d'où elles sont tirées.

III

Or, quand on vient de fermer ces livres, parmi lesquels il en est de presque entièrement amusans et uniquement drôles, on se sent le cœur serré par la plus pénible impression de malaise et d'angoisse. Pour l'expliquer il ne suffit par de dire que l'inspiration de Maupassant a été sans cesse en s'attristant, ni même de rappeler certaines confessions terrifiantes comme celle du *Horla*. C'est de tous les coins de l'œuvre du romancier que cette impression se dégage. Le fond même ici est aride et désolé. Dans un temps d'universelle désespérance, nul autre plus que cet écrivain n'a montré le vide de tout et donné la sensation de l'absolu néant.

On dirait qu'il procède par une espèce d'élimination de tout ce qui sert d'objet à l'espérance des hommes, de but à leur activité, d'attrait et de soutien à leur énergie. Ce n'est pas qu'il ait une pénétration d'esprit particulière et qui lui ait permis d'aller tout de suite au fond de certains problèmes ardus. Ce serait plutôt pour la cause contraire. Maupassant n'est aucunement un penseur. On le voit, chaque fois qu'il se hasarde à exprimer une idée sur quelque question abstraite. Dans l'*Inutile Beauté* un homme du

monde nous confie la conception qu'il se fait de Dieu : « Sais-tu comment je conçois Dieu? Comme un monstrueux organe créateur inconnu de nous, qui sème par l'espace des milliards de mondes, ainsi qu'un poisson unique pondrait des œufs dans la mer. Il crée parce que c'est sa fonction de Dieu, mais il est ignorant de ce qu'il fait, stupidement prolifique, inconscient des combinaisons de toutes sortes produites par ses germes éparpillés (1). » Sans doute Maupassant ayant un don merveilleux de prêter à ses personnages un langage en rapport avec leur caractère, on ne peut lui faire porter la responsabilité des propos de cet imbécile en habit noir. Cependant, quand on songe à telles autres déclarations qui sont de lui, et quand on sait quels sont les thèmes habituels où se complaît sa pensée, il semble bien que cette conception de Dieu comme d'un Poisson unique pondant ses œufs dans la mer ne lui semble pas particulièrement déraisonnable. Et quand Rodolphe de Salins continue exposant ses théories sur la destinée humaine, à savoir que la pensée est dans la création un accident à jamais regrettable, et que la terre a été faite pour les animaux non pour les hommes, décidément par sa bouche c'est Maupassant qui parle.

Tout ce qui est d'ordre intellectuel, œuvre ou conquête de l'esprit, lui échappe. Et, comme il arrive, ce qu'il ne comprend pas, il le nie. « Nous ne savons rien, nous ne voyons rien, nous ne pouvons rien, nous ne devinons rien, nous n'imaginons rien; nous sommes enfermés, emprisonnés en nous. Et des gens s'émerveillent du génie humain!... La pensée de l'homme est immobile. Ses limites précises, proches, infranchissables une fois atteintes, elle tourne comme un cheval dans un cirque, comme une mouche dans une bouteille fermée, voletant jusqu'aux parois où elle se heurte toujours. » Alors, à quoi bon les philosophies, faites qu'elles sont des explications parfois saugrenues et toujours insuffisantes que les hommes essaient de donner à des problèmes dont ils ne trouveront jamais la solution, attendu que peut-être ils n'ont pas de sens? A quoi bon la science, qui si loin qu'elle croie avoir poussé ses investigations aboutit toujours à l'inconnaissable, ne servant qu'à nous faire mieux sentir combien nous ignorons tout ce qu'il nous importerait de savoir? A quoi bon les arts, qui ne consistent que dans l'imitation vaine et dans la reproduction banale de choses si tristes par elles-mêmes? « Les poètes font avec des mots ce que les peintres essaient avec des nuances. Pourquoi encore? Quand on a lu les quatre plus habiles, les quatre plus ingénieux, il est inutile d'en ouvrir un autre. Et on ne sait rien de plus. » Tous les efforts des hommes sont inutiles; à moins encore qu'ils ne se tournent

(1) L'*Inutile beauté*, p. 39.

contre eux. Les hommes se sont organisés en société afin de travailler en commun à l'œuvre de la civilisation qui est le progrès et l'adoucissement des mœurs; et de l'institution sociale est sortie la guerre qui n'est pas seulement un retour à la sauvagerie originelle, mais qui en est une aggravation, car les « vrais sauvages ne sont pas ceux qui se battent pour manger les vaincus, mais ceux qui se battent pour tuer, rien que pour tuer ». Les sociétés sont régies par des lois, et ces lois ne font que perpétuer en les consacrant d'odieuses coutumes et des préjugés criminels. Au-dessus des lois il y a la morale, et c'est en son nom que se commettent les pires iniquités. Au-dessus de la morale il y a la religion, et la religion, quand elle n'est pas une hypocrisie, est un leurre et une duperie. — A quoi donc aboutit, pour faire exactement le compte, tout ce travail où s'épuise depuis des siècles la pensée humaine, l'éternelle travailleuse? Ah! s'il n'était que stérile! Mais c'est lui qui nous rend l'existence si douloureuse et qui nous fait à nous seuls, parmi tous les êtres qui peuplent la surface de la terre, un privilège du malheur. Car les bêtes, qui ne pensent pas, ne souffrent pas (1).

Pour ce qui est des hommes que Maupassant rencontre dans la vie et de ceux qu'il met en scène dans ses livres, plus l'activité cérébrale est développée chez eux, et moins il les estime. A peine fait-il une exception pour les artistes et les écrivains, par camaraderie sans doute et solidarité confraternelle. Parmi tant de personnages qui traversent sa « comédie humaine », il n'y a pas un être de culture supérieure. Ceux qui mènent la vie élégante, les raffinés et les mondains, lui paraissent tout particulièrement méprisables. Ils passent à côté de tout sans rien comprendre. Leurs aspirations, leurs goûts, leurs sympathies et leurs plaisirs eux-mêmes, tout chez eux est factice, frivole, convenu et faux. Les bourgeois, peuple de bacheliers et de fonctionnaires, ne sont pas moins ridicules, et ils sont plus laids. Maupassant serait tout près de leur préférer ces paysans rusés qui mettent au service de leur convoitise tant d'ingénieuse et d'amusante sournoiserie. Mais toutes ses sympathies vont à des êtres simples, dont les corps sont vigoureux et sains et qui, uniquement jaloux de développer leurs muscles et de jouir des biens de la terre, retrouvent, en ne suivant que les impulsions de l'instinct, le vrai sens de la destinée humaine.

L'unique sentiment à la peinture duquel Maupassant est sans cesse revenu, l'amour, dans lequel il voit aussi bien l'unique attrait de la vie, c'est de même qu'il l'a dépouillé de tout idéal. Il le vide

(1) Voir *Sur l'eau*, passim.
(2) *La Vie errante*, p. 120.

de toute idée; et, tel qu'il nous le montre, à peine est-ce encore un sentiment. L'humanité, habile à se tromper, rêve d'union des âmes dans l'amour, d'oubli de soi, de désintéressement et d'abnégation, d'unions mystiques, étrangères aux nécessités de la matière, supérieures aux surprises des sens et qui survivraient seules durables dans l'anéantissement et dans la destruction de tout. Ce sont de beaux rêves. C'est un tissu de mensonges, séduisant mais si frêle! Cet idéal que « nous poursuivons sans jamais l'atteindre, derrière toutes les surprises de la beauté qui semble contenir de la pensée, dans l'infini du regard qui n'est qu'une nuance de l'iris, dans le charme du sourire venu d'un pli de la lèvre et d'un éclair d'émail, dans la grâce du mouvement né du hasard et de l'harmonie des formes », s'il nous échappe toujours et s'il nous laisse seulement plus lassés après une vaine poursuite, c'est apparemment qu'il n'est qu'une chimère. La Joconde, après des siècles, n'a pas livré le secret de son sourire, et ses amans sont désespérés pour avoir voulu déchiffrer une énigme dont le mot n'existe pas. Mais il y a dans le musée de Syracuse une admirable statue de Vénus: « Ce n'est point la femme poétisée, la femme idéalisée, la femme divine ou majestueuse comme la Vénus de Milo, c'est la femme telle qu'elle est, telle qu'on l'aime, telle qu'on la désire, telle qu'on la veut étreindre. Elle est grasse, avec la poitrine forte, la hanche puissante et la jambe un peu lourde (1). » C'est la Vénus charnelle, et c'est la Vénus rustique : une paysanne faite en déesse. Elle est divine, non parce qu'elle exprime une pensée, mais seulement parce qu'elle est belle. C'est la Beauté, piège tendu par la nature à l'individu en vue de la reproduction de l'espèce. C'est elle que nous recherchons à travers les formes, si incomplètes soient-elles, qu'elle revêt dans nos corps imparfaits; elle qui nous attire par un invincible attrait. Elle éveille au plus profond de notre être des ardeurs inexpliquées et violentes, aux époques surtout où le renouveau de l'année fait monter au cœur de tous les vivans une même sève et un même besoin d'aimer. On voit alors, à travers la forêt des usages, des lois et des conventions, s'unir ceux qu'entraîne l'un vers l'autre une même force irrésistible, et se ruer avec des sanglots que leur arrachent tour à tour ou tout ensemble le plaisir, la rage et la haine, comme on voyait dans les forêts primitives se ruer et s'entretuer les mâles pour l'amour de la femelle impassible, impudique et superbe.

L'amour ainsi compris, dépourvu de ce que Maupassant appelle quelque part la musique de l'amour, et réduit à n'être que

(1) *La Vie errante*, p. 118.

le désir charnel et le plaisir des sens, est à coup sûr ce qu'on peut imaginer de plus décevant. Car il est de l'essence du désir de se détruire lui-même, et le plaisir ne laisse après soi que la lassitude et le dégoût. Mais en outre elle se flétrit, elle se fane, elle se décompose, elle disparaît tout entière, cette beauté réalisée pour un temps par l'harmonie des lignes et par le contour de notre chair périssable! Elle s'en va, cette jeunesse qui nous faisait désirer d'être aimés et qui nous rendait aimables! Rien ne nous reste que le regret, le regret de toutes les choses en-allées et qui ne reviendront plus. Nous songeons que tout est fini. Et de toutes les avenues de la vie, de celles que nous avons parcourues et de celles où se traîneront encore nos années languissantes, une seule image se lève qui est celle de la Mort.

Cette image de la Mort est partout dans l'œuvre de Maupassant; elle y répand partout son ombre : elle se dresse au moment qu'on s'y attend le moins, comme une rencontre imprévue et hideuse. Qu'on se rappelle, dans *Bel Ami*, après une série d'images libertines et d'aventures polissonnes, l'étrange effet que produit, éclatant tout d'un coup, le discours de Norbert de Varenne sur la mort. « Il arrive un jour, voyez-vous, où derrière tout ce qu'on regarde c'est la mort qu'on aperçoit... Moi, depuis quinze ans, je la sens qui me travaille, comme si je portais une bête rongeuse. Je l'ai sentie peu à peu, mois par mois, heure par heure, me dégrader ainsi qu'une maison qui s'écroule... Chaque pas m'approche d'elle; chaque mouvement, chaque souffle hâte son odieuse besogne. Respirer, dormir, boire, manger, travailler, rêver, tout ce que nous faisons c'est mourir... Moi, maintenant, je la vois de si près que j'ai souvent envie d'étendre les bras pour la repousser (1). » Et il va, absorbé dans cette idée qui répugne si absolument à la créature vivante que celle-ci n'arrive pas même à la comprendre tout à fait : l'idée du complet anéantissement. Le monde, songe-t-il, continuera d'exister; il naîtra encore des milliers et des milliers d'êtres, et pour ces êtres le soleil continuera de se lever; il y aura pour eux des aurores et des soirs. Mais de tout cela il ne verra plus rien, et lui-même il ne sera plus rien. La petite Yvette, au moment de se suicider, pleure sa beauté et se lamente sur sa chair, cette figure, ces yeux, ces joues, qui ne seront plus qu'une pourriture noire au fond de la terre. La place où M. Parent s'assied dans une salle de brasserie et où il appuie son crâne plus dénudé chaque jour reflète elle aussi « les ravages du temps, qui passe et fuit en dévorant les hommes, les pauvres hommes (2) ». Anne de Guilleroy, au moment d'ense-

(1) *Bel Ami*, p. 160.
(2) *Monsieur Parent*, 67.

velir sa mère, fait un retour sur elle-même et songe qu'un jour viendra, qui n'est peut-être pas bien loin, où elle s'en ira à son tour. C'est cela qui empoisonne toutes les joies des hommes. « Si on y songeait, si on n'était pas distrait, réjoui et aveuglé par tout ce qui se passe devant nous, on ne pourrait plus vivre, car la vue de ce massacre sans fin nous rendrait fous (1). » Encore si elle n'était que probable, cette mort! mais elle est inévitable, aussi inévitable que la nuit après le jour. « Est-ce étrange qu'on puisse rire, s'amuser, être joyeux sous cette éternelle certitude de la mort (2)! » Ici la plainte du matérialiste rejoint la méditation du chrétien : ce sont les mêmes idées, les mêmes tours, et presque des termes identiques; car, religions ou philosophies, elles sont nées d'une même constatation, et par des chemins différents elles nous ramènent toutes à prendre conscience de la même irrémédiable misère.

On voit bien par là quelle espèce de tristesse morne est ensevelie au fond de l'œuvre de Maupassant. Car il est une tristesse généreuse qui nous élève l'âme et hausse nos courages. La tristesse peut être efficace et salutaire; et on a dit, non sans raison, que le pessimisme est le plus sûr agent du progrès, puisqu'il nous porte, mécontents de l'ordre actuel des choses à en souhaiter un autre, et qu'il prépare ainsi l'avènement du mieux. C'est qu'on songe alors à la grandeur de la destinée humaine et qu'on mesure la distance qui nous sépare du but aperçu là-bas, si loin! La tristesse d'un Maupassant nous laisse, sans espoir et sans rêve, courbés sous un esclavage humiliant et dur. Toutes les inventions des hommes, en même temps qu'elles s'efforcent à refouler l'instinct et à diminuer la part de l'animalité, ont pour objet de nous masquer l'épouvante de la dernière heure. Les religions parlent d'une vie future par où cette vie terrestre se prolongerait à l'infini. La morale pose des principes qui témoignent, à travers tous les changemens, de la durée de la conscience. Les lettres, les arts, les sciences attestent, à travers toutes les ruines, la perpétuité de la pensée humaine. Mais sous l'action de ce matérialisme si sombre, tous ces prestiges disparaissent. L'homme mortel reste en face de ce mystère dont la vue ne peut se supporter non plus que celle du soleil : il voit la Mort faisant continûment son œuvre, jusque dans l'amour même, dans l'amour dérisoire où deux êtres s'unissent pour donner la vie dans le moment même qui les emporte, ainsi que toutes les minutes et toutes les secondes, vers la destruction finale:

(1) *Fort comme la mort*, p. 157.
(2) *Miss Harriett, Regret*, p. 284.

IV

Cette philosophie, — si c'en est une, — philosophie à courte vue, mais dont Maupassant adopte avec une sorte d'âpre conviction les conclusions grossières et désolantes, donne à l'œuvre de l'écrivain sa signification et sa valeur humaine. Ce qui, au point de vue spécial des lettres, en fait la valeur, c'est que Maupassant, plus qu'aucun autre des écrivains de sa génération, a été un artiste.

Car nous avons des savants qui, sous couleur de littérature, promettent de nous donner de l'histoire, de l'histoire naturelle et de la sociologie; nous avons des romanciers pour nous présenter la réalité toute nue et toute crue dans ce qu'elle a de décousu, d'incohérent et d'inchoatif, des dramatistes pour nous offrir des tranches de vie, des poètes pour suggérer rien que par le jeu des voyelles tout un monde de sensations, et, je pense, aussi des peintres et des sculpteurs et des musiciens de mots; mais ce dont nous manquons le plus, c'est d'écrivains sachant qu'écrire est un art qui a ses moyens d'expression qui lui sont propres, ses règles et ses lois dont l'application est par elle-même quelque chose de beau, et qu'avant même d'être un art c'est un métier où l'on est d'abord apprenti et où, pour passer maître, il faut avoir fait son chef-d'œuvre. Ici encore Maupassant ne nous a pas laissé de bien longues confidences, mais il y suffit de quelques lignes telles que celles-ci : « Ceux, dit-il, que rien ne satisfait, que tout dégoûte parce qu'ils rêvent mieux, à qui tout semble défloré déjà, à qui leur œuvre donne toujours l'impression d'un travail inutile et commun, en arrivent à juger l'art littéraire une chose insaisissable, mystérieuse, que nous dévoilent à peine quelques pages des plus grands maîtres. Nous autres qui sommes seulement des travailleurs consciens et tenaces, nous ne pouvons lutter contre l'invincible découragement que par la continuité de l'effort (1). » Et ce qui est plus éloquent, plus concluant surtout que des protestations, c'est en effet à travers son œuvre la continuité de l'effort.

Le premier signe auquel l'artiste se reconnaît, c'est qu'il a de son art quelque idée; il sait quel en est l'objet et quels en sont les procédés; il sait lui-même l'œuvre qu'il y veut faire et par quels moyens il espère y réussir. Poètes et romanciers et tous ceux qui s'intitulent eux-mêmes « écrivains originaux », ils n'ont pas coutume d'en convenir. Ils mettent leur coquetterie à laisser croire qu'ils ne savent ce qu'ils font. Une belle œuvre leur semble plus belle s'ils ne l'ont pas faite exprès. C'est leur ambition de passer pour des produc-

(1) Préface de *Pierre et Jean.*

teurs inconsciens, pareils aux forces aveugles de la nature. Mais l'événement leur donne un éclatant démenti, s'il est vrai qu'il n'y a guère de grand écrivain qui n'ait été doublé d'un critique avisé. Pour ce qui est de Maupassant, on a dit qu'il portait ses contes naturellement, comme les pommiers de sa Normandie portent leurs pommes. Cela n'est pas exact. Je ne sais même s'il serait exagéré de dire qu'il avait ses théories, quoiqu'il ait, lui centième, protesté contre les théories en littérature. Mais en tout cas il avait réfléchi à propos des théories qui avaient cours autour de lui; et ici son originalité consiste dans les corrections et dans les réserves qu'il apporte à la théorie des écrivains réalistes ou naturalistes, et qui proviennent d'une connaissance plus judicieuse des exigences de l'art.

C'est la prétention de ces écrivains de « faire vrai »; et il n'en serait pas de plus légitime, si d'ailleurs ce souci du vrai n'avait tant de fois servi de prétexte à des recherches bizarres et aussi étrangères à la vérité qu'à la beauté. Ils prétendent, en outre, n'exprimant rien que la vérité, l'exprimer tout entière, c'est-à-dire donner de la vie une image qui lui soit exactement semblable. Mais la vie est composée de menus faits parmi lesquels il en est d'indifférens, d'illogiques ou de contradictoires. L'artiste ne prendra dans cette vie encombrée de hasards et de futilités que les détails caractéristiques utiles à son sujet; et c'est précisément en faisant œuvre de choix qu'il fera œuvre d'art. La vie présente tout au même plan, précipite les faits ou les laisse se traîner indéfiniment. « L'art, au contraire, consiste à user de précautions et de préparations, à ménager des transitions savantes et dissimulées, à mettre en pleine lumière, par la seule adresse de la composition, les événemens essentiels et à donner à tous les autres le degré de relief qui leur convient. » Il corrige sans cesse les événemens au profit de la vraisemblance et au détriment de la vérité. A ce prix, il arrivera, « au lieu de nous montrer la photographie banale de la vie, à nous en donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité elle-même ». Mais qui parle de réalité, et de quelle réalité parle-t-on, s'il est vrai qu'elle apparaisse différente à chaque individu? « Chacun de nous se fait une illusion du monde... suivant sa nature. L'écrivain n'a d'autre mission que de reproduire fidèlement cette illusion avec tous les procédés d'art qu'il a appris et dont il peut disposer (1). » — Tout cela aboutit à séparer nettement l'art de la vie, celui-là devant être de celle-ci une reproduction d'autant plus précieuse qu'il ne cherchera pas à en être une copie ser-

(1) Voir Préface de *Pierre et Jean*.

vile. Et cela ne cesse pas d'être le réalisme, mais c'est le réalisme interprété par un artiste.

Le dernier effort de l'art, c'est enfin de se dissimuler. Presque tous les écrivains d'aujourd'hui mettent une insistance, la plus déplaisante qui soit, à étaler sous nos yeux leur travail préparatoire. Les naturalistes vident dans leurs livres l'amas des notes entassées dans les portefeuilles. Les psychologues nous font repasser par tous les chemins qu'ils ont suivis pour arriver à la découverte qui seule nous intéresse. Mais l'artiste comprend que, s'il accepte de faire ce long et ce pénible travail, c'est précisément afin de l'épargner au lecteur. Un portrait achevé ne doit laisser transparaître ni les préparations ni les dessous. Cela même est la méthode de Maupassant qui ne nous montre jamais que des résultats.

V

De cet art, dont nous venons d'essayer d'indiquer les principes, si nous voulons maintenant trouver les meilleurs spécimens, ce n'est pas dans les romans de Maupassant qu'il faut les aller chercher. Non certes qu'ils soient sans mérite. Mais Maupassant y est moins original, y étant davantage sous la dépendance des modèles voisins. Ils ne forment pas sa part de contribution la plus personnelle au mouvement contemporain; et si Maupassant ne les eût pas écrits, on comprend bien qu'il y manquerait de belles pages et qu'il y manquerait même un beau livre, *Pierre et Jean;* mais il n'y manquerait rien d'essentiel. D'ailleurs l'écrivain n'est pas à l'aise dans le cadre trop vaste pour lui du roman : habitué à voir la réalité découpée en petits tableaux complets, il compose un roman d'une nouvelle agrandie ou encore d'une succession de nouvelles; et, vite lassé, à la manière des nerveux, ce n'est pas son goût de vivre longuement et de faire longue compagnie avec ses personnages. Il préfère, ayant campé hardiment un bonhomme, passer à d'autres; la multiplicité des besognes lui agrée mieux que la lenteur d'une seule. Puisque d'ailleurs il n'admet pas qu'il y ait un type du roman, et puisque, d'après lui, toutes les formes en sont bonnes pourvu que l'auteur y ait réalisé son dessein, c'est sur ses intentions mêmes que nous le jugerons. A son roman : *Une Vie* il donne le sous-titre : « l'humble vérité », et il semble donc n'avoir voulu pour cette fois qu'esquisser l'image d'une vie semblable à beaucoup d'autres. Mais, accumulant sur la tête d'une seule personne toutes les tristesses de la vie, il fait d'elle véritablement une privilégiée; son cas, qui ne cesse ni d'être possible ni d'être vrai, n'est du moins pas d'une vérité humble, étant d'une vérité d'exception. Dans *Bel Ami*, il a voulu faire passer sous

nos yeux les tableaux variés de l'existence d'une sorte d'aventurier de lettres; mais de tous ses livres c'est celui qui laisse la plus forte impression de monotonie, et le seul peut-être qui par endroits donne celle de l'ennui. C'est que, le journaliste Deroy n'ayant pour réussir d'autre raison sinon qu'il est un beau mâle, et n'ayant pour parvenir qu'un moyen, celui de la nature, la répétition à la longue et malgré tout en devient fatigante. Dans *Mont-Oriol* le cadre est bien vaste pour une aventure qui gagnerait à être plus lestement contée, et qui de fait l'a été maintes fois par Maupassant lui-même. Ou plutôt on saisit trop ici le procédé, emprunté par Maupassant aux écrivains de l'école naturaliste et qu'il eût mieux fait de leur laisser : il consiste à rattacher à l'aide d'une aventure quelconque, et qui aurait pu être différente étant par elle-même insignifiante, la série des documens et des notes prises sur un milieu. Enfin, quittant ce qu'il appelle le « roman objectif » pour la forme qui en est exactement le contraire, « le roman de psychologie », Maupassant a prouvé par le succès de *Pierre et Jean* que son talent n'était pas seulement vigoureux, mais qu'il était souple et pouvait se prêter aux recherches les plus différentes. Si néanmoins il n'a retrouvé le même succès ni dans *Fort comme la mort* ni même dans *Notre Cœur*, c'est peut-être qu'il pouvait bien faire dans le domaine de l'étude psychologique une excursion, mais que ce domaine n'était pas le sien, les personnages qu'il comprend le mieux étant aussi les moins compliqués, et les sentimens dont l'étude lui appartient en propre ne se prêtant guère à de très subtiles analyses.

C'est dans la nouvelle que Maupassant est tout à fait supérieur, et au point de défier toute rivalité. Il y est un créateur, ce qui est la condition indispensable pour être un maître. Il a renouvelé le genre; il l'a remis à la mode. A cette vogue retrouvée du genre nous devons la masse des contes médiocres et des nouvelles insipides dont nous sommes inondés chaque jour, la nouvelle étant devenue article de production courante, et ayant sa place dans les journaux entre la chronique fantaisiste et l'article d'information. Ainsi se trouve confirmée la règle qui veut que nous payions cher chacun de nos plaisirs, et la loi est appliquée d'après laquelle l'impulsion donnée par un chef-d'œuvre doit se propager et se continuer jusqu'à ce qu'elle s'épuise dans la série d'imitations de plus en plus faibles. *L'Histoire d'une fille de ferme, En famille, l'Héritage, Mon oncle Jules, les Bijoux, l'Enfant,* dix autres que nous avons citées, vingt autres que nous pourrions citer, donnent cette impression qui est celle même qu'on cherche à produire en art : c'est l'impression de la plénitude et de la perfection du rendu, venant de ce que l'idée a été complètement réalisée et l'effet

obtenu justement par les moyens appropriés. Il n'y a ni de manque ni d'excès, mais rien que justesse, harmonie, équilibre. C'est d'abord la proportion du cadre avec le sujet; car cela a son importance, bien qu'on l'ignore généralement et que ce soit assez l'habitude de faire tenir une simple anecdote dans les dimensions d'un tableau d'histoire. Le milieu est nettement indiqué, afin que les personnages y viennent prendre leur place comme d'eux-mêmes et afin qu'ils y baignent dans leur lumière naturelle. Ceux-ci nous sont présentés de face, en quelques traits bien appuyés, ceux qui signifient et qui tiennent lieu de tous les autres. Dans l'individu physique l'être moral apparaît déjà : il achève de se dessiner et il se révèle entièrement à mesure que le personnage parle et qu'il agit. Maupassant possède à un degré éminent ce don du récit, qui est aussi bien un don de la race, celui qui consiste à faire se dérouler une aventure ou plaisante ou tragique et à la mener, en suivant l'ordre naturel des faits, vers un dénouement rapide. Et il se transforme avec une telle prestesse dans chacun de ses personnages, et il nous fait si bien entrer avec lui dans l'intimité de chacun d'eux, dans cette intimité grâce à laquelle rien ne semble plus indifférent, qu'en vérité nous arrivons à trouver de l'intérêt à l'aventure de *Ce cochon de Morin* et à l'histoire de *la Bête à Maît' Belhomme*. Cela est conté d'ailleurs dans un style si clair, si sobre et surtout si simple, avec un tel bonheur d'expression venu non de l'imprévu des termes mais de leur justesse, qu'il semble bien qu'il n'y eût pas moyen d'en employer d'autres, et que ceux-ci n'ont pas été choisis entre plusieurs, mais qu'ils sont venus d'eux-mêmes, attendu qu'ils étaient les seuls. Ce style de Maupassant échappe presque à l'étude : il fera à jamais l'admiration de tous les curieux de bonne langue française et le désespoir de tous les chercheurs de curiosités grammaticales. On pourrait en dire autant de ses nouvelles elles-mêmes. Plus on en goûte profondément la valeur et moins on se sent capable d'en parler longuement. C'est Voltaire qui disait qu'on ne commente pas Racine, parce qu'il faudrait mettre au bas de toutes les pages : « Beau, admirable, sublime! » ce dont au surplus les commentateurs ne se sont pas fait faute. Au bas de presque toutes les nouvelles de Maupassant il faudrait mettre : « Cela est la perfection elle-même. »

On a comparé Maupassant à La Fontaine : c'est un La Fontaine qui n'a pas la même légèreté de touche, pas la même insouciance non plus et qui n'a pas d'esprit. On l'a rapproché de Mérimée : c'est un Mérimée qui n'en a ni la distinction, ni le scepticisme détaché, ni les raffinemens de cruauté. Mais ce qui importe ce n'est pas qu'il ressemble de plus ou moins loin à celui-ci ou à cet autre, c'est qu'il est un génie dans la tradition. Il a des ancêtres dans

toute la lignée des écrivains de souche purement française. Sa verve remonte jusqu'à celle des vieux conteurs gaulois. Et Villon, qui parlait avec la même ardeur sensuelle du corps de la femme « qui tant est tendre et souef », tremblait avec la même épouvante devant les affres de la mort. Maupassant a tous les traits qui caractérisent la race; il n'en a point d'autres. Dans son clair génie il n'y a nulle infiltration du génie étranger. Cela même, à la date d'aujourd'hui, pourrait lui faire une originalité. Les limites de son esprit sont aussi bien celles dont l'esprit français ne sort que rarement. Ni rêveur ni mystique, incapable de comprendre toute idée ou trop abstraite ou trop compliquée, médiocrement sensible au jeu des couleurs et à la musique des phrases, il est curieux des spectacles de la vie et s'applique à rendre dans ce qu'ils ont de plus particulier les cent actes divers de l'ample comédie. C'est avec ce fond de tempérament français et gaulois qu'il a traversé la société d'aujourd'hui. Venu dans une époque d'extrême civilisation et d'infinie lassitude, il a, par l'effet même de sa rude vigueur, traduit plus fortement que les autres ce dégoût de toutes les œuvres de l'esprit, et pareillement la désolation de la créature réduite à ne rien apercevoir au delà des transformations de la matière. Et, venu dans une époque où la littérature, moins soucieuse de la vie intérieure qu'elle ne l'était jadis, s'attache surtout à décrire les rapports des hommes entre eux et ceux qu'ils soutiennent avec les choses, il a donné de la vie une traduction et de l'art une expression qui, en dépit de différences profondes venues de la différence des temps, s'en vont rejoindre à travers les siècles le réalisme des maîtres classiques.

René Doumic.

POÉSIE

RENAISSANCE

VAUCLUSE

Celui-là qui vécut sous ta roche, ô Vaucluse,
Et conduisit la gloire en tes âpres ravins,
Ne fut pas seulement le rimeur aux pleurs vains
Qui gémit de son mal, le caresse ou l'accuse.

Soumis plus qu'à l'Amour aux leçons de la Muse,
Il aspira surtout vers les lauriers divins;
Car la Rome éternelle et ses beaux écrivains
Habitaient en son âme inquiète et recluse;

Le désir l'avait pris de survivre comme eux,
De mettre un nom toscan parmi les noms fameux
Que l'immortalité transmet aux races brèves.

Sur les chemins nouveaux où le monde est entré,
Nous tendons notre effort au but qu'il a montré,
Et Pétrarque a tracé la route de nos rêves.

DIVAE . LVCRETIAE . BORGIAE

Oh! n'avoir pas vécu chez Madame Lucrèce
Dans la docte Ferrare au seuil hospitalier!
Oh! n'avoir pas servi, triomphant chevalier,
Ces yeux, trônes d'orgueil et miroirs de caresse!

Elle fut la clémente et bénigne maîtresse,
Qui sut goûter le prix du sonnet familier;
Elle eut les bons rimeurs en souci singulier
Et leur laissa baiser les crins d'or de sa tresse.

L'autel de marbre est frêle et le temps le disjoint;
Mais pour vivre à jamais, Duchesse, ne crains point
Que les ans ni l'oubli de ton espoir te frustrent;

Car on t'adore encor par delà le tombeau,
Borgia très divine et très chaste, qu'illustrent
Les chansons d'Arioste et les vers de Bembo.

MARGUERITE DE FRANCE

DUCHESSE DE SAVOIE

Les poètes énamourés
Ont dit la grâce et les mérites
De la perle des Marguerites
Éclose dans les royaux prés.

Tous servaient ses autels sacrés;
Du Bellay célébrant ses rites
S'écriait : « Venez, ô Charites,
A l'ombre des grands lis dorés! »

Leurs meilleurs vers étant pleins d'elle,
La princesse, tendre et fidèle,
Les aima comme des amis;

Et si son nom garde une histoire,
C'est que le grand Ronsard a mis
Un peu d'amour sur sa mémoire.

A JOACHIM DU BELLAY

Le dégoût douloureux des jours que tu menais
Dans la Rome papale en éternelle fête
Te révéla le charme et la douceur secrète
De ton Liré natal, des bois, et des genêts.

L'amour qui te reprit du sol d'où tu venais
Jaillit en flot plaintif de ta plume inquiète;
Et pour te célébrer comme il sied, ô poète,
J'emprunte le modèle à tes divins sonnets.

De tant d'illustres lieux où coulaient tes journées
Nul ne valait celui de tes jeunes années,
Fût-ce le Capitole ou le mont Palatin.

Mais tout autre est l'ennui de mon âme fidèle;
Rome, dont tu souffrais, je ne regrette qu'elle :
Ma jeunesse est là-bas, près du Tibre latin.

SONNET POUR HÉLÈNE

Lorsque Ronsard vieilli vit pâlir son flambeau
Et connut le néant des gloires passagères,
Il voulut échapper aux amours mensongères
Et d'une chaste fleur couronner son tombeau.

Faisant don de sa muse et de son cœur nouveau
A la jeune vertu d'Hélène de Surgères,
Il confia ce nom à des rimes légères
Et son dernier amour ne fut pas le moins beau.

Ils se plaisaient ensemble à fuir les Tuileries
Et devisaient d'amour sur les routes fleuries,
— D'Amour, honneur des noms qu'il sauve de périr! —

Le poète songeait, triste qu'elle fût belle
Alors qu'il était vieux et qu'il allait mourir;
Mais elle souriait se sachant immortelle.

P. DE NOLHAC.

M. AUGUSTE STRINDBERG

ET

LA *CONFESSION D'UN FOU*

« Pour tous ceux d'entre nous qui désirent respirer à l'aise, écrivait dernièrement un Suédois. M. Ola Hansson, il est difficile de rester chez eux: la nostalgie de l'étranger s'impose à nous tous. Moi-même je vis depuis cinq ans en exil, et je suis forcé d'écrire en langue étrangère. Et l'exil était plus grand encore lorsque j'étais chez moi. » La nouvelle littérature scandinave n'a rien de national : c'est, comme le dit M. Hansson, une littérature d'exilés. Les idées dont elle se nourrit n'ont pas crû sur le sol de la Scandinavie : elles ont été importées d'Angleterre, d'Allemagne, de France. Les écrivains qui, répudiant les vieilles croyances, s'étaient passionnés pour les théories de Darwin ou de Spencer, de Haeckel, de Nietzsche ou de Taine, s'aperçurent bientôt que les dogmes modernes ne pouvaient s'accorder avec les traditions, les mœurs, les institutions de leur pays et ne seraient jamais pour la foule que des folies dangereuses. Cependant les plus braves ne désespéraient pas de propager autour d'eux le nouvel évangile ; ils ne tardèrent pas à revenir de leur illusion. Les uns s'en allèrent, et il leur en coûta, car ils aimaient leur pays ; ceux qui n'eurent pas le courage de le quitter se résignèrent à vivre en quarantaine. Comment s'étonner que la nouvelle littérature scandinave soit triste ? Les exilés et les solitaires sont rarement gais.

Le plus célèbre des écrivains suédois contemporains, M. Auguste Strindberg, est aussi celui qui s'est fait le plus d'ennemis parmi ses compatriotes. Cet homme de grand talent, qui a écrit des drames, des nouvelles, des romans, des poèmes, des satires, n'a jamais su commander à sa plume ni ménager les gens qui ne lui plaisaient pas ; et on

l'a traité à son tour sans ménagement : peu s'en fallut qu'en 1884 il ne fût condamné à quelques années de travaux forcés. Ses admirateurs l'ont comparé à Ibsen, auquel il ne ressemble guère, à cela près que, comme le dramaturge norvégien, il fut jadis un démocrate convaincu et qu'il est aujourd'hui le plus superbe des aristocrates. Il a répété plus d'une fois à sa façon ce que disait l'un des personnages d'Ibsen, le docteur Stockmann : « Les ennemis les plus dangereux de la vérité et de la liberté, c'est la majorité, la maudite majorité compacte et libérale. Elle a pour elle la force, mais elle n'a jamais raison. En tout pays, elle se compose d'imbéciles, et c'est un enfer pour tout homme intelligent d'être gouverné par des imbéciles. » Comme l'*Ennemi du peuple*, M. Strindberg pense que les vérités auxquelles tout le monde croit ou feint de croire ne sont que des mensonges officiels. « Quelle nourriture peut-on trouver dans ces alimens ? Ils ressemblent aux harengs salés de l'année précédente, à des jambons rances et moisis. Et voilà l'origine du scorbut moral qui ravage toutes les sociétés. »

C'est un grand mystère que la liberté. On a vu des pays soumis au bon plaisir d'un souverain absolu, où chacun était libre de penser à sa guise et, moyennant quelques précautions, d'écrire à peu près tout ce qu'il pensait. Il y a en revanche des monarchies constitutionnelles où l'on ne peut s'écarter des opinions reçues sans être traité en suspect et dénoncé comme un mauvais citoyen. Ces monarchies possèdent toutes les libertés, hormis celle de l'esprit, et c'est le cas de la Suède. La réforme parlementaire de 1865, qui transforma l'ancienne représentation par états en un parlement formé de deux chambres, excita tout d'abord l'enthousiasme des libéraux. Les dispositions de la nouvelle loi ne laissaient en apparence rien à désirer. Le cens était réduit à peu de chose, et il suffisait d'être âgé de 25 ans et d'avoir une année de domicile dans la commune pour devenir électeur. Les libéraux furent prompts à se dégoûter de cette réforme, qui avait trompé toutes leurs espérances ; ils découvrirent qu'elle n'avait abouti qu'à faire des paysans les maîtres de la vie publique. « Les deux chambres qui remplacèrent les quatre états, a dit M. Strindberg, se composaient en grande majorité de cultivateurs, qui convertirent le parlement en un conseil municipal où ils s'occupaient tout à leur aise et sans pudeur de leurs affaires particulières ; tout progrès utile était pour eux lettre close. Dès lors la politique ne fut plus qu'un compromis d'intérêts locaux et personnels. Ajoutez la réaction religieuse qui se produisit après la mort de Charles XV et dès l'avènement de la reine Sophie de Nassau : n'en était-ce pas assez pour justifier le pessimisme de tous les esprits éclairés ? »

La suprématie du paysan, gouverné lui-même par une église d'État jouissant de grandes prérogatives et s'arrogeant le droit d'exercer une sorte de censure sur les mœurs et les opinions, est un régime dont s'ac-

commodent difficilement les esprits libres. Ils se voient condamnés, pour parler comme Ibsen, à mener la même existence que les carpes de l'étang : « Elles vivent à deux pas du fiord où vont et viennent des milliers de poissons de mer, et elles ne s'en doutent pas dans leur eau douce. » — « Ah ! la pleine mer ! s'écriait Ellida : que n'y peut-on voguer librement ! que n'y peut-on vivre toujours jusqu'à en faire partie ! » — Croirons-nous comme elle que l'homme a fait fausse route en devenant un animal terrestre au lieu de devenir un animal marin, que la mélancolie de l'humanité vient de là ? Le fait est qu'il est dur pour des disciples de Darwin et de Haeckel de recevoir la loi d'un rustre qui ne reconnaît pas d'autre sagesse que celle qu'enseigne une église d'État. Heureux, mille fois heureux les libres penseurs français du XVIIIe siècle ! Les paysans ne les tenaient pas en tutelle, et ils pouvaient compter sur les complaisances secrètes ou avouées d'une aristocratie amoureuse de nouveautés, qui ne demandait pas mieux que d'apprendre le chemin de la mer, dût-elle y périr corps et biens.

Quelques raisons que puisse avoir M. Strindberg de se plaindre du destin et des hommes, il avoue sans détour qu'il tient à la vie, que son intention est d'habiter le plus longtemps possible ce triste monde. Il reproche au sot vulgaire de confondre le pessimisme avec l'hypocondrie. Les vrais pessimistes, nous dit-il dans ses momens de belle humeur, s'arrangent pour voir les choses par leur côté gai et consolant. S'étant convaincus que le grand tout n'est qu'un grand rien, ils ne s'émeuvent que médiocrement des catastrophes de l'histoire et prennent sans peine leur parti des misères de l'existence. Au surplus ils n'ont garde de se mettre l'esprit à la torture pour découvrir la vérité. Ils savent que la vérité d'hier sera la folie de demain et que dans l'incertitude universelle il n'y a de certain que la mort. Mais avant de mourir, il faut vivre et s'appliquer même à se survivre dans ses œuvres et dans ses enfans. L'homme, selon lui, est capable de devenir père jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans : c'est une grande consolation.

Quoi qu'il en dise, M. Strindberg n'a jamais pris la vie comme un jeu, et c'est sur un ton fort triste qu'il nous engage à être gais. Son scepticisme, tous ses livres en font foi, est morose, âpre, amer. Les peuples du Midi ont une singulière facilité à se passer de croire, et cela tient peut-être à ce que leur incrédulité est le plus souvent incomplète et qu'ils continuent de croire à moitié ce qu'ils ne croient plus. L'homme du Nord ne connaît pas de milieu entre la foi du charbonnier et la négation résolue, farouche et tragique. Lorsqu'il s'est défait de ses vieilles croyances, il les prend en haine, mais il faut à tout prix qu'il les remplace. Il songe aux conséquences ; les théories pures ne lui suffisent pas longtemps, il entend pratiquer ses nouvelles maximes. Il éprouve le besoin de raisonner ses actions, de donner une règle à sa vie, de se conduire par réflexion et par principes. M. Strindberg professe un

hautain mépris pour la morale du paysan libre, électeur et député; mais il lui en faut une, et il la cherche, sans être bien sûr de la trouver jamais. Tel Napolitain s'en consolerait facilement. Le Scandinave a été pétri d'un autre limon, et les sapins donnent d'autres conseils que les orangers. M. Strindberg devrait se faire violence pour se laisser vivre au jour le jour, sans penser à rien.

L'héroïne de son dernier roman, intitulé la *Confession d'un fou*, est une baronne finlandaise, femme de conduite légère, aux grâces serpentines, aussi dangereuse que charmante. Un ingénieur, homme très moderne, qu'elle a rencontré sur le pont d'un bateau à vapeur, s'est appliqué à lui démontrer que le péché n'est qu'une fiction théologique, qu'une jolie femme peut tout se permettre, que ses fautes ne lui sont point imputables, que les intéressés doivent s'en prendre aux circonstances, à la fatalité. Cette doctrine accommodante produit sur le cœur de la baronne une vive impression, dont elle s'empresse, par un caprice étrange, de faire part à son mari. — « Fort bien, mon enfant, lui répond-il; toutefois il est bon de considérer que toutes nos actions ont des suites. En supprimant le Dieu personnel, nous avons supprimé le péché; mais nous demeurons toujours responsables envers ceux à qui nous avons fait tort. D'ailleurs, s'il n'y a plus de péchés, aussi longtemps que la loi subsistera, certaines actions seront des crimes, et en ce qui me concerne, malheur à qui m'offense! Je rendrai coup pour coup. » Après avoir gardé quelques instans le silence : — « Il n'y a que les méchans qui se vengent, répliqua la baronne. — A la bonne heure, mais il faut compter avec les méchans, et on n'est jamais sûr de ne pas avoir affaire à un être fort, qui ne se laisse pas braver impunément. — Vous savez bien, dit-elle encore, que c'est le destin qui gouverne nos pensées et nos actes. — Assurément, et c'est aussi le destin qui met le poignard dans la main d'un homme résolu à venger son injure. »

Ce mari raisonne à merveille, mais dans la pratique il se montre inconséquent. Lorsqu'il croit s'apercevoir que sa femme le trompe, il ne tente pas de la poignarder, mais il l'écrase sous son mépris, il lui reproche sa perversité, il lui déclare qu'elle manque absolument de sens moral, qu'elle n'a ni foi ni loi. A la vérité, ne croyant plus au péché, il ne la traite pas de pécheresse, mais il la considère comme une vile et odieuse criminelle. En a-t-il vraiment le droit? Sans doute l'adultère est condamné par les lois; mais, comme M. Strindberg, ce mari, qui lui ressemble beaucoup, estime que, si la loi divine est une chimère, les lois humaines ne sont que de vaines conventions. Sa femme pourrait lui répondre : « Vous m'avez dit cent fois qu'elles sont faites par cette majorité compacte qui, se composant d'imbéciles, a toujours tort, par ces carpes qui ne connaissent que l'eau croupissante de leur étang et n'ont jamais nagé dans les eaux libres

d'un fiord ou de la haute mer. » Il faut en conclure que les infortunes conjugales troublent et démontent les plus fermes cerveaux, que, dans certains cas, libres penseurs ou paysans, tous les hommes portent les mêmes jugemens et prononcent à peu près les mêmes paroles.

M. Strindberg nous apprend dans son autobiographie qu'ayant commencé d'écrire à une époque de transition, il a payé d'abord son tribut au romantisme, mais que dès ce temps on pouvait deviner en lui le futur naturaliste, « que les pattes du lézard se trouvaient en germe sous la peau du serpent ». Peu à peu le serpent s'est fait lézard, et M. Strindberg se vante d'avoir introduit le premier le réalisme moderne dans la littérature suédoise et mérité le surnom de « photographe » que lui ont donné ses admirateurs. Ce remarquable écrivain a fait, nous dit-on, tous les métiers : il a été tour à tour maître d'école, acteur, employé au télégraphe, journaliste, médecin, peintre, précepteur, bohème et bibliothécaire. Ayant mené coup sur coup tant d'existences diverses, et possédant au plus haut degré le don de l'observation, on pourrait s'attendre à trouver dans ses romans une grande variété de figures et de types. Il n'en est rien : le monde où il promène et retient ses lecteurs est un monde fort borné. Le vrai réaliste joint une souveraine impartialité à des curiosités infinies ; le vrai photographe a un goût égal pour tous les visages qui posent devant lui. M. Strindberg est le moins impartial, le plus passionné et le plus subjectif de tous les Scandinaves, et, comme le dit M. Hansson, « absorbé dans son idée, elle l'hypnotise à ce point que le reste de l'univers n'existe plus pour lui ». Il n'a jamais pris la plume sans avoir une thèse à soutenir et un ennemi à pourfendre ; qu'il compose des drames ou des nouvelles, il polémise toujours. Parmi les personnages qu'il se plaît à mettre en scène, il en est un le plus souvent qui lui ressemble beaucoup et qu'il charge d'exprimer ses ressentimens, ses rancunes, ses colères ; les autres ressemblent, selon toute apparence, à certaines gens qu'il a des raisons particulières de haïr ou de mépriser.

M. Strindberg n'est pas un vrai réaliste ; mais, par son éloquence dure et acerbe, par ses réquisitoires contre la société, par le goût qui le porte à peindre sans ménagement, et parfois sans vergogne, les laideurs de la vie et de l'âme, il mérite de prendre place parmi les maîtres de la littérature cruelle. Il est permis de remarquer que la littérature cruelle, qui se pique de faire la guerre à toutes les conventions, ne laisse pas d'avoir les siennes ; qu'à certains égards elle est aussi fausse que les bergeries et les berquinades. Brutes, gredins, femmes coquettes ou dépravées, tous les personnages de M. Strindberg ont ceci de particulier qu'ils sont absolument sincères, qu'ils ont l'âme transparente et le cœur sur la main : ce sont les ingénus du vice, et sa méthode consiste à leur faire dire tout haut tout ce qu'ils pensent. Ce procédé d'art aussi commode que cruel me paraît fort arbitraire, et c'est

faire bon marché des vraisemblances. Je doute qu'une baronne qui, après avoir trompé son premier mari, se dispose à tromper le second, l'avertisse charitablement qu'elle ne croit plus au péché et se croit tout permis. Je doute aussi qu'une petite bourgeoise telle que Mme Brunner se donne le plaisir de dire tranquillement à son débonnaire époux, dont le seul tort est d'être amoureux d'elle après quinze ans de mariage : « Je ne te hais pas, je te méprise, par la raison qui fait que je méprise tous les hommes dès qu'ils sont amoureux de moi. C'est ainsi, ne m'en demande pas le pourquoi. — C'est une remarque, répond M. Brunner, que j'avais faite depuis longtemps, et je voudrais pouvoir te haïr pour te contraindre à m'aimer. Malheur à l'homme qui est amoureux de sa femme! J'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'éprendre d'une autre femme, et n'y ai pas réussi. » Tout cela peut être vrai, mais il y a des vérités qu'on ne se dit qu'à soi-même.

M. Strindberg a trop de talent pour ne pas réussir momentanément à persuader à ses lecteurs tout ce qu'il lui plaît; ils l'en croient sur parole : après quoi ils se reprennent, ils se ravisent, ils réfléchissent, ils se réveillent, et s'aperçoivent que le monde tel qu'il le voit ressemble fort peu au monde où nous vivons. A l'entendre, il n'y aurait ici-bas que des cyniques, et en réalité les cyniques sont une exception. Par instans il en convient lui-même : « Le mensonge, nous dit-il par la bouche d'un pasteur, est vraiment le péché originel, et je crois que tous les hommes mentent. Enfant, on ment par crainte; plus tard, par intérêt, par nécessité, par instinct de conservation; je connais même des gens qui mentent par humanité, pour obliger leur prochain. »

La vérité est que la plupart des malhonnêtes gens sont des inconsciens, faisant le mal par une sorte de penchant aveugle, tenant leurs vices pour des vertus, se croyant économes quand ils sont avares, généreux quand ils sont prodigues, justes quand ils sont durs et impitoyables, et pensant réclamer leur droit lorsqu'ils font tort aux humbles et aux timides. Aux inconsciens ajoutez la foule des hypocrites. N'est-il pas naturel à l'homme de s'appliquer à embellir son être, de déguiser ses iniquités, de sauver ses vilenies en les expliquant par des motifs nobles, de paraître mépriser ce qu'il aime et aimer ce qu'il hait? Ne médisons pas trop de l'hypocrisie. Eh! bon Dieu, qui voudrait vivre avec les hommes s'ils se donnaient toujours pour ce qu'ils sont? Supprimez l'hypocrisie de la société, et elle deviendrait insupportable; supprimez l'hypocrisie de la littérature, elle devient fort monotone. — « La sincérité, disait Walter Scott, est une flûte d'enfant qui n'a que deux notes: elle dit oui, et elle dit non. Les quakers eux-mêmes y ont renoncé, et ont mis en place un vieux procureur, nommé hypocrisie, qui tâche de ressembler à la sincérité, mais dont la voix a bien plus d'étendue et embrasse tout le clavier. » — La littérature cruelle, représentée par un écrivain de grand talent, ressemble à cette princesse des contes de

fées qui, belle comme le jour, ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il en sortît un crapaud. Eh! oui, il y a beaucoup de crapauds dans les cœurs comme dans les jardins; mais on les devine plus qu'on ne les voit: ils se rendent justice, ils se cachent.

Si Pétrarque n'avait jamais aimé, il n'aurait pas composé des sonnets; tout porte à croire que, si M. Strindberg ne haïssait rien ni personne, il n'aurait jamais écrit. Ce qu'il hait à l'égal du profane et insolent vulgaire, c'est la femme, cette ennemie naturelle de l'homme. Heureuses les sociétés où on la réduit à ses véritables fonctions, où elle n'est qu'un instrument de plaisirs ou une ménagère dont l'unique souci est de bien tenir sa maison et d'obéir à tous les caprices de son maître! Elle a aujourd'hui de bien autres prétentions; elle réclame sa liberté et elle ne se croira libre que le jour où l'homme sera sous ses pieds.

On assure que nombre de Suédoises sont trop disposées à se convertir en amazones et particulièrement en amazones de lettres, « aux cheveux courts, aux manières toutes masculines, qui donnent des poignées de main en vrais garçons et regardent l'homme, — l'homme à la mauvaise conscience, naturellement! — droit dans ses yeux intimidés ». Elles prennent leurs inscriptions, elles font des discours, elles fondent des journaux, elles revendiquent leurs droits et maudissent la servitude où on les tient. M. Strindberg a la sainte horreur des amazones de lettres, et j'aime à croire qu'à l'aversion qu'il leur a vouée ne se mêle aucune jalousie de métier. Il déclare que l'émancipation des femmes mettrait en péril le peu de bien qui existe encore dans l'univers. Son cœur se serre à la pensée que ces créatures imbéciles aspirent à détrôner le roi de la création, l'être noble qui a découvert tous les arts, toutes les industries, toutes les sciences, à qui le monde est redevable des bienfaits de la civilisation et de tout ce qui donne quelque prix à la vie. Qu'est-ce que la femme? Elle a la dose d'intelligence qu'on pouvait avoir dans l'âge de bronze. C'est un demi-singe anthropomorphe, un animal rapace, féroce et dévorant. La seule supériorité qu'ait sur nous cette bête de proie, c'est qu'elle est absolument dépourvue de sens moral, et voilà ce qui la rend si dangereuse. — « Étant prouvé, s'écrie M. Strindberg dans la *Confession d'un fou*, que dans un combat à mort entre deux peuples, le moins scrupuleux, le plus corrompu a le plus de chances de vaincre, qu'enchaîné par son respect inné et superstitieux pour la femme, l'homme est toujours tenté de la ménager, et qu'au surplus elle a l'avantage de se faire nourrir et entretenir, ce qui lui laisse son temps libre pour la bataille, je prends la question au sérieux, je m'arme pour la lutte. »

Mais de tous les griefs qu'il peut avoir contre la femme, voici le plus grave : si elle nous inflige d'intolérables souffrances, c'est qu'elle a une façon d'aimer et de concevoir l'amour qui n'est pas celle de

l'homme, et que par une fatalité de nature elle est incapable d'en changer. M. Strindberg est revenu plus d'une fois sur ce triste sujet, et avant d'écrire la *Confession d'un fou*, il l'avait traité avec une sombre éloquence dans son drame des *Créanciers*, qui a obtenu à Berlin le plus vif succès. Cette pièce contient plus d'un passage qui ressemble à une confidence, et on ne peut douter que l'homme qui l'a écrite n'ait beaucoup souffert.

Le libre penseur le plus affranchi de toute superstition éprouve l'impérieux besoin de vénérer, d'adorer quelque chose ou quelqu'un; il y a en lui comme une religiosité naturelle dont il ne peut jamais se dépouiller entièrement. Il a destitué son Dieu, il l'a fait descendre de l'autel; mais l'autel est toujours là, il y fait monter la femme. Elle lui est apparue comme une madone, devant laquelle il a courbé la tête et plié le genou. Sans doute, à l'adoration qu'il a pour elle s'ajoutent bientôt des sentimens d'un autre ordre; il découvre que l'amour chaste est impossible, il aspire à posséder ce qu'il adore. Mais il se mépriserait lui-même s'il ne réussissait à idéaliser ses joies, à mêler un peu de poésie aux plaisirs des sens, à y mettre un peu de son âme. Grâce à l'amour, il a retrouvé le ciel sur la terre, et dans sa reconnaissance pour la femme qui lui a procuré le complet et parfait bonheur, il lui en coûte peu de se donner tout entier. Hélas! il s'aperçoit bientôt qu'il a affaire à une créature d'une autre espèce que lui, infiniment personnelle et qui, incapable d'idéaliser ses sentimens, de poétiser ses sensations, ne voit dans l'homme qui l'aime qu'une proie. Du jour où elle se sait aimée, la madone a disparu, et la femme se révèle, « artificieuse, rusée, perfide, montrant ses griffes ». Son bonheur est de vouloir, ses volontés sont des fantaisies, et la seule joie qu'elle demande à l'amour est celle d'avoir un esclave à qui tous ses caprices soient sacrés. « Pour l'homme, nous dit M. Strindberg, aimer, c'est donner; pour la femme, aimer c'est prendre et exploiter. »

Le chêne des forêts a pris plaisir à sentir grimper le long de sa tige une liane dont les enlacemens lui causaient de voluptueux frissons. Il découvre que ce parasite vorace, glouton, insatiable, absorbe toute sa sève et ne l'embrasse que pour l'étouffer. La femme ne se contente pas de prendre, son amour tue; c'est une mangeuse d'hommes. Ne raisonnez pas avec elle, ne discutez pas ses caprices; elle vous dira : « Tu ne m'aimes plus; je le savais depuis longtemps. » Elle a horreur de tout ce qui est fort, de tout ce qui lui résiste. Faites-vous petit, tout petit; soyez humble jusqu'à la bassesse; implorez-la, traînez-vous à ses pieds, dites-lui : « Je suis, grâce à toi, le plus malheureux des « hommes. » Elle s'attendrira peut-être, elle vous fera grâce, elle vous consolera par ses chansons comme une mère console son enfant; c'est le seul genre de tendresse que son cœur ait jamais connu. Mais l'homme ne peut toujours implorer et gémir; il a ses retours de fierté,

il se redresse. Il se souvient de tout ce qu'il a donné; son cœur, son esprit, sa raison, sa volonté, son orgueil, le meilleur de son sang, il a tout sacrifié. La femme au front d'airain nie impudemment sa dette; la liane déclare à l'arbre qu'elle n'a rien reçu, que c'est elle qui le fait vivre.

Le jour du règlement des comptes est venu, et dès lors l'amour se change en haine, mais la haine n'est pas l'indifférence, elle ne tue pas l'amour, on continue d'aimer en haïssant, et c'est le plus affreux des supplices. On avait jadis, à l'heure des illusions, goûté des joies ineffables, dont l'âme et les sens se souviennent; que ne peut-on les recouvrer! La vie est si peu de chose sans elles! — N'y a-t-il donc qu'une femme dans le monde? dira un philosophe. Aimez ailleurs. — Hélas! certains hommes sont condamnés par la nature à l'éternelle monogamie du cœur; ils ne peuvent aimer qu'une fois, et il n'y aura jamais pour eux qu'une femme, celle qui fait des plaies à l'âme, celle qui leur a ouvert tour à tour les portes du ciel et les portes de l'enfer. Il n'y a pas de fierté qui tienne, on retourne à sa madone et, fût-elle une infâme, on adore son infamie.

« Cette femme n'est plus à moi, s'écrie douloureusement le peintre Gustave dans la première scène des *Créanciers*. — A quoi te servait-elle? lui demande son ami. — Elle était pour moi ce que fut dans ma jeunesse le Dieu de là-haut, aussi longtemps que j'ai pu croire en lui : elle me servait à satisfaire mon besoin d'adoration. — Enterre-le, et fais croître autre chose sur ce tombeau, un sain mépris par exemple. — Je ne peux vivre sans adorer. — Esclave! — Je ne peux vivre sans adorer une femme. — Au diable! réplique l'ami. Retourne plutôt à ton Dieu d'autrefois! » Mais on ne renoue pas si facilement avec un Dieu auquel on a cessé de croire. Que faire? Se tuer? Non, ce serait procurer un trop grand plaisir à la femme aimée et haïe, qui peut-être souhaite secrètement votre mort. D'ailleurs la vie nous retient à elle par un charme inexplicable. Il y a dans les jardins et dans les prairies des fleurs qui sentent bon, et le ciel est plein d'étoiles douces à contempler. Et puis on a dans la tête des sujets de pièces, de romans. Que deviendrait la littérature si on l'abandonnait aux femmes! Encore un coup, quel parti prendre? — Esclave, tâche de rattraper tes illusions perdues, ou, pour mieux dire, retourne à ton vomissement, et, quand tu seras las de t'avilir, que tu n'auras plus la force de dévorer tes dégoûts et que ton cœur souillé aura une odeur de mort, emploie ta plume à délivrer ton âme et à te venger.

C'est ce que fait Axel, le héros de la *Confession d'un fou*, dramaturge et romancier de grand mérite, qui, comme M. Strindberg, était bibliothécaire à Stockholm. La charmante femme qui devait le rendre le plus heureux et le plus malheureux des hommes avait épousé un baron suédois, officier dans la garde royale. Elle lui a donné une fille, et cette

jeune mère, à la chevelure dorée, au corps merveilleusement proportionné, aux yeux candides et pudiques, séduit Axel dès le premier jour par ses grâces virginales. Aux sentimens que lui inspire cette vierge-mère ne se mêle aucun désir profane : « Je veux l'adorer, se dit-il; je veux me sacrifier, je veux souffrir, sans espérer d'autres joies que celles de l'adoration, du sacrifice, de la souffrance. » Cette résolution héroïque lui fait honneur, mais il a trop présumé de lui : il s'aperçoit à l'user que sa madone est une vraie femme, que les affaires d'ici-bas l'intéressent beaucoup plus que les choses du ciel, que dans l'occasion son regard candide et pudique devient provocant et voluptueux. Il s'obstine à l'adorer; mais ses sens ont parlé : désormais il la désire autant qu'il l'adore.

Il connaissait le mot de Napoléon, que dans les campagnes amoureuses on ne triomphe qu'en fuyant. Il se décide à s'enfuir; il s'embarque sur un vapeur et part pour la France. A peine est-il parti, le courage lui manque et il maudit sa vertu. Ne plus voir cette femme c'est ne plus voir le soleil; plutôt mourir! Il se fait débarquer dans une île et retourne bientôt à Stockholm. Un soir, il était seul avec la baronne, qui tricotait à la clarté d'une lampe. Il aperçoit sous le tapis de la table une pantoufle de Cendrillon, un petit pied et une jambe fine, que la jupe laissait à découvert. Cette jambe était enfermée dans un bas blanc bien tiré et maintenu sous le genou par une jarretière brodée. « Il est un muscle adorable, nous dit cet idéaliste, qui permet à l'imagination de reconstruire le corps tout entier. » C'en est fait, il s'abandonnera à sa passion. La baronne essaie ou feint de résister ; elle lui rappelle qu'ils se sont promis de n'être jamais l'un pour l'autre qu'un frère et qu'une sœur. « Sotte plaisanterie! s'écrie-t-il : corps et âme, je vous adore; j'adore vos cheveux blonds et votre âme ingénue, les plus petits souliers de la Suède et votre candeur, vos yeux qui étincellent jusque dans l'ombre d'une voiture fermée, votre sourire ensorcelant, votre bas blanc et votre jarretière rouge... Ne vous récriez pas, ma princesse adorée : j'ai tout vu. Je vous mordrai le cou, je vous serrerai dans mes bras jusqu'à vous faire perdre le souffle, je vous étoufferai sous mes baisers. Je me sens fort comme un Dieu, et je vous avalerai tout entière. Défiez-vous du lion malade, n'approchez pas de sa tanière : ses caresses vous tueraient. Que m'importe l'amitié de votre baron! Je ne suis qu'un bourgeois, un provincial, un déshérité. Il me déteste, et je l'exècre. » Voilà une déclaration à la hussarde, et il paraît que l'homme, quoi qu'en dise M. Strindberg, n'a pas pas toujours le don d'idéaliser ses amours. Mais il faut excuser Axel, il avait tout vu.

Après avoir été la maîtresse de ce bibliothécaire orageux, la baronne, qui a obtenu son divorce, le somme de l'épouser. Quoiqu'il commence à la connaître, il se résigne, il s'exécute, et il expie des joies trop courtes par de longues et indicibles souffrances. Il a acquis la convic-

tion qu'elle le trompe indignement; il n'a rien vu, mais il a tout deviné, et il y a des indices qui sont des preuves. Ils ont ensemble de terribles explications; il la traite de vampire, de courtisane, de chienne, et, après ces ouvertures de cœur, on reprend la vie commune comme si rien ne s'était passé. Il la soupçonne non seulement d'infidélités, mais de turpitudes qu'il nous raconte dans le plus grand détail, avec une déplorable précision; et quand l'heure du berger sonne, il mendie ses faveurs comme les grâces du ciel. « Dans les momens où elle s'apprivoise, où elle me permet de poser sur ses genoux ma tête brûlante et où ses doigts jouent avec ma crinière de lion, tout est oublié, effacé, pardonné, et je suis heureux, et je confesse que ma vie est suspendue à un fil de soie, dont l'écheveau est dans sa main. » Il croit savoir qu'elle nourrit le projet de le faire enfermer dans une maison de fous; il la soupçonne aussi de vouloir l'empoisonner, et quand il est malade, il exige qu'elle goûte avant lui à la potion qu'elle lui présente. Et cette courtisane, cette chienne le reprend toujours. « Mon bras enlaçait sa taille, ma tête reposait sur son sein, je ressemblais au Christ de la *Pietà* de Michel-Ange. Je lui disais que j'étais son enfant; quand l'homme redevient enfant, la femme se sent devenir mère. Elle me regardait tour à tour avec un sourire d'indulgence ou de triomphe. C'était l'araignée femelle qui dévore le mâle après qu'il l'a fécondée. » Désormais elle lui vendra ses caresses : il devra les acheter par des humiliations sans nom; il lui dira qu'elle est une sainte immaculée, qu'il est un misérable, un vil calomniateur, indigne de pardon. Elle sourit, elle pardonne, et il est heureux.

Cependant il s'indigne parfois de ses lâchetés. Il part pour ne plus revenir, et, à peine a-t-il quitté la femme qu'il méprise, elle lui apparaît sous les traits de sa madone d'autrefois, et il lui écrit des lettres de tendresse et d'adoration. Plus souvent il pense à son petit pied, à sa jambe fine, à son bas blanc ou noir, et il accourt en disant : « Tu es plus forte que moi, je me rends ! »

Mais plus il sent qu'il lui est impossible de ne pas l'aimer, plus il la hait. — « Un dimanche, nous étions assis, elle et moi, dans un bosquet. Le fluide électrique qui s'accumulait dans mon cœur depuis dix ans se déchargea subitement; le motif de ma colère était assez futile, et je la battis. Je fis pleuvoir sur son visage une grêle de soufflets. Elle tenta de me résister, je la jetai à terre. Elle poussa un cri terrible. Il me sembla que le soleil se cachait derrière les nuages, et je pris la vie en dégoût. Cependant, à la tempête succéda le calme, et, comme après l'accomplissement d'un saint devoir, j'éprouvai un sentiment de douceur et de repos. J'avais des regrets, je ne me repentais point. Le soir, elle alla se promener au clair de lune. J'allai au-devant d'elle, je l'embrassai. Elle ne me repoussa point, elle fondit en larmes. Après une courte explication, elle m'accompagna dans ma chambre, où les

jeux de l'amour se prolongèrent jusqu'à minuit. Étrange vie domestique! je l'ai battue à midi, et nous passons la nuit ensemble. Étrange femme! elle embrasse son bourreau. Que ne l'ai-je battue il y a dix ans! je serais aujourd'hui le plus fortuné des maris. » Il paraît que les idéalistes battent quelquefois leur femme : pourquoi méprisent-ils les paysans?

Axel est un inconscient. Il estime que la femme est un être inférieur, né pour la servitude, et il convient que, dans la conduite ordinaire de la vie, elle est une force, que l'homme n'est que misère et faiblesse. Il s'est proposé d'écrire un réquisitoire en forme contre la chienne qui l'a trompé, contre l'araignée qui l'a mangé, et il ne semble pas se douter que du même coup il a écrit l'histoire de son propre avilissement. Il se donne pour un souffre-douleurs héroïque, et il avoue lui-même qu'il n'a jamais été que le martyr de sa brûlante sensualité. Il juge, et il n'a plus le droit de juger; il condamne, et il a toute honte bue. Il se flatte de nous intéresser; tout au plus pouvons-nous le plaindre. C'est un malade, et sa maladie est cette monstruosité de cœur qu'un romancier contemporain a fort bien définie, quand il a dit que rien n'est plus dégradant pour l'homme que « l'union du plus entier mépris et du plus passionné désir physique pour une femme définitivement jugée et condamnée ».

Toutefois Axel s'est souvenu qu'il était homme, qu'il était Suédois, qu'il avait une crinière de lion, et il s'est vengé. Un jour, sa femme fut saisie de terreur en s'avisant qu'il n'avait plus au doigt son anneau nuptial. — « Où est ton alliance? demanda-t-elle. — Je l'ai vendue à Genève, et avec l'argent du marché je suis allé chez une fille. — A cette heure, nous voilà de pair, nous pouvons recommencer. » Mais Axel trouvait qu'il n'en avait pas fait assez, et il écrivit son livre, qui se termine par ces mots : « L'histoire est finie, ma bien-aimée : je me suis vengé, et cette fois nous sommes quitte à quitte. » Les ennemis de M. Strindberg ont fait courir le bruit qu'en racontant les infortunes conjugales d'Axel, il a entendu raconter les siennes et se venger de la mère de ses enfans. Je suis résolu à n'en rien croire, quoique nous vivions dans un temps où la passion de dire ses secrets à l'univers est une fureur, et où le respect silencieux de soi-même est de toutes les vertus celle qui semble la plus dure à pratiquer.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Aux environs de l'an 1000 de notre ère, un évêque, que les chroniques ne nomment point, annonça qu'il avait reçu du ciel, d'une manière miraculeuse, l'ordre de prêcher la paix à la terre. Ce fut l'origine de la « Trêve de Dieu » qui, durant trente-six heures par semaine, empêchait les gens de se « malfaire » les uns aux autres. L'idée fit son chemin, puisque ses promoteurs arrivèrent un peu plus tard à reporter au mercredi soir la suspension d'armes hebdomadaire qui commençait originairement au samedi.

C'est une trêve analogue, à laquelle nous souhaitons le même succès, — trêve à nos luttes intérieures, aux durs propos de la politique, — que les fêtes franco-russes nous ont procurée. A cet égard, bien qu'attristée par la mort de deux de nos plus illustres concitoyens, le maréchal de Mac-Mahon et Charles Gounod, la quinzaine qui se termine aujourd'hui comptera comme une période heureuse. Même la perte que la France éprouvait, en la personne du loyal soldat qui fut, pendant plus de six années, son premier magistrat, augmenta encore cette sorte d'effusion civique, cette sympathie touchante dans laquelle on vivait comme baigné.

L'union patriotique avec laquelle toutes les classes de la nation fêtaient l'amiral Avellan et les officiers de l'escadre russe imposait silence aux dissensions intestines de la France ; les hommages rendus par la plupart des souverains, par les chefs des armées étrangères

à la mémoire du maréchal de Mac-Mahon, la couronne délicatement offerte par l'empereur d'Allemagne, la dépêche émue du roi Humbert et l'assistance aux obsèques d'une délégation officielle des troupes italiennes, nos anciennes compagnes de gloire, semblaient faire fondre les griefs internationaux, effacer le souvenir des querelles anciennes ou récentes, et donner l'illusion d'un état universellement pacifique que ni les membres recommandables de l'Association de la paix, qui vient de se réunir à Berne, ni les bruyans promoteurs du congrès annuel antimilitariste, qui délibéraient à la même heure à Bruxelles, à l'ombre du drapeau rouge, ne paraissent malheureusement en mesure de nous garantir.

Cette impression n'a pas été, croyons-nous, exclusivement ressentie en France; l'Europe aussi l'a éprouvée. Elle a vu, à n'en pouvoir douter, combien les dispositions intimes de la foule parisienne étaient favorables au maintien de la paix. Des hommes d'État, des diplomates, assis autour d'un tapis de velours, savent se composer une attitude et dissimuler leur pensée secrète : une foule en serait incapable. Ce n'est pas que, selon le mot de Catherine II, « les capitales, par définition, n'aient pas le sens commun; » mais l'âme populaire ne se gouverne pas d'après des considérations abstraites, et l'on en voit aisément le fond. Or la France, par sa conduite de ces derniers jours, a donné une preuve souveraine de modération et de bon sens. Rien de moins provocant, rien de plus noble que son allure, non seulement dans les banquets officiels ou dans les galas organisés, comme à cette magnifique représentation de l'Opéra, où les gloires des lettres et des arts, les notabilités de la politique et les simples gens du monde étaient si cordialement mêlés, que les représentans fashionables des associations sportives de la banlieue semblaient, d'après leur place, marcher de pair avec les grands-croix de la Légion d'honneur, mais aussi dans la rue, parmi les masses, pas une fausse note n'a pu être relevée dans cette grandiose manifestation.

Ces acclamations répétées ne contenaient ni une menace ni un défi; elles ne respiraient que l'aménité et la bonne humeur. Chacun se disait, et avec raison, que l'alliance de la Russie était une garantie contre les fantaisies belliqueuses des tiers, qu'elle assurait le moyen de nous défendre contre toute agression. Nul ne rêvait de victoires et de conquêtes; on était simplement heureux de songer que, désormais, l'on pouvait respirer à l'aise, qu'on ne vivait plus, comme naguère, sous une épée de Damoclès suspendue à un fil. On se sentait satisfait de ce que la patrie eût repris sa place parmi les grandes puissances, en montrant que son amitié valait la peine d'être recherchée. Aucune arrière-pensée, aucune vue ambitieuse, ne se cachait de part ni d'autre dans les vivats et dans les toasts; et le Président de la République exprimait bien la pensée de la nation lorsqu'il portait la santé

d'Alexandre III, en disant que la visite de l'escadre russe laisserait parmi nous d'ineffaçables souvenirs.

C'est cette politique de paix qui s'affirmait de nouveau et s'accentuait encore dans la dépêche que l'empereur de Russie adressait de Gatchina, le 27 octobre, au Président de la République, au moment même où celui-ci prenait congé à Toulon de « la belle escadre sur laquelle il avait eu la vive satisfaction de saluer le pavillon russe dans les eaux françaises », et dans l'admirable hommage que le tsar, après avoir voulu voir les officiers russes réunis aux officiers français derrière le cercueil du maréchal de Mac-Mahon, rendait en ces termes à la nation française :

« Au moment où l'escadre russe quitte la France, il me tient à cœur de vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant de l'accueil chaleureux et splendide que nos marins ont trouvé partout sur le sol français.

« Les témoignages de vive sympathie qui se sont manifestés encore une fois avec tant d'éloquence joindront un nouveau lien à ceux qui unissent nos deux pays et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de leurs efforts et de leurs vœux les plus constans. »

En même temps que ce télégramme parvenait à M. Carnot, le ministre des Affaires Étrangères recevait de l'ambassade de Russie communication du télégramme suivant adressé par M. de Giers, ministre des Affaires-Étrangères de l'empereur de Russie, à M. le baron de Mohrenheim :

« L'Empereur vous charge d'être l'interprète de sa sincère gratitude auprès des organes du gouvernement ainsi que des représentans de toutes les classes de la société qui ont participé à la brillante et cordiale réception de l'escadre russe en France.

« Sa Majesté est très touchée des sentimens de sympathie et d'amitié si admirablement témoignés en cette circonstance.

« L'empereur télégraphie directement à M. le Président de la République. »

C'est le dernier mot de toutes ces fêtes, et après lequel tout commentaire serait superflu.

Ces réjouissances multipliées, qui se succédaient à de si courts intervalles qu'on aurait presque pu trouver qu'il y en avait trop et qu'elles devaient accabler en quelque sorte par leur nombre ceux qui en étaient l'objet, ont dû pourtant s'interrompre un jour, pour faire place à la pompe funèbre dont la République avait le devoir d'honorer celui qui fut, sans le savoir et sans le vouloir peut-être, l'un de ses fondateurs. On a dit qu'il se formait de grandes liaisons entre les peuples qui se font de grandes guerres, parce que la guerre est une sorte de commerce qui rapproche ceux mêmes qu'elle entre-choque. C'est un peu de

la même manière que le maréchal de Mac-Mahon, porté au pouvoir par un parti hostile au régime républicain, et qui n'a jamais passé pour être personnellement très favorable à ce régime, a néanmoins contribué à l'affermir, à lui donner dans le monde un aspect tout différent de celui qu'il avait eu lors de précédentes tentatives : rassurant les inquiétudes, inspirant la confiance, et tombant finalement, au milieu de l'ingratitude universelle, en laissant la République beaucoup plus forte et beaucoup plus respectée, en 1879, qu'il ne l'avait reçue en 1873.

Quatorze années ont passé depuis lors, éteignant les ressentimens, apaisant les rancunes. Comme ces visages qui, tourmentés par l'agonie, reprennent, aussitôt que la mort a fait son œuvre, la sérénité de la vie et retrouvent quelques-uns des traits de la jeunesse, la carrière du maréchal, maintenant qu'il n'est plus, revit tout entière dans la mémoire nationale. Soustraite aux haines des partis, elle est apparue très pure, très belle, et, comme d'habitude, ses adversaires lui ont rendu hommage.

Cette longue vie militaire d'un homme que l'on avait pu appeler le « Bayard moderne » sans que personne trouvât l'éloge excessif, tellement sa bravoure était célèbre, fut sans reproche comme elle avait été sans peur. Longtemps associé aux triomphes du pays, en Afrique, en Crimée, en Italie, le jeune sous-lieutenant légitimiste qui faisait partie en 1830 de l'expédition d'Alger avait eu la sagesse de ne pas « briser son épée », comme on disait alors. Il était dans sa destinée de servir avec honneur tous les gouvernemens, sans qu'on puisse dire qu'aucun de ces gouvernemens ait joui pleinement des sympathies du maréchal, pas même le sien. Car ce n'était pas être bien bon courtisan, sous sa présidence, que de crier : « Vive la République ! »

Colonel en 1848, sans qu'il y eût un seul de ses grades qu'il n'eût conquis à la pointe de l'épée, — à Mouzaïa, au col des Oliviers et dans l'expédition de Biskra, — plusieurs fois blessé et cité à l'ordre du jour, il était de cette race héroïque des guerres anciennes où nos pères, selon le mot de leurs adversaires de l'époque, « allaient à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain ». Nommé général de brigade par le gouvernement provisoire et divisionnaire par l'empereur en 1852, il emportait à Malakof cette redoute fameuse, sur laquelle, bien que l'on s'attendît à chaque instant à la voir sauter, il déclarait nettement sa volonté de se maintenir, en des termes que l'histoire traduisait par le légendaire : « J'y suis, j'y reste. » Quelques années plus tard, il remportait en Italie la victoire de Magenta, qu'on lui érigeait en fief, avec le bâton de maréchal.

Ce dernier succès était uniquement dû au coup d'œil de Mac-Mahon, à sa capacité stratégique : car il n'était pas seulement sur le terrain un hardi capitaine, mais aussi un très habile général. Et il y aurait une grave injustice à lui refuser les qualités éminentes de l'homme de

guerre. Il n'était pas dépourvu d'initiative, quoiqu'il en ait manqué en 1870. Au contraire, prenant sur lui de modifier, à l'heure du péril, les plans du haut commandement, c'est en manquant à la discipline qu'il avait vaincu à Magenta ! *Felix culpa!* Bien que cette louable audace ne se soit pas renouvelée, lors de la campagne de France, où la direction politique des opérations l'envoya se faire battre sur la Meuse, sa réputation n'en avait pas trop souffert, et sa blessure à Sedan lui avait conservé son prestige !

La présidence lui réservait de tout autres campagnes, aussi pénibles pour lui. Son avènement, au printemps de 1873, était suivi de la fusion des deux branches de la maison royale, en été, et de l'échec des restaurations monarchiques, en automne. Quand le Comte de Chambord qui, par sa lettre du 27 octobre, avait inconsciemment refusé la couronne, fit demander huit jours plus tard au maréchal, — du petit hôtel de la rue Saint-Louis, à Versailles, où il était descendu chez M. le comte de Vanssay, l'un de ses fidèles, — de consentir, s'il ne pouvait faire davantage, à une entrevue secrète avec lui, la monarchie était morte. Le maréchal le savait, comme tout le monde en France ; il n'y avait que M. le Comte de Chambord à l'ignorer. Le chef de l'État refusa naturellement de s'engager dans des pourparlers qui, approuvés naguère par l'Assemblée nationale, eussent été l'aurore d'une restauration, mais qui, désavoués par elle, devenaient une intrigue déloyale.

Seulement, une tactique qui ne peut faire la monarchie et ne veut pas accepter la République, se heurte vite à la logique du suffrage universel. D'où les élections de 1876, puis la tentative du 16 mai, où le maréchal s'engagea, on ne sait trop sous quelles influences ; tentative qui eût risqué de tourner au tragique, si le duc de Broglie ne s'était trouvé là pour en sauver l'honneur. En octobre 1877 commencèrent, pour le président de la République, deux années fort grises. L'Élysée restait moralement désert. Le maréchal était dans la situation de ces rois constitutionnels, forcés de prendre des ministres qui ne sont pas leurs amis, et ayant des amis qu'ils ne peuvent pas faire ministres. Ses anciens partisans le boudaient, ou s'éloignaient de lui pour ne pas le compromettre, et les nouveaux guides de la majorité l'évitaient, pour ne pas se compromettre eux-mêmes. La presse, la presse de droite, plus encore que celle de gauche, ne lui ménageait ni son ironie ni ses colères. Dès lors il ne lui restait rien autre chose à faire que quitter ce pouvoir, auquel il avait été porté sans l'avoir sollicité, en disant dans sa lettre de démission adressée aux deux Chambres : « J'ai la consolation de penser que, durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentimens que ceux de l'honneur et du devoir, et par un dévouement absolu à la patrie. »

Parole fière, belle et vraie, rappelée par le président du conseil dans le discours qu'il a prononcé sur le cercueil de Mac-Mahon. La majesté de ces obsèques nationales, aux Invalides, l'émotion profonde des assistans, ont témoigné à quel point la personne du maréchal, dégagée des polémiques et des controverses, apparaît comme celle d'un grand citoyen dont la France a droit de s'enorgueillir.

Cette destinée d'un de ses prédécesseurs, violemment et fréquemment attaqué et pour ce qu'il faisait et pour ce qu'il ne faisait pas, contient d'intéressantes leçons pour le président de la République, actuellement en exercice, qui ne peut s'attendre à beaucoup plus d'indulgence de la part des partis en présence. Le moment, lui dit-on, est venu de vous montrer. Il peut être utile de prendre en certains cas l'attitude de l'impassibilité, mais il n'en faut pas abuser. Il n'est pas établi en principe que le président soit uniquement fait, comme le disait récemment à M. Carnot, avec quelque impertinence, le socialiste Fournière, « pour occuper le fauteuil du milieu dans les cérémonies publiques » ; ce qui le réduirait à n'être qu'une sorte d'annexe ornementale du mobilier national. En un mot il n'est pas raisonnable qu'il vive, retiré des affaires publiques, dans le premier poste de l'État. Ceux qui parlent ainsi ne demandent pas absolument au président, comme jadis certains partis conservateurs à leurs chefs, de « monter à cheval »; mais on voudrait qu'il mît lui-même la main au gouvernail, qu'il usât des prérogatives que la constitution lui confère, qu'il indiquât ses préférences.

Toutes les fois cependant que M. Carnot a voulu faire ainsi ce qu'on lui conseille, toutes les fois qu'il a timidement manifesté des sympathies ou des antipathies, comme on conte qu'il l'aurait fait dans la constitution du ministère actuel, d'autres voix, les mêmes peut-être, n'ont pas manqué de s'élever contre le président, en déplorant cet exercice du « pouvoir personnel » et le système du « bon plaisir ».

Les mêmes questions se posent aujourd'hui, où la convocation du Parlement est officiellement annoncée pour le 14 novembre, et l'on peut les résumer ainsi : Les dernières élections législatives ont modifié la composition de la Chambre, en dépossédant les radicaux et surtout les conservateurs d'une grande partie de leurs sièges au profit des républicains modérés. Une majorité homogène de cette nuance est en voie de formation; on peut même penser qu'elle est virtuellement constituée. Dans ces conditions, le ministère actuel, produit de l'ancienne concentration de l'opportunisme et du radicalisme, doit céder la place à un ministère à son tour homogène, image de la majorité naissante. Mais comment et à quel moment devra se constituer ce ministère? Sera-ce M. Carnot qui, avant la réunion des Chambres, redemandera à M. Dupuy et à ses collègues leurs portefeuilles? Sera-ce M. Dupuy qui prendra les devans, et offrira la démission collective des titulaires en

fonctions au Président de la République, lequel confierait alors la mission de composer un cabinet plus harmonique à tel personnage qu'il jugerait convenable?

Mais ce que ne dit aucun des journaux qui prônent l'une ou l'autre de ces combinaisons, c'est le nom de ce personnage. Et s'ils ne le disent pas, c'est précisément qu'aucun nom ne paraît s'imposer à l'opinion publique, qu'aucun député ne paraît posséder dès à présent une autorité assez grande sur la Chambre pour assumer la responsabilité du pouvoir avec des chances sérieuses de succès. On reproche à M. Carnot, avec plus ou moins de fondement, d'être partisan de ces cabinets hétérogènes qui n'excluaient presque aucune nuance républicaine, mais aussi n'en satisfaisaient, n'en représentaient absolument aucune. Résultant de forces contraires qui se neutralisaient, ces gouvernemens étaient, par une loi mathématique, condamnés à la quasi-immobilité.

Personne ne veut plus de ce système, ni dans la gauche extreme, ni dans la gauche modérée, qui devient aujourd'hui le centre et presque la droite. Il n'est donc pas vraisemblable qu'on y persiste. Le seul point est de savoir comment on en sortira. Il est probable que l'intention de M. Dupuy, conforme en cela à celle de tous ses prédécesseurs, n'est pas de quitter volontairement le pouvoir. Le président du conseil ne peut se dissimuler qu'il n'est pas lui-même parfaitement homogène; que ses discours, ses actes administratifs, ont été, depuis six mois, ondoyans et divers; il est sans doute mal à l'aise pour procéder parmi ses collègues aux épurations, aux « débarquemens », comme on disait l'hiver dernier, que l'on attend de lui. Je crois cependant qu'il n'a que bien juste le temps d'agir.

Si M. Carnot ne croit pas devoir prendre sur lui d'appeler à la direction des affaires, par exemple, M. Casimir Perier, ou M. Develle, ou M. Cavaignac, ou M. Léon Say, dont les uns se récuseraient peut-être, dont les autres, bien qu'indiqués pour faire partie d'un cabinet modéré, ne se croiraient en mesure de la présider; s'il conserve M. Dupuy dans son poste de premier ministre, c'est à ce dernier qu'il appartient de dégager lui-même sa propre politique, sur un programme défini et avec des collègues décidés à le soutenir. En un mot, si le ministère ne crée pas sa majorité, ce sera la majorité qui créera le ministère; mais le ministère qui sortirait alors d'une interpellation ou d'un ordre du jour pourrait fort bien n'être plus le ministère Dupuy.

Ce programme que le pays réclame doit être net et précis. Il ne faut pas se gargariser de phrases vagues et oratoires. Il est superflu de parler de conciliation; d'abord parce que la conciliation, à elle toute seule, n'est pas une politique, ensuite parce que le seul point sur lequel les modérés et les radicaux soient d'accord, c'est la nécessité d'un divorce absolu. Il ne faut donc pas, ainsi que M. Dupuy le disait il y a

peu de jours, « éviter les querelles entre républicains »; au contraire, il convient de gouverner pour ou contre les radicaux.

M. Peytral, par exemple, insinue que les ministres actuels sont tout simplement des gens pleins de bonne volonté, qui n'ont d'opinion arrêtée sur quoi que ce soit et ne sont « réfractaires à aucun des progrès que comporte l'étiquette républicaine »; il a cependant exprimé à plusieurs reprises son intention de proposer un impôt sur le revenu, tandis que le président du conseil a déclaré maintes fois qu'il y était hostile. Ce n'est pas que le parti modéré se veuille réduire à être un parti rétrograde ni même stationnaire. Bien loin de là : les réformes financières, sociales, administratives, auxquelles il devra s'attacher sont nombreuses, et nous aurons sans doute l'occasion de les discuter une à une. C'est pour les faire aboutir qu'il doit les systématiser, les imposer aux délibérations du parlement, et rejeter tout ce qui s'en écarte et qui en pourrait distraire l'attention des représentans du pays.

Il serait déraisonnable de créer sans compensation des impôts nouveaux, lorsque notre budget, établi avec sagesse, peut fort bien se régler en équilibre. Tel n'est pas le cas de tous nos voisins ; tel n'est pas présentement celui de l'Allemagne, qui, depuis le vote de la nouvelle loi militaire, se préoccupe des moyens de faire face au surcroît annuel de charges, s'élevant à environ 75 millions de francs, qui en résultera. Depuis dix-huit ans le budget de l'empire allemand n'a cessé de grandir. En 1874 il s'élevait à 840 millions de francs, sur lesquels 414 millions étaient affectés aux dépenses militaires. En 1893 il monte à 1 521 millions de francs, dont 793 millions sont absorbés par les budgets de la guerre et de la marine. Durant les treize dernières années les impôts indirects ont presque triplé, et cependant la dette publique est de deux milliards et demi, le déficit est devenu chronique ainsi que les emprunts.

Dans les deux réunions que les ministres des finances des 32 États confédérés ont tenues, d'abord à Francfort au mois d'août, puis à Berlin à la fin de septembre, il a été décidé que le supplément de recettes nécessaires serait demandé au vin et au tabac. Il avait d'abord été question d'imposer l'alcool et la bière, chose grave au delà du Rhin; mais M. de Caprivi, d'accord avec l'empereur qui l'avait autorisé à consentir aux plus grands sacrifices pour obtenir le vote de la loi militaire, prit sur lui, sans consulter ses collègues, de déclarer au Reichstag que l'on ne toucherait pas « à l'alcool, à la bière et au tabac du pauvre homme ». Cette concession était nécessaire pour s'assurer les voix des antisémites et de l'union libérale. Seulement, si l'on exempte le tabac commun, les fabricans prétendent prouver que la qualité supérieure ne représente que 10 p. 100 de la consommation et qu'il est impossible de lui faire produire l'impôt dont l'État a besoin.

L'Allemagne du Sud a, de son côté, protesté contre l'impôt sur le

vin. M. Miquel, ministre des finances de Prusse, l'organisateur de cette fiscalité nouvelle, n'a pas eu plus facilement raison des doléances des agens de change, contre la taxe projetée sur les opérations de bourse. On prétend cependant tirer des nouvelles contributions un rendement considérable, puisqu'elles doivent servir à faire face au déficit de 26 millions du budget de l'empire, à payer 87 millions de subventions aux États particuliers, et à procurer en outre une annuité de 1 p. 100 pour l'amortissement de la dette nationale. Ces destinations diverses combinées avec le supplément de frais militaires, exigeront un total annuel de plus de 200 millions de francs à demander au Reichstag, dans la session qui s'ouvrira le 21 novembre.

Jusqu'à la convocation du parlement impérial, la vie politique demeure peu active en Allemagne; les divers congrès qui, depuis trois mois, se sont succédé, n'avaient pas de quoi passionner l'opinion : dans celui des catholiques, à Wurtzbourg, le député Grœber a fait le procès de la société moderne et réclamé l'organisation corporative obligatoire; dans celui des socialistes, qui vient de se tenir à Cologne, M. Singer a rendu compte des résultats obtenus par l'agitation rurale; terrain sur lequel paraissent, en Allemagne aussi bien qu'en France, devoir se concentrer dans l'avenir tous les efforts du parti.

Il n'en pouvait être de même des élections aux diètes de Bavière et de Saxe, qui ont eu lieu cet été, et de celles du Landtag prussien qui se feront dans quelques jours. Le système électoral en vigueur pour ces assemblées, avec le cens élevé qui en est la base, n'a guère permis jusqu'ici aux groupes socialistes d'y espérer aucun succès marquant. En Prusse, le vote des électeurs de la classe supérieure, qui forment le dixième de la population, suffit à corriger ou à annuler le suffrage des neuf autres dixièmes. Aussi la masse populaire, indifférente, s'abstient-elle à peu près de prendre part au scrutin. En Bavière, depuis les élections du mois de juillet, les socialistes, qui jusqu'alors n'étaient pas représentés au Landtag, y sont entrés au nombre de 5 ou 6; en Saxe, le vote de ce mois a été pour eux l'occasion d'une victoire nouvelle : ils sont 13, dans une chambre de 82 membres, et le parti conservateur n'a péniblement gardé, sur l'ensemble des fractions avec lesquelles il est en lutte, que la majorité d'une voix.

Les vieilles sociétés de l'Europe auront ainsi à se défendre contre les germes de désorganisation qu'elles contiennent dans leur sein; tout en faisant aux générations qui s'élèvent leur part de soleil, en s'efforçant d'accroître sans cesse la somme de liberté et de bien-être du plus grand nombre des hommes. Les jeunes sociétés de l'Amérique n'ont pas de vieux moules à briser ou à rajeunir; elles possèdent une liberté extrême, et le bien-être est à portée de leurs mains; mais leurs institutions politiques sont peu solides, quoique, ou parce que toutes fraîches encore. Et ces institutions s'affermissent d'autant plus malai-

sément que l'épreuve qu'elles supportent le moins bien est celle du temps. Le Brésil est en train d'en faire, à ses dépens, l'expérience. La sédition qui couvait depuis plusieurs mois dans la marine brésilienne a éclaté en des circonstances à peu près semblables à celles qui amenèrent, en 1891, la chute du maréchal de Fonseca. Le prétexte a été fourni par le veto du maréchal Peixoto, vice-président de la République et chef du pouvoir exécutif, à une loi du congrès réglant l'élection présidentielle de telle sorte que le vice-président, qui aurait à défaut du président exercé les fonctions de celui-ci, fût inéligible à la prochaine présidence. Cette loi, affectant l'élection présidentielle du 1er mars 1894, visait directement le vice-président, M. Peixoto, qui lui a refusé sa sanction.

Le 5 septembre avait lieu, à l'Opéra de Rio-Janeiro, une représentation de gala à laquelle assistaient tous les personnages officiels, parmi lesquels l'amiral Custodio de Mello, commandant l'escadre. Au sortir du théâtre, à minuit, l'amiral se rendit à l'Arsenal, où les navires, suivant ses ordres, étaient déjà sous pression et où les officiers de marine étaient rassemblés. Il s'embarqua sur le vaisseau l'*Aquidaban*; qui prit le large dans la baie, suivi de cinq autres cuirassés, de huit torpilleurs et de trois canonnières, composant l'ensemble des forces maritimes de la République. Le lendemain, la ville apprit avec stupeur qu'elle était bloquée.

Aux vaisseaux brésiliens, armés de canons Krupp, et montés par un millier d'hommes exercés, le président Peixoto n'a pu jusqu'ici opposer que 4 000 hommes de mauvaises troupes; l'armée régulière, qui comprend une vingtaine de mille hommes, étant occupée dans le Rio-Grande-do-Sul à batailler contre les insurgés. La révolution actuelle n'est elle-même en effet qu'une conséquence de celle qui règne, depuis bientôt un an, dans cette province. Le plus ou moins d'inconstitutionnalité du veto présidentiel n'a fait que servir de motif apparent à la révolte; autrement l'on s'étonnerait que les vengeurs actuels de la constitution fussent demeurés impassibles en présence de beaucoup d'autres actes illégaux du maréchal Floriano Peixoto, — Floriano, comme on l'appelle là-bas.

Cette guerre civile du Rio-Grande-do-Sul a pour cause le maintien du gouverneur Castilhos à la tête de la province; l'obstination du président actuel à conserver en fonctions une ancienne créature de son prédécesseur est assez curieuse, puisque la révolte du Rio-Grande contre Castilhos n'a pas peu servi à faire arriver au pouvoir le maréchal Peixoto. La lutte se poursuit avec assez de lenteur entre le gouvernement et l'insurrection qui continue le blocus de Rio, canonne les forts et a même quelque peu bombardé la ville. Le président a lancé une proclamation, dans laquelle il annonce que, si les élections générales du congrès, qui ont dû avoir lieu le 30 octobre, lui sont défavorables,

il saura respecter la volonté du pays. Dans le courant de ce mois il s'est efforcé, pour avoir raison de l'escadre insurgée, d'improviser une contre-escadre, dont les navires ont été recrutés çà et là en Europe et en Amérique. Ces préparatifs ne paraissent pas avoir jusqu'ici beaucoup intimidé l'amiral de Mello, dont les partisans ont remporté, sur la côte, des succès partiels, et ont même établi à Desterro une sorte de gouvernement provisoire.

Le chef des révolutionnaires d'aujourd'hui, qui sont peut-être l'État régulier de demain, affirme qu'il n'est pas personnellement candidat à la présidence de la République, mais qu'il favorisera, suivant le vœu d'une grande partie de la nation, l'avènement d'un président civil ; le personnage éventuellement désigné pour ce poste serait, dit-on, M. Prudente de Moraze, président actuel du Sénat.

Il va de soi que ces troubles, dont on ne peut prévoir l'issue, n'ont pas été sans jeter une grave perturbation dans les affaires publiques et privées du Brésil, qui déjà était aux prises avec de lourdes difficultés financières. Le déficit du budget de 1894 y atteindra un chiffre considérable. Les dépenses de la guerre du Rio-Grande atteindront 125 millions en 1893, et la perte de change, pour les paiemens à faire par le Brésil à l'étranger, peut être évaluée à 150 millions. Une pareille situation est de nature à confirmer les esprits impartiaux dans cette opinion que les Brésiliens, en renversant l'empereur don Pedro, ont perdu peut-être la meilleure des Républiques.

On ne saurait néanmoins désespérer de leur situation si l'on songe à la puissance de vitalité que renferment ces pays neufs, où les richesses naturelles abondent et sont, pour ainsi dire, à fleur de terre. Ce ressort, cette facilité de relèvement, permettront sans doute à l'Australie, qui, elle, n'a pas eu à subir de bouleversemens politiques, mais a été affligée ce printemps par de terribles ruines privées, de se remettre assez vite de la secousse qu'elle a éprouvée. L'Australie n'avait jusqu'en 1820 aucune monnaie; elle vivait sous le régime du troc en marchandises, comme faisait il y a deux cents ans l'Amérique du Nord, où l'on se servait, pour les paiemens, de la livre de tabac, tarifée trois shellings. — 150 jeunes filles importées d'Angleterre étaient, en ce temps, cédées aux colons de Virginie désireux de se marier, moyennant 108 livres de tabac chacune. — Depuis 1820, l'essor de cette colonie a été tel qu'au mois de mai dernier, huit des principales banques, tombant en faillite, se trouvaient débitrices de près de deux milliards et demi de francs, dont plus d'un milliard de dépôts en espèces.

La crise qui s'est produite est imputable à la fois à l'État et aux particuliers. Cette portion du programme socialiste, qui consiste à acquérir, par les moyens légaux, le pouvoir législatif, et à faire alors des lois pour appliquer le système du parti, a reçu en Australie un commencement d'exécution. Au lieu d'être le gardien vigilant de la

bourse des contribuables, le Parlement a pris l'initiative du gaspillage. On a prodigué les travaux publics pour donner de l'ouvrage aux ouvriers, — qui sont déjà les mieux payés de l'univers, — et l'on n'ose pas les interrompre. On a voulu peupler l'intérieur du pays, et en même temps créer artificiellement des industries nouvelles, à l'aide de la protection, sans s'apercevoir que les deux choses étaient en contradiction et en conflit.

Les particuliers ont suivi le mouvement. Favorisées par la facilité excessive avec laquelle l'Europe a mis ses capitaux à la disposition des pays éloignés, les compagnies locales ont créé des chemins de fer dont les recettes ne couvrent ni l'intérêt du capital ni les frais d'exploitation. La colonie de Victoria et, dans une moindre mesure, celle de la Nouvelle-Galles du Sud, ont été le théâtre d'une spéculation effrénée, qui s'est portée de préférence sur les terrains, et a pris la forme de banques hypothécaires, dont un grand nombre ont déjà disparu dans des kracks retentissans.

Les pertes que le commerce a subies l'ont frappé d'une décadence dont le contre-coup a été ressenti par les douanes, c'est-à-dire par les finances publiques. Aujourd'hui les économies s'imposent; les vaches maigres remplacent les vaches grasses; à Melbourne l'émigration succède à l'immigration, et le comte de Hopetoun, gouverneur de Victoria, s'efforce, d'accord avec les Chambres, de réaliser un programme qui aura pour but de rétablir l'équilibre. Il faudra augmenter les impôts existans et en créer un nouveau, sur le revenu, au moment où les revenus paraissent justement fort compromis. L'Australie doit s'apercevoir que les folies économiques finissent tôt ou tard par se payer et qu'elles coûtent cher.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Malgré l'éclat des fêtes franco-russes, l'excellente attitude de la population pendant toutes les étapes de la réception, et la consécration nouvelle donnée à l'entente entre les deux pays par la visite des grands-ducs et le télégramme du Tsar, les marchés financiers européens ont été plus maussades et moins enclins à la hausse pendant la seconde moitié d'octobre que durant la première quinzaine. Les difficultés du change se sont aggravées en Italie et en Espagne. La déroute de la rente italienne cause de grandes pertes dans la péninsule et à Berlin. Les porteurs de fonds espagnols s'inquiètent à bon droit de l'importance que prend l'affaire de Melilla. A Vienne les propositions

du comte Taaffe sur l'extension du droit de suffrage ont jeté le trouble dans tous les esprits. Le monde financier, à Berlin, calcule ce que va coûter aux contribuables l'établissement des nouveaux impôts, tabac, vins, opérations de bourse (120 millions de marks environ), rendu nécessaire par l'application de la loi militaire. Au Stock-Exchange la spéculation essaie de galvaniser le marché des actions des mines d'or, de cuivre ou de diamans. Les valeurs américaines de chemins de fer ont oscillé de prix selon que le vote sur la loi Sherman semblait plus ou moins imminent. L'abrogation de cette trop fameuse loi a été enfin votée par le Sénat américain le 30 octobre; on compte que, cette question une fois réglée, l'Angleterre aura, pendant quelque temps, de fortes quantités d'or à envoyer à New-York, mais il ne semble pas que ces expéditions doivent être assez importantes pour provoquer une véritable crise de taux d'escompte.

La conférence monétaire tenue à Paris a terminé ses travaux et accepté de prononcer la nationalisation, demandée par l'Italie, des pièces de 2 francs, 1 franc et 50 centimes, de cet État. Lesdites monnaies n'auront plus cours dans les divers pays de l'Union latine autres que l'Italie elle-même, et seront remises par les particuliers aux caisses publiques qui en feront livraison, dans des conditions déterminées, au gouvernement de Rome; l'accord a plus de peine à s'établir sur les modalités de livraison et de paiement que sur le principe même de la nationalisation.

La terminaison rapide de cette négociation n'a eu qu'une faible influence sur la tenue de la rente italienne. Il importe peu, en effet aux spéculateurs engagés sur ce fonds ou aux créanciers du royaume que les Italiens aient maintenant quelque chance de revoir un jour circuler chez eux des pièces d'argent. La seule question qui les intéresse est celle du service des coupons. Ce service ne paraît plus assuré comme il l'était naguère, et de nombreux porteurs d'inscriptions de rente d'Italie veulent sortir à tout prix, et sans plus attendre, d'un placement qui n'offre plus une complète sécurité. Nul ne met en doute que l'Italie ne soit en mesure de payer le coupon de janvier 1894; on n'oserait se montrer aussi affirmatif au sujet du coupon de juillet.

La déroute a commencé après la liquidation du milieu d'octobre, lorsqu'il fut avéré que la fameuse avance de 40 millions de marks consentie à Berlin n'avait pu déterminer la moindre reprise sur les marchés ni contraindre le découvert à précipiter ses rachats. Les dissertations politiques de MM. Giolitti et di Rudini ont fait le reste. Le premier ministre du roi Humbert a exposé tout au long, dans une confession solennelle, le lamentable état où se trouvent les finances du royaume, et il a proposé, comme remèdes, l'augmentation des droits de succession, l'impôt progressif sur la richesse mobilière, le paiement des droits de douane en or, tous expédiens inefficaces, et qui ne

pourront donner ni le rétablissement de l'équilibre budgétaire, ni l'abaissement des taux ruineux du change. Il n'existe qu'un moyen de salut pour les finances de l'Italie, c'est le désarmement, la renonciation au rôle de grande puissance militaire; aucun homme d'État italien ne paraît disposé à recommander ce sacrifice à ses concitoyens.

La grève s'est continuée dans le Pas-de-Calais avec son cortège habituel de misères, de souffrances et de menaces contre l'ordre social et la liberté du travail. Il est toutefois probable qu'avant peu de jours la grande majorité des mineurs aura abandonné la lutte. La Bourse n'a pas plus songé à escompter la fin de ce triste épisode qu'elle ne s'était sérieusement préoccupée de sa prolongation. Les cours de la rente ont oscillé dans des limites assez étroites : 98.50 et 98.10, et la tendance a été plutôt à la réaction; le 3 pour 100 valait en effet 98.47 le 13 courant et a fini le 28 à 98.30. Le 3 pour 100 amortissable s'est tenu sans changement à 98.25, de même que le 4 1/2 à 105 fr. L'écart entre les prix du 4 1/2 et du 3 pour 100 ne s'est encore que bien faiblement élargi; depuis quinze jours l'accroissement est à peine de 20 centimes. Dans ces conditions, l'arbitrage du 3 pour 100 contre le 4 1/2 continue à se recommander à l'attention des capitalistes qui croient, avec raison, que la conversion ne pourra avoir des chances assurées de succès que si elle est avantageuse aux porteurs du fonds à convertir.

On peut supposer que la rente française aurait été plus fermement tenue si la débandade des cours de l'Italien n'avait paralysé toute velléité d'amélioration. Ce fonds valait 84.20 environ le 13 octobre. La baisse a commencé avec la liquidation, les cours ronds de 83, 82, 81, 80 ont été successivement perdus. Les rachats des vendeurs à découvert ont seuls arrêté la chute; le dernier cours est 80.15.

La rente 3 pour 100 d'Italie a reculé en même temps de 50 à 48 et les actions des Chemins méridionaux de 572.50 à 535. Les marchés de Gênes et de Rome ont été en pleine déroute, les cotes de ces places ont envoyé chaque jour le Crédit mobilier en baisse plus forte. Ce sont les ventes de Berlin et de la péninsule qui ont fait la débâcle, et il n'y a en ce moment d'autre élément de résistance à la dépréciation que l'existence même d'un découvert sur notre place; encore s'exagère-t-on peut-être l'importance de cet élément.

L'Extérieure a été très soutenue par un groupe financier hispano-français auquel est confiée la mission de préparer le terrain pour un emprunt de consolidation. Mais l'affaire de Melilla a dérangé les calculs du syndicat. Il est impossible de prévoir à quelles dépenses le Trésor peut se trouver entraîné par cette expédition contre les Kabyles, d'autant que la campagne vient d'être assez mal engagée par une sortie imprudente où le général Margallo, qui commandait la place, a trouvé la mort. Le change est en hausse à Madrid et à Barcelone, la

perte atteint maintenant plus de 22 pour 100. Le dernier cours sur l'Extérieure est 61 3/4.

La tension du change affecte plus encore les cours des valeurs des Chemins espagnols, actions et obligations. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse avaient baissé de 8.75 à 125 et 150, les Andalous de 10 francs à 277.50. Dans la journée du 30, sous le coup de l'émotion provoquée par les nouvelles relatives à l'échec de Melilla, la baisse s'est encore accentuée. Tandis que l'Extérieure perdait presque une unité à 61.60, le Nord de l'Espagne était offert à 120, le Saragosse à 146.25, les chemins Andalous à 260. Les obligations ont continué à fléchir, et la raison de cette faiblesse persistante est assez plausible. La Compagnie du Nord de l'Espagne notamment ne peut plus, avec le taux actuel du change, donner un dividende à ses actions et prévoit même sans doute le moment où ses recettes ne suffiront pas à acquitter intégralement les charges d'intérêt et d'amortissement de ses obligations. Ce moment est sans doute encore assez éloigné. Toutefois une note officieuse de la Compagnie a posé la question, et donne à entendre que si l'éventualité prévue venait à se réaliser, on n'aurait point recours à une réduction de l'intérêt sur les obligations des dernières hypothèques, mais plutôt à une sorte de *convenio* portant sur l'amortissement des titres de toutes hypothèques. L'arrangement consisterait soit dans une suspension temporaire de l'amortissement, soit dans la substitution du rachat des titres en Bourse au système des tirages au sort et du paiement au pair des titres sortis.

Les fonds russes ont conservé les cours les plus élevés atteints dans ces dernières semaines. Les titres sur lesquels portent principalement les opérations à terme à Paris, sont, on le sait, l'emprunt d'Orient roubles-papier, le Consolidé or 4 pour 100, le 3 pour 100 or émis en 1891. Les cours de ces trois titres donnent l'indication en quelque sorte officielle du taux où se soutient le crédit de la Russie. Le 4 pour 100 or est au pair à une unité près, le 3 pour 100 vaut 80 avec une marge suffisante de plus-value dans un avenir assez rapproché. Les prix de l'emprunt-papier dépendent de ceux du rouble qui depuis plusieurs semaines sont à peu près invariables entre 211 et 213 marks les 100 roubles crédit.

Le marché de Vienne a été troublé dans sa quiétude habituelle par le contre-coup de l'émotion politique se rattachant aux propositions du comte Taaffe. La haute banque austro-hongroise, accompagnée sans doute de la spéculation berlinoise, a salué de quelques ventes en fonds publics, et en actions du Crédit mobilier d'Autriche et des Chemins autrichiens l'ouverture de la crise ministérielle.

On s'est fort peu occupé des fonds grecs, égyptiens et turcs. Les premiers restent cotés très bas, malgré les projets plus ou moins sérieux, en cours d'élaboration ou d'étude pour le relèvement des finances

helléniques. Les valeurs ottomanes ont acquis, par dix années de la sage administration du Conseil de la Dette publique intelligemment soutenu par le gouvernement, un niveau de cours où elles apparaissent désormais comme un placement recommandable de second ordre. Les titres représentatifs de la dette d'Égypte sont considérés comme de véritables fonds britanniques.

La prolongation de la guerre civile au Brésil maintient la rente 4 pour 100 de ce pays au-dessous de 60, soit à 59.40. Le sort de l'arrangement conclu à Londres il y a quelques mois pour un règlement d'ensemble de la dette argentine se discute actuellement à Buenos-Ayres. Le 5 pour 100 de 1886, dont le moratorium de trois ans n'avait pas interrompu le service d'intérêt gagé par le produit des douanes, ne se relève pas, et vaut depuis longtemps 325 environ, soit 65 p. 100.

Les variations de cours des titres de nos divers établissemens de crédit sont toujours aussi faibles, la spéculation délaissant depuis longtemps ces valeurs. Un excellent classement et quelques plus-values de bénéfices soutiennent la Banque de France à 4,000 francs. Le Crédit Foncier oscille entre 975 et 980, avec un mouvement régulier de prêts nouveaux, fonciers et communaux. La Banque de Paris a reculé de 630 à 620, sans doute à cause de l'appui financier qu'elle donne assez ostensiblement au Trésor espagnol. Le Crédit Lyonnais est ferme à 752.50, tirant des bénéfices normaux de ses immenses opérations de banque, et comptant sans doute aussi sur un heureux résultat de la réorganisation de la Société Foncière lyonnaise. Le Comptoir National d'Escompte vaut invariablement 485 francs, de même que la Société Générale 463.75.

Le Suez avait valu 2,707.50 fin septembre. Il a reculé à 2,695, mais pour reprendre bientôt à 2,708.75, bien que le total des recettes effectuées à ce jour, en 1893, soit inférieur de près de 4 millions au montant de la période correspondante de 1892. Les actionnaires comptent sur les exportations de céréales de l'Inde.

La Compagnie Transatlantique a baissé pendant quelques jours, mais s'est relevée à son précédent niveau, 468,75. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas changé de cours, sauf le Midi en hausse de 15 francs à 1,350. La spéculation anglaise a fait un mouvement de hausse sur le Rio-Tinto, poussant ce titre de 340 à 360. Paris a suivi docilement.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.